4° S.

L. 2

S 22/118

ipso Tonisan
Isber

SERMONS
DES
VESTVRES,
PROFESSIONS RELIGIEVSES,
ET ORAISONS FVNEBRES;

PRESCHEZ

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, Prieur de Beussan de l'Ordre de Cluny, Conseiller & Predicateur du Roy.*

BIBLIOTHÈQUE S.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

S. DOMINICUS ORA PRO NOBIS

A PARIS,
Chez EDME COVTEROT, rue S. Iacques, au bon Pasteur.

M. DC. LXXI.
Auec Approbation & Priuilege du Roy.

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

B. 1907

TABLE GENERALE

DES MATIERES

ET DES DESSEINS

Contenus en ce Volume des Veſtures, Profeſſions Religieuſes, & Oraiſons Funebres.

I. *Sermon pour la priſe d'habit d'vne Religieuſe.* page 1

Vne fille entre en Religion pour ces deux offices: 1. Pour eſtre la victime de Dieu: 2. Pour eſtre l'Eſpouſe de IESVS-CHRIST.

II. *Sermon pour la priſe d'habit d'vne Religieuſe.* 24

Quand vne fille entre en Religion: 1. Elle doit regarder IESVS-CHRIST comme ſon Roy; & en cet eſtat elle luy doit la ſoûmiſſion: 2. Elle le doit regarder comme ſon Pere; & en cet eſtat elle luy doit ſon amour.

III. *Sermon pour la priſe d'habit d'vne Religieuſe.* 43

Vne fille qui entre en Religion: 1. Se conſacre à

Marie : 2. Mais Marie ſe conſacre de ſon coſté à elle.

I. *Sermon pour la Profeſſion Religieuſe.* 92

Vne fille qui fait Profeſſion en Religion fait voir: 1. Le grand amour qu'elle a pour IESVS & pour Marie: 2. Mais auſſi IESVS & Marie font voir le grand amour qu'ils luy portent.

II. *Sermon pour la Profeſſion Religieuſe.* 116

La Profeſſion en Religion eſt comme vn Mariage Sacré entre IESVS-CHRIST & la Religieuſe auec ces trois heureuſes circonſtances: 1. Il y a vnion entiere de cœur: 2. Il y a donation reciproque des corps: 3. Il y a indiſſolubilité & eternité en cette alliance.

III. *Sermon pour la Profeſſion Religieuſe.* 136

Quand vne fille fait Profeſſion, elle reçoit trois choſes: 1. Elle deuient la fille de IESVS-CHRIST mourant à la Croix: 2. Elle reçoit l'eſprit qui a conduit IESVS-CHRIST à la Croix: 3. Elle entre en poſſeſſion de l'heritage que IESVS-CHRIST a acquis par cette Croix.

Sermon pour la Renouation des vœux. 159

Vne Religieuſe doit renouueller: 1. Sa teſte par l'eſtime qu'elle doit auoir de ſa vocation: 2. Son cœur par la charité, qui doit animer ſon Miniſtere: 3. Ses

mains par l'application qu'elle en doit faire aux fonctions de ſon eſtat.

Oraiſon Funebre de feu Meſſire Abel Seruien. 191

Il a apporté vne éleuation d'eſprit extraordinaire aux trois differens eſtats de ſa vie : 1. Quand il a agy en qualité d'homme de Iuſtice : 2. En qualité d'homme d'Eſtat : 3. En qualité d'homme Chreſtien.

Oraiſon Funebre de feu Monſeigneur Dominique Seguier Eueſque de Meaux. 249

Il a exercé trois differentes ſortes de pieté dans les trois differents eſtats de ſa vie : 1. Comme Iuge il a pratiqué vne pieté iuſte & equitable ſur les Tribunaux : 2. Comme premier Aumoſnier de ſa Majeſté, il a pratiqué vne pieté fidele dans le cœur : 3. Comme Eueſque il a pratiqué vne pieté charitable ſur le Thrône Epiſcopal.

Oraiſon Funebre de feuë Madame la Ducheſſe de Boüillon. 307

Elle a eu quatre principaux raports auec quatre differens objets : 1. Auec ce qui a eſté au deſſus d'elle, rendant à ſes Anceſtres la gloire qu'elle auoit receüe d'eux : 2. Auec ce qui eſtoit autour d'elle, cooperant efficacement au bien & au ſalut de ſon Eſpoux : 3. Auec ce qui a eſté au deſſous d'elle s'employant à l'education de ſes enfans : 4. Auec ce qui eſtoit au dedans d'elle-meſme, trauaillant à ſa propre ſanctification.

Oraiſon Funebre de feuë Anne d'Auſtriche Reyne de France & de Nauarre. 365

Les trois differens objets de ſa vertu, qui l'ont renduë le Royaume viuant de Dieu : 1. Le Thrône où elle a affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat: 2. L'Autel où elle a ſoûtenu les intereſts de l'Egliſe : 3. La Croix où elle a trauaillé à ſa ſanctification par ſes ſouffrances.

Oraiſon Funebre de Monſeigneur le Duc de Longueuille. 423

Il reçoit trois ſortes de vies apres ſa mort : 1. Vne dans la memoire des Braues pour ſes vertus Guerriers : 2. Vne ſeconde dans la memoire des Sages, pour ſes vertus Politiques : 3. Enfin vne troiſiéme dans la memoire des Saints & dans la poſſeſſion de Dieu pour ſes vertus Chreſtiennes.

Oraiſon Funebre du Reuerend Pere Martial Capucin. 456

Par ſa mort il triomphe des trois differentes victoires que la mort remporte ſur les hommes : 1. Il triomphe de la ſeparation qu'elle fait de l'ame d'auec le corps, l'vniſſant plus étroittement à Dieu : 2. Il triomphe de la ſeparation que fait la mort du corps d'auec le reſte du monde, receuant par auance pour ſon corps les ſemences de l'eternité : 3. Il triomphe enfin de la ſeparation que la mort fait du commerce des autres hommes, puiſqu'il viura eternellement dans la memoire de ſes freres.

Fin de la Table.

PREMIER

PREMIER SERMON POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Adducentur Regi Virgines post eam. *Psal. 47.*

On conduira des Vierges au Roy à la suite de Marie pour contracter auec luy des nopces. Au Pseaume 44. vers. 15.

CE que Dieu auoit promis à la glorieuse Vierge Marie par la voix du Prophete Royal, s'accomplit tous les iours dans l'Eglise, quand nous voyons des filles quitter le monde pour entrer dans la Religion; *Adducentur Regi Virgines post eam*: Ce sont les suites des exemples de Marie, qui la premiere de toutes a leué l'étendart de la virginité, comme dit saint Ambroise: Ce sont les recompenses de sa vertu, qui a merité cette gloire; & encore de ses prieres qu'elle appliquoit sin-

gulierement pour obtenir ces sortes de graces. Et c'est par vne heureuse rencontre aujourd'huy que nous faisons cette ceremonie pendant l'Octaue de sa Purification. Vendredy passé Nostre-Dame vint presenter son Fils au Temple, & aujourd'huy vne fille considerable par ses qualitez vient se presenter aux Autels : pour dire que cette offrande que cette fille va faire, est vne suite, vne recompense & vn effet de ce que Nostre-Dame a faite. Marie offrant son Fils aux Autels, enueloppa son cœur dans ce mesme sacrifice : & celle-cy vient s'offrir elle-mesme aux Autels de la Religion : Marie consacra sa virginité d'vne extraordinaire façon, puis qu'elle en immola la gloire sous la loy de la Purification ; & celle-cy consacre sa virginité par ses exemples. Ne separons pas ces deux ceremonies, qui sont liées si étroitement ; montrons qu'vne fille qui entre dans la Religion, & dans vne Religion de Marie, doit faire son offrande auec le mesme esprit à peu prés que Marie a fait la sienne. C'est de vous, ma Sœur, c'est le seul nom qui vous reste maintenant, c'est de vous que nous allons parler, puis que vous estes le sujet de cette ceremonie, vous le serez de mon Discours : je veux seulement seconder vostre pieté ; & en montrant auec quelle disposition vous deuez faire vostre offrande, ie diray seulement ce que vous faites, & ie feray de mon exhortation vos loüanges. D'autres fois le feu descendoit du Ciel pour allumer les sacrifices ; prions-le qu'il descende maintenant des flammes, & se place sur vostre cœur pour le faire saint, & sur ma langue pour en parler : Pour obtenir cette

faueur, nous nous adreſſerons à la plus pure des Vierges, & luy dirons auec l'Ange : *Aue Maria.*

BIen que Dieu aye vn domaine abſolu ſur les creatures, & qu'il en puiſſe diſpoſer pleinement à tous les vſages de ſa gloire, il veut neantmoins que les creatures libres s'offrent volontairement à l'execution de ſes deſſeins ; ſoit parce que les offrandes ou les conſecrations ſont d'elles-meſmes glorieuſes à ſon authorité ; ſoit parce que ce ſont des diſpoſitions de leur liberté, afin qu'il puiſſe accomplir plus doucement & plus efficacement les deſſeins de ſa Prouidence. Ie trouue que les grands deſſeins que Dieu fait ſur la liberté des hommes, ſe peuuent reduire à deux chefs, ou à des deſſeins rigoureux, ou à des deſſeins agreables. Comme il a des perfections & des qualitez imperieuſes & ſouueraines ; & des qualitez douces & aimables, il veut exercer ce double Empire, & vſer de ces deux ſortes de droits : Comme ſouuerain il commande des rigueurs ; comme aimable il demande des hommages plus doux : Comme ſouuerain il ordonne des ſacrifices, comme aimable il demande des alliances. Semble-t'il pas que l'Epouſe aye exprimé ces deux conduites de Dieu par ces deux differentes loüanges qu'elle donne aux lévres de ſon Eſpoux ; *Labia eius lilia diſtillantia myrrham* ? Ses lévres ſont comme des lys qui diſtillent la myrrhe : Elles expriment les lys, quand elles demandes des hommages doux & agreables ; mais elles diſtillent la myrrhe, quand elles font des commandemens rigoureux : C'eſt vne bouche de Cant. 5. 13.

myrrhe, quand de ſes creatures elle fait ſes victimes ; mais c'eſt vne bouche de lys, quand elle les fait ſes Eſpouſes. C'a eſté ſous ces deux qualitez que Marie a eſté predeſtinée, & qu'elle s'eſt preſentée elle-meſme : Elle eſt entrée deux fois dans le Temple, le iour de ſa Preſentation & le iour de ſa Purification : la premiere fois elle ſe preſenta pour eſtre ſon Eſpouſe ; mais la ſeconde fois elle parut à l'Autel pour y offrir des ſacrifices, pour s'offrir elle-meſme comme victime de ſon Fils, & pour receuoir le glaiue de la douleur dont le Prophete menace ſon ame. *Adducentur Virgines poſt eam.* Vous marchez aujourd'huy, ma Sœur, à la ſuite de Marie ; vous entrez dans le Temple apres elle ; mais c'eſt pour remplir ces deux deſſeins differens dans cette ceremonie, 1. Afin de vous offrir à Dieu pour eſtre vn iour ſa victime : 2. Afin de vous preſenter à IESVS pour eſtre ſon Eſpouſe : Vous deuez donc prendre vn double eſprit, correſpondant à la rigueur de ce ſacrifice, & à la douceur de cette alliance ; vous deuez prendre vn nouueau cœur & vne preparation à ces deux qualitez differentes ; l'vne demande la preparation de voſtre courage ; l'autre la diſpoſition de voſtre amour.

Diuiſion du diſcours.

I. POINT.

Commençons par ce qu'il y a de plus rigoureux, & préſuppoſons d'abord qu'il y auoit deux temps à conſiderer dans les ſacrifices anciens, & comme deux eſtats differens de la victime, l'offrande & l'immolation. La premiere choſe que faiſoit le Preſtre, c'eſtoit d'offrir à Dieu la victime par quelque ceremonie ſenſible : Ordinairement il l'éleuoit vers le Ciel, pour montrer par

cette action qu'il la ſeparoit de la terre & de tous les vſages prophanes pour la conſacrer à Dieu & la remettre entre ſes mains ; afin qu'en vertu de cette conſecration il en diſpoſaſt pour ſa gloire: Et puis quand le temps du ſacrifice eſtoit arriué, il immoloit de ſa main la victime, il prenoit de l'encens, il égorgoit cet animal, il en répandoit le ſang ſur les Autels, & détruiſoit ainſi la matiere du ſacrifice pour honorer la ſouueraineté de Dieu, pour montrer qu'il eſtoit l'Arbitre de la vie & de la mort des hommes, & qu'il pouuoit diſpoſer de leur eſtre. Détournons nos yeux de ces anciens ſacrifices, que IESVS a abolis par celuy de ſa Paſſion, & ſubſtituons en la place de ces ſanglantes ceremonies, les ſacrifices innocens & inuiſibles des cœurs ; Iettons la veuë ſur l'eſtat de la Religion, que les Peres communément appellent du nom de ſacrifice, où le meſme eſt le Preſtre & la Victime tout enſemble, conformement à ce que ſaint Pierre a dit de tous les Chreſtiens, quand il les a appellez, *Regale Sacerdotium.* Ie trouue icy deux fonctions differentes de ce Sacerdoce ſpirituel, & deux temps conſiderables ; le temps de l'entrée en la Religion, & puis le temps de la Profeſſion : Le premier eſt comme l'offrande & la conſecration ; & le ſecond eſt comme l'immolation & la deſtruction de la victime : auec cette correſpondance que l'vne eſt vne diſpoſition à l'autre, & celuy-cy eſt comme l'acheuement & la conſommation du premier. 1. Petr. 2. 9.

Ne vous eſtonnez pas que i'appelle la profeſſion Religieuſe du nom d'immolation & de ſacrifice ; quoy que nous n'y voyions rien de rigou-

reux en apparence ; que lorſqu'vne fille fait les vœux, on ne voye ny fer, ny glaiue, ny gibets ; on peut dire neantmoins que l'amour qu'elle a pour Dieu dans ſon cœur, fait inuiſiblement tous ces offices, & qu'à proportion il fournit luy-meſme toutes ces rigueurs. Nous auons dit auparauant que dans toutes ſortes de ſacrifices il y auoit quelque eſpece de mort & de deſtruction, où pour honorer la ſouueraineté de Dieu, la victime perdoit la vie. Quelle eſt la vie qu'on immole ſur les autels de la Religion ? Nous auons comme trois ſortes de vies ; la vie raiſonnable de nos eſprits, qui conſiſte dans la poſſeſſion de nos volontez, qui tiennent quelque choſe de la ſouueraineté & de l'indépendance de Dieu : La vie ſenſitiue de nos corps, qui conſiſte dans l'vſage de nos ſens, & le droit meſme de pouuoir choiſir l'eſtat du mariage : & la vie ciuile, qui conſiſte dans le droit & dans la poſſeſſion des biens qu'on appelle communement de la fortune. Vn homme viuant doit poſſeder ces trois vies ; mais elles compoſent pour ainſi dire, la matiere du ſacrifice qui ſe trouue dans la Religion en general. Lorſqu'on fait profeſſion en cet eſtat, on immole ces trois vies par trois vœux, qui ſont comme les cauſes ou les inſtrumens de leur deſtruction ; La vie de l'eſprit par l'obeïſſance ; La vie des ſens par la chaſteté ; & la vie des biens par la pauureté volontaire. Mais il faut adjoûter que pour ce qui regarde vôtre ſexe & voſtre eſtat, vous ajoûtez vne quatriéme immolation à ces conditions communes du ſacrifice : C'eſt vne eſpece vie, qui eſt vne vie de liberté, vn droit de pouuoir aller en diuers

lieux, & de iouïr par ce moyen des diuerſes parties du monde : Les Religieux en general ne renoncent pas à cette liberté, & n'immolent pas cette vie; mais ce vœu de Cloſture que vous faites, vous oſte encore cette liberté, vous vous arrachez le droit que la nature laiſſe aux plus miſerables ; & de tout le monde vous ne retenez qu'vn coin & les murailles de voſtre Monaſtere : C'eſt par cette action ſeuere qu'on peut appeller voſtre Profeſſion comme l'immolation de l'holocauſte, qui ne laiſſoit rien dans la victime qu'elle ne ſacrifiât à Dieu : Si bien que nous pouuons comparer vne Religieuſe qui fait ce vœu, à cet Ange de l'Apocalipſe, de la bouche duquel on voyoit ſortir vn glaiue. Vne fille à ce moment eſt vn Ange qui porte vn glaiue dans ſa bouche, qui en prononçant ſes vœux, eſt vn glaiue & vne eſpée qui d'vn coup fait quatre playes, ou plûtoſt quatre differentes morts. Que c'eſt donc auec raiſon que nous pouuons appliquer à ces illuſtres mourantes ce que S. Paul dit de tous les Chreſtiens qui ſe mortifioient pour Dieu, quand il les appelle des hoſties viuantes, *Hoſtiam viuentem!* Ce qui Rom. 12. 1.
ſouffre trois explications: Premierement, c'eſt vne hoſtie viuante qui fait l'office de Preſtre & de victime tout enſemble: Comme Preſtre elle eſt viuante ; Comme victime, elle meurt : Elle vit d'vne partie d'elle-meſme pour immoler l'autre à Dieu, non pas comme les victimes anciennes, qui ne ſe tuoient pas elles-meſmes, *Hoſtiam viuentem.* Secondement, c'eſt la meſme vie qui reſide dans le cœur & dans les ſens ; mais comme reſidante dans le cœur, elle s'immole elle-meſme;

& comme residante dans les sens, elle suspend cette vie animale ; auec cette difference qu'elle reside dans le cœur comme animée de l'esprit de Iesvs; & comme residante dans les sens, elle est animée de l'esprit du vieil homme, qu'vne Religieuse sacrifie tous les iours à l'esprit de Iesvs. Troisiémement, c'est vne hostie viuante, parce qu'elle suruit à elle-mesme pour mourir plusieurs fois, & pour sentir à loisir ses douleurs. Vn agneau égorgé ne ressuscite pas peu apres pour reuenir sur les autels, afin d'estre immolé vne seconde fois: Mais vne Religieuse est toûjours viuante pour toûjours mourir, & pour goûter peu à peu & lentement les rigueurs de son premier sacrifice, dont toute sa vie n'est qu'vne ceremonie qui en renouuelle à tous momens la peine: *Ita feri, vt se mori sentiat*: Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour estonner vostre courage par la veuë de ces rigueurs; c'est plûtost pour faire de ces rigueurs la matiere de vostre courage. Ie vous ay dit le sacrifice qui se fait dans la Religion, afin que vous appreniez quelle est l'offrande que vous faites aujourd'huy, & quel en doit estre l'esprit: Car si vous n'auez pas encore appris qu'est-ce que prendre le voile, qu'est-ce qu'est-ce qu'entrer au Nouiciat de la sainte Religion; sçachez que c'est se presenter à Iesvs pour estre vn iour sa victime, & que ce temps qui se doit écouler depuis ce moment jusqu'à vostre profession, n'est qu'vn apprentissage du sacrifice. Il me semble qu'on peut dire que ce temps est comme le prélude de l'immolation, & qu'il est donné à ces innocentes victimes pour deux principales fins; Afin que pendant cet interual elles se prepa-

rent au sacrifice, & qu'elles se separent peu à peu des vsages prophanes du monde ; qu'elles effacent les taches qui peuuent rester de ce commerce pour se rendre dignes d'estre presentées aux Autels : Et l'autre dessein de ce temps, est afin qu'elles essayent leurs forces, & qu'elles apprennent par l'experience des rigueurs de la Religion à les souffrir par apres comme il faut, quand elles y seront engagées ; qu'elles s'appriuoisent peu à peu par la veuë reïterée de ces mortifications & de ces penitences à les souffrir plus aisément. Comme si pour disposer vn Chrestien à endurer le martyre on luy donnoit vn an, pendant lequel on luy fit montrer à loisir les rasoirs qui le doiuent couper, & essayer les flammes qui le doiuent brûler : Cet homme, pour ainsi dire, feroit pendant ce temps le nouiciat ou l'apprentissage de son martyre ; & apporteroit vn cœur preparé & ferme pour cette derniere & sanglante occasion. C'est la pensée de Tertullien, quand parlant aux Chrestiens prisonniers, il leur dit que la prison est pour eux l'apprentissage du martyre : Pourquoy ? parce que les incommoditez des prisons, l'obscurité de ces lieux, l'horreur des fers & des chaînes, sont, dit-il, comme des images de mort ; à la veuë desquelles ils essayent leurs forces, ils appriuoisent leur imagination, ils fortifioient leur courage, ils preparoient leur corps à souffrir par apres la mort : *Vt ad stadium tribunalis bene exercitati modis omnibus prodeant.* Tertul. C'est à de semblables conditions que vous entrez aujourd'huy dans ces prisons volontaires, dont l'amour de Dieu fait les principaux liens ; c'est pour en essayer la violence

& vous preparer par cette épreuue au dernier sacrifice qui vous attend : Voyez auec quel courage, & quelle fermeté vous deuez faire vostre offrande, qui va vous exposer à toutes ces rigueurs. Ie sçay que vous auez montré l'vn & l'autre dans la resolution que vous auez faite; cet adieu que vous auez commencé à dire au monde, ces vœux tacites que vostre deuotion a déja faits pour la Religion, sont des effets de vostre generosité, assistée de la puissance de la grace. On couronnoit autresfois les victimes qu'on menoit à l'autel ; pour montrer l'honneur qu'elles auoient d'estre consacrées à ces vsages, & le plaisir qu'elles deuoient auoir d'estre destinées au sacrifice : Ces ornemens dont ie vous voy reuestuë, sont les couronnes des Vierges qui marquent la gloire que vous auez, qui montrent la royauté de l'estat où vous entrez, & les triomphes que vous remportez par les premieres resolutions de vostre courage : Mais comme quand l'occasion de combattre approche, les soldats renouuellent & redoublent leurs courages, souffrez que pour animer vostre esprit à ce moment qui s'approche, ie dise à vostre cœur les mesmes paroles que IESVS adresse à S. Iacques & S. Iean pour les disposer au sacrifice de leur sang: *Potestis bibere Calicem, quem ego bibiturus sum?* Pouuez-vous boire mon Calice ? & ces genereux Disciples répondent, Nous le pouuons : *Possumus.* Il me semble qu'vn semblable commerce se passe entre IESVS & vne Religieuse pendant le temps de son nouitiat, & que i'entends vne mesme interrogation & vne mesme réponse : Pouuez-vous, ma fille, dit le Sauueur, boire mon Calice ? Pou-

uez vous endurer ce ſacrifice innocent? Ie le peux, dit-elle, mon Dieu, auec voſtre ſainte grace, & faire ces vœux; *Poſſumus*: endurer ces mortifications, & pratiquer ces obeïſſances, *Poſſumus*: Ie le puis, mon Dieu, puiſque c'eſt pour vous, comme mon motif; Ie le puis, puiſque c'eſt auec vous comme mon Sauueur; Ie le puis, puiſque c'eſt auec vous comme mon exemple; *Poſſumus*. Mais ce qu'il vous dira pendant cette année ſainte & rigoureuſe, ie vous le dis à ce moment qui la commence, & qui la continuëra toûjours: Repreſentez-vous que le Preſtre qui va tenir la place de IESVS, vous preſente vn voile & vn calice; mais vn calice couuert de ce voile, comme lorſque le Preſtre va à l'Autel portant vn calice ſous vn voile: C'eſt vn voile precieux, ma Sœur, puiſqu'il vous donne place dans la Religion, & ſinguliere-ment dans vne compagnie illuſtre par les excellentes qualitez des perſonnes qui la compoſent; plus illuſtre mille fois encore pour les vertus & l'obſeruance de la Regle qu'elles pratiquent: Mais ſous ces voiles & ces ornemens, ſouuenez-vous qu'il y a vn calice; & qu'en vous mettant ce voile ſur le front, il vous dit, Ma Sœur, pouuez-vous boire ce calice que ie preſente à voſtre cœur, ce calice plein d'abſynthe & de fiel, *poteſtis bibere*? Mais auant que de répondre, ma Sœur, ſouuenez-vous que c'eſt le calice de IESVS; c'eſt ſon calice parce qu'il vous le preſente de ſa propre main, il en eſt le maiſtre; c'eſt ſon calice, parce qu'il veut que vous le preniez pour l'amour de luy, il en eſt le motif; c'eſt ſon calice, parce qu'il vous aide de ſes graces & de ſes conſolations, il en eſt le ſecours; C'eſt

son calice, puisqu'il l'a bû le premier, & qu'il l'a adoucy par son exemple, il en est l'exemplaire; c'est son calice enfin, puisqu'il en doit recompenser l'amertume par des douceurs eternelles, il en est la recompense. En faut-il dauantage pour resoudre vostre volonté à dire, ce que vostre cœur a déja dit mille fois? *Possumus*; Ouy, mon Dieu, ie veux endurer l'aigreur de ce calice, puisqu'il vient de vos mains, puisque c'est pour l'amour de vous, puisque c'est auec vostre grace, puisque c'est à vostre exemple, & puisque vous devez me recompenser de vostre eternelle possession, *Possumus*: Ie veux que toutes les facultez de mon ame & toutes les puissances de mon corps, se presentent à vous, pour dire, *Possumus*; Ie m'offre pour estre vostre victime, mais encore vostre épouse.

II. Point. C'est sous cette douce & aimable qualité que Marie a esté predestinée de toute eternité pour estre l'Epouse de S. Esprit, & qu'elle s'est presentée à Dieu la premiere fois qu'elle a paru dans le Temple; lors mesme qu'elle y est venuë pour la seconde fois pour y subir la Loy de la Purification, consacrer sa pureté, elle a comme continüé & renouuellé cette alliance. Mais ne croyez pas qu'elle suiue toute seule cette bouche de lys de son Epoux qui l'appelle; *Adducentur Virgines post eam*: Elle traisne vn nombre infiny de Filles, à sa suite qui consacrent à son exemple leur virginité à IESVS, & qui participent en quelque façon à la qualité de ses épouses; *Adducentur Virgines post eam.* Admirable fecondité de la virginité de Marie, qui d'vn costé perd IESVS, en le don-

nant pour Epoux aux ames des hommes; mais auſſi de l'autre elle attire les ames des hommes, & les donne pour épouſes à Iesvs, les obligeant à dire auec ces Compagnes de l'Amante des Cantiques ; *Currimus in odorem vnguentorum tuorum.* Cant. 1. 3. C'eſt l'odeur de ces parfums, ma chere Sœur ; c'eſt la fumée de cet encens, que Noſtre-Dame répandit à ces Autels dans ſa derniere offrande, qui vous appelle aujourd'huy à ſa ſuite pour venir conſacrer voſtre virginité à ſon Fils, & vous preſenter en meſme temps pour eſtre vn iour ſon épouſe. Les ames de tous les Chreſtiens ſont les épouſes du Sauueur d'vne façon generale ; parce qu'il les appelle par les lumieres de la Foy & de la Charité, qui ſont enſemble les liens & les ornemens de ce mariage ; *Sponſabo te mihi in ſempiternum.* Oſee 2. 19. Les ames des Religieux en particulier participent encore plus étroittement à la gloire de cette alliance ; parce que la nature & la fermeté de leur Vœux leurs donne quelque auantage: Mais dans le ſentiment des Peres, les filles conſacrées à Dieu meritent encore ſingulierement cette qualité d'épouſe, à cauſe du Vœu de virginité qu'elles font, qui eſt le caractere de leur eſtat. Saint Ambroiſe en parle de la façon, & S. Auguſtin, *Ille enim pertinent ad illas nuptias Eccleſiæ, in quibus Chriſtus ſponſus eſt* : Ne croyez pas, dit-il, que le Vœu de virginité qu'elles font, ou la ſolitude qu'elles embraſſent, leur oſte la gloire du mariage, elles ſont appellées aux nopces de l'Agneau, & ont Iesvs pour leur Epoux. Pourquoy ce priuilege des Vierges ? premierement, en conſacrant à Dieu la virginité de leur corps, elles Aug.

ont plus de rapport à l'Incarnation du Verbe qui est le fondement de tous les mariages spirituels qu'il contracte auec les ames des hommes. Secondement, parce que par la Profession de la pureté qu'elles font, elles imitent à peu prés la pureté de l'Eglise, qui est la premiere Epouse de Iesvs. Mais vous remarquerez à nostre sujet que dans les mariages communément on fait deux sortes de contracts, on donne deux sortes de paroles ; les premieres sont appellées, *verba de futuro* ; les paroles qui regardent l'auenir, & on les appelle communément fiançailles : Les parties ne contractent pas effectiuement le Sacrement de Mariage, mais elles promettent de le contracter, c'est vne obligation presente d'vne obligation auenir ; Ie m'oblige de m'obliger par apres : *Verba de futuro*. Les autres paroles sont celles qu'on appelle, *Verba de præsenti* ; les paroles de present, par lesquelles les parties s'acceptent mutuellement l'vne l'autre, & ce sont celles qui font la verité essentielle du mariage ; & qui par l'expression du consentement des parties, composent ce Sacrement. Appliquons cecy au mariage spirituel qui se contracte dans la Religion ; on donne pareillement deux sortes de paroles à Iesvs, *Verba de futuro, verba de præsenti* : Les premieres à l'entrée de la Religion ; & les autres au iour de la Profession. Quand est-ce qu'vne Religieuse espouse effectiuement Iesvs ? C'est lors qu'elle fait sa Profession, & qu'elle dit ces paroles, Ie vouë, *Voueo*. Il y a trois choses dans les mariages, l'vnion de cœur, la donation mutuelle des corps, & puis l'indissolubilité ou l'eternité de cette alliance. L'vnion

du cœur eſt exprimée par cette Loy que Dieu fit pour les mariages dans le premier qui ſe fit entre Adam & Eue ; *Propter hoc relinquet homo patrem & matrem, & adhærebit vxori ſuæ.* La donation du corps eſt exprimée par ce beau diſcours de l'Apoſtre, où apres auoir dit que le mariage eſt vn Sacrement qui repreſente l'vnion de IESVS auec l'Egliſe ; il adjoûte que la femme n'a plus de pouuoir ſur ſon corps, mais qu'il eſt paſſé dans l'autorité & ſous la puiſſance de ſon mary: *Mulier corporis ſui poteſtatem non habet, ſed vir.* Enfin l'eternité ſe doit répandre ſur cette vnion, & ſur cette donation, & ce ſont les trois choſes qui ſont contenuës eminemment dans ces paroles; *Ie veux, je conſens, je l'accepte.* Adorable Sauueur, Eſpoux aimable de mon ame ; que de voſtre coſté vous obſeruez & executez exactement ces loix que vous auez faites ; il s'vnit de ſon coſté tres-étroitement, il ſe donne pleinement, & comme dit ſaint Bernard, il ſe conſacre tout entier à nos vſages *Totus nobis datus, totus noſtros expenſus in vſus.* En vertu de cette donation nous auons particulierement la poſſeſſion de ſon corps, de ſon ſang, & de ſa grace ; nous faiſons de ſon corps nos Sacremens, de ſon ſang nos ſacrifices, de ſes graces nos ſecours. Enfin pour ce qui regarde la donation mutuelle des corps, il ſe donne, il s'vnit à nous pour vne eternité, & promet ne rompre jamais ny ſa donation ny ſon alliance. Mais où eſt-ce qu'il trouue vne parfaite correſpondance à ſes inclinations, ou à ſes engagemens, que dans l'eſtat de la Religion ? C'eſt là proprement où vne ame touchée de l'eſprit de Dieu quitte le monde,

Geneſ. 1.

1. Cor. 7. 4.

Bern.

ſes pretentions, & renonce a toutes ſes poſſeſſions & eſperances pour s'vnir entierement à IESVS ; c'eſt là où elle ſe donne pleinement à luy: Si bien qu'on peut dire ce que dit S. Cyprien à vn autre ſujet de la Magdeleine ; *Nil ſibi de ſe retinens, totam ſe tibi deuouit* : Elle ne retient aucune choſe pour ſoy ; elle fait paſſer tout ce qu'elle a ſous les droits de voſtre puiſſance ; d'où vient que les Religieuſes perdent tous les autres noms, leurs poſſeſſions, leurs domaines, leurs maiſons & leurs alliances pour prendre le nom de leur Eſpoux ; & ſuiuant la belle parole du Prophete ; *Vocaberis voluntas mea in ea.* Voulez-vous ſçauoir comment s'appelle vne bonne Religieuſe ? C'eſt vne Chreſtienne qui execute la volonté de Dieu en elle-meſme ; volonté de commandement, volonté de conſentement, volonté de complaiſance : Elle prendra ſon nom de l'obeïſſance qu'elle rendra aux volontez de ſon Eſpoux. Enfin l'indiſſolubilité du mariage ſe trouue encore excellemment dans l'eſtat de la Religion, puis que les vœux ſont d'eux-meſmes eternels, & enueloppent dans vn ſeul moment toute l'eternité ſuiuante, puis qu'ils s'oſtent eux-meſmes la liberté de la rompre. Si bien que comme cette ſainte parole, *Ie le veux*, fait le Sacrement de mariage, & le rend en quelque façon eternel ; cette parole, *Ie voüe*, fait ce mariage ſpirituel, & vne liaiſon indiſſoluble. On diſoit d'vn ancien Heros que les chaînes ſortoient de ſa bouche : mais nous pouuons dire qu'vne bonne Religieuſe qui fait les vœux de ſa Profeſſion, fait ſortir autant de chaînes que de mots, qui attachent ſon cœur à celuy de

Cyp. de Cardin. operib. Chriſti tit. de Ablut. ped.

Iſaiæ. 62. 4.

de IESVS, & celuy de IESVS au ſien.

Mais quand eſt-ce que ſe donnent les paroles de l'aduenir dans le mariage ſpirituel ? Quand ſe font, pour ainſi dire, les Fiançailles, & les promeſſes de ce Contract, ſinon dans l'entrée de la Religion ? Dans la ceremonie que vous allez faire, vous ne prenez pas encore IESVS pour voſtre Eſpoux de cette façon ſolemnelle & inuiolable que vous aurez au iour de vos vœux ; mais vous vous offrez à luy pour eſtre alors ſon Eſpouſe ; Ces voiles, ces habits qu'on vous prepare, ſont les liurées de IESVS qui marquent que vous commencez d'eſtre à luy, & que vous voulez reſider dans ſa maiſon pour viure à l'ombre de ſa protection, & vous diſpoſer à l'acheuement de ce mariage. Il me ſemble que le temps du Nouiciat eſt vn temps de preparation où vne Eſpouſe doit preparer deux choſes : ſa beauté & ſon amour : ſa beauté pour ſe rendre plus agreable aux yeux de ſon Eſpoux ; ſon amour, afin qu'il puiſſe par apres luy-meſme auoir plus d'ardeur, & par reconnoiſſance correſpondre à l'actiuité de ſes flammes. Le Texte ſacré raconte qu'Eſther demeura vn an renfermée pour ſe preparer, & pour ſe rendre digne de l'Alliance & du Trône d'Aſſüerus ; qu'elle vſa pendant tout ce temps-là de tous les ornemens du corps & de tous les onguens qui pouuoient ſeruir à ſon embelliſſement, & contribuer à l'accompliſſement de ſon mariage auec ce Roy. Voila, ma chere Sœur, les ſoins que vous commencez à ce iour, que vous deuez continüer pendant cette année ; voila les ſuites de vos offrandes. Ie trouue deux diſpoſitions neceſſaires à

ce dessein, l'vne passiue & l'autre actiue : La premiere doit venir de IESVS, & l'ame se doit disposer à la receuoir : Dans la seconde l'ame doit agir elle-mesme auec la grace de IESVS. C'est le propre de Dieu de disposer les ames qu'il veut prendre pour ses espouses, & de les rendre dignes de son alliance. Les Rois pour puissans qu'ils soient n'ont pas ce pouuoir dans leurs mariages, ils peuuent les choisir quoy qu'elles soient de basse condition, & leur donner des biens estrangers, comme la noblesse, les reuenus, & de semblables conditions ; mais ils ne peuuent pas leur donner ny la beauté, ny l'esprit, ny la vertu, qui sont les qualitez essentielles dans les mariages. Mais quand Dieu donne cette gloire à vne ame Religieuse, & qu'il la destine pour estre l'espouse de IESVS, il dit qu'il a vû la Ierusalem descendre du Ciel propre comme vne espouse que Dieu auoit preparée de ses mains;

Apoc. 21. 2. *Vidi Ierusalem nouam descendentem de Cœlo à Deo paratam sicut sponsam ornatam.* IESVS se presente luy-mesme, & descend dans vne ame par sa grace preuenante, & la dispose par ce moyen : Puis l'ayant ainsi preparée, il s'vnit & s'allie à elle par vne grace d'amour : *Paratam à Deo sicut sponsam ornatam.* A peu pres comme le Soleil pour peindre l'Arc-en-Ciel sur vne nuë, fait deux differentes fonctions, il l'éleue par sa chaleur, il la prepare par son influence ; & puis il imprime sur elle ses lumieres, & fait les mariages de ses rayons auec ses ombres. Voila l'operation de IESVS sur vostre ame : Il vous appelle aujourd'huy par la grace de la vocation, & vous attire comme vne vapeur

des eaux boüeuſes du monde, par ce moyen il vous eſleue peu à peu par ſes graces & par ſes conſolations; & puis enfin il s'vnira inuiolablement à voſtre cœur au iour de voſtre Profeſſion, *Pactum meum illi in fœdus ſempiternum*; ce iour eſt comme vn pact par aduance de ſon alliance. Mais vous deuez diſpoſer voſtre cœur à receuoir cette grace, & agir de voſtre coſté pour preparer vôtre amour, banniſſant peu à peu les vanitez du monde qui peuuent empeſcher ſon auenuë, & déplaire à ſes yeux; & mettant en leur place les vertus qui vous peuuent rendre aimable. *Sponſa Chriſti Arca teſtamenti*, vne Eſpouſe de IESVS eſt comme l'Arche du teſtament. Il y auoit trois choſes dans l'Arche, les Tables de la Loy, vne cruche de Manne, & la verge d'Aaron. Les Tables de la Loy marquent la Regle que l'on profeſſe en la Religion, qui impoſe vne obligation étroite de quitter ſa propre volonté, & de ſuiure celle des Superieurs. La Manne eſt le ſymbole de la pureté & de la virginité que vous offrez à IESVS, le prenant pour voſtre Eſpoux. La Verge d'Aaron fait connoiſtre qu'il y a de la difficulté à obſeruer ponctuellement les rigueurs & les mortifications qui s'y rencontrent. Mais, ma Sœur, vous receuez aujourd'huy auec ioye ces loix, cette obligation de virginité, & ces mortifications, pour vous diſpoſer aux nopces de l'Agneau immaculé, & vous quittez toutes les pretenſions que vous auiez ſur le monde pour ſuiure entierement celles que Dieu vous donne ſur ſon corps & ſur ſon heritage: Souffrez donc, ma Sœur, que i'applique à ce voile blanc que vous allez receuoir ce que le

Geneſ. 11. 19.

Prestre dit aux ceremonies du Bapteſme, quand il donne la robbe blanche à l'enfant; ou que ie renouuelle celles que vous dites à ce deſſein, *Accipe veſtem candidam, quam immaculatam proferas ante tribunal Domini Ieſu Chriſti*: Voila ce voile blanc qui eſt la marque de la pureté de Marie, & de celle que vous offrez à IESVS pour eſtre ſon Eſpouſe, & que vous deuez porter ſans ſoüillûre deuant ſon tribunal. C'eſt, ma ſœur, le deſſein que vous deuez former aujourd'huy pour receuoir les fruits de cette ceremonie que vous allez commencer par les mains de ſon Miniſtre; acceptez ces marques de ſon amour, & ces ornemens de ſon alliance, auec leſquels il va faire ſur voſtre corps & ſur voſtre eſprit deux differentes ceremonies: L'vne exterieure; il vous va donner ce voile ſur voſtre front pour commencer cette ceremonie, en ſuite de laquelle il prendra poſſeſſion de tous vos membres; Il va vous couurir de ce ſaint habit pour poſſeder voſtre corps meſme, & vous dire qu'il pretend que tous les mouuemens de voſtre corps & toutes les actions de vos ſens ſoient attachées & appliquées à ſon amour & à ſa gloire: Mais il fait vne cerembnie interieure ſur voſtre ame, il vous reueſt de ſa grace & de ſon eſprit; Il vous couure du voile de ſa protection. Ha, ma ſœur, que vous eſtes heureuſe de changer ces habits pompeux & ces parures de Princeſſe en vn voile blanc d'vne pauure Religieuſe, qui vous rend bien plus glorieuſe par ſa pauureté, que ceux que vous quittez par leur éclat; puiſqu'il vous rend par auance comme l'Eſpouſe de IESVS-CHRIST.

Ritual.

Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie, ne regardons pas cette action qu'on y va faire auec des yeux indifferens, & comme vne chose ou nous ne sommes pas interessez nous-mesmes ; mais où nous seruons seulement de spectateurs & de témoins : apprenons de l'offrande que cette fille fait à ce iour, celle que nous deuons faire nous-mesmes, puisque nos ames sont les épouses de IESVS, & nos corps ses victimes : nous deuons donc participer & à cette action qu'elle va faire, & à cette alliance qu'elle contracte. Il est vray que c'est pour nous vn sacrifice de surerogation & de conseil ; mais nous deuons à Dieu d'autres sacrifices, *sacrificium Iustitiæ*: le sacrifice de justice distributiue pour honorer la majesté & la souueraineté de Dieu, & pour reconnoistre ses bien-faits ; il nous a donné nous-mesmes à nous-mesmes, n'est-il pas juste que luy appartenant necessairement par tant de titres, nous soyons à luy par vne volontaire offrande de nostre liberté ? *Sacrificium Iustitiæ* ; Sacrifice de Iustice commutatiue, il s'est immolé pour nous à la Croix, & s'immole tous les iours à l'Autel, ne merite-il pas que nous nous sacrifions nous-mesmes pour luy ? Encore ne demande-t'il pas sang pour sang, ny vie pour vie ; il se contente que nous détruisions la vie coupable des sens, & que nous faſſions qu'il viue à nous-mesmes. *Sacrificium Iustitiæ* ; Sacrifice de Iustice vindicatiue, puisque nous auons offensé Dieu, nous deuons reparer sa gloire ; & puisque nous auons sacrifié nos corps & nos ames aux Demons, nous deuons reparer ces sacrifices abominables par des sacrifices pieux & sacrez.

Conclusion.

Mais helas ! comment nous acquitterons de ces obligations de Iustice ? Pour vne fille qui s'offre aujourd'huy à IESVS, on en trouue mille autres qui s'immolent à la vanité, aux plaisirs & au Demon, & qui combattent sous ses ombres : Ce qui nous oblige de renouueller les plaintes de Moyse, Ps. 105. 19. *Immolauerunt Dæmoniis, & non Deo.* Ie trouue des Autels, des Vestures, & des Sacrifices ; mais pour qui ? pour le Demon, *& non Deo.* Non ce n'est pas pour vous mon Dieu, retirez-vous Autels, retirez vous Croix, vous n'auez pas de part aux sacrifices : Qui donc ? la vanité, les plaisirs, & le Demon. Chose estrange, dit S. Augustin, que l'ambition & l'auarice font pour le monde tout ce que la charité fait pour IESVS, & qu'elles disent les mesmes paroles. Que dit la charité ? *Propter te mortificamur tota die* ; Voila ce que dit vne Religieuse, voila ce que dit vn Chrestien ; Mon Dieu, ie vous sacrifie ma vie, ma liberté, & mon repos ; *Hoc dicit & auarus* : C'est ce que dit l'Auare à son Or, *propter te* : l'Ambitieux à son honneur, *propter te* ; le Libertin à son amour, *propter te*, sacrifices de biens, sacrifice de repos, de conscience, de salut & d'eternité. Ha, mon frere, faut-il que nous traitions ainsi IESVS, & que nous nous traitions ainsi nous-mesmes ? Est-ce le fruit de nos sacrifices & de nos sentimens que Dieu nous a donnez ?

Mais encore, regardons nos ames comme les espouses du Sauueur : Nous auons contracté cette alliance dans nostre baptesme par la Foy ; nous l'auons mille fois renouuellée par la charité, nous deuons la consommer & l'acheuer dans la gloire ; N'est-il pas juste que ie dise auec S. Ierosme,

Serua Christo sponsam ? Ha, mon Frere, vous auez Hier.
vne ame qui repose en vous, ie la recommande à vos soins, c'est l'Espouse de Iesvs, gardez la luy, & preparez la à ce thrône qui l'attend ; & ne permettez pas qu'vn amour estranger vous rauisse la gloire de cette alliance, ou l'esperance de ce bon-heur ? Ha ! Iesvs, c'est dans l'azyle de la Religion, & sous l'ombre de ces voiles que vos espouses sont en asseurance, que leur innocence & leur fidelité est à l'abry : Dans le monde, ha que d'accidens ! que de precipices & que d'oppositions à leur salut!

C'a, Messieurs, entrons dans l'esprit de cette ceremonie qu'on va faire, & joignons-y nos pensées, rapellons nostre cœur des ces prophanes autels, & de ces passions étrangeres pour en faire vne partie de cette offrande ; Et vous, Mesdames, qui estes principalement interessées dans cette Feste, retirez-en aussi les principaux auantages ; rentrez dans le premier esprit de l'offrande que vous auez faite, souuenez-vous quels furent vos sentimens alors ; faites reuenir à ce moment où vous estes, ce que cette fille fait aujourd'huy ; rallumez dans vostre esprit ce flambeau que vous teniez alors, & renouuellez en vous l'ardeur de vostre amour pour vous offrir de nouueau à Dieu auec le mesme zele comme ses victimes & comme ses espouses : & tous ensemble mettons-nous en estat de pouuoir acquerir les vertus dignes de ses qualitez, afin qu'ayant correspondu à ses graces en ce monde, nous en receuions les recompenses en l'autre dans la gloire : Où nous conduise le Pere, &c.

SECOND

SERMON

POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Notas facite in populis adinuentiones eius. *Isaiæ* 12. 4.

Faites connoiſtre aux peuples les inuentions de l'amour Diuin. En Iſaye, chap. 12. verſ. 4.

C'Est par vn heureux effet de la prouidence de Dieu, qu'en meſme temps que l'Egliſe celebre l'inuention de la Sainte Croix, nous voyons vne fille quitter le monde pour ſe conſacrer à Iesvs-Christ dans la Religion : En meſme temps que le Prophete commande aux Predicateurs de montrer aux peuples les inuentions de l'amour de Dieu ſur la Croix ; cette fille veut gouſter par aduance les fruits de ce bois ſacré. Ne ſeparons pas dans noſtre Diſcours ces deux Feſtes de l'Egliſe ; & montrons que l'Entrée dans la Religion eſt comme vne viue participation de la Croix ; & que c'eſt proprement dans cet eſtat qu'vn Chreſtien re-

çoit tous les fruits auantageux de la Paſſion. C'eſt à vous, ma Sœur, qui faites aujourd'huy le ſujet de cette ceremonie, que le Prophete parle, *Notas facite in populis adinuentiones eius*; Montrez à tout le monde quel a eſté l'amour de IESVS-CHRIST en voſtre endroit, qui vous a retirée du monde, & vous a fait entrer à l'ombre de ſa Croix, afin d'eſtre inuiolablement à luy: Sçachez que c'eſt de cette meſme Croix qu'ont deſcendu toutes les graces qui ont operé cette merueille; & qui vous faiſant quitter vne famille & des alliances terreſtres; vous fait entrer dans des alliances celeſtes. Le S. Eſprit a eſté le premier principe de cet heureux écoulement, prions-le d'accorder les graces neceſſaires, & à nous pour en parler, & à vous pour les acheuer; Il nous les accordera ſans doute, ſi nous les demandons par l'entremiſe de la Vierge, que nous ſalüerons auec l'Ange, en luy diſant: *Aue Maria.*

NOus pouuons conſiderer la Croix ſous deux qualitez, & par rapport, à deux differens offices que IESVS-CHRIST y a exercez; Il monte ſur la Croix comme noſtre Roy, il y monte comme noſtre Pere: Comme Roy ſur ſon Thrône; & comme Pere ſur vn lit ſacré. C'eſt ſous ces deux excellentes qualitez, que l'Egliſe honore la Croix dans la celebrité de cette Feſte, où apres auoir eſté cachée dans la terre, elle commence à paroiſtre auec éclat. Mais vous allez voir que ce qui ſe fait generalement dans l'Egliſe, ſe fait particulierement dans la Religion; & qu'vne fille qui ſe conſacre à IESVS dans cet eſtat, trouue la

Croix & l'honore sous ces deux differens visages: Elle l'honore comme le thrône de son Roy ; & elle l'honore comme le lit sacré de son Pere. Elle l'honore comme le thrône de son Roy, puisqu'elle se presente à luy pour estre sa sujette: Elle l'honore comme le lit sacré de son Pere, puisqu'elle se presente à luy pour estre sa fille. C'est, ma Sœur, de ces deux principes & de ces deux Inuentions de la Croix, que vous deuez tirer les deux dispositions que vous deuez apporter à cette ceremonie : 1. Vous vous approchez de ce thrône, approchez-vous-en auec soûmission : 2. Vous vous approchez de ce lit sacré, approchez-y auec amour. L'obeïssance que vous deuez à IESVS-CHRIST comme à vostre Roy, & l'amour que vous luy deuez comme à vostre Pere, feront les deux Points de ce discours, & les deux parties de vos ceremonies.

Diuision du discours.

I. POINT

C'a esté en qualité de Roy que IESVS a monté sur la Croix ; où comme dit S. Augustin, il a fait de ce thrône de son supplice, le thrône de sa Majesté, où ses ennemis mesme le faisant monter comme coupable, le declarerent Roy par le titre qu'ils mirent sur son gibet ; *Crucifigendo regem gentium, fecerunt regem quem occiderunt.* Soit qu'il veüille dire que le Sauueur meritât la qualité & dignité de Roy par l'humiliation de sa Croix ; soit encore qu'il exerçât glorieusement en cet estat, la puissance royale qu'il auoit acquise. Les Rois ont principalement trois puissances dans lesquelles consiste la grandeur de leur dignité & l'éleuation de leur thrône. Vne puissance imperieuse qui consiste à donner des loix aux peuples,

Aug.

& à ſe faire obeïr ; vne puiſſance rigoureuſe qui conſiſte à condamner les coupables ; vne puiſſance bien-faiſante, qui conſiſte à pardonner les crimes, à donner des abolitions & des graces. Voilà trois genres de puiſſance que Iesvs a acquiſes, & qu'il a exercées ſur la Croix ; il donne des Loix, il fait des condamnations, & il fait des abolitions. 1. C'eſt là où il donne des loix & aux elemens qui le reſpectent, & aux Apoſtres qui l'adorent, & aux hommes qu'il aſſujettit à ſon empire : 2. C'eſt là où il condamne le monde par les exemples de ſa ſainteté, & par les differens arreſts de ſa bouche. 3. C'eſt là où il donne la grace aux pecheurs & les abolitions de leurs crimes, en faiſant de ceux qui le crucifierent par leur rage, les fauorables ſujets de ſa miſericorde.

1. Mais ce qu'il a commencé ſur le Caluaire, il le continuë dans la Religion, & ſingulierement dans l'entrée que fait vne Religieuſe ; c'eſt dans cette action qu'il exerce vne authorité ſouueraine ſur elle, & qu'il fait regner ſa Croix, parce qu'elle obeït à la grace de ſa vocation qui eſt vn effet de la Croix : Soit parce que par le Vœu d'obeïſſance qu'elle fait, elle s'aſſujettit pleinement à ſon Empire : Soit encore parce que l'eſtat meſme de la Religion où elle s'engage pour lors, eſt vn eſtat & vne dépendance des loix & des maximes de ſoûmiſſion & de dépendance de la Croix. Ha ! ce n'eſt pas aſſez qu'on obeïſſe à ſes commandemens, on paſſe plus auant ; on obeït à ſes conſeils, & on ſuit ſes exemples les plus rigoureux : Et n'eſt-ce pas à la veuë de ce commandement imperieux, que nous pouuon dire

que le Royaume de Iesvs crucifié est dans vne
Luc.17. veritable Religieuse? *Regnum Dei intra vos est*? Et
21. que dans le moment de son entrée en la Religion, elle dresse pour ainsi dire, le thrône de sa Croix, qu'elle fait regner & au dedans d'elle & au dehors d'elle?

2. Et ce d'autant plus glorieusement qu'elle contribuë encore à la condamnation du monde, que Iesvs a faite sur la Croix : Il dit quelque temps auant sa Passion que le Iugement du mon-
Ioan. de s'approchoit; *Nunc iudicium est mundi.* Il le fit
12. 31. excellemment sur la Croix, non seulement parce qu'il y condamna ses maximes, par les arrests de sa Iustice; mais parce qu'il y condamna les déreglemens des mondains, par les exemples de sa pauureté, de son humilité & de sa patience: C'est pourquoy S. Leon l'appelle le tribunal de Iesvs, où il exerce comme Roy & comme Sau-
Leo. ueur cette double iustice : *In qua tribunal est Domini.* Ie sçay bien que les impies condamneront vos Arrests, & que mesme pour éuiter cette condamnation ils cacheront vostre Croix dans l'obscurité de la nuit : Mais il se trouuera des Chrestiens qui la produiront & la mettront au iour, qui porteront cette Croix sur le Caluaire, & qui y condamneront le monde. En effet il me semble qu'vne fille qui entre en Religion, contribuë à cet arrest de la iustice de Dieu, & peut dire excellemment; *Nunc iudicium est mundi*: Premierement, parce qu'en elle-mesme en quittant le monde, elle le foule aux pieds, elle le condamne comme digne de ses mépris & de sa haine, comme vn criminel & son ennemy auec ces paro-

les, *Mihi mundus crucifixus eſt, & ego mundo.* Se- Galat.
condemenr, parce que la gloire & l'exemple de 6. 14.
cette action, eſt vne condamnation du monde: Tertullien dit que l'homme de bien condamne par ſes vertus, les vices des méchans. Diſons que les Vœux de pauureté, d'obeïſſance, de chaſteté & d'humilité, ſont la condamnation du monde, qui repreſente celle qu'en a fait Dieu: *Nunc iudicium eſt mundi.*

3. Illuſtre authorité de l'empire de la Croix, mais qui s'acheue glorieuſement par ſes bienfaits; en ce que dans la Religion c'eſt vn Thrône bien-faiſant ſemblable à celuy de l'Agneau dans l'Apocalypſe, qui eſtoit entouré d'vn Arc-en-Ciel. C'eſt par les pardons, par les abolitions & par les graces que les Roys regnent abſolument; & ce droit de pardonner eſt vne des marques eſſentielles de leur Souueraineté, & vn des plus illuſtres fleurons de leur Couronne. IESVS-CHRIST a acquis & exercé ce pouuoir ſur la Croix, où ſelon l'Apoſtre S. Paul il exerce le commencement de cette authorité, & comme les arrhes de cette puiſſance bien-faiſante: *Delens quod* ad Co-
aduerſus nos erat, chirographum decreti: C'eſt là où loſſ. 2.
il pardonne à ſes bourreaux, où il leur donne des 13.
graces apres l'auoir fait ſouffrir; & au lieu de faire deſcendre ſur eux les carreaux de ſa Iuſtice, par les ruiſſeaux de ſon Sang il en fait ſortir les torrens de ſes Graces & de ſa Miſericorde. Mais il rappelle encore cette Croix bien-faiſante dans la Religion pour y exercer ce meſme empire, pour en faire vn Royaume d'amour, vn Thrône de ſa Bonté, & vne vie perpetuelle de grace. La raiſon

se prend, de ce que disent les Theologiens apres S. Thomas, qu'à ce moment de la Profession nous receuons le pardon de nos pechez, non seulement quant à la coulpe, mais encore quant à la peine. IESVS nous fait comme vne application generale de sa misericorde pour nos offenses, & comme vn Iubilé vniuersel; qui fait que S. Ieroſme le compare au Bapteſme : *Secundus post baptismum gradus.* Mais adjoûtons que c'est dans l'entrée en la Religion que nous commençons cet estat d'vne vie perpetuelle de grace, & qu'on la conserue à la faueur & à l'ombre de la Croix; c'est dés ce moment qu'on commence à deuenir, pour ainsi dire, des crucifiez aux pechez, & des resuscitez à la grace, pour dire auec l'Apostre, *Vetus homo noster crucifixus est, vt destruatur corpus peccati, & omnes vltra non seruiamus peccato.* ad Rom. 6. 6.

Voyez donc, ma chere Sœur, auec quelle disposition d'esprit vous deuez faire aujourd'huy cette ceremonie, & commencer à porter cette Croix de vostre Religion, qui est comme les armes de sa Misericorde. Les dispositions que le Sauueur demande à vne Religieuse à la veuë de ce Trône, consistent dans vne parfaite soûmission, qui aye ces trois qualitez; qu'elle soit obeïssante pour suiure les commandemens de sa bouche; qu'elle soit forte pour executer les arrests de sa Iustice; & qu'elle soit reconnoissante pour luy rendre grace des bien-faits de sa Bonté : Vous trouuerez ces trois auantages dans vostre Religion; vous y trouuerez auec les impressions de ses Loix, les caracteres de sa Iustice, aussi bien que les marques de sa Bonté. 1. Ca donc, apportez-vous à cette Croix

& à cet Autel vne obïſſance non ſeulement pour ce moment que vous prenez cet habit qui vous ſepare de vous-meſme, mais qui aye vne eſpece d'eternité qui s'eſtende ſur le reſte de voſtre vie? Vous engagez-vous de tout voſtre cœur à ſuiure ponctuellement ſes commandemens portez par ſa bouche, & exprimez par la bouche de vôtre Superieure? Dites donc auec joye ces paroles de ſaint Auguſtin, *Da quod iubes, & iube quod vis*: Aug. Commandez, mon Dieu, ce qu'il vous plaira & en ce iour & en tous les autres de ma vie; j'eſpere auec voſtre grace executer parfaitement voſtre volonté. C'eſt, ma Sœur, ce que vous deuez dire à la veuë de ce Thrône, & pour ſuiure ſes commandemens, & pour executer les arreſts de ſa Iuſtice. 2. Ce n'eſt pas aſſez d'auoir entré en Religion, il faut ſe ſoûmettre à tous les actes de mortification qui y ſont attachez; ce n'eſt pas aſſez d'auoir quitté le monde de veuë, il faut en arracher juſqu'à la moindre racine de voſtre cœur, pour l'immoler entierement à cette Croix: IESVS-CHRIST l'a condamné ſur le Caluaire, vous deuez renouueller tous les jours cet arreſt dans la Religion par voſtre humilité & voſtre obeïſſance; par l'aneantiſſement de vous-meſme, & par le ſacrifice de vos paſſions. 3. Enfin apportez-vous à cette action vn eſprit de reconnoiſſance pour cette grace bien-faiſante que vous auez receuë, & pour cette infinie bonté qui eſt enueloppée dans voſtre vocation qui vous a retirée du monde? Ah! que cette grace eſt grande du coſté du Principe, puis qu'il vous a preferé à tant d'autres ames, & qu'il n'a eu cet amour preuenant que

pour vous ! Grande du costé du moyen, puis qu'il vous fait entrer dans vn estat, où vous estes separée des assauts des Demons, & où il vous fait trouuer la Croix qui est vostre azile : Grande du costé du temps, puis qu'il vous rauit au monde, & vous consacre entierement à Dieu : Grande enfin du costé de l'eternité, puis que vous faisant perdre la terre pour quelques iours, il vous donne le Ciel pour toûjours. Dites donc auec l'Apostre, *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini*; que vous n'ayez plus, ny de joye ny de consolation, ny de gloire, ny d'autre passion que de souffrir pour cette Croix, qui vous presente IESVS-CHRIST non seulement comme Roy, mais encore comme Pere.

Galat. 6. 14.

II. POINT.

Entrons dans cette seconde partie de ce Discours par vne belle consideration des Peres & des Theologiens, qui comparent l'entrée dans la Religion auec le Sacrement de Baptesme, qui est le commencement de la sanctification des Chrestiens : C'est comme vne double naissance que nous receuons de IESVS, auec cette difference que nous receuons dans la Religion l'acheuement & la perfection de la grace que nous auons receuë au Baptesme. Comme les peres communiquent deux choses à leurs enfans, l'vne naturelle qui est leur vie & leur esprit, l'autre morale qui est le droit à leur heritage ; ainsi quand les Chrestiens sont regenerez par le Sacrement de Baptesme, ils reçoiuent à proportion ces deux auantages de IESVS qui les enfante par son sang & par l'ouuerture de ses playes. Premierement ils reçoiuent la communication de son esprit par la grace justifiante qui

est

eſt répanduë dans leur cœur, & par la grace actuelle qui l'accompagne, *Accepiſtis ſpiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus, Abba Pater*: Vous auez receu l'eſprit d'adoption, qui vous fait parler à Dieu nonſeulement comme à voſtre Souuerain ou à voſtre Iuge, mais comme à voſtre Pere. Secondement, les Chreſtiens reçoiuent dans le Bapteſme enſuite de cette adoption les droits infallibles ſur ſa gloire comme ſur les biens de leur pere; parce qu'elle eſt donnée aux Saints non ſeulement comme vne recompenſe de leurs actions, mais comme vn heritage qui leur appartient par le titre de leur naiſſance: *Si filij & hæredes.* Admirable bon-heur des hommes tirez de la bouë & du limon, & qui ſortans d'vne ſang coupable, ſe voyent ainſi éleuez dans la famille de Dieu, animez de ſon eſprit, & heritiers de ſa gloire! Mais qui ſe trouue encore auec quelque auantage plus grand & auec quelque perfection plus conſiderable dans l'entrée de la Religion, que ſaint Gregoire de Nazianze appelle la plenitude de l'Euangile: Pour dire que la grace du Bapteſme s'acheue & s'accomplit dans la Religion. 1. On y reçoit l'eſprit de IESVS: 2. On reçoit les droits ſur ſa gloire. Rom. 8. 15.

1. Nous receuons en cet eſtat l'eſprit de IESVS, non ſeulement auec vne plus grande abondance, puis que la grace eſt augmentée par cette action; mais auec vn certain caractere triomphant qui marque que nous ſommes enfans de IESVS. C'eſt vn eſprit triomphant & victorieux qui ſurmonte l'eſprit du monde, qui triomphe de ſes vanitez & de ſes pompes. Ha! qu'il paroiſt bien qu'vne

fille est animée de l'esprit du Sauueur ; je dis de cet esprit qui a vaincu le monde, quand elle en quitte tous les interests, tous les plaisirs, toutes les pompes pour la seule consideration de son amour & de sa gloire. O, Dieu ! qu'elle peut bien dire ce que disoit saint Augustin incontinent apres son Bapteſme, *In nouo meo homine natiuitas* Aug. *secunda reparatur*: Ie me trouue comme changé dans cette seconde naissance, je suis deuenu comme vn nouuel homme : pour dire qu'il reçoit vn cœur nouueau, vn esprit qui agit par les sentimens de Dieu & par les maximes de l'Euangile, comme vne fille de IESVS.

2. Les Chrestiens acquierent dans le Bapteſme vn droit assuré sur la gloire du Paradis ; adjoûtons qu'à l'entrée de la Religion, vne personne qui entre dans cet estat, reçoit comme vne augmentation de ce droit, & vne nouuelle assurance de cet heritage. La raison de cette verité se prend de ce que les Peres disent communément que la vocation Religieuse est vne des plus grandes & des plus infallibles marques de predestination, que nous puissions auoir en cette vie : Pourquoy ? parce que l'estat de la Religion nous retire des dangers du monde, & des occasions plus assurées qui s'y trouuent pour se perdre. Deplus il attire par ces moyens mille graces & mille benedictions, & vne particuliere prouidence de Dieu, qui rend le salut moralement infaillible: C'est ce que signifient ces voiles & ces habits qu'on donne aux personnes Religieuses quand elles entrent premierement en cet estat ; & que nous pouuons appeller auec proportion des veste-

mens de ſalut, *Veſtimenta ſalutis* ; parce qu'ils marquent qu'on y reçoit les aſſurances de ſalut, & de la predeſtination. C'eſtoit autrefois la couſtume que ceux qui n'auoient pas d'enfans, adoptoient des enfans eſtrangers dans leur famille ; ils leur donnoient des veſtemens particuliers qui marquoient cette faueur, & qui eſtoient comme les liurées de leur pere : Et l'Egliſe pour cette raiſon, à mon auis, donne aux enfans dans le Bapteſme des voiles qui leur couurent la teſte & le reſte du corps, pour montrer qu'ils ſont animez de l'eſprit de IESVS, & qu'ils entrent dans l'adoption de ce Pere celeſte. C'eſt dans ce meſme ſentiment qu'on donne des voiles & des habits aux Religieuſes quand elles ſe conſacrent à Dieu, pour marquer qu'elle ſortent de la famille du monde, & qu'elles entrent dans la famille de IESVS. Les Theologiens parlans des ceremonies & véſtures Religieuſes, les nomment parmy les choſes ſacramentales ; & qui appartiennent aux Sacremens : Elles ne ſont pas à la verité des Sacremens ; mais elles ſont en quelque façon dans cet ordre, elles ont quelque image de Sacremens. Quelle eſt la nature des Sacremens ? ils ont trois choſes conſiderables : Premierement, ils operent la grace, ils la contiennent, & ils la ſignifient. Nous pouuons trouuer à proportion ces trois meſmes auantages dans les voiles & dans les habits Religieux. 1. Ils operent la grace en quelque façon, puiſque par leur application ils conſacrent vne perſonne à Dieu, & la mettent dans ſa famille. 2. Ils la couurent ſous cette ombre : 3. Enfin ils la ſignifient, puiſque cet habillement qui ſe

fait dans cette adoption, marque que les Filles appartiennent à IESVS, qu'elles sont animées de son esprit, & qu'elles ont part à son heritage C'est pourquoy S. Ignace le Martyr appelle les Vierges consacrées à Dieu les Sacremens de IESVS, *Virgines sunt Christi Sacramenta.* Il veut dire premierement que ce sont des choses saintes par la saintetè de leur Profession; Il veut dire en second lieu, que ce sont comme des Mysteres cachez qui couurent sous les voiles les plus grands threfors de sa grace : Mais il veut dire à mon sujet, que comme lors que nous receuons les signes exterieurs des Sacremens, en mesme temps Dieu opere interieurement & dans nos ames des effects répondans à cette ceremonie : Ainsi en mesme temps qu'vne Fille reçoit le voile & l'habit, IESVS opere interieurement toutes ces ceremonies; Il anime sa teste de son esprit, de ses lumieres & de ses maximes; Il remplit son cœur de ses mouuemens, il luy communique les droits de sa Gloire: & si ce vestement sert à l'exterieur pour marquer vn estat different de celuy du monde; il marque encore, comme dit S. Paul, qu'elle est reuestuë de IESVS interieurement : *Christum induistis.*

Ignat. Mart.

Conclusion. C'est à ces auantageuses conditions, ma Sœur, que vous auez receu le saint habit : Voyez auec quel esprit vous deuez receuoir les graces. On peut dire de ce voile ce que disoit vn Orateur, parlant de la robbe Consulaire que l'Empereur luy auoit enuoyée, quand il l'esleua à cette dignité; qu'elle estoit plus precieuse par ses bien-faits, que par la beauté & la magnificence des broderies qui la composoient : *Pretiosior beneficiis tuis est.* Ha!

ce voile & cet habit eſt trace, pour ainſi dire, des bien-faits de la grace que Dieu vous fait à ce iour: Elle porte la grace de voſtre adoption, l'heritage de ſa gloire, & l'aſſeurance de voſtre predeſtination : Voyez donc auec quelle joye & quelle ſatisfaction vous deuez receuoir cet habit qui vous donne vne alliance ſi auantageuſe & ſi illuſtre: Mais ſçachez auſſi que vous eſtes obligée en meſme temps d'auoir les ſentimens qui répondent au bon-heur de cette alliance : C'eſt l'amour que IESVS-CHRIST a eu pour vous, qui l'a commencé en vous choiſiſſant pour ſa Fille par ſa Grace, & qui la finira par ſa Miſericorde ; Il faut auſſi que vous apportiez à cette alliance vn amour ardent pour IESVS, qui ait ces trois qualitez, qui répondent aux trois auantages, ou aux trois myſteres de ce voile. Premierement, qu'il ſoit liberal pour vous donner à IESVS, afin que dés ce moment vous vous mettiez abſolument ſous ſa protection : Secondement, qu'il ſoit entier pour vous conſacrer ſans reſerue à l'amour de voſtre Pere, pour dire auec cette ſainte Vierge, chez S. Ambroiſe, à qui on reprochoit le voile dont elle couuroit ordinairement ſa beauté : *Ipſi me ſoli ſeruo* ; Ie me reſerue ſeulement pour mon Dieu, c'eſt à luy ſeul que ie veux plaire ; Retirez-vous objets du monde, ie ne pretends rien ſur vous ; retirez-vous yeux du monde, vous n'auez plus rien à pretendre ſur moy, c'eſt pour IESVS ſeul que ie veux viure. Troiſiémement, enfin vn amour qui ſoit plein de confiance, puiſque vous auez le bon-heur d'eſtre miſe dans la famille de Dieu, & d'auoir entrez par vne circonſtance particuliere dans les droits de ſon Ambr.

heritage. Souffrez donc que ie finisse ce discours en vous addressant ces paroles du Prophete : *Audi filia, & vide* : Escoutez & voyez. L'amour entre par les oreilles & par les yeux : 1. Ouurez les oreilles pour entendre la voix de vostre Roy qui vous appelle ; 2. Ouurez les yeux pour voir les beautez & les attraits de ce Pere qui vous aime.

1. Si ie vous portois parole de la part de quelque Prince, ou de quelque Monarque de la terre; & si ie vous disois qu'il souhaite seulement de vous que vous l'écoutiez, sans vous demander aucune chose opposée à vostre deuoir, vous auriez tous les respects possibles pour ses paroles. Mais ie vous declare aujourd'huy que IESVS-CHRIST, le Roy des Roys, veut s'entretenir auec vous pendant toute vostre vie, il veut vous prendre pour sa seruante, faut-il deliberer sur ce consentement ? *Seruire Deo, regnare est* ; Ah ! la qualité de seruante de Dieu vous donne le titre de Reyne ; vous estes Reyne sur vos passions, puisque vous en triomphez ; Reyne sur le monde, puisque vous le foulez aux pieds ; Reyne sur le Demon, puisque vous luy arrachez toutes les pretentions qu'il pouuoit auoir par vos foiblesses sur vostre cœur ; Reyne enfin sur le Ciel, puisque vous receuez aujourd'huy des droits comme infaillibles sur sa possession. La Reyne de Saba s'estima trop glorieuse de quitter son Royaume, pour deuenir la seruante de Salomon ; Et vous, ma Sœur, ne vous estimerez-vous point trop satisfaite de quitter vos biens & vos heritages pour entrer en vne Religion, pour estre la seruante de

IESVS-CHRIST ? Le temps du Nouiciat vous est donné comme pour vous disposer à son seruice, *Audi & vide*, écoutez ses Commandemens; voyez sa volonté ; *Et concupiscet Rex decorem tuum* ; Et ce Roy de gloire vous associera dans sa famille, non seulement comme sa seruante, mais encore comme sa fille.

2. Tertullien dit que ce fut sur la Croix que IESVS-CHRIST engendra tous les Chrestiens ; & que la lance qui ouurit son cœur, fit la fonction de Sage-femme, *Obstetricante lancea genuit nos.* Tertul. Mais si ce bois fut le lit où nostre Pere celeste nous adopta en sa famille, comme estant tous membres de l'Eglise, c'est sans doute dans la Religion qu'il donne les marques de cette heureuse alliance ; & qu'il dit aux ames Religieuses ces aimables paroles qu'il dit à ses Apostres, apres les auoir sacrez par le caractere de Prestrise ; *Iam non dicam vos seruos, sed filios* ; Ie ne vous appelleray plus mes seruiteurs, mais vous serez de formais comme mes enfans. Ha ! ma Sœur ; si ie vous ay montré IESVS-CHRIST comme vostre Roy sur la Croix, il y est encore comme vostre Pere ; si vous luy deuez vos respects en qualité de sujette, vous luy deuez vostre affection en qualité de fille. Dieu dans l'ancien Testament, ne vouloit porter que les marques de royauté & de grandeur ; de sorte que les Israëlites demanderent à Moyse que Dieu ne leur parlât pas, mais qu'il appût de luy ses volontez pour les leur declarer, tant son éclat les surprenoit : Mais dans la Loy de grace, il ne porte que des noms d'amour & de Bonté, des titres d'Epoux & de Pere ; *Sponsa-*

1. Ioan. 2. 23. *bo te mihi.* Qui confitetur Filium, & Patrem habet.* Voyez donc, ma Sœur, si vous voulez estre l'enfant de ce Pere celeste ; mais apprenez en mesme temps que c'est sur la Croix qu'il vous a enfantée ; pour dire que vostre estat & vostre religion, n'est qu'vn estat & vne profession de croix, de mortifications & de penitence ; & qu'il vous reçoit en sa famille pour le suiure sur le Caluaire: *Notas facite in populis adinuentiones eius*; Faites connoistre à vos parens les influences de la grace de Dieu sur vostre cœur, qu'il y domine non seulement comme Roy, mais encore comme Pere.

Et vous, Mesdames, qui auez déja depuis long-temps fait ce contract auec Iesvs-Christ, qui auez voulu quitter la maison de vos parens, & les titres éclatans que vous pouuoit donner vostre naissance, pour deuenir les seruantes de ce Roy, & les filles de ce Pere celeste ; Ie vous diray ce qu'il répondit à S. Pierre, quand il luy demanda quelle recompense il auroit pour auoir tout quitté ; *Ecce nos reliquimus omnia, quid ergo erit nobis?* Vous auez mépriſé le monde & ses vanitez, ses grandeurs & ses plaisirs, pour vous attacher seulement à Dieu ; vous condamnez encore ses maximes tous les iours par vos vertus : Ah ! vous le condamnerez encore auec Iesvs-Christ au iour du Iugement ; Vous estes en ce monde ses seruantes, *Notas feciſtis in populis adinuentiones eius*; Vous imitez ses exemples, il vous communiquera en l'autre son pouuoir & son authorité ; *Sedebitis & vos super sedes duodecim, iudicantes duodecim tribus Israel.*

Matth. 19.

Matth. 19.

Mais ce n'eſt pas ſeulement aux Religieuſes que le Prophete dit, *Notas facite in populis adinuentiones eius* : Faites connoiſtre aux peuples quelles ont eſté les inuentions de l'amour de Iesvs pour nous ; tous les Chreſtiens ſont obligez chacun en ſon eſtat, les peres & les meres à l'égard de leurs enfans, les maiſtres & maiſtreſſes à l'égard de leurs ſeruiteurs ; enfin le prochain à l'égard de ſon prochain ; & nous pouuons tous dire, non ſeulement par nos paroles, mais plus par nos actions; *Notas facite in populis adinuentiones eius.* Ah ! Iesvs nous a tant eſtimez, qu'il a voulu monter ſur la Croix pour y ſouffrir la mort, afin de rachepter noſtre ame & nous engendrer à la grace ; ſera-t'il dit que nous la mépriſerons tant, que nous ne ferons aucune violence pour nous conſeruer cette qualité, & de ſeruiteurs & d'enfans de Iesvs-Christ ? *Miſerere animæ tuæ placens Deo* ; Ayez pitié non ſeulement de voſtre ame, mais encore de celle de voſtre prochain ; reconnoiſſez que c'eſt le prix du ſang d'vn Dieu, & que vous luy rendez par voſtre moyen, ſes graces & ſon Sang que le Demon luy auoit rauis dans la perſonne de voſtre prochain. *Notas facite in populis adinuentiones eius.* Entrons dans ce ſentiment en ce iour de l'Inuention de la Croix ; faiſons-la voir ſur nos langues par les ſaintes conuerſations que nous aurons auec noſtre prochain ; ſur nos mains, par les bons exemples que nous luy donnerons ; enfin ſur tout nôtre corps, par les motifs de mortifications & de penitence qu'il verra en nous ; afin que l'ayant

porté dans toutes nos actions en ce monde, nous ayions la recompense que Dieu prepare à ses seruiteurs & à ses enfans en l'autre : C'est la gloire eternelle, où nous conduise le Pere, le Fils & le S. Esprit.

TROISIE'ME SERMON POVR LA PRISE D'HABIT D'VNE RELIGIEVSE.

Sanctum est Templum tuum, mirabile in æquitate. *Psal. 64. 6.*

Vostre Temple est Saint, mon Dieu, & admirable dans sa beauté. Au Pseaume 64. chap. 6.

IL y a cette difference entre les autres Festes de la Vierge, & celle que l'Eglise celebre à ce Iour; qui dans les autres celebritez nous l'honorons en elle-mesme; en celle-cy, nous celebrons la Dedicace d'vn Temple que la pieté de deux nobles Romains consacrerent à son nom, & qui a pris son nom de Nostre-Dame des Neiges, qu'elle fit paroistre pendant les chaleurs de l'Esté, pour marquer l'endroit où elle vouloit qu'on luy bastît ce Temple. Mais en mesme temps que l'Eglise celebre la Dedicace de ce Temple materiel, nous faisons vne seconde feste, l'entrée d'vne fille con-

siderable pour ses biens & pour la noblesse dans l'estat de la Religion ; & pour ainsi dire, la Dedicace d'vn temple viuant, consacré sous le nom de Marie. Ne separons pas ces deux Festes que la prouidence de Dieu ioint dans vn mesme iour; faisons voir que cette entrée dans la Religion est vne consecration d'vn temple à la gloire de IESVS, sous le titre de Nostre-Dame, qui a du rapport à la Dedicace de celuy qu'on bastit en mesme iour sous ce titre. Mais, ma chere Sœur, parce que le S. Esprit a esté le principe de cette genereuse resolution, qui vous fait offrir aujourd'huy à ses Autels ; demandons-luy ensemble les graces pour entrer dans les sentimens de cette Feste; il nous les accordera, si nous les demandons par l'entremise de son Epouse ; salüons-la auec l'Ange, en luy disant : *Aue Maria*.

C'Est auec raison qu'on a toûjours dressé des Temples à la gloire de Marie ; soit visibles ou materiels ; soit spirituels ou inuisibles. Elle a merité cet honneur par deux considerations : Premierement, parce qu'elle a elle-mesme esté le premier Temple de IESVS & le plus auguste Sanctuaire de sa grace : Secondement, parce qu'en cette qualité elle a esté comme vn Autel public ouuert à toutes les neceſſitez des hommes, & où encore elle presente tous les iours pour eux la puissance de ses oraisons, & la saintetè de ses prieres ; Suiuant la pensée de S. Anselme, qui l'appelle l'Autel des peuples, *Altare populorum*. Il me semble que comme le Prophete fait auec ces deux mots le Panegyrique de Marie, en disant

que c'eſt vn Temple ſacré & admirable, il marque en meſme temps les deux qualitez que doiuent auoir les Temples qu'on dreſſe & qu'on conſacre à ſon nom; ils doiuent eſtre ſaints, ils doiuent eſtre miraculeux; le premier pour auoir du rapport à ſa ſainteté; le ſecond pour ſeruir à montrer ſa puiſſance. N'allons pas chercher ailleurs les excellentes veritez qui paroiſſent ſi viſiblement dans cette Feſte, où nous trouuons deux choſes conſiderables; premierement vne conſecration, & ſecondement vn miracle: C'eſt la conſecration d'vn Temple que la pieté de deux Nobles Romains voulut faire de leurs biens à Noſtre-Dame en baſtiſſant vn Temple, & le dediant à ſon nom: Mais c'eſt vn miracle, que reciproquement Noſtre-Dame fait en leur faueur, lors qu'elle fait voir la Neige pendant les ardeurs de l'Eſté ſur cette montagne qu'elle auoit choiſie pour cette Egliſe. C'eſt comme vn commerce de la Terre auec le Ciel; d'vn coſté on éleue les choſes de la Terre, on les conſacre, & on les change en des Temples, en des Autels pour ſeruir à la gloire de Marie: & d'vn autre coſté elle fait deſcendre le Ciel ſur la Terre en faiſant paroiſtre ce meteore miraculeux. Appliquons cecy à la ſeconde partie de cette Feſte, repreſentons l'entrée d'vne fille dans la Religion, premierement comme vne conſecration, ſecondement comme vn miracle. 1. Vne conſecration qu'elle fait d'elle-meſme ſous le nom & à la gloire de Marie: 2. Vn miracle que Noſtre-Dame fait en ſa faueur, & vn miracle qui a du rapport à la pureté & à la blancheur de cette Neige miraculeuſe; pour dire de l'entrée de cette fille en la Reli-

Diuiſion du diſcours.

gion, *Sanctum est Templum tuum, mirabile in aquitate* : La consecration de cette fille à la gloire de Marie, & le miracle de Marie en faueur de cette fille, feront les deux parties de ce Discours.

I. POINT

Ce n'est pas vn titre trop ambitieux de cette ceremonie, de l'appeller vne Consecration, puisque S. Paul appelle tous les Chrestiens des Temples viuans de Dieu : *Templum Dei sanctum est, quod estis vos.* Il ne veut pas dire seulement que nos ames sont les temples du S. Esprit, parce qu'elles reçoiuent immediatement la grace; Il adjoûte que cette consecration s'estend encore sur le corps comme seruant aux vsages de la grace : *An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti?* Ce qui fait dire à saint Augustin que comme dans le Temple de Salomon il y auoit deux Autels differens ; l'vn au dedans, l'autre au dehors du Sanctuaire ; ainsi dans vn Chrestien consacré à Dieu il y a deux Autels, où il presente ses sacrifices : Le premier est interieur, qui est le cœur; l'autre exterieur qui est le corps, *Ita in nobis duo sunt altaria constructa.* Que si l'entrée d'vn Chrétien dans l'Eglise peut estre appellée la consecration d'vn Temple qu'on dedie aux vsages de Dieu; sans doute que l'entrée de la Religion qui est comme vne éleuation au dessus de la saintеté commune des Chrestiens, & que saint Cyprien appelle, *Flos Ecclesiastici ordinis*, merite encore plus excellemment ce nom; & qu'on peut dire qu'vne fille qui commence cet estat, est vn temple qui se consacre à sa gloire : C'est suiuant cette pensée que saint Thomas dit, que l'essence de la Religion consiste dans vne consecration qu'vne Religieuse

1. Cor. 3. 17.

1. Cor. 6. 19.

Aug.

Cyp.

2. 2. q. 189 a. 3. ad 3.

fait de ſoy-meſme au ſeruice de Dieu. Mais nous pouuons auoüer que celle qui ſe fait aujourd'huy eſt vne dedicace ſolemnelle qui ſe fait à Dieu ſous le nom & ſous le titre de Noſtre-Dame, puis qu'elle ſe fait dans vn Ordre qui porte ſon nom & eſt erigé pour l'honorer elle-meſme. Déueloppons cette premiere verité, & préſuppoſons d'abord que la conſecration en general enueloppe trois choſes: Premierement vne ſeparation des vſages prophanes & communs de la choſe qu'on conſacre: Secondement vne application qu'on doit faire à Dieu & aux vſages particuliers de ſa gloire: Troiſiémement vne eſpece de perpetuité, & ſi j'oſe dire, d'eternité, qui commence au iour de la ceremonie. Quand ces deuots Citoyens de Rome conſacrerent autrefois ce Temple à la gloire de Marie, ils firent ces trois differentes actions; Premierement ils oſterent ces biens de leur poſſeſſion, & aux vſages prophanes du monde; Secondement, ils les appliquerent à la gloire de Dieu, & en firent vne Egliſe à ſon honneur; & en troiſiéme lieu ils firent cette application pour toûjours. On voit encore cette meſme Egliſe dans cet eſtat glorieux, qui a triomphé des injures du temps, & qui ſert de monument eternel pour la pieté de leurs ceremonies. Appliquons cecy à l'entrée de la Religion, & diſons, 1. Que c'eſt vne ſeparation qui ſe fait d'vne perſonne auec ſes biens, de ſa famille, de ſon corps, & de ſon eſprit aux vſages prophanes du monde, à qui ils pouuoient eſtre appliquez: 2. Qu'elle s'applique au ſeruice de Dieu pour toûjours.

1. Ce n'eſt pas eſſentiellement par cette action

que nous sommes consacrez, nous le sommes à la verité de droit par les obligations que nous auons à Dieu, comme nostre premier principe & comme nostre derniere fin; mais il faut quelque ceremonie exterieure pour faire cette Dedicace. Ces pierres que vous voyez arrangées dans la composition de ce Temple, ont esté d'elles-mesmes indifferentes & aux vsages prophanes, & au seruice de Dieu: Peut-estre que de la mesme carriere dont on a tiré les pierres, qui ont basty cette Eglise, ont en a tiré de semblables qui ont seruy à bastir le Palais de quelque Prince, ou la maison de quelque criminel: Qui est-ce donc qui les a retirées de cet estat d'indifference où elles estoient? Qui proprement les a esleuées à vn estat plus saint & plus diuin? C'a esté la main du Pontife qui les a mises en vn estat de ne pouuoir plus seruir aux vsages prophanes du monde; c'est comme vne ceremonie de separation. Ces personnes que vous voyez dans la Religion, estoient d'elles-mesmes indifferentes pour seruir aux vsages prophanes du monde, ou pour estre appliquées au seruice de Dieu: Sans doute peut-estre que d'autres filles de mesme condition & de mesme famille sont demeurées appliquées aux emplois du monde, & y demeurent auec danger de leur perte: Qui est-ce donc qui a fait cet heureux discernement, & les a mises dans cette condition? C'est bien à la verité le dessein des parens qui les a choisies de ces estats indifferens de la terre, & retirées des vsages prophanes du monde; C'est cette grace de la vocation qui les a se parées: Mais ç'ont esté les ceremonies & les

vœux

vœux qu'elles font, qui font ce diſcernement, & qui a rompu toutes ces chaiſnes. Ne croyez pas que ce ſoit ce voile, cet habillement qu'elles ont, & les grilles qui les tiennent comme enfermées, qui aye fait cette difference: C'eſt cet acte de leur liberté exprimé par ces paroles, *Ie voüe*. A quoy nous pouuons appliquer ce que S. Paul a dit en general de la parole de Dieu, *Viuus eſt ſermo Dei & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti*: C'eſt vn glaiue à deux tranchans qui ſepare le monde d'vne Religieuſe, & auſſi vne Religieuſe du monde; qui d'vn coſté oſte tous les droits qu'elle y pretend, & de l'autre retire toutes ſes eſperances: C'eſt vn glaiue qui va foüiller iuſqu'au fond du cœur, iuſqu'aux moindres gouttes de ſang, iuſqu'au moindre ſentiment de la nature. Saint Paul exprime cecy par vn terme de mort: *Mihi mundus crucifixus eſt, & ego mundo*: Ie me ſuis crucifié au monde, mais il m'eſt auſſi crucifié; comme ie n'ay rien à eſperer ſur le monde, le monde ne peut rien eſperer ſur moy: Ce ſont deux morts qui ſont incapables de faire aucune impreſſion l'vn ſur l'autre: Le monde ne peut rien pretendre ſur moy, parce que ie ſuis mort à ſon égard; & ie ne puis rien prerendre ſur le monde, parce qu'il eſt mort à mon égard. Voila, ma chere Sœur, ce que vous allez faire; vous allez faire deux teſtamens dans voſtre ſeule parole; le teſtament du monde mourant à voſtre cœur, le teſtament de voſtre cœur mourant au monde: Retirez-vous aujourd'huy pompe, vanité du monde, vous ne pouuez rien pretendre ſur mon cœur; & vous mon cœur, retirez-vous, vous ne pouuez plus rien

Hebr. 4. 12.

Galat. 6. 14.

pretendre sur les pompes & sur les vanitez du monde.

2. Mais ce n'est pas assez pour la consecration d'vn Temple, d'auoir separé les pierres & les materiaux de l'vsage indifferent & prophane du monde ; il faut aller plus auant, & les appliquer au culte & au seruice de Dieu. Aussi ce n'est pas la seule operation de la Religion de separer vne fille du monde ; elle l'applique, elle la dedie, & la déuoüe au seruice de Dieu ; & comme en vertu de la ceremonie de la consecration qu'vn Euesque fait d'vne Eglise, les pierres & les materiaux demeurent appliquez au seruice de Dieu, de mesme en vertu de la resolution des vœux vne personne Religieuse est essentiellement appliquée à Dieu. Il y a neantmoins cette difference entre les consecrations de ces Temples materiels dediez à Dieu, & les Temples spirituels de la grace ; c'est que cette consecration est purement au dehors, elle consiste dans cette ceremonie sensible, dans des onctions, des benedictions & des aspersions de la main du Prestre, qui se font pour attirer par ces ceremonies exterieures le respect & la deuotion des peuples, & pour augmenter l'application que Dieu en fait à sa gloire : Mais quand vne fille entre dans la Religion, nous pouuons dire qu'elle a en mesme temps deux consecrations differentes ; l'vne visible au dehors par la ceremonie de son entrée ; & l'autre interieure au dedans par l'application de la grace. On demande si deux Prestres peuuent consacrer vne mesme Hostie ? si deux Euesques peuuent en mesme temps consacrer vn mesme Temple, vn mesme Autel ? quoy qu'on

en diſe, & que cette queſtion ſoit indeciſe, diſons que dans la ceremonie de ce iour il y a deux Pontifes qui l'a font : ç'a eſté l'amour que vous auez eu pour IESVS, & celuy que IESVS a eu pour vous : Ce n'eſt plus pour vous, que vous auez vn cœur, vn corps & des mains ; c'eſt pour luy que vous les poſſedez ; & vous n'en eſtes plus que comme l'œconome ; parce que vous vous eſtes donnée à Dieu ; parce qu'il a eſté non ſeulement preſent à cet Autel pour accepter voſtre offrande, mais encore parce qu'il vous a confirmée par ſa grace, & vous a comme marquée de ſon ſceau en vertu des paroles de vos vœux. C'eſt la penſée de de S. Ambroiſe, qui parlant dans vn iour de Feſte conſacré à la dedicaſſe du Temple où IESVS ſe trouua, & expliquant ces paroles, qui portent que IESVS ſe promenoit ſous le portique de Salomon, il dit que Dieu ſe promene dans le cœur du Sage, & dans l'ame d'vne Religieuſe, pour conſacrer toutes ſes affections à ſa gloire, *In porticu Salomonis deambulabat* :* *Hoc eſt in pectore ſapiente omnes eius ſibi dedicaturus affectus.* Il me ſemble que ie vois IESVS à ce mot que vous allez dire, *Ie voüe*, entrer dans voſtre cœur, & parcourir toutes les facultez de voſtre ame, & tous les membres de voſtre corps, & par l'onction de ſa grace les applique tous à ſoy-meſme, & graue ſur toutes les parties de vous-meſmes ces belles paroles du Prophete, *Meus es tu*, vous eſtes à moy ; il dit à vos mains, à vos yeux, à voſtre cœur, *Meus es tu*, vous eſtes à moy. Quand les Peres parlent de IESVS, ils diſent excellemment que ç'a eſté le premier Temple de la Diuinité, où elle a reſidé cor-

* Ambr.

porellement, & que le mystere de l'Incarnation a esté la consecration de ce Temple : Mais ils adjoûtent que l'onction de cette alliance a esté l'vnion hypostatique, en vertu de laquelle cette sainte Humanité a esté attachée à Dieu, & entierement appliquée à sa gloire. Qu'est-ce que l'Entrée d'vne fille en Religion ? c'est vne consecration du Temple qui honore cette premiere dedicasse : Disons donc comme l'vnion hypostatique a penetré tous les membres du Corps du Sauueur, & toutes les puissances de son ame, & les a appliquées à sa gloire ; ainsi en vertu de cette double onction, & de cette ceremonie que vous allez faire pour IESVS, & de la grace que IESVS répandra sur vous, toutes les parties de vostre corps seront attachées par vne application generale à la gloire de IESVS.

3. Mais tout ainsi que l'vnion hypostatique a consacré IESVS pour toûjours, aussi la consecration d'vne Religieuse emporte vne espece de perpetuité, & est en quelque façon eternelle. On ne consacre pas vne Eglise pour quelque temps seulement, c'est pour toûjours que ces pierres & ces Autels sont separez des vsages du monde sans esperance de les reprendre ; c'est pour toûjours qu'ils sont appliquez au culte Diuin, sans que iamais personne ne puisse les luy oster sans commettre des sacrileges. Et la raison se peut prendre de l'eternité de Dieu ; comme il est eternel en soy-mesme & en son merite, il le doit estre aussi dans le culte qu'on luy rend, & on luy doit faire des donations à iamais irreuocables. Et si Dieu demande cette eternité dans ces Temples

materiels, beaucoup plus dans la dedicace des Temples viuans, qu'on ne peut luy oſter ſans injuſtice : Ce qui fait qu'il les appelle des épouſes, *Sponſabo te mihi in ſempiternum* : Pour dire que comme les mariages ſont d'eux-meſmes eternels & indiſſolubles, auſſi les offrandes de la Religion doiuent porter ce caractere. Mais quand eſt-ce que Dieu entre dans ce droit d'eternité? quand eſt-ce qu'il reçoit des donations irreuocables? n'eſt-ce pas par le Vœu de Religion? D'vn coſté ce Vœu s'eſtend ſur toutes les differences des temps qui doiuent ſuiure ; d'vn autre elle ſe donne à Dieu ſans aucune limite de temps ; par ces paroles qu'elle prononce en vn moment, elle enueloppe tout l'aduenir ; & par vne entiere donation, elle rend ſon application eternelle. D'ailleurs le Vœu lie la liberté & la met dans vne eſtat de iamais ne pouuoir le rompre, & luy impoſe vne heureuſe neceſſité d'eſtre toûjours ce qu'il eſt. Ha ! ma Sœur, vous ne doutez pas que la ceremonie de vos Vœux ne vous aye engagée à cette aimable neceſſité, puiſque pour rendre eternel voſtre conſentement, vous y auez adjoûté des chaiſnes : Ce qui fait que nous pouuons vous repreſenter comme cette femme de l'Apocalypſe, qui eſtoit penetrée du Soleil, qui portoit ſur ſa teſte vne couronne d'étoilles, mais qui auoit la Lune ſous ſes pieds. Vous eſtes penetrée du Soleil, par la conſecration que Iesvs a faite de vous-meſme ; vous eſtes couronnée d'étoilles, pour marquer la victoire que vous remportée dans cette action, & la royauté que vous auez acquiſe: Mais vous foulez la Lune ſous vos pieds, qui eſt

la marque de l'inconstance ; pour dire que vous estes eternellement à Iesvs. Excellente consecration, qui honore infiniment Iesvs, puisque vous montrez bien que vous estes à luy ! Las, qu'vne fille de naissance & de condition renonce au monde, à ses pompes & à ses vanitez, où elle auoit de si grands droits & de si belles esperances, pour estre eternellement consacrée à l'amour de Iesvs, & d'vn Iesvs crucifié ; d'vn Iesvs pendu & mourant : Ha, grand Dieu ! qu'il faut bien que vous soyez le Dieu de son cœur, le Maistre de son amour, de ses desseins & de ses esperances. Mais en mesme temps qu'elle honore Iesvs, adjoûtons en finissant ce Point, qu'elle honore singulierement Marie ; puisque c'est sous son nom & à son honneur, qu'on consacre aujourd'huy ce temple viuant ; à proportion comme dans la Feste de ce iour, la pieté de ces illustres Romains dedierent cette fameuse Eglise, & par cette consecration firent Nostre-Dame heritiere de leurs biens. Vous sçauez que ç'a esté de tout temps la coustume des Chrestiens, quand ils dedioient à Dieu quelque Eglise, de la consacrer sous le nom & sous le titre de quelque Saint ; d'où vient qu'on appelle les Eglises des titres : Faisant à peu prés ce que fit Iacob, quand des pierres où il auoit reposé la nuit, il en fit vn Autel : *Erexit Iacob lapidem in titulum.* Et le dessein de cette application & de cette Dedicace estoit premierement pour faire voir à tout le monde que ce lieu estoit dedié à l'honneur de ce Saint, afin de reconnoistre les faueurs que Dieu luy auoit faites. Secondement, pour mettre ce Temple sous

Genes. 28. 18.

ſa protection & ſous la ſauue-garde de ſa puiſſance, & que ſon nom graué ſur la porte de ce Temple où ſur le frontiſpice de ſes Autels, baniſſe l'inſolence des Demons. Troiſiémement, afin que ce Temple ſoit vn motif à l'égard des hommes qui en verront l'inſcription & qui en ſçauront la Dedicace, pour exciter leur deuotion. 1. Détournons pour vn moment les yeux de deſſus cette fameuſe Egliſe, que la pieté de ces premiers Chreſtiens baſtirent à ce iour à Rome, ſous le titre de Marie; voyons vn peu ce temple viuant, c'eſt ſous vn meſme nom qu'elle eſt aujourd'huy dediée; & elle montre par cette ſolemnité de ſa Profeſſion, qu'elle eſt à la verité à IESVS, mais qu'elle eſt auſſi à Marie: Et comme la Dedicace que firent ces deuots Chreſtiens par les inſpirations du S. Eſprit, mettoient ce Temple materiel ſous le nom de Marie, c'eſt auſſi vn temple viuant que IESVS-CHRIST conſacre à Noſtre-Dame. 2. En ſuite de cette application, elle demeure ſous la protection de Marie. Saint Bernard dit que ce nom chaſſe les Demons. S'il a ce pouuoir pour des choſes inanimées, quelle ſera ſa puiſſance pour ce Temple viuant? il leur deffendra d'approcher de la ſainteté de ſes Autels. 3. Enfin le fruit de cette inſcription eſt, que ce ſera vn motif à la fidelité & à la deuotion de ſon cœur, pour viure conuenablement à cet eſtat & à cette Dedicace. Les Peres, apres S. Auguſtin, remarquant les paroles de l'Euangile, qui parlent du titre qu'on mit ſur la Croix diſent, *Erat in titulo cauſa mortis eius inſcripta*; Qu'on ne demande pas la cauſe de ſa mort, la voila dans le titre de ſa Croix; Aug.

il meurt, parce qu'il s'appelle IESVS ; il meurt, parce qu'il est Sauueur du monde, parce qu'il est venu remplir la majesté de ce nom. Ha ! ma chere Sœur, que ce titre que vous prenez aujourd'huy de fille de Nostre-Dame, que l'inscription de ce Temple sera vn puissant motif à vostre cœur pour vous employer à son seruice, pour remplir la majesté de ce Nom : Souffrez donc que ie concluë ce premier Point par les mesmes parole dont S. Ambroise se seruit dans vne semblable occasion de la Profession de quelque Religieuse ; *Te nunc, Domine, precor, vt super hanc domum tuam, super hæc altaria, quæ hodie dedicaui, super hos lapides spirituales, qui in tua Templa sacrantur, quotidiana præsentia intende.* Ie vous prie, Seigneur, de ietter vos yeux sur cette Maison & sur ces Autels viuans, dont on fait aujourd'huy la Dedicace, & sur ces pierres spirituelles qui deuiennent vostre Temple ; & comme leur Pontife Souuerain, vous receuiez leur offrande & vous preniez leur protection. Et vous, Marie, receuez ce temple spirituel que la pieté de cette fille consacre aujourd'huy à vostre nom ; elle vous fait heritiere de son cœur, de son amour, de ses biens, de ses prétentions & de ses heritages : Mais en receuant cette consecration, faites aussi pour elle vn miracle ; & en mesme temps qu'elle éleue la terre vers le Ciel par sa donation, faites descendre le Ciel en Terre par vostre grace. C'est mon second Point.

Ambr.

II. Point

Et c'est icy la seconde partie de cette Feste aussi bien que de ce discours : tandis que ces Bienheureux mariez consacrent leurs biens à sa gloire,

elle fait vn miracle pour eux, faiſant deſcendre de la Neige ſur vne montagne de Rome, pendant les plus grandes chaleurs de l'Eſté. Mais ce qu'elle fait ſenſiblement dans cette premiere occaſion, elle le fait inuiſiblement dans cette ceremonie. Ie ne veux pas dire ſeulement en general, que l'entrée d'vne fille dans la Religion eſt vn miracle de la grace qui triomphe de toutes les loix de la nature & de la raiſon ; mais encore dans l'eſtat de cette fille qui a deux proprietez : 1. Qu'eſt-ce que le vœu de virginité ? qu'eſt-ce que le propre caractere de cette Profeſſion ? C'eſt vn miracle qui a du rapport auec le miracle des Anges : 2. Que c'eſt Marie qui le fait, & qui de la meſme main dont elle produit cette Neige au milieu des feux, elle produit la blancheur de ſa pureté au milieu meſme des flammes.

1. C'eſt vn ſentiment des Peres que le vœu de la virginité eſt vn miracle qui eſt deſcendu du Ciel, en ce que Iesvs en eſt le premier principe; *Quis neget hanc virtutem factam eſſe in Cælo ?* dit S. Ambroiſe : Qui pourra remettre en doute que cette innocente vertu ſoit deſcendüe du Ciel? Pourquoy ? parce qu'on ne la trouue dans la Terre que depuis que Iesvs y eſt venu, & que par la pureté miraculeuſe de ſa Mere il l'a enuoyée aux hommes pour faire des miracles. De voir ces innocentes victimes inſenſibles parmy les ardeurs des paſſions & les feux de la jeuneſſe, c'eſt vn miracle redoublé, & tout ſemblable à celuy que nous voyons aujourd'huy en cette neige qui triomphe de la chaleur de l'Eſté, & qui ſe conſerue ſous les ardeurs du Soleil, qui apparemment la de-

Ambr.

uoient détruire ; puis que suiuant les sentimens des Saints, la neige est le Symbole de la pureté, & à cause de la blancheur, & à cause de la froideur de ce metheore. Quand on nous dit que la pureté se trouue dans les Anges, nous n'admirons pas cette vertu ; ce n'est pas vn miracle de la grace, mais vn priuilege de leur naissance, qui ne leur cause pas ces troubles, ils n'ont pas de feux à vaincre ; ce n'est pas de la neige qui naisse des flammes : Mais que c'est bien à de differentes conditions que cette vertu se produit & qu'elle se conserue dans les hommes ; il faut necessairement qu'elle triomphe de trois sortes de feux, & qu'elle renuerse auec impetuosité trois flammes qui sont capables de la détruire ; le premier, c'est le feu naturel des passions que la nature allume dans tous les hommes ; le second, c'est vn feu estranger que les Demons imprime en nostre esprit, & que mesme ils font glisser dans nos veines : Enfin le troisiéme est le feu que le monde presente aux yeux ; ce feu attrayant & pompeux qui paroist dans les personnes des mariages, & qui est d'autant plus dangereux à cette vertu, qu'il paroist plus legitime. Et que cependant vn cœur enuironné de ces flammes, & tout embrasé de ces feux fasse la resolution de la pureté, n'est-ce pas vn double miracle de l'amour qu'elle a pour Dieu, & de la grace de Dieu sur elle ? Non tous les efforts de la nature ne sçauroient arrester en elle ces mouuemens, il faut que la grace de Dieu s'en mesle. La grace de Dieu quoy qu'elle soit toûjours la mesme, paroist neantmoins en quelque façon differente suiuant les differentes occasions:

tantoſt c'eſt vn feu pour nous échauffer ; tantoſt c'eſt de la neige & de la glace pour moderer nos ardeurs : comme Dieu dans l'ancien Teſtament a paru ſous ces differentes poſtures ; on l'a veu paroiſtre ſous la figure de feu dans vn buiſſon ardent ; mais il paroiſt apres dans la fournaiſe de Babylone auec vne qualité toute contraire ; pour renuerſer glorieuſement l'impetuoſité de ces feux, il fait l'office de vent & de roſée, qui rendent inutiles les flammes. Appliquons cecy à la grace que ſaint Auguſtin appelle comme la Lieutenante de Dieu : quand vne ame ſe neglige au ſeruice de Dieu, ou que la crainte gelle ſon courage, la grace deſcend en forme de feu, elle allume ſes flammes victorieuſe pour allumer celles de ſon cœur ; *Mihi ignis in oſſibus meis, & cruciat me.* Mais quand Aug.
nos paſſions ſont trop ardentes, elle deuient toute de glace pour les éteindre, *Quaſi ventus roris flatus eſt* ; c'eſt comme vn vent de roſée qui ſe répand & ſur noſtre eſprit & ſur noſtre ſang meſme pour en moderer les feux. Mais ces differentes qualitez qui ſont ainſi ſeparées, ſe trouuent reünies dans le miracle de la virginité conſacrée. Pour faire la neige dans la nature, il faut de la chaleur & de la froideur tout enſemble ; le Soleil par ſa chaleur éleue les vapeurs dans la moyenne region de l'air, & les ſubtiliſe ; mais quand elles ſont arriuées en ce lieu, la froideur de l'air les épaiſſit & leur donne ce temperament de la glace. Comment ſe fait dans le cœur d'vne Religieuſe le vœu de la virginité ? comment ſe forme la blancheur & la froideur de cette neige ? d'vn coſté la grace allume le feu de l'amour de Dieu

dans son cœur ; & ce feu par sa chaleur éleue ces vapeurs du milieu des eaux de sa foiblesse ; mais en mesme temps elle prend la qualité de froideur & luy donne vn temperament de la glace qui rend son cœur impenetrable à tous les feux de la passion, de l'Enfer & du monde, & luy fait dire, *In medio ignis non sum æstuata.*

2. On pourroit proposer vne belle question, comment s'est fait ce miracle de la production & de la conseruation de la neige pendant les chaleurs de l'Esté ? Elle s'est pû faire en deux façons ; ou en ce que Dieu conserua la nature de la neige, la fortifia par sa puissance, luy donna vne force & vne vertu victorieuse contre les ardeurs du Soleil, & capable de resister à ses flammes : Ou bien on peut dire que Dieu suspendit l'actiuité des rayons du Soleil, & par la soustraction de son concours en modera la violence: Comme dans la fournaise de Babylone, où comme dit le Prophete, Dieu coupa la flamme du feu,
Ps. 28. ℣. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* De deux fonctions que le feu pouuoit auoir, de luire & de brûler, il luy osta celle de brûler, & luy laissa celle de luire : Ainsi a-t'il pû se comporter enuers la neige miraculeuse de ce iour ; il a détourné la flamme du Soleil, ou l'actiuité de ses rayons ; il a suspendu cette actiuité qui pouuoit fondre la neige, il luy a laissé seulement cette faculté de pouuoir éclairer sa blancheur pour fair voir le miracle de sa production & de sa conseruation dans vne saison si contraire, *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* Quand ie vois ces innocentes victimes consacrer à Dieu leur virginité, & conseruer sa

blancheur au milieu de tant de feux qui deuroient apparemment la détruire ; le miracle de cette blancheur & de cette froideur victorieuſe ſe peut faire en deux façons. 1. Dieu a fortifié par ſa grace la foibleſſe de leur cœur contre les atteintes de ſes flammes ; rien de plus foible ny de plus delicat que ces neiges viuantes ; il ne faut qu'vn rayon du Soleil, vne occaſion, vne tentation pour la fondre, & pour faire de ce metheore éclatant vn amas de bouë. Mais dés que l'eſprit de Dieu ſe meſle dans ces eaux, il leur donne vne trampe victorieuſe capable de reſiſter à toutes ſes atteintes ; & de dire non ſeulement aux feux de ſes paſſions, mais contre l'attaque des tyrans & la violence des ſupplices, *Ie ſuis à* Iesvs. Ha c'eſt l'admirable changement de la grace dont parle le Prophete dans l'inſcription de quelque Pſeaume, au lieu de la verſion commune, qui porte, *pro iis qui commutabuntur*, pour ceux qui ſeront changez: Vne autre tourne *pro liliis*, pour le changement des lys, qui deuiennent tout-puiſſans pour deffendre leur pureté. 2. Mais ajoûtons d'vn autre coſté que Dieu a pû faire ce miracle en ſuſpendant l'actiuité de ce feu qui pouuoit détruire cette neige. D'vn autre coſté il modere par luy-meſme la force des paſſions, & les empeſche d'eſtre ſi violentes ; d'vn autre coſté il empeſche les tentations des Demons, & ne leur permet pas d'executer toute l'imperuoſité de leur fureur : Enfin il détourne les tentations du monde en deſabuſant nos eſprits par la veuë de ſes tromperies & de l'impoſture de ſes attraits. Et c'eſt ainſi, en paſſant, que quelques Theologiens ont eſtimé que Noſtre-Da-

me estoit impeccable par vne particuliere protection de Dieu, qui écartoit les tentations du monde, & détournoit les Demons d'approcher de ce Sanctuaire. Et c'est sous ces deux influences de la grace, d'vne grace qui fortifie la puissance, & d'vne grace qui modere & affoiblit l'actiuité du feu ennemy qui la pouuoit combattre, qu'on a vû ce matin la blancheur de cette neige aux pieds de ces Autels, & que les Anges tutelaires ont dit à la gloire de Dieu, ce
Iob.28. 22. que Iob auoit dit auparauant pour vanter sa puissance dans la nature, *Numquid ingressus es thesauros niuis ?* Auez-vous iamais entré dans les tresors de la neige ? pour dire que c'est dans la formation de ce metheore que Dieu fait paroistre ce pouuoir éclatant en deux lieux ; & qu'on peut dire que la neige miraculeuse qui parut aujourd'huy sur cette montagne est son tresor, puisqu'il marque vn pouuoir encore plus grand de changer ainsi les ordres de la nature. Mais ajoûtons aussi que ces personnes qui luy sont consacrées, sont des thresors miraculeux de neige : C'est son thresor, puisqu'il montre dans cette occasion la puissance de sa grace ; c'est son thresor, puisqu'elle est consacrée à son honneur.

Mais si elle est le thresor de Dieu, ajoûtons en finissant ce discours qu'on la peut compter aussi parmy les thresors de Marie ; & dire que comme cette neige sensible fut vn effet de son pouuoir dans la nature, cette neige spirituelle est vne continüation de son pouuoir dans la grace pour deux excellentes raisons prises de deux influences qu'elle a dans le miracle de ce iour. Premierement, el-

le le fait comme exemple qui attire la fidelité de ces saintes Filles. Secondement, elle le fait comme principe qui obtient les graces du Ciel pour le faire. 1. Pour commencer par les differentes impressions, presupposons que c'est vn commun sentiment des Peres, que Nostre-Dame a esté la cause exemplaire de la virginité du Christianisme : Saint Ambroise l'appelle excellemment *virginitatis Magistra*, la maistresse de la virginité, *quæ prima signum sacræ virginitatis extulit*; que c'est la premiere qui a leué l'étendart de la virginité, & d'vne virginité consacrée. Il veut dire deux choses ; la premiere, que Nostre-Dame a esté la premiere qui ait fait vœu de virginité. Ce n'estoit pas, dit S. Ieroſme, vne vertu de l'ancien Testament ; toutes les filles alors pretendoient au mariage ; parce que sçachant que le Messie deuoit naistre du peuple Iuif, chacun pretendoit qu'il naistroit vn iour de sa race. Ils veulent dire en second lieu, que c'est par l'efficacité de ses exemples qu'elle a attiré vn nombre infiny de filles à la suiure, selon la prophetie de Dauid, *adducentur virgines post eam*. Qui est-ce qui amenera ces vierges à ce Roy de gloire ? qui est-ce qui attirera ces innocentes victimes à ses Autels ? Saluien appelle excellemment Iesvs l'Aimant des cœurs, parce qu'il attire à soy les Chrestiens par mouuemens differens, & par les differens estats de sa vie ; Il attire les vns à son Berceau, les autres à sa Croix, ceux-là aux miracles, ceux-cy à ses predications. Disons que comme il a communiqué à sa mere ses titres, il luy a donné particulierement celuy-là d'estre suiuie des cœurs inno-

Ambr.

Ps. 44. 15.

cens pour imiter les exemples de sa virginité. C'est, ma Sœur, sous l'étendart de cette mere que vous vous enrollez en ce jour ; & il me semble qu'en suite de cette grace qu'elle vous a faite, vous pouuez dire à proportion ces paroles, *in odorem unguentorum tuorum currimus* : Ha ie courray dans l'odeur de vos parfums, quoy que dise le monde, & les respects humains ; quoy que dise le Demon, ie suiuray l'actiuité de vos exemples.

Cant. 1. 3.

2. Et ce d'autant plus que dans ces exemples elle n'agit pas seulement comme exemplaire, mais encore comme principe ; elle n'attire pas seulement au dehors, mais encore au dedans, elle obtient des graces qui commencent & qui acheuent ces miracles. Et la raison se doit prendre de l'intereſt qu'elle a dans la gloire de la virginité pour la perfectionner & pour l'étendre. Premierement, parce qu'elle est mere de Dieu, qui se plaist parmy les lys ; elle doit donc trauailler à luy donner ces couronnes. Secondement, parce qu'elle est Espouse du S. Esprit, qui est l'Espoux des Vierges ; elle doit contribuer à luy donner plusieurs épouses, & eterniser, pour ainsi parler, la saineté de ses alliances. Troisiémement, parce qu'il va de l'intereſt de sa chair virginale, qu'elle veut l'étendre dans les cœurs des hommes, pour rendre eternelle vne chaire qui a esté consacrée par le mystere de l'Incarnation : D'où vient que S. Augustin dit excellemment que cette vertu vient de son impression, non seulement en tant qu'elle l'a pratiquée la premiere, mais encore parce qu'elle est la cause que toutes les autres Vierges la pratiquent tous les iours. Faut-il s'estonner apres cela si elle

employe

employe les ſoins de ſa Prouidence & l'efficacité de ſes Oraiſons à produire cette vertu dans leurs cœurs : Ie ne doute pas qu'elle n'aye vne prouidence particuliere pour les Religieuſes qui ſe conſacrent dés leur jeuneſſe à la pureté, afin qu'il ſe trouue toûjours des perſonnes preſtes à la ſuiure. Saint Cyprien l'appelle vne nuée qui eſt éleuée vers le Ciel : Mais vous remarquerez que du meſme ſein on en void ſortir des éclairs, on entend gronder des tonnerres, on apperçoit des feux, il en ſort des pluyes, des roſées & des neiges. Marie eſt vne nüée à l'égard de toute l'Egliſe, elle luy obtient differentes graces pour ſes differentes neceſſitez ; des tonnerres ſur les pecheurs pour les faire craindre, des éclairs pour les épouuanter, des graces combattantes pour les martyrs ; mais pour la grace de pureté, elle les verſe ſur les Monaſteres : & c'eſt par vne de ces graces victorieuſes, ma Sœur, que Marie a obtenuë que vous vous conſacriez à Dieu. On vid paroiſtre cette neige miraculeuſe à ce iour, mais on ne vit pas la main qui l'auoit produite : Vous auez ſenty dans voſtre cœur cette grace qui vous a perſuadé de vous conſacrer à Dieu, c'eſt cette impreſſion particuliere qui vous a fait ſortir du monde : Hé bien vous auez quitté genereuſement vos parens & voſtre famille ; mais ce n'eſt que l'effet de la bonté de Noſtre-Dame pour vous, qui vous a attirée au dehors par la ſainteté de ſes exemples, & vous perſuade au dedans par l'efficacité de ſes Oraiſons, & par les puiſſans ſecours de ſes graces.

Que reſte-t'il, ma chere Sœur, ſinon que vous *Concluſion.*

preniez des sentimens dignes de la consecration que vous auez faites ? dignes du nom que vous auez receu, afin que vous entendiez dans vostre interieur ce qu'on peut penser à peu prés de ces deux nobles Romaines quand ils offrirent leurs biens à Nostre-Dame dans son Temple & sur ses Autels ; & quand ils virent paroistre cette neige miraculeuse, qui approuuoit & recompensoit par aduance leurs vœux & leur demande ? quelle reconnoissance deuez-vous à IESVS, & à Marie pour la grace qu'ils vous ont faite ? *videte vocationem vestram.* A ce jour que vous vous estes consacrée à Dieu, il y en a cent mille qui se donnent au monde, & qui font de leur cœur & de leurs corps les funestes donations des Demons, & qui demeurent exposez à l'eternité de leur fureur. Qu'auez-vous fait à Dieu pour auoir esté separée de ce nombre ? De quels yeux est-ce que Loth a pû regarder l'embrasement de Sodome de dessus cette montagne, où il s'estoit sauué, & d'où il pouuoit voir & entendre les flammes qui brûloient cette Cité : De mesme deuez-vous regarder ce monde que vous auez quitté, & qui n'a plus que des feux impurs à vostre égard, que vous pouuez mépriser comme ne pouuans vous nuire : Faut-il pas que vous disiez auec vne Therese consacrée à Dieu, auec Therese retirée du monde, auec Therese qui auoit vû la place qui estoit marquée en Enfers pour elle, si Dieu ne l'auoit appellée à la Religion ;
Psal. 85. *Misericordias Domini in æternum cantabo* ? Ie chanteray eternellement les misericordes de Dieu ? Misericorde preuenante qui vous a appellé à la Religion ; Misericorde concomitante qui vous à con-

duite à Iesvs en ce iour ; Miſericorde ſubſequente qui vous a fait la grace de vous conſacrer à Dieu. Et c'eſt encore dans ces ſentimens que vous deuez celebrer cette Feſte, afin de vous donner à Dieu auec vne plenitude de cœur. D'autresfois les Tyrans pour ſolliciter les Martyrs leurs repreſentoient les moyens qu'ils vouloient employer pour les tourmenter : D'vn coſté ils faiſoient paroiſtre à leurs yeux les honneurs qu'il faloit quitter, les plaiſirs & les richeſſes qu'ils alloient perdre : D'vn autre coſté on produiſoit comme ſur vn theatre la pompe effroyable des ſupplices, les raſoirs, les roües, les gibets, les glaiues, le feu, les gehennes ; afin que la veuë de ce qu'ils alloient perdre, & de ce qu'ils deuoient ſouffrir pût leur faire renoncer à la Foy. Ce que faiſoient ces cruels pour eſtonner la conſtance des Martyrs ; c'eſt ce que l'amour de Dieu fait aujourd'huy pour eſtonner la voſtre, & pour donner à voſtre conſtance toutes les conditions qui la peuuent rendre meritoire : Ie produis d'vn coſté, ma Sœur, toutes les amitiez du monde que vous quittez ; de l'autre toutes les peines de la Religion que vous embraſſez, ces auantages de voſtre condition, cet amour de vos parens, ces pompes, ces plaiſirs, ces eſperances ; voila ce que vous allez quitter & qui vont ſeruir de matiere au temple que vous conſacrez à Dieu de vous-meſme : Mais ie vous produis ces voiles, ces grilles, ces ſouffrances, ces peines, ces mortifications, ces obeïſſances & ces ſoûmiſſions ; Voila, ma Fille, les ſupplices ou vous allez expoſer voſtre courage ; voila les ſacrifices rigoureux qui vont ſuiure neceſſairement la

consecration de ce Temple. Mais comme lors que les tyrans presentoient aux martyrs les supplices qui les pouuoient estonner, Iesvs d'vn autre costé se presentoit à leurs yeux auec les attraits de sa beauté, auec ses couronnes & ses recompenses pour fortifier leur courage; Ainsi ie vous produis d'vn autre costé aux yeux de vostre Foy, de vostre esperance & de vostre charité; ie vous presente ces deux objets Iesvs & Marie: C'est a Iesvs que vous vous consacrez, ma Sœur, mais qui s'est donné à vous, qui s'est consacré à vostre salut; merite-il pas bien cette donation? Vous souffrirez des rigueurs, mais pour vn Dieu qui est mort sur la Croix pour vous, est-ce trop pour tant de sang & tant de larmes? Vous quittez tout le monde; mais c'est pour posseder vn Dieu, pour épouser Dieu eternellement pour vostre recompense; cet échange n'est-il pas auantageux? Vous renoncez à vos parens, mais c'est pour auoir Marie pour vostre mere: Ha faut-il deliberer dauantage sur ce point? quitter vn monde, c'est trop peu, j'en souhaite cent mille, mon Dieu, pour les quitter pour vostre amour: C'est trop peu d'vn corps & d'vn ame, mon Sauueur, i'en demande dix mille pour les consacrer à vostre gloire. *Suscipe seruum tuum in bonum*: Ha, mon Dieu, receuez ce que ie puis, & ce que ie suis; je seray eternellement à vous.

Ps. 118. 122.

Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie, n'ouurons pas nos yeux seulement à ce qui se passe hors de nous; mais faisons reflexion sur nous-mesmes pour nous souuenir que nous sommes les temples consacrez à Dieu, & que si

nous voulons, nous pouuons estre des miracles de la grace. *An nescitis, quoniam membra vestra, templum sum Spiritus sancti?* Ne sçauez-vous pas que vos corps sont les temples du S. Esprit, & que vous luy auez esté consacrez par les eaux sacrées du Baptesme? Vos esprits ont receu mille fois l'onction de la grace; vos corps ont esté consacrez si souuent par vos communions; faut-il foüiller dans vostre cœur, & dans les puissances de vostre ame, on y trouuera encore les traces du Sang de IESVS, qui sortant de ses playes rejallit sur vous? Qu'attendez-vous que ie vous dise, sinon ce que dit S. Augustin, que vous deuez vous regarder comme les temples de Dieu, qui vous a éleu, que vous vous respectiez vous-mesmes, pour ne rien faire indigne de la sainteté de vostre consecration, rien indigne de la majesté de Dieu qui reside sur vos ames?

Nous auons naturellement de la veneration pour les choses sacrées, & ie ne sçay point quelle sorte de Religion que les hommes ayent eu honte de suiure. Nous nous proposons la sainteté de l'Eglise si grande & si inuiolable, que nous portons tous d'vn commun consentement Arrest contre le premier qui prophane ses vsages: *Contra reos publicos omnis homo miles*, dit Tertullien, tout le monde se declare pour soldat dans les interests publics, & pour la deffense de la Religion: Et la raison est, que nous nous trouuons heureux de sacrifier vne vie passagere & perissable pour le culte de Dieu, de qui nous esperons vne vie immortelle. Ha! Messieurs, nous sommes quelque chose de plus saint & de plus precieux que tous les Tertul.

Vases des Temples, que tous les Calices, & tous les Autels ; parce que ces Vases sacrez n'ont qu'vne onction, pour ainsi dire, morte & passiue; mais nous auons receu vne onction viuante & actiue. Ha ! nous auons tant d'horreur des impies & des prophanateurs des choses sacrées ; & nous n'auons point d'auersion de nous-mesmes, qui soüillons nos corps, les temples viuans du S. Esprit, par mille abominables actions, par mille funestes regards : *Si quis templum Dei violauerit, disperdet eum Dominus* : Ne craignez-vous point cet anatheme de l'Apostre, que si quelqu'vn viole le Temple saint de Dieu, le Seigneur le perdra ? Sçachez que s'il remet dans le moment que vous commettez ces abominations, l'Enfer à son tour les vengera ; & de vos membres que vous auez mépriſez de sacrifier à sa misericorde, il en fera les funestes victimes de sa Iustice.

3. Cor. 17.

Mais à Dieu ne plaise qu'à ce iour de cette double dedicasse des Temples consacrez à Marie, Mere de Misericorde, i'auance les funestes propheties de la colere de son Fils : Non, Messieurs, consacrons-luy la saintetè de nos ames & de nos corps, & faisons quelque violence sur nous, pour faire à proportion le mesme. Ne regardons pas cette action comme vn miroir tout à fait éloigné de nous, mais entrons dans les sentimens & dans les resolutions que prend cette fille, pour arracher son corps à tous les plaisirs, & pour le consacrer à toutes les mortifications. Nous deuons tirer cette consequence, que si vne ieune fille de cette naissance, de cette condition, vne fille foible & delicate a pû neantmoins auec la grace se consa-

crer ſi genereuſement à Dieu, renoncer ſi conſtamment au monde, à ſes paſſions, & à elle-meſme ; nous pouuons à proportion imiter la ſainteté & la pureté de ſes exemples, pour nous attirer la grace du Chriſtianiſme : Nous auons vn meſme IESVS, nous auons la meſme gloire, pourquoy ne pourrons-nous pas vaincre nos paſſions?

Ç'a, Meſſieurs, à l'occaſion de cette Feſte, ioignons enſemble nos cœurs pour faire vne dedicaſſe de nous-meſmes, & pour la feſte d'vne fille qui ſe conſacre à Dieu, nous ferons vne Feſte commune de nos conſecrations ; Vous qui eſtes Chreſtiens, renouuellez la conſecration de voſtre Bapteſme, & redites à vous-meſmes les ſermens que vous auez donnez, & les promeſſes que vous y auez faites de vous arracher au Monde & au Demon, pour eſtre eternellement à IESVS. Et vous, Meſdames, faites reuiure aujourd'huy le moment de voſtre Profeſſion, quand vous auez prononcé les meſmes vœux que vous venez d'entendre de la bouche de voſtre Sœur ; Mettez-vous au meſme eſtat que vous eſtiez pour lors, faites reuenir les meſmes ſentimens que vous auiez à cette heure ; & tous enſemble vniſſons nos voix à ſa voix, noſtre cœur à ſon cœur, pour receuoir tous enſemble la recompenſe dans le Ciel, où nous conduiſe le Pere, le Fils & le S. Eſprit.

PREMIER

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & tota anima tua. *Luc. 10.*

Vous aimerez voſtre Seigneur de tout voſtre cœur, & de toute voſtre ame. En S. Luc, chap. 10.

CE matin Dieu a publié dans l'Euangile le commandement de ſon amour, nous voyons ce ſoir vne fille aux pieds des Autels qui ſe conſacre à ſon ſeruice, & qui entre en Religion. C'eſt vne correſpondance admirable de ſon action auec ces paroles ; & nous voyons au pied de cet Autel l'explication de ce que Dieu commande dans l'Euangile. Vous auez dit, Seigneur, que vous eſtes venu allumer le feu dans le monde par les inſtructions de vos paroles, & par les motifs de voſtre amour; Hé bien, Seigneur, vous receuez aujourd'huy vne partie de ce que vous auez ſouhaité ; vous voyez allumées dans le cœur de cette fille les flam-

mes de voſtre amour. C'eſt ſous cette qualité que je veux repreſenter la ceremonie de ce iour comme vn coup de l'amour de Dieu ; & ce pour la rendre d'vn coſté conſiderable & viſible à tous ceux qui en ſont les témoins ; & de l'autre, ma Sœur, pour inſpirer à voſtre cœur les ſentimens de l'amour de Dieu, qui doit eſtre le principe de voſtre action & l'ornement de cette ceremonie. Il faut que le meſme eſprit qui a entré dans le cœur de cette fille pour la faire, paſſe ſur nos langues pour en parler : Et parce que c'eſt dans le ſein de Noſtre-Dame, comme Reine de Miſericorde, que ce deſſein a eſté formé, il faut que ce ſoit elle-meſme qui nous obtienne les graces neceſſaires pour en parler ; elle nous les accordera ſi nous la ſalüons auec l'Ange, en luy diſant : *Aue Maria.*

QVand Dieu crea le monde, il fit vn commandement aux creatures de ſortir de leur neant ; elles obeïrent à ſa voix & dirent, comme nous marque le Prophete, *Ecce adſumus* ; pour répondre à l'effet de ſa voix, elles dirent, Nous voicy : Il fit comme vn écho de leur obeïſſance qui répondit à ſon commandement. Mais ce qui ſe fit dans la naiſſance, ſe fait plus excellemment dans la grace ; Dieu commande l'amour aux Chreſtiens, *Diliges Dominum Deum tuum* ; & voicy vne fille qui a dit, *ecce adſum* : Il ſe fait vn écho de ſon amour dans cette ceremonie, & de ſon obeïſſance, qui répond à la grandeur & à la perfection de ce commandement. Mais ſi iamais ce commandement a eſté exprimé auec éclat ; & ſi iamais il s'eſt fait aucune action qui ait répondu

à cette parole, c'eſt dans la ceremonie de ce iour; Où je vois d'vn coſté IESVS qui commande l'amour, mais je vois de l'autre vne fille qui va dire à Dieu, me voicy toute preſte : & c'eſt pour cela qu'elle ſe preſente aux Autels de Marie pour rendre plus viſible & plus agreable le témoignage de ſon amour. Montrons que l'Entrée d'vne fille dans la Religion eſt, 1. Le grand coup de l'amour qu'elle a pour IESVS & pour Marie : 2. Que c'eſt auſſi reciproquement le plus grand coup de l'amour de IESVS & de Marie pour elle : Ce ſont les deux parties de ce diſcours, & les deux points de voſtre attention.

Diuiſion du diſcours.

I. POINT. Il n'eſt pas mal-aiſé de comprendre la grandeur de l'amour de Dieu qui va paroiſtre dans cette action, & qui va exprimer ſon ardeur par la ceremonie de ce jour, s'il vous plaiſt de conſiderer que l'amour en general témoigne ſa grandeur & ſa verité par trois marques ; par les preſens qu'il fait, par les vnions qu'il contracte, & par les ſouffrances qu'il endure pour la choſe aimée. Dieu meſme pour declarer ſon amour entre les hommes, s'eſt ſeruy de ces trois moyens : Ie trouue que dans le myſtere de l'Incarnation, où il l'a fait paroiſtre auec éclat, il a reüny ces trois témoignages : C'eſt vn myſtere de donation, puis qu'il s'eſt donné à nous, & qu'il s'eſt conſacré à nos vſages, *Sic Deus dilexit mundum, vt filium vnigenitum daret.* C'eſt vn myſtere d'amour, puis que le Verbe s'vniſſant à noſtre humanité, s'eſt vny conſequemment par vn effet ſenſible de ſon amour à toute la nature des hommes : Il l'auoit promis ſous le titre de mariage qu'il a contracté

Ioan. 10, 16.

dans l'vnion du Verbe auec l'humanité du Sauueur, & de IESVS auec son Eglise : *Tanquam sponsus procedens de thalamo suo.* Enfin, c'est en quelque façon vn mystere de souffrance, où Dieu auparauant impassible, est deuenu sensible & mortel ; & s'est engagé de souffrir tout ce qui luy sera necessaire pour les hommes : *Ideo ingrediens mundum, dicit, hostiam & oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi.* Mais où est-ce que Dieu a iamais trouué ces dispositions à son cœur plus auantageusement recompensées, ny exprimées plus fidelement que dans le cœur d'vne fille qui entre dans la Religion ? N'est-ce pas dans cette seule action de son cœur qu'il voit heureusement reünies ces trois marques de son amour, & qu'elle fait à proportion pour luy ce qu'elle a fait premierement pour elle ? 1. Elle luy fait de glorieux presens : 2. Elle se donne à luy pour Espouse : 3. Elle se donne à luy pour victime. ad Hab. 10. 5.

1. Ce n'est pas qu'à proprement parler nous puissions rien donner à Dieu, parce qu'il est nostre maistre, & que nous sommes entierement à luy par mille sortes de titres, depuis principalement que nous auons esté racheptez par son Sang ; *Non estis vestri, empti enim estis pretio magno.* Mais vous remarquerez auec le sçauant Tertullien que nous ayant donné nostre liberté, il nous a comme emancipé, & nous a donné à nous-mesmes ; mais c'est pour vser de cette puissance à sa gloire, & nous pouuoir donner à luy. Excellent priuilege de nostre libre arbitre ! dont les pecheurs abusent injustement, quand ils se soustrayent à l'empire de Dieu pour contenter les passions & deuenir ainsi 1. Cor. 6. 20.

exclaues de ce tyran eſtranger : Mais qui ſert aujourd'huy à cette fille pour ſe donner elle-meſme, & pour dire à Iesvs la plus belle parole qu'vne creature luy puiſſe dire, poſſedez-moy, *Nil gratius poſſumus Deo offerre, quam cum ei dicimus, poſſide nos*, dit excellemment ſaint Auguſtin. Mais comme la donation que Iesvs a faite de ſoy-meſme en faueur des hommes, a eu deux differentes qualitez ; la premiere qu'il s'eſt donné entierement à nous, *Totus nobis datus, totus noſtros expenſus in vſus*, dit ſaint Bernard ; la ſeconde qu'il s'eſt donné pour toûjours, *Cum dilexiſſet ſuos, in finem dilexit eos* : Car il les a aimé juſqu'à la fin de ſes jours, il a conſacré à noſtre ſalut tous les momens de ſa vie : Encore aujourd'huy il employe à ce deſſein tous les momens de ſa vie glorieuſe dans le Ciel, donnant à ſon amour deux plenitudes differentes, l'immenſité & l'eternité. Diſons pareillement que dans la donation qu'vne Religeuſe fait d'elle-meſme ; elle donne cette double plenitude à ſon amour. I'y trouue vne eſpece d'immenſité, puis qu'elle donne pleinement à Noſtre Seigneur tout ce qu'elle eſt. La raiſon ſe doit prendre de la nature des vœux, qui ſe répandent generalement ſur tous les bienfaits de l'homme qui les fait ; la pauureté, ſur tous les biens de la fortune, la chaſteté, ſur tous les biens du corps ; l'obeïſſance, ſur tous les biens de l'eſprit ; & on peut dire d'vne fille aux pieds des Autels, ce que S. Cyprien dit de la Magdelaine aux pieds de Iesvs, *Nihil de ſe retinens, totam ſe tibi deuouit* : O ! Seigneur, cette innocente victime ne ſe reſerue rien de ſoy-meſ-

Aug.

Bern.

Ioan. 13. 1.

Cyp. de operib. Cardin. tit. de abluti. Pedu.

me ; elle renonce ſolemnellement a tous les droits qu'elle peut auoir ſur ſes puiſſances & ſur ſes actions ; & vous conſacre generalement ce qu'elle a, ce qu'elle peut auoir, ſes biens, ſes poſſeſſions & ſes eſperances, voulant que vous ſoyez le Maiſtre de ſes biens par la donation qu'elle vous en fait, comme vous en eſtes le Souuerain par le titre de la Croix & par la Redemption. Ce mot par lequel Dieu fit le monde, n'eſtoit qu'vne parole ſeule, *fiat* ; mais elle auoit vne fecondité infinie de penetrer iuſqu'au fond des abyſmes du neant, & d'en faire ſortir les Aſtres & les Elemens. Ce mot que vous allez prononcer n'eſt qu'vne parole ſeule, *Ie vouë* : Mais l'amour de voſtre cœur qui le va prononcer par vos léures, eſtendra ſon operation ſur toutes les choſes du monde ; & pour ainſi dire, donnera à Dieu par vos mains, tout le monde que vous quittez pour ſa gloire. Et comme en vertu de l'actiuité de cette premiere parole Dieu fut maiſtre de l'Vniuers, & qu'il peut dire de toutes les creatures en general, & de chacune en particulier, c'eſt mon bien & mon empire ; ainſi en vertu de l'actiuité de ces vœux, IESVS peut dire de vous ce qu'il dit autresfois par ſon Prophete ; *Vocaui te nomine tuo, meus es tu* : Vous eſtes à moy en ce cœur ; *meus es tu*, vous eſtes à moy en ces yeux. Admirable auantage pour vne fille, d'eſtre ainſi vne partie de la poſſeſſion de Dieu ! mais admirable generoſité de ſon amour, de ſe donner auec cette eſtenduë ! Et ce d'autant plus glorieuſement, qu'outre cette immenſité de ſa donation, elle y adjoûte encore comme quelque eſpece d'eterni-

Iſai. 43. 1.

té dans la durée. Il eſt vray que tous les actes d'amour que nous faiſons pour Dieu, emportent auec eux quelque eſpece d'eternité ; quand ie veux aimer Dieu, ce n'eſt pas pour quelque temps ſeulement, il faut que dans mon intention i'enueloppe tous les temps ; & ſi i'ay apporté quelque reſtriction, ce ne ſera pas vn acte d'amour veritable, il ne ſera pas proportionné à la grandeur de Dieu ny à l'immenſité de ſes merites. Quand ie propoſe de ne pas offenſer Dieu, il faut que ce ſoit ſans limite & ſans reſerue ; ſi ie propoſois ſeulement de ne l'offenſer pas pour vn temps, mais que ie gardaſſe vne ſecrete eſperance de retour, ma contrition ſeroit vn phantôme. Il faut neantmoins aduoüer que ce qui ſe fait confuſément & imparfaitement dans les autres actes d'amour de Dieu, ſe fait auec éclat, & s'exprime efficacement dans la conuention des vœux : Premierement, parce que cet acte s'étend ſur toutes les differences des temps ; & quand vous dites, ma Sœur, que vous promettez d'eſtre à Dieu, voſtre cœur adjoûte conſequemment, *Omnibus diebus vitæ meæ* ; que c'eſt pour tous les iours de voſtre vie : Dans ce moment vous vous oſtez par vos vœux la liberté de conceuoir des affections mondaines, qui ſont les principes de noſtre infidelité ; ils vous mettent dans vne heureuſe neceſſité d'eſtre eternellement à Dieu en vous oſtant le moyen de pouuoir iamais rompre ces chaiſnes : Comme vn homme qui ſe donne vn coup de poignard, rend eternelle ſa mort, puiſqu'il s'oſte les moyens de viure : Ha ! qu'eſt-ce que l'entrée en Religion, qu'vne mort ciuile &

ſpirituelle ? Parce qu'vne Religieuſe meurt au monde & à elle-meſme pour viure eternellement à Dieu. Ce mot que vous allez prononcer eſt vn teſtament que vous faites, & que vous executez vous-meſme, où vous oſtant au monde & à vous-meſme, vous faites Dieu voſtre heritier.

2. Mais l'amour ne montre pas ſeulement ſa ſainteté & ſa grandeur par des dons, mais plus encore par les vnitez qu'il contracte; vnité d'eſprit en ſympatiſant mutuellement aux peines; & vnité de cœur de volonté en épouſant reciproquement les meſmes deſſeins & les meſmes intereſts. Pour dire que le premier effet de l'amour eſt de deux cœurs n'en faire qu'vn: Mais ne pouuant pas oſter la diſtinction ny la difference des perſonnes qui s'entr'aiment, il ſupplée à cette impuiſſance par le moyen de l'amour d'vnion & de liaiſon des mariages. Mais de toutes les alliances qui ſe peuuent contracter parmy les hommes, celle des mariages eſt la plus excellente, la plus douce & la plus aſſeurée; c'eſt pourquoy IESVS, comme i'ay dit auparauant, nous repreſente le myſtere de l'Incarnation comme vn mariage ſpirituel du Verbe auec la nature humaine, qui a eſté faite immediatement dans l'humanité du Sauueur; mais qui s'eſt étendu generalement ſur toute l'Egliſe, qui eſt l'Eſpouſe de ſon cœur; qui, comme dit S. Auguſtin, eſt ſortie de la playe de ſon coſté, comme Eue fut formée d'autresfois de la coſte du premier homme pour ſe réunir à ſon cœur. Mais où eſt-ce que cette réünion ſe fait auec plus d'amour & plus d'attache que dans vne Communauté Religieuſe, que

tous les Peres communément appellent les Espouſes de Iesvs ? Ie ſçay bien que toutes les ames Religieuſes ſont les Eſpouſes de Iesvs, que toutes les entrées en religion peuuent eſtre appellées des mariages, que tous les vœux en ſont les Contracts qui ont du rapport auec le myſtere de l'Incarnation, & auec l'alliance de Iesvs auec ſon Egliſe : Pourquoy ? parce qu'elles font vne entiere communication de cœurs, de corps, & de biens, comme il arriue dans les mariages ; D'où vient que, comme S. Paul dit, qu'en veuë de ce Sacrement la femme n'a plus de pouuoir ſur ſon corps, mais l'homme ; de meſme en vertu du vœu de la Religion ce n'eſt plus vous, ma Sœur, qui auez pouuoir ſur voſtre corps, ſur voſtre cœur, ny ſur vos biens ; c'eſt Iesvs voſtre Eſpoux qui eſt entré dans vos droits, & qui a ſuccedé à voſtre place. D'ailleurs parce que le lien du vœu eſt comme eternel & irreuocable : Si bien qu'on peut dire en cette occaſion ce qu'il auoit prédit par ſon Prophete, *Sponſabo ſe mihi in ſempiternum*. Les mariages au monde finiſſent auec la vie ; & la mort, qui ſepare l'ame d'auec le corps, rompt les nœuds de cette alliance : Mais, ma Sœur, vous ſerez eternellement Eſpouſe de Iesvs ; la mort bien loin de rompre ce lien que vous allez contracter, en redoublera l'alliance ; & ce ſera proprement dans ce temps que s'acheuera le nœud & le bonheur de voſtre mariage. Il faut neantmoins auancer que c'eſt principalement aux Vierges qu'appartient la qualité d'Eſpouſes de Iesvs, & que le vœu de virginité, qui eſt le caractere de voſtre profeſſion, merite proprement le nom de mariage, ſuiuant la

penſée

penſée de S. Auguſtin. *Quæ virginitatem Deo vouent, pertinent ad nuptias, cum tota Eccleſia, in quibus nuptiis ſponſus eſt Chriſtus.* Pourquoy ? parce que celles qui conſacrent leur virginité à Dieu, ſe donnent toutes entieres ; elles donnent vn gage, où le monde n'a point eu de part ; & en ſe donnant entierement à Iesvs, elles meritent auſſi que Iesvs ſoit plus étroitement à elles. D'ailleurs, comme les mariages qu'il fait auec les ames, ſont des ſuites de celuy que le Verbe a contracté dans l'Incarnation, & de celuy que par apres Iesvs a fait auec l'Egliſe; les vierges ont ce priuilege d'auoir vn rapport particulier auec l'vn & l'autre ; auec la pureté de la chair de Iesvs & auec la ſainteté & la virginité de l'Egliſe. C'eſt donc à ce moment, ma Sœur, que vous ceſſez d'eſtre à vous pour auoir Iesvs pour Eſpoux; & comme les eſpouſes perdent leurs autres noms quand elles entrent dans le mariage, vous perdrez tous les autres noms que vous pouuoit donner voſtre condition & vos autres qualitez, pour garder le ſeul titre d'Eſpouſe de Iesvs. Comment eſt-ce qu'elle pouuoit témoigner dauantage l'amour qu'elle a pour Iesvs, & le deſir de luy eſtre vnie, que d'auoir pris vne ſi étroite vnion ? Aug.

3. Et de l'auoir encore épouſé à vne ſi rigoureuſe condition, en s'expoſant à tant de ſouffrances : Car c'eſt encore par là principalement qu'on peut montrer la verité & la grandeur de ſon amour pour la perſonne qu'on aime, quand on ſouffre volontiers pour elle ; voire meſme, à proprement parler, c'eſt le plus fidele de tous les témoignages; parce qu'en ſouffrant pour elle, c'eſt le plus deſintereſſé. C'eſt, mon Dieu, ce témoignage

de vos douleurs & de voſtre ſang, que vous auez donné generalement à tous les hommes; & c'eſt ce meſme témoignage que vous allez receuoir à ce iour aux pieds des autels, du cœur & de la voix de cette innocente victime. Quand il n'y auroit que ce premier coup ſeulement qui ſepare ſon cœur du monde pour s'attacher à IESVS; certes il y a aſſez de difficulté pour luy donner le nom & la qualité de ſacrifice; & pour dire que ce vœu qu'elle va prononcer, eſt vn glaiue qui va couper les liens qu'elle pouuoit auoir dans la nature, & va immoler en quelque façon ſes paſſions, ſes deſirs & ſes eſperances. Quoy! qu'vne fille de condition & de naiſſance quitte volontairement tout le monde, ſes parens & ſes amis, qu'elle diſe vn adieu eternel aux pompes, aux vanitez, aux plaiſirs; ie ne dis pas aux criminels, mais aux plaiſirs indifferens, aux plaiſirs legitimes; & qu'elle faſſe cela pour toûjours: Ha! que ce coup eſt rigoureux! Meſſieurs jugez-en, s'il vous plaiſt, par vos attaches, & par la difficulté qu'on a à les rompre: Et que cependãt elle le faſſe pour l'amour de vous, mon Dieu, comment peut-elle exprimer plus viſiblement l'amour qu'elle a pour vous? Il faut bien, mon Dieu, que vous ſoyez le Dieu de ſon cœur pour l'obliger à vne ſi rigoureuſe épreuue. Quand les Peres demandent comment ſe doit entendre ce Commandement qui nous oblige d'aimer Dieu de tout noſtre cœur; ils nous diſent que cela ſe doit entendre d'vn amour d'appretiation & de preference à tous les autres amours, quand ils peuuent combattre l'amour de Dieu: Mais c'eſt proprement dans le ſacrifice de

ce iour que la charité triomphe, & qu'elle eſt au deſſus de tous les autres amours : Ie ne diray pas ſeulement aux amours qui luy ſont contraires, à des amours criminels, mais meſme à des affections legitimes ; c'eſt icy où l'amour diuin triomphe de l'amour des parens, des honneurs, des plaiſirs, & de la liberté meſme. Mais ſi nous ajoûtons encore que les peines & les difficultez, qui ſont attachées à l'eſtat de la Religion, ſe pratiquent tous les iours, & à tous les momens de la vie, ne pouuons-nous pas dire que c'eſt vn ſacrifice perpetuel, qui n'a pas à la verité toutes les rigueurs du ſacrifice ; mais qui ſupplée par ſa longueur à ce qui manque à ſa verité, mourant tous les iours à ſoy-meſme, renonçant à ſa volonté, & mortifiant continüellement ſes ſens ? N'eſt-ce pas ce meſme eſtat que nous repreſente S. Paul, quand il dit : *Propter te mortificamur tota die, facti ſumus ſicut oues occiſionis* ? Rom. 8. 36. Mais ne pouuons-nous pas ajoûter incontinent que l'entrée de la religion eſt vn engagement à ce ſacrifice, & que dans ce moment de vos vœux vous ſouffrez par auance pour Dieu tout ce à quoy vous vous expoſez vous-meſme ; & ce auec d'autant plus d'amour pour Dieu, que c'eſt par vœu que vous vous attachez aux Autels, & vous vous mettez en eſtat de victime. On demande pourquoy Iſaac fut lié, quoy qu'il conſentiſt à la mort ? & les Peres répondent que ce fut vne inuention de la force & de l'ardeur de ſon deſir : Il eſtoit diſpoſé à mourir, mais il veut qu'on le lie, de peur que la douleur ne faſſe quelque ſurpriſe à la raiſon, & que quelque ſecouſſe inuolontaire ne luy faſſe rompre ſes chaiſnes. Qu'on m'attache,

dit il, ie le veux pour rendre mon sacrifice neces-saire. Et si dans l'appareil du sacrifice qui se presente à nos yeux nous allons voir vne semblable disposition dans cette innocente victime ; si elle consent non seulement à ses chaînes, mais si elle les souffre auec ardeur ; si elle les fait elle-mesme auec plaisir, ne faut il pas dire que son cœur est deuenu captif de Dieu, & que c'est vn excellent témoignage de l'amour qu'elle a pour IESVS, & de celuy qu'elle a pour Marie ?

Car il faut aussi adjoûter que la mere a vne gloire plus estroite dans les alliances de son fils & dans les sujets qu'on luy presente : & la raison se doit prendre du propre caractere de la Religion où on est appellé. Toutes les Religions en general ont du rapport à Nostre-Dame pour deux principales raisons : Premierement, parce qu'elles sont destinées pour l'honorer conjointement auec son Fils ; & vous ne trouuerez point d'estat Religieux, qui n'aye quelque particuliere alliance auec elle : Secondement les Religions des Vierges font encore vne Profession plus particuliere d'imiter ses exemples ; parce que ç'a esté la premiere de toutes les filles qui a consacré à Dieu sa virginité, comme dit excellemment saint Ambroise, *Quæ prima suam Virginitatem Virgini sacrauit.* Il faut neantmoins auoüer que vous auez des alliances particulieres auec elle, qui marquent aussi vostre amour : Premierement, vous estes destinée pour l'honorer sous le titre de sa misericorde, qui est sans doute la qualité la plus aimable sous laquelle elle se puisse presenter à nos yeux ; non seulement à raison de cette misericor-

Ambr.

de qu'elle a autresfois exercee enuers le monde, quand elle luy a donné vn Redempteur ; mais à raiſon de cette diſpoſition de ſon cœur qu'elle garde encore pour les hommes, que ſaint Bernard compare à vn vaiſſeau où on a mis quelque excellent parfum qui garde long-temps apres les traces de l'odeur qu'on y auoit miſe : ainſi, dit-il, la Miſericorde incarnée ayant demeuré neuf mois dans ſes flancs, il y a laiſſé les traces & les impreſſions de ſes meſmes ſentimens : & ce ſont ces ſacrées impreſſions de miſericorde & de bonté que vous reſpectez en elle ; l'aimant ſous cette qualité qui à voſtre égard vous la repreſente plus aimable. D'ailleurs encore outre les exemples de ſa virginité, dont l'imitation vous eſt commune auec toutes les Religions de voſtre ſexe ; l'eſprit de voſtre Ordre, c'eſt d'imiter Noſtre-Dame dans l'eſtat de ſon amour, & d'vn amour appliqué à IESVS. Tous les eſtats de Marie ont eſté les eſtats de ſon amour pour ſon Fils ; mais il y a eu des occupations differentes ſuiuant la diuerſité des temps : Auant la Naiſſance de ſon Fils, ce fut vn amour de ſouhait ; en ſa Naiſſance, vn amour de douceur ; pendant ſa Vie, vn amour de ſecours, de ſocieté & de conuerſation ; en ſa Mort vn amour de douleur ; en ſa Reſurrection & en ſon Aſcenſion, vn amour de triomphe : mais pendant le temps qui s'écoula depuis l'Aſcenſion de ſon Fils juſqu'à ſa Mort, vn amour de ſolitude & de retraite, inceſſamment attachée & appliquée à ſon Fils glorieux dans le Ciel. Et c'eſt cette partie de ſa vie, ce dernier eſtat de ſon amour, qui fait l'eſprit propre & le caractere particulier

de voſtre Religion : Si bien que nous pouuons dire que vos cœurs ont ſuccedé à ſon cœur, & que vos amours acheuent en quelque façon ce que le ſien a commencé. Elle dit en cet eſtat qu'elle languit d'amour ; elle demande pour ſon ſoulagement des fruits & des fleurs, *Fulcite me floribus, ſtipate me malis, quia amore langueo* : Mais c'eſt de vos vœux qu'elle attend l'vn & l'autre; c'eſt à cette meſme condition que vous entrez dans ce Sanctuaire ; c'eſt pour imiter & étendre l'amour de Marie que vous quittez l'embarras du monde, que vous vous retirez dedans cette ſolitude ; mais c'eſt en elle-meſme encore qu'en imitant l'amour de Marie, vous vous mettez en eſtat d'aimer d auantage IESVS, & de remplir plus parfaitement le commandement qu'il fait, *Diliges Dominum Deum tuum.*

Cant. 2. 5.

II. POINT

Mais ſi la ceremonie de ce Iour & la conſecration d'vne Religieuſe eſt vn grand coup de l'amour de ſon cœur pour IESVS & pour Marie ; c'eſt auſſi reciproquement vn grand acte d'amour de IESVS & de Marie pour elle ; Car il ne faut pas s'imaginer que l'amour que nous auons pour Dieu, ſoit vn effet de noſtre nature, ou vn effet de noſtre liberté ; c'eſt vn coup de l'amour que Dieu a pour nous, c'eſt vn feu qui doit deſcendre du Ciel pour acheuer ce ſacrifice; *De excelſo miſit ignem in oſſibus meis, & erudiuit me.* Ha ! faut-il qu'afin que nous aimions Dieu il nous aime le premier? Nous pouuõs préuenir les hommes dans ce qui regarde l'amour; mais il faut toûjours que l'amour de Dieu préuienne le noſtre en deux façons ; par le deſſein de ſa bonté, & par la puiſſance de ſa grace. Le pre-

Thren. 1. 13.

mier regarde le decret eternel de ſa puiſſance qui nous choiſit ; l'autre regarde l'execution de ce decret par le moyen de la grace qui nous appelle. Mais ſi iamais cet amour a montré, 1. ſa bonté dans ſon choix : 2. ſa puiſſance dans ſa grace, c'eſt ſans doute quand il choiſit & qu'il appelle vne perſonne à la Religion ; & apprenez, ma Sœur, par ce que ie viens de dire, l'obligation que vous auez à IESVS.

1. Certes ſi l'on peut meſurer la grandeur de l'amour de Dieu pour vne creature par les faueurs qu'il luy fait dans ce temps, & par les emplois où il l'éleue, quelle faueur plus conſiderable, quel employ plus excellent que d'eſtre appellé à ſon amour, & à vn amour par eſtat & par profeſſion? Et comment pouuons-nous appeller la vie particuliere d'vne Religieuſe, ſinon vn eſtat d'amour de Dieu, vne vie pure & chaſte, vne vie de flammes ? Si nous regardons le commencement de cette vie, ne veut-il pas dire que la Religion eſt vn coup d'amour qui la ſepare du monde pour l'vnir auec Dieu? car de quelle façon, mon Sauueur, pouuoit-elle vous témoigner ſon amour que de s'obliger à vne vie ſi eſtroite, ſi difficile & ſi contraire à ſes ſens ? Et ſi nous regardons ſon progrés, & la continuation de cette vie, n'eſt-ce pas vn eſtat qui eſt eſſentiellement deſtiné pour aimer Dieu, & où vne Religieuſe exprime par ſes actions ce à quoy elle eſt obligée par ſes vœux ? Il eſt vray que dans tous les eſtats de la vie où la prouidence nous appelle, nous pouuons obeïr à la loy de ſon amour ; mais il y en a quelqu'vn où il faut faire de plus grandes violences ; mais pour l'eſtat

de la Religion il eſt tout pur par ſes flammes; quand il n'y auroit que ce vœu de virginité que vous faites, & d'vne virginité ſeparée du monde, retirée dans la ſolitude, & conſacrée aux Autels, qui doute que ce ne ſoit vn moyen d'aimer Dieu? Ce qui empeſche l'amour parfait de Dieu dans le monde, c'eſt que le cœur eſt partagé; & bien qu'on puiſſe aimer Dieu dans les perſonnes qu'on aime, & ainſi reünir cette diuiſion de cœur, comme la nature reünit quelquefois vne riuiere, qui apres s'eſtre diuiſée en deux bras, & auoir marché ſeparément, vient par apres à ſe rejoindre; neantmoins il eſt bien difficile de faire cette reünion, principalement dans l'embarras du monde, où mille occupations differentes ſemblent oſter à vn Chreſtien l'attention neceſſaire pour cet amour. Mais celle qui a voüé ſa virginité, dit S. Paul, n'a que IESVS pour objet; c'eſt luy ſeulement qu'elle doit voir, c'eſt à luy qu'elle peut plaire; & elle peut dire auec cette ſainte Vierge à qui on reprochoit ſa ſolitude & ſa retraite, *Ipſi me ſoli ſeruo*: Ne vous eſtonnez pas ſi je fuis les yeux des hommes, ie me garde pour IESVS ſeulement, ie ne veux pas que le monde me dérobe vn ſeul regard, ny vne ſeule parole. Et ſi encore nous regardons cet eſtat de vie dans ſa fin & dans le terme où elle doit aboutir, ne pouuons-nous pas dire qu'elle tend à l'acheuement de l'amour dans ſa gloire? C'eſt-là proprement, diſent les Saints, où nous comprenons parfaitement le commandement que Dieu nous fait, de l'aimer de tout noſtre cœur, & de toutes nos forces; mais c'eſt vne diſpoſition & vn moyen preſque infaillible pour y arriuer &

Ambr.

pour y reüſſir. Ie ne dis pas qu'il ſoit abſolument infaillible ; & que pour eſtre appellé dans la Religion, nous ſoyons aſſeurez du Paradis ; Las ! il peut arriuer par vn eſtrange malheur que les perſonnes Religieuſes ſe damnent ; & ſi vn Apoſtre a apprehendé l'incertitude de ſon ſalut, certes nous deuons tous craindre : Mais il y a cette difference entre ceux qui viuent dans le monde, & ceux qui ſont appellez à la Religion, qu'il eſt difficile que ceux-là ſoient ſauuez ; & il eſt impoſſible moralement que ceux-cy ſe damnent ; on void fort peu de predeſtinez dans le monde, & fort peu de reprouuez dans la Religion : Et la raiſon eſt, parce qu'il y a tant de moyens de ſe damner dans le monde, tant d'occaſions de ſuccomber au peché ; Dans la Religion il y a tant de graces & tant de ſecours, qu'il faut que la liberté ſoit bien obſtinée à ſon malheur, pour eſtre infidelle à tous ces ſecours, & qu'elle ſe perde parmy tant de moyens de ſe ſauuer : Outre que le vœu de l'eſtat qu'elle prend, eſt encore vn ſigne de predeſtination, & vn gage de l'amour que Dieu a pour vn Chreſtien. Ha ! diſoit la mere de Samſon à ſon mary Manüé : *Si Dominus vellet nos occidere, non oſtendiſſet nobis hæc omnia* : Si Dieu euſt eu deſſein de nous faire mourir, il ne nous euſt pas donné vn Ange, il n'euſt pas receu noſtre ſacrifice. Ainſi doiuent dire les perſonnes Religieuſes ; ſi Dieu ne me vouloit ſauuer, il ne m'eut pas fait tant de graces ; s'il euſt eu deſſein de me perdre, ha qu'il n'eut eu garde de receuoir le ſacrifice de mes Vœux. Voila ma Sœur le raiſonnement que vous deuez faire ſur les bien-faits que vous receuez ce matin ; comment vous deuez

Iudic. 13. 23.

tirer delà la grandeur de l'amour qu'il a pour vous, & de vous auoir choisie par sa bonté, & de vous auoir appellée efficacement par la puissance de sa grace.

2. Car c'est encore par là que nous pouuons connoistre l'amour de Dieu. Les moyens dont il se sert pour nous faire ses bien-faits, sont encore du nombre des bien-faits qui nous asseurent, & nous confirment de sa premiere bonté. De quels moyens ne se sert-il point pour esleuer vne creature à l'estat de la Religion, pour laquelle il l'a choisie ? Ce sont les lumieres de ses graces qui l'appellent, mais ce sont ses impressions qui l'operent, en ce qu'il l'appelle si efficacement, qu'il l'oblige enfin à le suiure : *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei*, dit S. Paul ; Et S. Augustin expliquant ces paroles dit, *Qui hoc modo vocat, quomodo opus est ei qui sequitur vocationem.* Quand Dieu appelle en telle maniere, que celuy qui est appellé, suit infalliblement l'actiuité de sa grace : Soit que cette infallibilité de l'obeïssance consiste dans l'efficacité victorieuse de la grace : Soit dans vne certaine prouidence de Dieu qui ménage les occasions, qui enuoye ses regards & ses impressions en cette maniere, & en cette disposition, ou infalliblement elles puissent réüssir. Loth est dans Sodome que Dieu veut abysmer dans vn deluge de feu, Dieu luy enuoye vn Ange pour l'aduertir de cet embrasement & de sortir de la Ville : Loth neglige du commencement cet aduis ; enfin l'Ange le prend par la main, sa femme & ses filles, & les conduit sur vne montagne d'où il peut voir en asseu-

Rom. 9. 16.

Aug.

rance les flammes qui brûloient ſa patrie. N'eſt-ce pas vn coup fauorable de l'amour & de la prouidence de Dieu pour ce ſaint Homme ? Premierement, Dieu le déliure de l'embraſement : Secondement, il le déliure par le moyen d'vn Ange qu'il luy a enuoyé à ce deſſein : Troiſiémement, il le déliure preſque contre ſa volonté, au moins auoit-il fort peu de diſpoſition pour cooperer à cette grace qui le déliure auec préference, laiſſant tant d'autres dans ce malheur general. Voilà l'image ſenſible de ce qui ſe paſſe dans la vocation Religieuſe ; le premier coup de l'amour de Dieu, il la déliure de l'embraſement du monde ; que nous pouuons comparer à vne Sodome brûlante du feu de ſes paſſions & de ſes crimes, & à demy brûlée du feu d'Enfer & des flammes de la iuſtice de Dieu. Mais ce n'eſt pas ſeulement pour eſtre à l'abry de ces feux que Dieu luy fait cette grace, c'eſt pour la faire brûler d'vne flamme plus ſainte de ſon amour, la conſacrant entierement à ſon ſeruice : Le ſecond coup de l'amour de Dieu, eſt qu'il luy enuoye vn Ange ; nous ne voyons pas ſenſiblement de nos yeux ces eſprits bienheureux, mais les effets de cette ceremonie ſont les effets ſenſibles de cet Ange. En troiſiéme lieu, c'eſt vn coup d'amour de Dieu d'executer le deſſein de noſtre ſalut, de nous déliurer lors meſme que nous ne ſommes pas diſpoſez à receuoir ſes impreſſions, lors meſme que nous reſiſtons à ſes graces. Il ſe compare luy-meſme à l'Amant des Cantiques, qui frappe à la porte de ſon Epouſe, & qui preſſe, qui endure les mépris & les rebuts de cette infidele, iuſqu'à

ce qu'elle ſoit d'humeur à écouter la voix de ſon amour, & d'ouurir la porte de ſon cœur. Enfin c'eſt vn coup d'amour, & d'vn amour de preference à tant d'autres qui ſont enueloppez dans le monde, tandis qu'elle eſt retirée dans l'azile de la Religion. Faites l'application, ma Sœur, de toutes ces faueurs ſur vous-meſme; voyez-les comme toutes renfermées dans l'action que vous allez faire; ce ſont comme diuerſes flammes qui ioignent enſemble leur ardeur pour allumer; & peut-eſtre trouuerez-vous quelque choſe de particulier dans la grace de voſtre vocation: & comme chaque Saint a quelque caractere de ſainteté, de meſme la vocation à la Religion a quelque caractere qui luy eſt propre, & qui oblige la perſonne à y correſpondre.

Conclusion.

Mais en regardant l'amour de IESVS ſur vous, faites auſſi vn peu de reflexion ſur l'amour & ſur la bonté de Marie; car vous deuez eſtimer que c'eſt par l'efficacité des prieres de la Mere que vous allez receuoir cette grace de ſon Fils. I'acheue auec cette verité que i'eſtablis ſur trois principes: Premierement, parce que IESVS ayant donné à ſa Mere la protection de l'Egliſe en general, elle a vne prouidence particuliere pour ceux qui ſe conſacrent dans la Religion, & principalement celles qui ſont conſacrées à ſon nom; ce ſont les objets de ſon amour, les ſujets de ſes ſoins & de ſa miſericorde; afin de pouruoir qu'il ſe trouue toûjours des perſonnes qui embraſſent cet eſtat: Comme on dit que dans la nature il y a des Anges gardiens pour les eſpeces des choſes; afin que dans la ſucceſſion des indiuidus ils pouruoient à

l'eternité de l'espece ; Ainsi Nostre-Dame a soin de fournir toûjours des religions à l'Eglise, & des sujets à ces Religions : Elle a esté vne fois Mere de IESVS, elle veut toûjours luy fournir des Espouses, *Adducentur regi virgines post eam* : c'est à sa suitte, par l'imitation de ses exemples, & par les soins qu'elle en prend. Secondement, parce que Nostre-Dame a en main toutes les graces de son Fils, comme dit S. Bernard, *In omnem gratiæ influxum jurisdictionem quandam habet* ; Elle a singulierement le pouuoir de Dieu sur les graces de religion ; les graces de pureté & de virginité. Troisiémement, parce qu'il suit des deux autres principes qu'il arriue tres-souuent que le choix mesme des personnes qui sont appellées à l'estat de la religion est redeuable à Nostre-Dame, que c'est elle qui obtient des graces particulieres pour les appeller : Comme on remarque qu'il arriua à S. Robert Fondateur de l'Ordre de Cisteaux ; la Vierge apparut vn iour à sa mere comme elle estoit enceinte, & tenant en main vn anneau d'Or, luy dit qu'elle vouloit épouser cet enfant qu'elle portoit dans ses flancs ; pour montrer qu'elle l'auoit choisi pour consacrer à Dieu sa pureté ; & ne sçauons-nous pas que ce fut elle-mesme qui épousa sainte Catherine de Sienne pour son fils par vne semblable solemnité ? C'est sans doute, ma Sœur, par vn coup de son amour & de sa misericorde que vous entrez dans sa religion ; ces graces qui vous ont appellée à cet estat, ont esté obtenuës par ses prieres ; & sans doute qu'au moment que vous allez prononcer vos vœux, il me semble que ie vous vois entre IESVS & Marie ; Marie

Ps. 44. 15.

qui vous presente à son Fils, & le Fils qui vous prend pour épouse, & qui vous dit ces belles paroles, *Veni de libano, veni, coronaberis* : Venez, ma chere Espouse, venez du Liban, & vous serez couronnée, & pour l'amour que vous auez pour moy, & pour l'amour que i'ay pour vous. Que reste-t'il apres cela, sinon que vous entriez aujourd'huy dans les sentimens conuenables à cette donation ; à l'amour que vous témoignez pour IESVS & pour Marie, & à celuy que IESVS & Marie ont aussi pour vous ? Ce n'est pas tant l'exterieur qu'ils demandent de vous que l'interieur ; & vous deuez auoir dit au fond de vostre cœur ce que vous allez dire au pied de l'Autel, que vous estes entierement à IESVS & à Marie. Ha ! ma Sœur, que vous estes heureuse de deuenir aujourd'huy la possession de Dieu pendant que tant d'autres Filles deuiennẽt malheureusement la possession du Demon ; & que vous deuez remercier sa bonté de vous auoir retirée de cet abysme criminel, où tant d'autres font vn funeste naufrage ! Vous quittez la terre pour gagner le Ciel, & vous quittez vos parens & vos amis pour vous donner à Dieu & à la Vierge ; Vostre échange est trop glorieux, de quitter peu pour trouuer tout, & de perdre les creatures pour auoir le Createur. C'est par cette sacrée alliance que vous vous donnez à IESVS & à Marie, & que IESVS & Marie se donnent à vous pour cette vie & pour l'autre.

Et nous, Messieurs, qui assistons à cette ceremonie, nous deuons regarder cette fille comme vne Espouse de IESVS-CHRIST ; mais nous deuons aussi regarder nos ames comme ses Espouses,

puiſqu'il les a racheptées de ſon Sang ſur l'arbre de la Croix : C'eſt ſur ce lit ſanglant qu'il nous a dit ces paroles, *Sponſabo te mihi*, ie prens vos ames pour mes Eſpouſes, & ie répans mon Sang juſqu'à la derniere goutte pour vous donner les preuues de mon amour. Refuſerez-vous de donner quelque marque de voſtre reconnoiſſance à celuy qui vous a tout donné ? Il ne demande pas que vous vendiez voſtre liberté comme cette fille, & que vous entriez dans vn Monaſtere : Il vous demande ſeulement que vous quittiez les maximes de ce monde criminel, & que vous vous détachiez de cette compagnie qui vous perd ; c'eſt cette habitude funeſte qui vous damne, qu'il ſouhaite que vous fuyez : Eſt-ce trop pour vous, veu que ce n'eſt que pour voſtre ſalut & pour voſtre eternité ? Ha, Meſſieurs, faut-il que Dieu nous engage par tant de conſiderations pour nous obliger à faire nôtre deuoir ? N'eſt-ce pas aſſez de ſçauoir qu'il nous aime, pour luy donner noſtre cœur ? & ſi nous auons tant d'auerſion pour les ingrats parmy les hommes, pourquoy n'en aurons-nous pas pour nous qui ſommes ingrats enuers Dieu ? Commençons aujourd'huy à ſatisfaire à ces paroles de IESVS-CHRIST : *Diliges Dominum Deum ex toto corde tuo* ; aymons Dieu de tout noſtre cœur, & de toute l'étenduë de nos forces, fuyons les occaſions de l'offenſer, quittons les habitudes criminelles ; afin qu'ayant ſuiuy ſa volonté en ce monde, nous receuions la recompenſe qu'il nous promet en l'autre, qui eſt la Gloire, Où nous conduiſe le Pere, &c.

SECOND SERMON POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Simile est Regnum cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ suæ. *Matth. 22.*

Le Royaume des Cieux est semblable à vn Roy qui fait les nopces de sa fille. En S. Matth. chap. 22.

C'Est par vne heureuse rencontre qu'à ce iour, ou l'Euangile nous represente Iesvs-Christ en qualité d'Epoux, qui vient contracter vn mariage sacré auec les hommes, nous voyons vne fille considerable pour sa qualité, & pour sa personne, qui vient se consacrer aux Autels en qualité de son Espouse, par la Profession Religieuse qu'elle fait. Ne separons pas cet Euangile de cette Ceremonie; montrons que la Ceremonie de ce iour est comme vne explication de cet Euangile ; & que c'est proprement dans l'acte de la Profession d'vne Religieuse, que le Pere Eternel fait des nopces à son Fils, que

que par l'eſtat de la Religion il luy donne vne eſpouſe, & fait vn mariage conforme à ſon amour. Ie dis cecy, ma Sœur, pour ſeconder voſtre penſée dans cette occaſion, & vous montrer auec quel eſprit & quelle diſpoſition de cœur vous deuez faire cette action la plus importante de voſtre vie; puis qu'elle vous fait entrer dans l'alliance de IESVS. Mais puiſque c'eſt dans les flancs de la Vierge que Dieu a contracté ſa premiere alliance auec les hommes, par l'operation du S. Eſprit, ayons recours à ce meſme Eſprit par l'interceſſion de cette meſme Vierge, pour obtenir la grace, vous ma Sœur de faire cette action, & nous d'en parler; ſalüons-là par les paroles de l'Ange, qui luy dit, *Aue Maria.*

IL y a dequoy s'eſtonner que Dieu, qui eſt ſi eſleué au deſſus des hommes, & par la dignité de ſa Nature, & par l'eſleuation de ſa Royauté, aye voulu neantmoins comme ſortir de ſa diuinité, & comme deſcendre de ſon Thrône, pour contracter auec eux de ſi étroites alliances. C'eſt ſon amour infiny qui luy a donné cette condeſcendence, & qui luy fait quitter toutes les autres qualitez imperieuſes pour deuenir noſtre Eſpoux, *Tanquam ſponſus procedens de thalamo ſuo.* Pſal. 18. 6. Ie trouue que le Fils de Dieu a contracté principalement quatre ſortes de mariages, & que l'on peut dire de luy en quatre eſtat differens: *Simile eſt Regnum cælorum homini Regi, qui fecit nuptias filiæ ſuæ.* Premierement dans le myſtere de l'Incarnation, lors qu'il s'eſt vny hypoſtiquement à la nature humaine. Saint Gregoire dit que ç'a eſté vn mariage

ſacré qu'il a contracté auec nous, *Fecit nuptias filiæ ſuæ.* Secondement, dans la paſſion il a fait deux actions differentes tout à la fois; il a produit l'Egliſe de ſon coſté, & en meſme temps il l'a eſpouſée: A proportion, dit S. Auguſtin, comme Eue fut tirée du coſté d'Adam pour eſtre ſon eſpouſe. *Sicut Æua de coſta Adæ dormientis.* Troiſiémement dans la iuſtification des Chreſtiens, dont toutes les ames deuiennent les épouſes du Sauueur par la Foy & par la Grace: *Sponſabo te mihi in fide.* Mais nous pouuons adjoûter vn quatriéme mariage du Sauueur dans la profeſſion des pauures Religieux, & ſingulierement des Filles qui conſacrent leur virginité à Dieu. C'eſt à elle proprement que S. Auguſtin attribuë l'honneur d'eſtre les Epouſes du Sauueur d'vne excellente maniere: *Ad illas nuptias pertinent, in quibus Chriſtus ſponſus eſt.* Il n'en faut pas dauantage, ma Sœur, pour vous montrer auec quel eſprit vous deuez venir à cette importante ceremonie: Mais pour vous donner plus de lumiere afin d'allumer voſtre amour, vous remarquerez que l'eſſence du mariage conſiſte principalement en trois choſes, dans l'vnion de cœur, dans la donation des biens, & dans l'indiſſolubilité de cette alliance, & comme l'eternité de cet eſtat. Faiſons voir à proportion, quoy que d'vne maniere plus excellente, ces trois conditions dans la Profeſſion des Religieuſes, par laquelle elles deuiennent les épouſes de IESVS. 1. Vnion entiere de cœur. 2. Donation reciproque de tous les biens. 3. Enfin de ſon coſté indiſſolubilité & eternité de cette alliance.

Oſee 2. 20.

Aug.

Diuiſion du diſcours.

C'est proprement dans l'vnion de cœur & de volonté que consiste l'essence du mariage ; & ce consentement essentiel à ce Sacrement consiste dans la volonté, dont toutes les ceremonies qui se font, ne sont que les marques ou les circonstances ; parce que les personnes qui se marient, passent sous le domaine & l'authorité de ceux qui les épousent. Il semble que Dieu aye voulu marquer cette premiere condition, quand il a prononcé cette premiere Loy de cette alliance : *Et propter hanc relinquet homo patrem & matrem, & adhærebit vxori suæ* ; L'homme quittera son pere & sa mere pour s'vnir non seulement de demeure & de commerce, mais de cœur & d'affection à son espouse. Mais ce qui se passe dans les mariages humains d'vne maniere imparfaite, & souuent par les mouuemens des passions, se fait dans les mariages spirituels d'vne Profession Religieuse d'vne excellente façon : 1. Vne fille par cette action s'vnit à IESVS comme à son Espoux : 2. IESVS s'vnit à elle comme à son épouse. I. POINT

1. L'épouse de son costé vnit parfaitement son cœur à celuy de IESVS ; premierement à raison de la perfection de cette action qui vient de sa charité pour Dieu qui l'anime, qui comme dit S. Clement est vnitiue par elle-mesme : *Charitas est vnitiua* : Secondement, à raison de son estat ; parce que les vœux de Religion qu'elle fait, augmentent cette liaison de cœur, & cette attache commune à toutes les personnes qui aiment. Et c'est proprement dans cette occasion que se garde excellemment cette premiere Loy des mariages, qu'on quitte son pere & sa mere pour s'attacher Clem. Alex.

à ſon eſpoux ; en ce qu'elles luy conſacrent leur amour, non ſeulement en ce qui pourroit eſtre contraire à Dieu, mais meſme en ce pourroit eſtre legitime, pour s'attacher au Sauueur, pour n'aimer & ne regarder que luy.

2. IESVS auſſi de ſon coſté vnit ſon cœur à celuy de ſon eſpouſe, & acheue, humainement parlant, la verité & le nœud de cette alliance. Il eſt mal-aiſé d'exprimer comment il a gardé cette Loy, *Relinquet homo patrem & matrem.* Le ſçauant Abailard dit qu'il a quitté ſon pere en quelque façon dans le myſtere de l'Incarnation, & qu'il a ſorty de ſa Gloire & de ſa Diuinité pour s'vnir à la Nature humaine. Il a dit qu'il quitta ſa mere ſur la Croix, quand il l'a donna à S. Iean en ſe ſeparant d'elle-meſme pour s'vnir à l'Egliſe. Mais diſons qu'il a vne particuliere attache à l'ame Religieuſe qui ſe conſacre à ſon amour ; ſoit par quelque eſpece de Iuſtice, pour répondre à ſon amour par le ſien ; ſoit parce que cette qualité d'épouſe qu'elle prend, ces diſpoſitions de cœur qu'elle a de ſe quitter, la rendent plus aimable à ſes yeux. Ha ! qui pourroit voir le Corps de IESVS ſur cette Hoſtie, à ce moment qu'il entrera dans la bouche de cette fille, il verroit clairement qu'il l'aime d'vn amour parfait, qu'il la prend ſous ſa protection ſpeciale, qu'il en prend vn ſoin tres-particulier, & qu'il en fait l'objet de ſa Prouidence.

Que reſulte-il de l'vnion mutuelle de ces deux cœurs, ſinon vn parfait mariage, que nous pouuons expliquer par deux admirables expreſſions; l'vne de l'Apoſtre S. Paul ; l'autre du Prophete.

1. Cor. 6. 16. L'Apoſtre S. Paul dit, *Qui adhæret Domino, vnus*

Spiritus eſt: Celuy qui adhere à Dieu, il deuient vn meſme eſprit auec luy: beaucoup plus celuy qui s'vnit à luy par les vœux de la Religion, il deuient vn meſme eſprit; c'eſt à dire qu'il n'eſt plus animé de l'eſprit du monde, il n'eſt plus animé de ſon eſprit, mais il eſt poſſedé de l'eſprit de Iesvs; il ſe gouuerne par ſes maximes, il ſe conduit par ſes mouuemens. Mais le Prophete exprime cela d'vne autre façon, parlant des ames conſacrées & deſtinées à ſon amour : *Vocaberis voluntas mea in ea*; elle s'appellera, *Ma volonté en elle*. Ne vous figurez pas que l'vnion de cœur entre les amans de Dieu, faſſe vne vnion d'égalité; mais les épouſes ont vn auantage prédominant dans ces alliances : L'épouſe perd en quelque façon ſa volonté, pour prendre la volonté de Dieu, & l'Eſpoux perd la ſienne pour prendre celle de ſon épouſe : *Vocaberis voluntas mea in ea*. Voyez ce qui ſe paſſe dans les mariages humains : L'épouſe quitte ſon nom, celuy de ſes parens & de ſa famille, pour prendre le nom de ſon Eſpoux; afin de montrer par ce changement de nom que ſon cœur eſt entierement à luy. Voila ce qui ſe paſſe dans la Religion ; & c'eſt peut-eſtre pour cette raiſon que dans quelque Religion, on prend des noms des Myſteres de Iesvs ; Ha ! c'eſt pour marquer cette vnion de cœur par ce changement de nom, *Vocaberis voluntas in ea* : Non ma Sœur, vous ne vous appellerez plus comme auparauant, vous ſerez appellée *La volonté de Dieu en vous*. Et ce d'autant plus iuſtement, qu'outre l'vnion de cœur qui ſe trouue dans cette alliance, il y a encore vne donation mutuelle des corps, & des

Iſaiæ 62. 4.

autres biens qui l'accompagnent.

II. POINT. C'est encore vne seconde condition essentielle du mariage qui se contracte parmy les hommes, il faut qu'il y ait vne donation reciproque des corps pour la fin de cette alliance. Saint Paul a exprimé cette qualité par ces paroles ; *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir.* 1. Cor. 7. 4. Dés aussi-tost qu'vne fille a donné son consentement, & qu'elle a contracté le mariage, elle n'a plus de pouuoir sur son corps pour en disposer à sa volonté; elle l'a donné à son époux, elle passe entierement sous sa puissance : Et reciproquement aussi l'époux n'a plus cette premiere liberté qui le rendoit maistre de soy-mesme, il passe sous la puissance de son épouse. Quoy que dans l'ancien Testament Dieu contractât ces alliances en general auec les hommes ; neantmoins comme il estoit purement & essentiellement spirituel, il ne pouuoit pas apporter cette condition ; & comme il ne pouuoit pas donner son corps aux hommes, il ne contractoit pas aussi cette alliance d'vne si excellente façon ; d'où vient que le vœu de virginité estoit alors extrémement rare : Mais depuis qu'il s'est incarné, il veut que la donation des corps se trouue dans ce mariage. 1. Voyez comme dans la Profession vne Religieuse donne son corps à IESVS : 2. Comme aussi IESVS luy donne son Corps & son Sang.

1. Ie sçay bien que tous les Religieux en general donnent leurs corps à IESVS par le vœu de chasteté qu'ils font, & par les mortifications qu'ils profession ; suiuant ces paroles de l'Apostre, *Non estis vestri, empti estis pretio magno ; glorificate & por-* 1. Cor. 6. 20.

tate Deum in corpore veſtro : Non, vous n'eſtes plus à vous, puiſque vous auez eſté racheptez par le prix du Sang de IESVS ; mais vous n'eſtes plus à vous, parce que vous vous eſtes donnez vous-meſmes. C'eſt donc en cette qualité, Meſdames, que vous portez IESVS dans voſtre corps par la priuation de vos biens, & par l'imitation de ſes ſouffrances. Mais il faut auoüer qu'il y a deux choſes particulieres, & comme deux circonſtances, par leſquelles la Profeſſion que vous faites, liure & donne vos corps à IESVS ; l'vne à raiſon du vœu de virginité que vous faites ; l'autre à raiſon de la Profeſſion où vous vous engagez dans cet eſtat. 1. Ie recherche la raiſon pourquoy la qualité d'épouſe de IESVS appartient ſingulierement aux Vierges qui ſe conſacrent à Dieu? On pourroit dire parce qu'elles ont plus de rapport à la chair de IESVS, qu'il a contractée en ſon Incarnation, & qui a eſté ſon premier mariage. On peut adjoûter en ſecond lieu, que c'eſt parce qu'elles ont plus de reſſemblance à l'Egliſe, qui eſt l'Epouſe du Sauueur. Mais la raiſon principale ſe prend de la qualité de ce vœu de virginité qu'elles font ; parce que c'eſt vne donation pleine, entiere & vniuerſelle, qu'elles font de leurs corps à ſa gloire & à ſon amour : Et nous pouuons appliquer à chaque fille qui ſe conſacre à IESVS par ce vœu, ce que S. Cyprien dit à vn autre ſujet de la Magdelaine ; *Nil ſibi de ſe retinens, totam ſe tibi deuouit* : Ha ! mon Sauueur, que ce fut auec plaiſir que vous viſtes à vos pieds cette illuſtre Penitente ; elle ne retint rien de ſoy-meſme, elle ſe conſacra entierement à vous : mais ie puis ad-

Cypr. de operib. Cardinal. Chriſti titul. de Ablut. pedum.

joûter, mon Sauueur, que vous sentez reuenir cette ioye & cette gloire, quand vne fille se consacre à vostre amour; *Nil sibi de se retinens*: Non, elle ne garde rien qu'elle ne vous donne. *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir*: En vertu du mariage humain, la femme passe sous la puissance de son mary; & en vertu des vœux de virginité que fait vne fille, elle passe entierement sous la puissance de IESVS: Ah! il n'y a pas vn regard de ses yeux, pas vne démarche de ses pieds, pas vne pensée de son esprit, pas vn soûpir de son cœur, pas enfin vne seule action de tout son corps, qui n'appartienne à IESVS, & qui ne soit déuoüée à son amour & à sa gloire. 2. Mais outre cette donation & cette conuention qui sont communes à toutes les Religieuses par le vœu de virginité, il y en a vne particuliere par la Profession où vous vous engagez de seruir IESVS en la personne des pauures. Belle difference qu'il y a entre les autres vœux qui sont l'essence des autres Religions, & & ce vœu qui fait la difference de celle-cy: L'obligation de l'Obeïssance & de la Chasteté regar- IESVS comme Roy, & à qui nous deuons obeïr comme Riche & comme Saint en soy-mesme; mais la Profession de seruir les pauures regarde IESVS en quelque façon comme pauure & comme caché dans leur indigence: *In paupere Deus absconditur*, dit S. Chrysostome: Il est caché dans le pauure, il épouse sa pauureté, il souffre son indigence, il tient fait à soy-mesme ce qu'on fait à ses membres. Mais ce qu'il demande à tous les Chrestiens, il le rend particulier à cette Religion, puisque non contentes de luy donner vos biens,

vous employez vos mains à ſon ſeruice, donnant encore par ce titre, vos corps à ſa gloire & à ſon amour.

2. Illuſtre donation ! mais que Iesvs reciproquement accompagne de la ſienne. Car il faut que le corps de l'Eſpoux paſſe auſſi ſous la puiſſance de ſon Eſpouſe, & qu'elle en puiſſe diſpoſer. Le Sauueur a donné cette puiſſance à l'Egliſe en la Cene & en la Croix : en la Cene il luy a donné ſon corps comme Sacrement ; & en la Croix il le luy a donné comme ſacrifice : & en ces deux eſtats nous pouuons dire auec ſaint Bernard, *Totus nobis datus, totus noſtros expenſus in vſus* : Il s'eſt donné entierement à nous, il s'eſt tout répandu à nos vſages ; nous pouuons l'offrir à ſon Pere, nous le pouuons manger, & nous le pouuons appliquer à toutes les neceſſitez de nos ames. Mais il faut auoüer que les Religieuſes ont vn particulier droit ſur ce Corps & ſur ce Sang, en vertu de leur Profeſſion ; & comme elles ſe donnent à luy, il ſe donne reciproquement à elles ; elles peuuent dire ce que diſent ces ſaintes Vierges chez S. Ambroiſe, *Corpus eius corpori noſtro ſociatum eſt*, il a joint ſon Corps au noſtre ; *Sanguis eius datus eſt ſanguini noſtro*, ſon Sang a eſté donné à nos vſages. La raiſon ſe prend de deux principales qualitez qu'a eu le Corps de Iesvs, & qu'il exerce : Il eſt principe de grace, il eſt gage de la gloire. 1. Il ſe donne à ſes Eſpouſes comme principe de grace, parce que non ſeulement il leur donne des graces particulieres au iour de leur Profeſſion ; & il me ſemble que ie vois ſortir de ce ſacrifice vn torrens de benediction & de lumiere ; mais encore il s'obli-

Bern. ſerm. 3. de Circonciſ.

ge de donner ces graces dans la suite de leur vie. 2. Il se donne comme gage de la gloire, puis que l'estat de la Religion est vn moyen de predestination, & vne assurance morale de salut. Que c'est donc auec raison que l'on donne dans ces occasions des couronnes aux Religieuses pour leur ornement; c'est non seulement pour montrer la gloire qu'elles reçoiuent de donner leurs corps à IESVS, mais aussi pour montrer l'honneur qne IESVS leur fait de se donner reciproquement à elles : pour dire qu'elles appartiennent au Sauueur comme Roy, & comme Couronné; & qu'elles ont par auance des assurances des couronnes de sa gloire. Mais au lieu de couronner leur teste seulement, il faudroit couronner leurs yeux, leurs mains, leurs corps, & toutes les parties d'elles-mesmes ; puis qu'estant les sujets de ces donations, ils participent aussi à ces auantages : Et ce d'autant plus excellemment que ce n'est pas pour vn iour seulement, mais qu'à ces deux premieres conditions elles adjoûtent encore l'indissolubilité & l'eternité de ce mariage.

III. POINT. C'est encore vne chose necessaire pour l'essence des mariages, que ce lien soit indissoluble, & ce contract en quelque façon eternel : soit que le droit de la nature demande cette fermeté ; soit que Dieu l'aye commandé depuis principalement qu'il a éleué le mariage dans l'estat de Sacrement. La loy a esté prononcée par la bouche de Dieu mesme, *Quod Deus conjunxit, homo non separet* : Qu'il n'y aye point d'homme qui puisse iamais separer les personnes que Dieu a vnies si étroitement par le nœud sacré de cette alliance; il

Matth. 19. 6.

n'y a que la mort ſeule qui puiſſe ſeparer cette liaiſon. Mais diſons que cette indiſſolubilité ſe trouue encore plus ferme & plus conſtante dans le mariage ſpirituel qu'vne Vierge contracte auec IESVS au jour de ſa Profeſſion : Parce qu'vne Religieuſe ſe donne à IESVS pour toujours : 2. Parce que IESVS ſe donne pour toûjours à vne Religieuſe.

1. Du coſté de l'Eſpouſe, il eſt certain qu'elle vnit ſon cœur & qu'elle donne ſon corps à ſon Eſpoux pour toûjours & d'vne maniere inuiolable. La raiſon ſe prend premierement de la nature de la Religion, qui eſt d'elle-meſme vn eſtat eternel & immuable : Secondement de l'intention des vœux qui engagent la perſonne pour toûjours ; & comme les paroles, *Ie le veux*, que diſent les perſonnes qui ſe marient, bien qu'elles ſe prononcent & ſe paſſent en vn moment, elles s'eſtendent ſur tout le temps de la vie ; auſſi à proportion les paroles, *Ie voüe*, *je promets*, qui font le mariage ſpirituel, eſtendent ſes vœux & ſes obligations ſur l'eternité toute entiere ; Il n'y a pas vn moment en toute ſa vie qui ſoit à elle, & il n'y a plus aucune occaſion de s'en diſpenſer. La troiſiéme raiſon ſe prend des effets des vœux & des paroles qui agiſſent par reflexion ſur la liberté d'où elles ſortent ; & luy oſtant le pouuoir de changer, luy impoſent vne heureuſe neceſſité de tenir ce qu'elles voüent. On demande pourquoy Abraham voulant ſacrifier ſon fils Iſaac, le voulut attacher à ſon Autel, quoy que cette innocente victime conſentit volontairement au ſacrifice ? Et les Peres répondent, que ce fut pour

rendre plus constante sa disposition ; de peur que par apres ressentant l'action du sacrifice, elle ne luy fit faire quelque mouuement indigne & contraire à cette premiere obeïssance ; on le lie pour luy en oster les moyens. Les vœux que fait vne Espouse de Iesvs pour s'vnir & se donner à luy, sont des liens que la volonté s'impose pour s'oster la liberté de iamais rompre ce contract, ou violer cette alliance. On disoit d'vn ancien Heros que les chaisnes d'Or sortoient de sa bouche dont il captiuoit les cœurs par l'effort de son eloquence. Que fait vne fille prononçant ses vœux & ses promesses ? Ce sont des liens qui sortent de sa bouche, mais qui réjalliſſent par reflexion pour la lier eternellement, & rendre son alliance indissoluble.

2. Mais adjoûtons que comme par quelque espece d'eternité ces liens attachent la personne Religieuse à Iesvs, ils attachent aussi Iesvs à ses Espouses, & rendent son mariage plus indissoluble de son costé. La raison se prend de la fidelité de ses promesses, & de l'infallibilité de son amour, qui le portant à épouser les ames des hommes, dés cet instant le porte à recompenser la fermeté de nos resolutions par la sienne. Aussi quand il parle des pacts qu'il faisoit auec les hommes, il les appelle des pacts eternels, *Pactum sempiternum*. Sur quoy ie fais vne remarque qui me semble belle ; c'est que ces pacts qu'il appelle en vn lieu des alliances, il les nomme ailleurs vn Testament, *Testamentum*. Comment est-ce que l'alliance peut-estre vn Testament ? L'alliance marque la vie, vn Testament marque la mort

Exod. 31. 16.

du Teſtateur? & cependant Dieu eſt mort en donnant les caracteres de ſes alliances. I'eſtime que comme il n'y a rien parmy les hommes de plus certain que les Teſtamens, parce qu'eſtant confirmez par la mort, l'homme n'eſt plus en eſtat de les changer ou de les rompre: Diſons auſſi que IESVS épouſant les ames Religieuſes, il appelle cette ſacrée alliance vn Teſtament; pour marquer que ces alliances qu'il contracte auec elles, ſont eternelles, & que jamais rien n'en rompra les nœuds.

Conclusion.

C'eſt auec ces auantageuſes conditions, ma Sœur, que vous allez entrer aujourd'huy dans l'alliance de IESVS, & que vous contractez ce mariage que le Pere Eternel fait à ſon Fils, *Simile regnum cœlorum homini regi, qui fecit nuptias filio ſuo.* Voyez auec quel eſprit vous deuez faire cette action; vous deuez rappeller toutes les graces que vous auez receuës, qui vous ont appellé à la Religion, & qui vous ont fait entendre ſa voix qui vous demandoit voſtre cœur: Cette année de Nouiciat que vous auez acheuée, n'a eſté qu'vne année de preparation à ce Iour, & comme vn temps où vne Religieuſe pollit ſon ame pour ſe rendre digne du Sauueur: Tous ces flambeaux allumez, cet Autel, ce ſacrifice, ne ſont que l'appareil de cette auguſte ceremonie; le temps s'approche, IESVS vous y conuie, le Ciel attend voſtre conſentement; voyez auec quel ardeur & quel amour vous le luy deuez donner: ſans doute que vous deuez apporter à cette action vn eſprit d'amour, mais qui aye trois qualitez répondantes aux trois conditions des mariages; qu'il y aye vnion de

cœur, donation de corps, & l'indissolubilité & l'eternité de l'alliance : Vous luy deuez donc donner vn cœur 1. Vnissant : 2. Liberal : 3. Inuiolable.

1. Il est question, ma Sœur, de donner vostre cœur à cet Espoux ; c'est à dire, que vostre amour vous separe de vous-mesme, qu'il vous separe de toutes les choses du monde, non seulement en ce qu'elles peuuent estre coupables, mais en ce qu'elles peuuent estre permises, pour vous lier, pour vous attacher à vostre Espoux, pour vous vnir à son esprit & à sa volonté : *Audi filia, & vide* ; Escoutez & voyez. L'amour entre par les oreilles & par les yeux. *Audi, & vide* ; Escoutez la voix du Sauueur qui vous appelle par ses graces, & vous dit comme l'Espoux à l'ame des Cantiques, *Veni de libano, veni sponsa mea* : Venez mon Espouse, vous serez couronnée aujourd'huy ; *Vide* : Voyez la beauté de vostre Espoux, voyez son sang & ses merites, ce sont des qualitez qui vous le doiuent rendre aimable ; *Vide* : Figurez-vous qu'il est caché & couuert sous ce voile tout prés à accepter vostre amour, & vous donner le sien ; *Obliuiscere populum tuum* : Oubliez donc vos parens, vos amis & vos esperances, pour ne voir & n'aimer que Iesvs ; *Et concupiscet Rex decorem tuum* : Et ce Roy descendra de son Thrône & vous prendra par la main, vous placera en sa maison & en son lit nuptial, vous disant ces aimables paroles, Tu me veux pour ton Espoux, Et moy ie t'accepte pour mon Espouse.

Ps. 44. 11.

Cant. 48.

Ps. 44. 11.

2. Il s'agit de donner vostre corps à Iesvs, &

de receuoir reciproquement la donation du ſien: C'a, ma Sœur, il faut apporter à ce conſentement vn amour liberal & magnanime; donnez-vous à luy auec vne entiere reſignation à tout ce qu'il demandera de vous, impoſez à voſtre corps vne loy generale de ſe ſoûmettre à tous les vſages de ſa gloire, luy diſant auec le Prophete, *Poſſediſti nos*: Retirez-vous vanitez du monde, comme ie n'ay rien à pretendre ſur vous, vous n'auez rien à pretendre ſur moy, ie ſuis toute entiere à mon Dieu; & vous, mon Sauueur, poſſedez tout ce qui eſt ſur mon corps par voſtre amour & par voſtre grace, poſſedez-moy pour voſtre gloire. Oüy, ma Sœur, il exauce vos ſouhaits, & accepte voſtre offrande; Figurez-vous qu'à meſme temps que le Preſtre va mettre le voile noir ſur voſtre teſte, IESVS interieurement va prendre poſſeſſion de vos ſens & de voſtre corps, & que reciproquement il vous donne le ſien, comme l'aſſeurance de ſes graces, puiſqu'il en eſt le principe & l'autheur; & comme le gage de ſa gloire, puiſqu'il vous donne des aſſeurances morales de voſtre predeſtination, & il imprime ſur toutes les parties de voſtre corps comme vn certain caractere de ſalut & de gloire.

3. Il eſt queſtion de faire cette alliance indiſſoluble; Prenez donc, ma Sœur, pour cette fin vn amour eternel & immuable, *Iunge cor tuum aternitati Dei*, dit S. Auguſtin aux Chreſtiens; quand il faut faire des reſolutions pour Dieu joignez voſtre cœur à ſon eternité. Il veut dire deux choſes; premierement, qu'il faut que la meſure de nos reſolutions pour ſa gloire réponde à ſon Aug.

eternité ; & comme Dieu qui n'a pas de termes dans sa durée, que nous n'ayons pas de limites ny de bornes dans nostre amour ; que ce soit pour toûjours : Secondement, il veut dire que pour former ces actes constans & immuables, nous ne deuons pas nous appuyer sur nos esprits, qui sont des esprits du temps sujets à l'inconstance ; mais sur l'eternité de Dieu, sur la fermeté de sa grace : *Iunge cor tuum æternitati Dei* : Donnez à vos vœux, ma Sœur, cette condition, cette eternité, cette resolution d'estre à IESVS eternellement auec sa grace, & luy reciproquement sera a vous. Dans les autres mariages il y a vne espece d'eternité ; & nonobstant les difficultez qui se rencontrent dans ces semblables alliances, vn espoux se lie pour toûjours à son espouse. Fasse le Ciel que vos vœux soient eternels, que vos souhaits réüssissent, & que ce Sauueur que vous allez prendre dans vostre bouche pour le faire entrer dans vostre cœur, soit comme le cachet de vos vœux, & le sceau de cette alliance.

Et nous qui assistons à cette action, prenons en mesme temps des sentimens correspondans à cette ceremonie. Trois sortes de témoins se trouuent à ce mariage ; les vns y cooperent, les autres l'acceptent, les troisiémes la regardent seulement : 1. Ceux qui y cooperent, sont les parens de cette fille qui la donnent à IESVS : 2. Ceux qui l'acceptent, sont les Religieuses qui la reçoiuent dans leur sainte Communauté : 3. Ceux qui la regardent seulement, sont les auditeurs qui s'y trouuent.

1. Vous, Messieurs, à qui cette fille appartient, entrez

entrez dans ces ſentimens, & en meſme temps qu'elle ſe donne à IESVS, ſeruez-vous du pouuoir que Dieu vous a donné ſur elle, pour faire vne entiere donation de ſa perſonne entre les mains de ſon Eſpoux; & depoſez-vous de l'authorité que la nature vous auoit donnée ſur elle pour la remettre ſous la puiſſance de la grace: Iuſqu'à preſent vous l'auez regardée comme vne fille, mais maintenant vous deuez la regarder comme l'Eſpouſe de IESVS-CHRIST: Vous auez pû autrefois luy donner des loys, qui marquoient la puiſſance que vous auiez ſur elle; mais maintenant elle n'en receura plus que d'vne Superieure qui ſera l'écho viſible de ſon Eſpoux, & entre les mains de laquelle elle ſe remettra entierement de ſa conduite.

2. Et vous, Meſdames, qui acceptez cette action, & qui en receuant cette fille dans voſtre Communauté, l'introduiſez en meſme temps en la maiſon de ſon Eſpoux; à l'occaſion de ce qu'elle va faire ſouuenez-vous de ce que vous auez fait, & que vous eſtes comme elle les Eſpouſes de IESVS; ſouuenez-vous de ce que vous auez fait auec IESVS à ce iour de voſtre profeſſion, que vous preniez IESVS pour voſtre Eſpoux, & pour voſtre heritage, diſant auec le Prophete, *Dominus pars hereditatis meæ, & calicis mei*: que vous n'auiez d'autre poſſeſſion ny d'autre eſperance en ce monde, que d'vnir voſtre cœur à celuy de IESVS, & de luy faire vne entiere donation de vos corps: Dites-luy donc d'vn commun accord, apres l'execution de vos promeſſes, *Tu es qui reſtitues hæredi-* Pſal. 15. 5.

tatem mihi ; c'eſt de vous, mon Dieu, que nous eſperons la recompenſe de noſtre exile du monde, & du mépris que nous auons fait de ſes pompes & de ſes vanitez pour nous releguer dans vn Cloiſtre, pour ne voir que vous ſeul, & pour ne regarder que les maximes de voſtre Euangile pour la regle de nos actions.

3. Et nous qui aſſiſtons à cette ceremonie tâchons de participer à l'eſprit de cette fille, & au zele de ces illuſtres Dames : Eſtant déja liez dans les alliances du monde vous ne pouuez pas pretendre à la gloire de ce ſaint mariage d'vne maniere ſi parfaite ; mais ſçachez que Dieu vous a épouſé par auance dés le Bapteſme, & que vous vous eſtes donnez à luy comme il s'eſt donné à vous. Deplus vous l'auez receu ſouuentefois dans voſtre cœur par les Communions ſacramentales que vous auez faites, qu'il a conſacré voſtre corps par la donation du ſien, & qui vous fait d'vne maniere excellente les Temples du S. Eſprit, *An neſcitis quoniam membra veſtra templum ſunt Spiritus ſancti?* Faites donc en ſorte que ce bon-heur ne ſoit pas la cauſe de voſtre mal-heur ; & que vous vous ſeruiez de ces ſacrées alliances pour attirer ſur vous ſa colere : Puiſque vous eſtes dans les mariages, viuez-y comme les veritables Chreſtiens ; que Dieu poſſede le premier voſtre cœur comme voſtre premier Eſpoux que vous auez eu dés le Bapteſme ; & que celuy qu'il vous a donné en ſa place ſur la terre, ſoit le ſecond qui le poſſede & qui en diſpoſe : C'eſt le moyen de vous attirer des graces pour ſupporter toutes les difficultez des

mariages, & apres auoir vescu saintement chacun dans son estat en ce monde, de receuoir en l'autre la gloire eternelle, comme la consommation de toutes ses alliances : C'est ce que ie vous souhaite, au nom du Pere, &c.

TROISIE'ME

SERMON

POVR LA PROFESSION D'VNE RELIGIEVSE.

Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, Filia principis, *Cant. 7. 1.*

O fille du Prince que vos pas sont glorieux, & que vos démarches sont belles ! Au Chapitre 7. des Cantiques, vers. 1.

CE que l'Espoux disoit autrefois à son Amante, se peut appliquer parfaitement aux vœux de cette fille qui se presente à Iesvs, & qui vient se consacrer à ses Autels : Ah que ces pas que vous faites, ma Sœur, pour monter sur le Caluaire, sont beaux ! ah que ces démarches que vous faites pour vous attacher à la Croix sont glorieuses ! soit que nous les considerions du costé du terme, d'où vous sortez, vous foulez aux pieds le monde & ses vanitez ; soit que nous les regardions du costé du lieu où elles arriuent, vous entrez aujourd'huy dans l'alliance de Iesvs : *Quam pulchri*

ſunt greſſus tui in calceamentis, filia principis ! On peut dire de vous auec juſtice ce que la flaterie a dit autrefois d'vn Conquerant, que les palmes naiſſoient ſous ſes pas, & que chaque démarche eſtoit autant de conqueſtes ; puiſque les premiers pas que vous faites dans la religion, eſt vne conqueſte & vne victoire qui vous attire mille couronnes. Ie ne dis pas cecy, ma Sœur, pour loüer l'action que vous faite ; mais pour vous montrer auec quelle diſpoſition vous la deuez faire : Ie veux vous repreſenter aujourd'huy cette profeſſion que vous faite dans la Religion du Caluaire, comme vne ceremonie qui vous fait receuoir la filiation de la Croix, & comme vn ſecond Bapteſme qui vous fait la fille de IESVS : *Filia Principis.* Mais nous ne pouuons pas nous entretenir de cette filiation de IESVS que par le moyen de Marie, non ſeulement parce qu'elle eſt la mere du Sauueur ; mais encore parce qu'elle eſt la mere particuliere des filles du Caluaire : Implorons ſon ſecours, vous, ma Sœur, pour faire cette action, & nous pour en parler auec fruit ; ſalüons-la, en luy diſant auec l'Ange, *Aue Maria.*

LEs Peres dans la nature communiquent trois choſes à leurs enfans, la naiſſance, l'education, & leurs biens ; Ils leurs communiquent la vie ; qui leur fait les regarder comme vne partie d'eux-meſmes ; ils leurs communiquent l'education & leur eſprit, & leur partagent toutes leurs qualitez ; Ils leurs communiquent enfin leurs biens & leurs heritages pour ſoûtenir leur eſtat & leur condition. Voila ce que IESVS, comme pere d'vne

celeſte filiation, donne à tous les Chreſtiens dans le Bapteſme; Il leur communique par ce Sacrement ſa vie, ſon eſprit & ſon heritage, & leur fait receuoir comme vne ſeconde naiſſance plus auantageuſe que celle de la nature : Mais ce qu'il commence dans ce Sacrement, il l'acheue dans la Profeſſion Religieuſe ; & nous pouuons dire auec raiſon, que c'eſt principalement au Caluaire qu'il communique ces trois choſes aux filles qui ſe conſacrent à luy : 1. Il leur donne la vie qu'il auoit à la Croix ; 2. Il leur communique l'eſprit qui l'a conduit à cette Croix : 3. Il leur partage l'heritage qu'il a acquis par cette meſme Croix. Trois conſiderations, ma Sœur, qui ſeront les motifs de voſtre profeſſion en la religion du Caluaire ; vous deuenez la fille de IESVS-CHRIST mourant, vous receuez ſon eſprit, & vous entrez comme en poſſeſſion de ſon heritage : Ce ſeront auſſi les trois parties de ce Diſcours.

Diuiſion du diſcours.

I. POINT. Comme la premiere choſe que les peres, dans l'ordre de la nature, communiquent à leurs enfans, eſt leur eſtre, leur ſang & leur vie ; c'eſt auſſi le premier auantage que les Chreſtiens reçoiuent au Bapteſme, & qui les fait enfans de Dieu ; ils y reçoiuent auec la grace de ce Sacrement l'eſtre, la vie, & le Sang de IESVS : Soit parce que le Sauueur mourant nous a merité cette grace par l'efficacité de ſon Sang : ſoit parce que par ce moyen il vit eſſentiellement en nous d'vne vie ſurnaturelle, qui fait que chaque Chreſtien peut dire comme l'Apoſtre, *Viuit vero in me Chriſtus.* Admirable auantage pour des hommes que la nature a formez du limon, & qui par leur

Galat. 2. 29.

premiere naiſſance ont receu la vie corporelle d'Adam ! mais qui eſt non ſeulement renouuellée, mais en quelque façon aſſeurée par la Profeſſion Religieuſe, & ſingulierement par celle qui ſe fait dans la Religion & dans l'eſtat du Caluaire. La raiſon ſe prend de trois qualitez qui ſe trouuent dans cette action, & qui meritent particulierement cette filiation de la Croix, & cette adoption du Caluaire : 1. Sçauoir l'excellence qu'elle contracte en elle-meſme : 2. La proportion qu'elle a auec cette filiation : 3. L'application qu'elle fait de la perſonne Religieuſe à la Croix & au Caluaire.

1. Expliquons cette premiere verité, & diſons qu'vne des actions la plus excellente & la plus heroïque que puiſſe faire vn Chreſtien, en ſuite de ſon Bapteſme, eſt de ſe conſacrer à Dieu dans la Religion ; parce qu'vne Religieuſe s'immole à vne vie de rigueurs & de mortifications ; & où les difficultez augmentent la gloire & la grandeur de cette offrande : Les Peres auec S. Bernard ne font pas difficulté d'appeller l'acte & la ceremonie de la profeſſion vn ſecond Bapteſme, mais vn Bapteſme laborieux & difficile, qui acheue auec abondance les efforts du premier : C'eſt là où, comme diſent les Theologiens, qu'vne fille qui ſe conſacre à Dieu, reçoit la remiſſion de tous ſes pechez commis, & quant à la coulpe & quant à peine, comme elle eſtoit effectiuement au Caluaire, & arrouſé de tout le Sang de Iesvs ; c'eſt là où elle reçoit la grace juſtifiante, mais auec abondance & plenitude ; c'eſt là où par les vœux de ſa bouche elle ouure les playes de Iesvs pour faire

couler sur son ame les mouuemens de sa grace; c'est là où elle reçoit comme au Bapteſme l'impression du Calice de IESVS comme mourant, & où elle le va faire passer de luy-mesme sur son cœur pour y imprimer cette excellente marque de sa filiation, qui fait dire à S. Augustin & à S. Thomas qu'elle est adoptée dans la famille de Dieu mourant, & qu'elle est fille du Caluaire. L'Abbé Rupert recherche la raison pourquoy Abraham & Dauid auoient esté choisis pour estre les Peres & les ancestres de IESVS? Il rapporte la cause à deux actions heroïques que firent ces deux Patriarches; parce que l'vn auoit voulu sacrifier son fils, & que l'autre auoit pardonné à Saül son ennemy: ajoûtant cette belle consequence, que ces actions leur auoient merité la qualité de peré d'vn Dieu incarné, parce que c'estoit luy-mesme qui rendoit les hommes enfans de Dieu. Pourquoy ne dirons-nous pas que cette action que va faire vne fille, que ce sacrifice qu'elle va offrir d'elle-mesme, & qui est plus éclatant, participe aux merites & aux auantages de ces Patriarches, comme elle participe à leur courage, & que par consequent elle merite d'vne maniere excellente la qualité de fille du Caluaire?

2. Et ce d'autant plus qu'il y a quelque proportion entre cette action & cette recompense; que ie fonde sur ce qu'vne fille qui se consacre à Dieu dans la Religion, renonce pour l'amour de Dieu aux alliances du monde & aux auantages de sa premiere famille où elle estoit auparauant, disant auec le Prophete Roy, *Pater meus & mater mea dereliquerunt me*: Ah j'ay quitté mon pere & ma

Psal. 26 10.

mere pour eſtre admiſe dans la famille de IESVS ; *Deus autem aſſumpſit me*, il eſt juſte que mon Dieu me prenne en cette meſme qualité. Saint Auguſtin explique ces paroles en deux façons, l'vne morale & l'autre naturelle ; le ſens moral, eſt que nous auions auparauant vn pere, c'eſt à dire le Demon de nos paſſions criminelles ; vne mere malheureuſe, c'eſt la Babylone du monde : Nous renonçons au pere criminel pour nous donner à Dieu, nous renonçons à cette mere malheureuſe pour entrer en la Religion : Ah retirez-vous funeſtes principes de noſtre eſtre coupable, nous vous quittons dés ce moment, & nous vous abandonnons pour toûjours : Mais le Sauueur pour recompenſer cette volontaire renonciation, & pour ſuppléer à ces priuations nous adopte dans ſa famille. Le ſens naturel eſt qu'vne fille qui ſe conſacre à Dieu, quitte le pere & la mere que la nature luy auoit donnés pour auoir IESVS ſeul comme pere & comme mere de la grace. *Pater meus & mater mea dereliquerunt me* : Oüy, mon Sauueur, dit-elle, à IESVS crucifié, c'eſt pour l'amour de vous que ie renonce aujourd'huy à mes parens, aux vanitez du monde, & aux ſentimens des alliances auantageuſes que ma famille & ma condition me pourroient fournir, pour ne prendre que vous pour mon pere, voſtre Caluaire & voſtre Croix pour heritage : *Deus autem aſſumpſit me.* Voila, ma Sœur, ce que vous faites de vôtre coſté ; mais ce qu'il fera du ſien, c'eſt qu'il recompenſera voſtre offrande, il tiendra la place de tout ce que vous quittez, il deuiendra vôtre pere & voſtre mere ; reconnoiſſez dans ſa Ibid.

perſonne réünies ces deux differentes alliances; pour cette maiſon que vous quittez, ſi conſiderable par ſa nobleſſe & par les heroïques actions de vos ayeuls, vous ſerez admiſe en ſa famille; & tous ces noms ſi illuſtres que vous donnoit la naiſſance, & ces qualitez ſi glorieuſes que vous auez receuës de la nature, vous les perdrez toutes pour prendre la qualité de fille de IESVS crucifié, & n'auoir que ſon Caluaire pour heritage.

3. Veu principalement que cette Profeſſion que vous faites, fait vne application particuliere de voſtre perſonne à la Croix & au Caluaire, dont voſtre Religion porte le nom & l'eſprit. Nous pouuons conſiderer les vœux que vous faites aujourd'huy en deux façons; abſolument en eux-meſmes, & en ce qu'ils ont de commun auec les autres Religions; relatiuement à voſtre Inſtitut, & ſuiuant ce qu'ils ont de particulier dans voſtre Religion. Les vœux par eux-meſmes communément appliquent la perſonne qui les fait à ſon Dieu, à IESVS, à ſon amour & à ſon cœur; mais les vœux comme faits en cette Religion du Caluaire, vous appliquent ſingulierement à la Croix, vous appliquent par eſtat & par profeſſion au Caluaire. Voſtre pauureté, Meſdames, n'eſt pas vne ſimple pauureté, elle regarde la nudité de IESVS ſur la Croix; voſtre chaſteté n'eſt pas vne ſimple chaſteté, elle regarde le Sauueur qui la conſacrée ſur ſon corps; voſtre obeïſſance n'eſt pas vne ſimple obeïſſance, elle regarde le Sauueur mourant ſur la Croix, pour obeïr à la juſtice de ſon Pere, & pour executer tous les com-

mandemens que son Pere luy auoit faits sur le Caluaire. Ah ! qui doute qu'en suite de cette application que vous faites de vous-mesmes au Caluaire & à la Croix au moment de vostre Profession, que IESVS ne s'applique reciproquement à vous, & qu'il ne vous adopte pour sa fille ? On dit que les pierres qui ont esté gravées sous quelque constellation, & qui portent l'image de quelque Astre, attirent plus facilement & abondamment les influences de cet Astre. Vous estes formée sous la constellation de IESVS crucifié, vous graverez sur vous-mesme l'image de sa Croix : Ah ! sans doute que cette impression attirera sur vous mille benedictions, pour vous animer le cœur, & augmenter de plus en plus vostre amour : C'est aujourd'huy qu'il vous dit vne seconde fois ces paroles de l'Apostre, vous considerant comme la fille du Caluaire, & vous regardant marquée de son Sang, *Filioli quos iterum parturio* : Ie vous ay engendrée vne fois au Baptesme comme Chrêtienne, ie vous ay engendrée vne seconde fois en ce moment de vostre Profession comme Religieuse & comme fille du Caluaire : Ie vous ay communiqué ma vie, ie vous donne encore mon esprit. Galat. 4. 19.

II. POINT

C'est la seconde chose que les peres communiquent à leurs enfans ; ils leur donnent auec le sang & la vie, leur esprit ; & c'est par ce moyen qu'ils sont vne seconde fois leurs enfans. C'est aussi la seconde faueur que les Chrestiens reçoiuent au Baptesme, ils reçoiuent l'esprit de IESVS ; soit que nous soyons entez par ce Sacrement sur la grace du Sauueur qui nous fait membres parti-

culiers du S. Esprit, & qui nous donne des qualitez agissantes ; soit que nous y enueloppions les graces actuelles & les secours qu'il nous donne à toutes les heures & à tous les momens de nostre vie. Saint Paul dit que nous auons receu dans ce Sacrement, l'esprit d'adoption du Sauueur, qui fait que nous nous adressons à luy comme à nostre Pere. Mais ce que les enfans disent au Baptesme, les personnes Religieuses le disent d'vne maniere encore plus excellente & plus fauorable, au moment de leur Profession ; & tournant leurs yeux & leur cœur vers IESVS crucifié, ils disent; c'est vous, mon Sauueur, dans ce iour que ie veux appeller mon Pere. Quel est l'esprit de IESVS mourant, sinon vn esprit de croix qui a agy & paru en sa personne par trois differentes operations ? Il l'a conduit à la Croix ; Il l'a attaché à la Croix ; Il l'a arresté sur la Croix. C'est la plenitude de cet esprit crucifiant & crucifié, que ce Pere mourant répand sur le cœur de ses filles quand il les appelle en Religion, & qu'elles font le sacrifice de leur personne par leurs vœux : Il fait trois operations secretes sur leur cœur ; 1. Il les conduit ; 2. Il les attache ; 3. Il les arreste sur la Croix. Voilà le principe, le terme & la durée, ou la plenitude de cette action.

1. Saint Paul met pour le premier caractere de la filiation de Dieu, cette communication de son Esprit qui conduit & qui anime ses enfans, quand il dit ; *Quicumque Spiritu Dei aguntur, ij sunt filij Dei* ; Ceux qui sont conduits & animez de l'esprit de Dieu, sont veritablement ses enfans. Mais où est-ce que cet esprit de crucifié mõtre plus éuidem-

Rom. 8. 14.

ment ny auec plus de pompe la plenitude de ſon pouuoir & l'actiuité de ſa vertu, que dans vne perſonne Religieuſe qu'il conduit à la Croix du Sauueur; il montre ſa puiſſance dans cette Profeſſion, en ce qu'il la conduit à cet Autel pour prononcer ſes vœux qui la ſeparent de tous les autres ſentimens de la nature & de tous les vſages prophanes, pour la conſacrer toute entiere à la Croix; il montre l'actiuité de ſa vertu, parce qu'il triomphe viſiblement de toutes les eſperances ou legitimes, ou criminelles, à peu prés comme fit le Sauueur ſur le Caluaire: L'eſprit du Sauueur à la mort triompha de l'eſprit du Demon, de celuy du monde, & de celuy de la chair: Ne fait-il pas le meſme à proportion dans cette Profeſſion? Il triomphe de l'eſprit du Demon, parce que c'eſt dans cette occaſion qu'il le vainc; il triomphe de l'eſprit du monde, puis qu'il l'éloigne de ſes tentations & de ſes objets; il triomphe de la chair, puis qu'il la fait renoncer à tous les ſentimens humains pour entrer ſeulement dans ceux de ſon Pere: Et nous pouuons luy dire ce que le Sauueur dit à ſaint Pierre, *Caro & ſanguis non reuelauit tibi*: Ah! ce n'eſt pas vn mouuement qui vient de la chair ou du ſang, vous n'agiſſez pas à ce moment par les ſentimens de voſtre premiere nature que vous auez comme fille d'Adam; mais vous agiſſez par l'eſprit de IESVS, vous montrez éuidemment que vous eſtes ſa fille, & que le meſme eſprit qui l'a conduit luy-meſme à ce premier Caluaire pour y mourir, vous attire aujourd'huy à ce ſecond Caluaire pour participer à ſes ſouffrances; non ſeulement il vous y conduit comme ſa fille, mais il vous y attache.

Matth. 16. 17.

2. Les Peres comparent la Religion a la Croix, parce que comme IESVS-CHRIST y estoit attaché par son amour, la personne Religieuse s'attache & se lie en la Religion. Mais il faut auoüer que c'est l'esprit de IESVS mourant qui ordonne & qui éleue luy-mesme cette Croix morale, qui non content de détruire dans son cœur toutes les attaches qu'elle pourroit auoir à ses parens, aux amis, & à tout ce qu'il y a de plus legitime, il luy imprime encore les sentimens de la Croix, & la fait participante de ses souffrances : Tellement que nous pouuons dire d'vne personne en cette occasion ce que S. Augustin a dit de soy apres son Aug. Bapteſme, *In nouo meo homine natiuitas secunda reparatur*; Ie suis deuenu comme vn nouuel homme par cette seconde naissance. Voila ce que fait l'esprit de IESVS, c'est vn esprit qui donne la mort & la vie en mesme temps; il donne la mort à cette premiere naissance, & donne la vie à vn homme nouueau. Nous auons deux naissances, nous tirons l'vne d'Adam, & l'autre de IESVS: la premiere nous anime de l'esprit de ce premier homme criminel; la seconde nous anime de l'esprit de cet homme Saint, de ce Pere diuin : Auec cet auantage que cet esprit de IESVS dans vne fille Religieuse, corrige & détruit mesme les maximes & les inclinations qu'elle auoit tirées de ce premier Pere criminel, qui la portoit aux pompes & aux honneurs pour luy donner les inclinations de ce Pere de douleurs, d'humilité & de souffrances. Admirable changement! Diuine naissance! qui fait que vous estes la fille legitime de ce Dieu mourant; puis que vous en auez les inclinations, les

penſées & les mouuemens. Les Philoſophes fondez ſur l'experience, remarquent que les enfans portent les marques des choſes que leurs meres ont imaginées fortement au moment de leur conception, & qu'ils conſeruent pendant toute leur vie les marques & les inclinations de ces meſmes choſes. Quelles eſtoient les penſées & les ſentimens du cœur de Iesvs quand il enfanta l'Egliſe? Quelles eſtoient les inclinations de ce Pere mourant, ſinon vn cœur percé de douleurs, & des inclinations de ſouffrances qu'il a communiquées à ſon Egliſe? Ah! cet eſprit paſſe de luy à vous, il fait ſur vous de ſemblables impreſſions, il vous marque de ce meſme caractere vous donnant ſon eſprit pour vous conduire à la Croix, pour vous y attacher & pour vous y arreſter.

3. Choſe étrange de la propoſition que les Iuifs firent à Iesvs crucifié, ils luy dirent que s'il eſtoit Fils de Dieu, il deſcendit de la Croix, *Si Filius Dei es, deſcende de Cruce*; qu'il montraſt par là ſa puiſſance en ſe deliurant de ce ſupplice. Mais par vn contraire argument, parce qu'il eſt Fils de Dieu, il n'en veut pas deſcendre; c'eſt la charité de Iesvs & la force de ſon amour qui l'attache à la Croix, & qui le fait triompher de ſa puiſſance pour l'obliger d'y conſommer ſon ſacrifice. Mais ce que ce Pere de douleur a fait ſur le Caluaire, diſons qu'il le fait à proportion dans la Religion, & qu'il donne ſon eſprit aux Religieuſes à des conditions ſemblables. C'eſt ce que cet eſprit de Iesvs opere particulierement dans les Religieuſes du Caluaire, les attachant à la Croix à condition de n'en iamais deſcendre, & de ne reclamer ia- Matth. 27. 40.

mais sur leurs vœux, ny sur les liens qui les y attachent. La raison se prend de l'obligation du vœu & de l'application particuliere qu'elles font d'estre à luy, & de trauailler à l'imitation de la Croix, qui enueloppe deux eternitez, vne eternité affectiue, & vne eternité effectiue. Vne eternité affectiue, parce que dans l'imitation de l'affection de son cœur, elles se deuoueüt, elles s'attachent pour toûjours à la Croix sans reserue & sans limite : Eternité effectiue, parce qu'en suite de ces vœux & de cette application elles sont eternellement attachées à la Croix ; & nous pouuons dire d'elles ce que saint Paul dit des Chrestiens au Bapteſme, *Complantati facti sumus similitudini mortis eius* : C'est à ce moment, ma Sœur, que vous estes comme plantée dans la Croix & dans les playes de IESVS ; c'est delà comme d'vne racine feconde que vous receuez cet esprit de souffrance, qui vous conduit, vous attache & vous arreste pour toûjours à sa Croix, vous donnant la qualité de Fille du Caluaire ; & ce d'autant plus auantageusement, qu'outre que ce Pere mourant sur la Croix vous communique sa vie & son esprit, il vous donne enfin ses biens & ses heritages.

Rom. 6. 5.

III. POINT. Voicy la troisiéme chose que les peres donnent à leurs enfans, & en quoy ils montrent qu'ils sont peres ; ils leur laissent leurs biens & leurs heritages pour conseruer par ce moyen la vie qu'ils leur ont donnée, & pour soûtenir la condition & le rang où ils les ont placez. C'est aussi ce que fait IESVS-CHRIST, ce Pere celeste, il donne aux Chrestiens des promesses d'vn heritage futur ; & quand il nous fait ses enfans au Bapteſme,

Bapteſme, il nous fait ſes heritiers : C'eſt comme vn ſceau de ſon alliance, vn acheuement de ſon adoption, comme dit l'Apoſtre, *Si filii, & hæredes.* C'eſt pourquoy ſaint Cyprien appelle les Chreſtiens, *Hæredes crucifixi* : C'eſt à dire, que IESVS mourant a fait comme ſon Teſtament, qu'il l'a écrit auec ſon Sang, & qu'il l'a confirmé par ſa mort ; par lequel il a laiſſé à ſes enfans les promeſſes de ſa beatitude & de ſa gloire. Mais ſi ce Teſtament regarde tous les Chreſtiens, il y a vn caractere particulier pour les Religieuſes du Caluaire ; & nous pouuons dire que comme cette Profeſſion eſt vne eſpece de Teſtament qu'elles font pour luy, il en fait auſſi vn pour elles, les faiſant heritieres de ſa gloire, dont il leur donne trois auantages : 1. De grands droits : 2. Des aſſurances infaillibles : 3. Des auant-gouſts de ce monde. Rom. 8 17.

1. C'eſt la penſée du B. Laurens Iuſtinien quand il dit qu'vne des grandes marques que Dieu donne aux hommes de leur predeſtination, eſt la vocation Religieuſe, *Magnum electionis indicium eſt huius fraternitatis habere conſortium* : La raiſon ſe prend des grands droits que cet eſtat donne aux ames Religieuſes ſur la gloire. Nous auons deux ſortes de droits à la gloire ; nous la pretendons ou comme enfans & comme ſimples heritiers par le titre & la grace de noſtre adoption ; ou comme Chreſtiens comme vne recompenſe à titre de nos bonnes œuures. Mais où eſt-ce que la grace eſt plus abondante que dans la Religion ? où eſt-ce que les bonnes œuures ſont plus meritoires ? Saint Bernard dit que les bonnes actions ſont les ſemen- Laurent. Iuſtin.

ces de l'eternité, *Semina æternitatis*: parce qu'elles meritent non seulement la gloire estant faites pour l'amour de Dieu; mais encore de toutes les bonnes œuures, celles qui sont les plus puissantes & les plus efficaces pour cét acte de nostre predestination, & qui nous meritent plus auantageusement cette gloire, sont celles qui regardent la personne de IESVS-CHRIST dans l'estat de la Croix & de ses souffrances: Pourquoy cela? Parce que c'a esté dans la Croix qu'il nous a acquis le Ciel. Tertullien dit que son sang a esté la clef du Paradis; *Tota Paradisi clauis sanguis Saluatoris*: Et ce sera auec la Croix que IESVS acheuera cette predestination, & qu'il la confirmera pour l'eternité. Mais quel est le caractere des œuures des Filles du Caluaire? Elles regardent toûjours la Croix, ou pour l'honorer, ou pour l'imiter, ou pour la faire triompher. Ah! disons donc, ma Sœur, que ces promesses que vous allez faire qui vous separent de vos parens, & qui vous vniſſent à IESVS, vous laissent de grands droits sur son heritage; c'est comme vne espece de Testament que vous faites en sa faueur, vous le faites comme heritier de vos biens luy mettant entre les mains tout ce que vous pouuiez posseder dans le monde, vos biens, vostre esprit, & vous-mesme; ah! vous auez affaire à vn Pere fidele, sans doute en mesme temps il vous receura comme sa fille, il vous donnera l'heritage de sa gloire, dont il vous donne aujourd'huy non seulement de grands droits, mais encore des asseurances infaillibles.

Tertul.

2. Ie sçay bien que nous sommes incertains de nostre salut, que nous combattons entre le

Paradis & l'Enfer, & que nous auons plus d'occaſions d'apprehender d'eſtre du nombre des reprouuez, que de ſujets d'eſperer d'eſtre du nombre des predeſtinez, en conſequence que nous ſommes des pecheurs : Il faut neantmoins auoüer qu'il y a dans l'Egliſe de certains eſtats & certaines conditions où les Chreſtiens peuuent eſperer d'vne aſſeurance morale leur predeſtination, & qu'ils ont comme des ſujets aſſeurez de leur ſalut ; ſoit que nous regardions les promeſſes qu'il a faites dans l'Euangile, ſoit que nous regardions les moyens qu'il donne pour cette fin. Mais remarquez que les promeſſes de l'Euangile regardẽt tout le monde, & que IESVS ne les a iamais appliquées ny plus efficacement ny plus ſolemnellement qu'aux perſonnes Religieuſes. I'ouure d'vn coſté l'Euangile, ie prends d'vn autre coſté la cedule de voſtre profeſſion ; voyons les paroles qui ſont écrites en l'vn & en l'autre : Que dit l'Euangile, ſinon qu'il faut quitter pere & mere pour ſuiure la Croix ? *Si quis vult venire poſt me, abneget ſemetipſum, tollat crucem ſuam.* Que dit la cedule de voſtre profeſſion ? Me voicy, mon Dieu, toute preſte pour vous ſuiure, ie veux quitter mon pere & ma mere, mes parens & mes amis pour m'attacher pour toûjours à voſtre Croix, & pour demeurer auec vous ſur le Caluaire. Ce ſera auſſi en ſuite de ces vœux que vous pouuez luy dire auec ſaint Auguſtin ; Mon Dieu, i'ay fait ce que vous m'auez ordonné, faites ce que vous m'auez promis ; j'ay remplis les conditions auſquelles ie m'eſtois obligée, accompliſſez vos promeſſes : Mais où eſt-ce que les moyens de la predeſtination ſe trouuent

Luc. 9. 23.

plus frequens, plus fauorables, plus efficaces & plus asseurez que dans la Religion, & sur la montagne du Caluaire? C'est là où à l'ombre de vostre Croix vous triomphez du Demon & du Monde par les mortifications continüelles de vostre estat; c'est là où aux pieds des Autels vous venez vous sacrifier tous les iours à sa volonté, & renouueller les vœux de vostre obeissance; c'est là enfin que l'vnion de vostre cœur & de vostre esprit auec ceux de vos sœurs pour loüer Dieu iour & nuit, vous attire des torrens de graces sur vostre ame, vous donne des asseurances infaillibles de vostre salut, & des auant-gousts de vostre predestination.

3. L'amour a ses fleurs aussi bien que ses épines, & plus on aime vn object, plus on a de satisfaction de souffrir pour luy; c'est ce qui fait dire à vn ancien Docteur que l'amitié des personnes qui s'affectionnent parfaitement, est comme vne cuirasse qui repousse toutes les fléches qui les attaquent, affronte toutes les espées, insulte à tous les dangers, & braue mesme la mort pour se donner des preuues d'vne mutuelle affection: D'où vient que S. Augustin qui auoit éprouué les traits de cette passion, a fort bien dit, *In eo quod amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor amatur*: L'on ne souffre iamais de peines pour les personnes que l'on aime: ou si l'on souffre quelque chose, l'on triomphe de souffrir; & les playes dans cette occasion sont trop recompensées par la joye & la satisfaction qu'on a de les receuoir. Mais ce qui se passe d'vne maniere imparfaite dans les amitiez du monde, s'accomplit bien plus glorieusement

Petrus Rauennus in quod. serm.

Aug. in lib. de sancta vi. duit.

dans celles de Dieu, & principalement dans la Religion, où les amitiez sont pures, sans mélange & sans partage : *Iugum meum suaue est, & onus meus leue*, dit IESVS-CHRIST ; le joug que j'impose à mes amans, est agreable, & le fardeau que ie leur donne est leger : Pourquoy cela ? c'est que si d'vn costé il les oblige de se separer des creatures, ce n'est que pour s'vnir plus intimement à luy. Si nous voyons ces personnes Religieuses souffrir à l'exterieur par leurs mortifications & austeritez continüelles, elles reçoiuent des torrens de ioye & de contentement à l'interieur, qui leur font sentir par auance les auant-gousts du Paradis, & gouster dés cette vie ce que dit le Prophete, *Inebriabuntur ab vbertate domus tuæ* : Elles s'enyureront, mon Dieu, d'vne sainte yuresse par les douceurs de vostre maison. C'ont esté ces aimables douceurs qui ont animé les martyrs à se mocquer des tyrans & irriter leur cruauté ; & ce sont elles qui ont obligé l'Apostre de dire que la faim ny la soif, les tristesses, les injures de l'air, ny les mépris des hommes, non plus que la mort, ne pourroient le separer pour vn moment de l'amour qu'il auoit pour Dieu. Ah ! ma Sœur, c'est dans ces sentimens que vous vous approchez de ces Autel ; & comme vous participez à son amour, sçachez que vous participerez à ses joyes & à ses satisfactions ; Ce iour qui est comme l'auant-courier de vostre predestination, sera la cause que vous en receurez les auant-gousts pendant vostre vie : Si la Religion porte quelque caractere de peines & de souffrances, apprenez qu'elles sont trop payées par les douceurs interieures qui re- Ps. 35. 9.

jalliſſent de l'amour de IESVS-CHRIST mourant pour vous; & pour gage de ce pact il vous donne aujourd'huy la qualité de ſa fille auec la participation de ſa vie, la communication de ſon eſprit, & les aſſeurances de ſon heritage.

Conclusion. Voyez apres cela, ma Sœur, auec quelle diſpoſition de cœur vous deuez faire cette ceremonie qui vous donne l'adoption & l'alliance, qui vous fait fille de IESVS mourant. Les deſirs que la nature imprime ſur les enfans enuers leurs peres, ſe reduiſent à trois ſortes d'amours; 1. A vn amour de reconnoiſſance: 2. A vn amour d'inclination: 3. A vn amour de confiance.

1. Il n'y a rien de plus indigne d'vn cœur bien fait que l'ingratitude, nous auons tous de l'auerſion pour ces ſortes de crimes; & la miſericorde qui a dénüé les animaux de raiſon, leur a cependant accordé vn certain inſtinct d'amour & de reconnoiſſance pour ceux qui leur faiſoient du bien. Mais parce que les bien-faits que nous receuons de nos peres & de nos meres ſont tres-conſiderables, nous leur deuons auſſi vn parfait amour de reconnoiſſance; & la nature nous l'a graué quelquefois ſi auant dans le cœur, qu'il eſt ſouuent la cauſe de nos peines & de nos déplaiſirs. Ah! ne craignez point, ma Sœur, d'auoir trop de reconnoiſſance pour Dieu, *Modus diligendi Deum, eſt diligere ſine modo*, dit S. Bernard: Voulez-vous ſçauoir la meſure de l'amour que vous deuez à Dieu comme voſtre Pere? c'eſt de l'aimer ſans meſure, ſans bornes & ſans limites; parce que comme il vous a ſeruy infiniment, vous deuez auoir pour luy vn amour de reconnoiſſance, qui

ſoit en quelque façon infiny : C'eſt luy dans la nature qui vous a donné l'eſtre & la vie dans vne famille riche & éclatante, pendant que tant de malheureux ſont nez ſur la paille & dans la diſette de toutes les choſes : C'eſt luy qui vous a donné vne ſeconde naiſſance par le Bapteſme, tandis qu'il l'a refuſé à tant d'autres enfans dans le Chriſtianiſme qui ſont morts nez, & à tant d'infidelles qui viuent & qui meurent ſans auoir ce bonheur: C'eſt luy enfin qui vous a retiré de la Babylone du monde pour vous mettre à l'ombre de la Croix dans la Religion, tandis que tant d'autres Chrêtiens ſuiuent leurs paſſions & s'adonnent à vne vie déreglée, qui ſera la funeſte cauſe de leur reprobation : Ah ! quel amour pourra reconoiſtre tous ces bienfaits ?

2. Mais ce n'eſt pas aſſez, il faut encore vn amour d'inclination pour ce Pere. C'eſt vne maxime generale de la morale que nous ne pouuons aimer les creatures que ſous la qualité de quelque bonté que nous reconnoiſſons en elles ; & comme la verité eſt le ſeul objet de l'entendement, le bien eſt le ſeul mobile de la volonté ; plus nous découurons de qualitez auantageuſes dans quelque ſujet, plus nous luy accordons d'amitié & d'inclination. Mais les enfans doiuent encore cet amour d'inclination à leurs peres, non ſeulement parce qu'ils ſe doiuent regarder comme vne partie d'eux-meſmes ; mais encore parce qu'eſtant dans leur famille, ils peuuent découurir plus parfaitement leurs vertus & leurs qualitez. Ma Sœur, vous quittez aujourd'huy des parens dans la nature, qui pour leurs qualitez pouuoient eſtre les objets

innocens de voſtre complaiſance ; mais vous prenez vn Pere dans la grace qui a bien d'autres qualitez plus glorieuſes, puis que luy ſeul contient en ſoy dans vn dernier degré toutes les perfections qu'il a diſperſées dans toutes les creatures ; Que cette ſeparation des tenebres du monde, vous ſoit vn iour de lumieres qui vous découurent les rayons de ce diuin Soleil, & les grandeurs de ce Pere celeſte ; vous luy deuez vn amour d'inclination auſſi bien qu'vne amour de confiance.

3. Ce qui oblige les enfans d'auoir vn amour de confiance pour leurs parens, eſt la connoiſſance qu'ils ont de leur bonté, & les preuues qu'ils ont receuës de leur affection, qui leur fait eſperer d'eux la continüation de leurs bienfaits. C'eſt auſſi ce qui nous fait parler tous les jours à Dieu comme à noſtre Pere, & luy demander auec quelque aſſurance les choſes dont nous auons beſoin: Nous auons mille preuues de ſes bontez qui ſont comme autant de motifs qui nous preſſent de luy addreſſer nos ſuppliques, & d'en attendre l'enterrinement. Mais quel ſujet auons nous plus grand & plus aſſeuré d'eſperer que Dieu ſuppléera à toutes les neceſſitez, non pas ſeulement du corps, mais plus abondamment celles de l'ame, que de le voir appeller vne fille en Religion ? Ah ! ma Sœur, ce moment ſeul de voſtre ſeparation d'auec vos parens & vos amis, eſt vn témoignage d'autant plus grand qu'il veut vous ſauuer, que cette action eſt le ſeul chef-d'œuure de la grace, & qu'il aye falu que ſon bras tout-puiſſant ait agy pour commencer & pour acheuer cette operation : Qui doute donc apres cela que vous ne puiſſiez auoir

pour Dieu vn amour de confiance, & que vous ne puissiez dire comme S. Paul apres auoir tout quitté pour Dieu, *De reliquo reposita est mihi corona iustitiæ?* I'espere & i'attends de la bonté de mon Pere vne couronne eternelle, & qu'apres m'auoir donné des arrhes si autentiques de son amour, il m'accordera toutes les autres demandes.

Et vous, Mesdames, qui regardez ce mesme IESVS-CHRIST sous les mesmes qualitez, vous deuez auoir les mesmes sentimens; vous deuez renouueller cet amour de reconnoissance pour sa bonté qui vous a fait quitter le monde pour chercher le Ciel; vous deuez luy conseruer pour toûjours cet amour d'inclination, puis qu'il doit estre le seul mobile de vos complaisances; vous deuez enfin auoir vn amour de confiance, vous asseurant que l'ayant pris pour vostre Pere, il vous a pris pour ses filles; & comme vous vous estes données entierement à luy, il se donnera entierement à vous.

Et vous, Messieurs, qui assistez à cette ceremonie, ne participerez vous point aux sentimens de cette fille, & n'entrerez-vous point dans l'esprit de cette action? IESVS-CHRIST vous a donné la vie de la grace par le Baptesme, il vous la renouuelle tous les iours par son Corps & son Sang; n'est-il pas juste que vous ayez pour luy vn amour de reconnoissance, & que vous loüyiez tous les iours sa bonté & sa misericore qui vous a fait naistre enfans de l'Eglise? Vous auez receu son Esprit, & vous auez esté comme entez vne seconde fois sur sa grace, qui vous rend les membres du S. Esprit; sera-t'il dit que vous aurez plus d'attache pour

des creatures corruptibles & mortelles, que pour ce diuin objet? Et que vous ayez plus d'inclination à courir apres les eaux boüeuſes de la terre, qu'apres cette viue fontaine de l'eternité? Vous auez enfin receu les aſſeurances de ſon heritage & de ſon bonheur; auez-vous moins de déference pour ſes paroles que pour celles des hommes, & n'y aura-t'il que luy ſeul dont vous ayez de la défiance? Ah! Chreſtiens prenons aujourd'huy vne reſolution de laiſſer brûler noſtre cœur d'vn amour de reconnoiſſance pour les bienfaits de ce Pere, d'vn amour d'inclination pour ſa beauté, & d'vn amour de confiance pour ſes promeſſes; afin qu'apres auoir receu les graces neceſſaires en ce monde pour luy plaire, il nous recompenſe eternellement dans l'autre.

SERMON
DE LA
RENOVATION
DES VOEVX.

Renouamini autem ſpiritu mentis veſtræ & induite nouum hominem qui ſecundum Deum creatus eſt. *Epheſ. 4.*

Renouuellez-vous en eſprit, & reueſtez-vous du nouuel homme qui a eſté creé ſelon Dieu. Aux Epheſiens, chap. 4.

IL y a cette difference entre la ſainteté des Anges dans le Ciel, & celle des hommes ſur la Terre, que celle de ces eſprits immortels n'a pas beſoin de renouuellement, parce qu'ils ſont immüables dans leur perfection, & incapables de la diminuer, ou de la perdre. Mais parce que la foibleſſe de l'inconſtance des hommes les rend ſujets au changement, meſme dans les choſes de la grace, & qu'il arriue ſouuent qu'ils ſe relâchent de leur premiere ferueur, ils ont beſoin de reparer ces deffauts, & de renouueller de temps

en temps l'ouurage de leur saincteté. C'est à quoy saint Paul exhorte les premiers Chrestiens, les conjurant de renouueller ce premier esprit, qui s'estoit rallenty, & comme enuieilly dans leurs cœurs; & de restablir cet homme nouueau que IESVS-CHRIST auoit formé en eux, & qui pouuoit auoir perdu quelque chose de sa premiere vigueur: *Renouamini spiritu mentis vestræ.* C'est, mes cheres Sœurs, dans ce sentiment de l'Apostre par vne loüable coustume de vostre sainte Religion que vous renouuellez aujourd'huy vos vœux, & que par vne heureuse rencontre de cette ceremonie auec ce iour vous venez vous representer aux Autels au mesme temps que Marie se presente au Temple. Et moy pour cooperer au dessein de vôtre pieté, ie veux vous montrer dans ce discours ce que doit operer en vous la Renouation de vos vœux que vous auez faits ce matin; comme vous deuez renouueller en vous-mesme l'esprit de vôtre vocation, & deuenir de nouuelles creatures en Dieu, ou pour mieux dire de nouuelles filles de la charité de IESVS-CHRIST, selon l'Esprit de Marie, dont nous implorerons le secours auec les paroles de l'Ange: *Aue Maria.*

IL y a trois principales qualitez qui composent l'homme dans son estre naturel; la teste, le cœur & les mains. La teste est le siege de la raison & de la connoissance; le cœur, est le lieu de l'amour & des affections; & les mains, sont les instrumens des bonnes actions, & principalement de celles qui se répandent au dehors, & qui regardent les autres hommes. Comme IESVS-

CHRIST venant faire de nouueaux Chreſtiens & des Religieux, a voulu faire de nouueaux hommes selon Dieu, il a imprimé sur ces trois principales parties qui le compoſent, les caracteres de ſa vie & les participations de ſon eſprit; Il forme la teſte d'vn Chreſtien & d'vn Religieux par les lumieres de ſa connoiſſance; il forme ſon cœur, par les affections de ſa charité; il forme ſes mains, par l'actiuité des bonnes œuures qu'il opere en luy & par luy. Mais helas? que fait l'empire du Demon fauorisé de l'eſprit du vieil Adam, qui demeure toûjours caché en quelque coin de nous-meſmes? Il porte le relaſchement, & pour ainſi dire, l'endurciſſement dans les trois parties de l'homme; dans la teſte, dans le cœur & dans les mains. Dans la teſte, par la diminution des connoiſſances que l'eſprit du Sauueur luy auoit données: dans le cœur, par le refroidiſſement des feux de la charité qu'il y auoit allumez: dans les mains, par la negligence & par l'inapplication aux bonnes œuures qu'il leur auoit ordonnées: *Renouamini ſpiritu mentis veſtræ.* Si vous ſentez en vous-meſmes quelque ſorte de relaſchement, faites agir aujourd'huy l'eſprit de IESVS-CHRIST & de Marie, ſur ces trois parties qui doiuent compoſer en vous de nouuelles creatures, pour y faire trois Renouations: Renouuellez voſtre teſte, voſtre cœur & vos mains: 1. Renouuellez voſtre teſte, par l'eſtime que vous deuez faire de voſtre vocation: 2. Renouuellez voſtre cœur, par la charité qui doit animer vos miniſteres: 3. Renouuellez vos mains, par l'application que vous deuez apporter aux fonctions de voſtre eſtat.

Diuiſion du diſcours.

Voilà les trois parties de ce discours.

1. Point. Comme la premiere chose que la nature forme dans l'homme est la teste, le siege de la raison & de la connoissance, c'est aussi sur la teste du Chrêtien & du Religieux à proportion, que Iesvs-Christ porte les premieres operations de sa grace. Il la forme principalement par la connoissance & par l'estime qu'il luy imprime de sa vocation, luy faisant dire par la bouche de l'Apostre, 1. Cor. 1. 26. *Videte vocationem vestram* : Voyez les sentimens que vous deuez auoir de vostre vocation, & la reconnoissance que vous deuez rendre à Dieu pour ce bienfait. Que si vous auez diminüé quelque chose de ce premier sentiment que vous auez eu de vostre vocation, renouuellez ce premier esprit par l'estime que vous en deuez faire, considerant deux choses dans l'estat de vostre Religion. 1. L'excellence qu'il a euë luy-mesme : 2. Les asseurances qu'il vous donne de vostre predestination.

1. Ie mets l'excellence de vostre estat, & comme son propre caractere, dans l'alliance qu'il fait en luy-mesme de deux sortes de perfections, qui se trouuent separées dans les autres Religions. Saint Thomas demande quelle de ces deux sortes de Religions est la plus excellente & la plus parfaite, ou celle qui vaque à la contemplation, ou celle qui s'occupe à l'action ; & il conclud que celles qui ioignent ensemble ces deux qualitez apparemment opposées, sont sans doute les plus excellentes. Voilà le caractere propre de vostre estat ; Il y a des Religions qui vaquent à la contemplation seulement, qui en effet semblent estre

le partage propre de voſtre ſexe ; & la ſolitude & la retraite qui ſeruent à fauoriſer cet eſprit, ſemblent eſtre des obſtacles qui les empeſchent de s'occuper à l'action : D'vn autre coſté il y a des Religions qui s'occupent à l'action, & le tumulte & l'embarras de leurs emplois ſemblent empeſcher leurs eſprits de s'appliquer aux fonctions & au repos de la vie contemplatiue. Mais voicy l'auantage de voſtre Religion, vous réüniſſez ces deux perfections enſemble dans les deux qualitez que vous auez de Religieuſes Hoſpitalieres : Comme Religieuſes, vous eſtes les épouſes de IESVS-CHRIST, vous vaquez à la contemplation & à la priere, vous ioüiſſez du plaiſir & du repos de cette vie interieure ; comme Hoſpitalieres, vous eſtes ſeruantes de IESVS-CHRIST, vous vous occupez à l'action neceſſaire pour le ſeruir dans ſes membres. Auec cette correſpondance, que comme vous eſtes dans vne Maiſon qui eſt & Monaſtere & Hôpital tout enſemble, vous allez pratiquer dans l'Hôpital les ſaintes reſolutions que vous auez priſes dans le Monaſtere ; & vous venez reprendre dans le Monaſtere, l'eſprit qui anime les exercices que vous pratiquez dans l'Hôpital. En quoy vous remarquerez vn autre auantage bien conſiderable ; c'eſt que chacun de ces deux eſtats a des dangers que vous éuitez heureuſement dans le voſtre : Il y a danger que ceux qui vacquent à la contemplation n'ayent que des vertus oyſiues, & ne forment que des reſolutions inefficaces, qu'ils ne reduiſent iamais à l'action ; parce que ces occaſions ſont éloignées de leur ſolitude & de leur retraite : Il y a danger pareil-

lement, que ceux qui vacquent à l'action, n'ayent que des vertus exterieures, & qui tiennent fort peu de l'esprit & de l'interieur. Mais dans l'vnion que vous faites de la contemplation auec l'action, vous éuitez l'vn & l'autre de ces [illegible] IESVS- pratiquez des [illegible] qui sont à mesme temps animees de l'esprit interieur de la pieté religieuse. Semblables aux Anges qui remüent les Cieux, & qui dans cette continüelle action, ne perdent pas vn moment du repos & de la douceur de la vision beatifique, dont ils ioüissent.

2. Illustre auantage, mes cheres Sœurs, & qui vous doit donner d'autant plus d'estime pour vostre estat, & de reconnoissance pour IESVS-CHRIST qui vous y a appellées, qu'outre l'excellence qu'il a en luy-mesme, ie vous donne vne tres-grande asseurance de vostre predestination. Ie fonde cette asseurance morale de vostre salut, sur vne seconde alliance que Dieu fait dans vostre Religion, de deux sortes d'esperances qui sont separées ailleurs, & qui se trouuent icy heureusement réünies. Comment cela ? ie trouue que IESVS-CHRIST dans l'Euangile, promet le Paradis à deux sortes de conditions & à deux sortes de vertus qui sont apparamment contraires entre-elles. Premierement, il promet le Ciel aux Apostres, & en leurs personnes aux Religieux, parce qu'ils ont quitté tous leurs biens pour l'amour de luy; & le fondement de leur predestination sera la paureté qu'ils auront pratiquée, *Omnis qui reliquerit domum propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam æternam possidebit.* En second lieu, il promet

Matth. 19.

met le Paradis aux riches, parce qu'ils employent leurs biens au soulagement des pauures, & le fondement de leur predestination sera le secours qu'ils leur auront donnez, les aumônes qu'il leur [illegible] au Iugement, *Esurui enim & dedistis mihi manducare*: I'ay eu faim & vous m'auez donné à manger. Voilà les deux moyens generaux de la predestination des hommes dans les deux conditions qui partagent le monde, la pauureté & la charité: Les vns le sçauent, parce qu'ils sont pauures, & les autres parce qu'estans riches, ils secourent les pauures. Mais remarquez que les fonctions de ces deux vertus sont communément opposées entre-elles: Ceux qui se sauuent par la pauureté, ne peuuent pas se sauuer par l'exercice de la charité, parce qu'ils n'ont pas de biens pour les employer à faire des aumônes: Et ceux qui se sauuent par l'exercice de la charité ne peuuent pas se sauuer par la pauureté, parce qu'ils possedent les biens qu'ils employent au soulagement des pauures; les pauures ne peuuent pas estre charitables, parce qu'ils n'ont pas de bien; & les charitables ne peuuent pas estre pauures, parce qu'ils ont du bien. Mais c'est, mes Sœurs, le grand auantage de vostre estat, de réünir en soy ces deux differentes asseurances de la predestination, qui sont separées par tout ailleurs: Vous participez premierement aux promesses que IESVS-CHRIST fait aux Apostres, aux pauures & aux Religieux, parce que vous renoncez à vos biens par le vœu de pauureté que vous faites; vous auez part aux promesses que IESVS-CHRIST fait aux riches charitables, parce Matth. 25.

que vous faites ce qu'ils font, & que vous secourez les pauures. Vous faites deux sortes de vœux qui paroissent incompatibles, mais qui s'accordent & se secourent mutuellement ; la pauureté que vous auez voüée n'empesche pas l'exercice de vostre charité, & la charité que vous auez promise, n'empesche pas la profession de vostre pauureté ; vous estes & pauures & charitables ensemble: Ainsi au dernier iour du Iugement IESVS-CHRIST prononcera en vostre faueur ces deux differentes sentences ; il vous dira comme aux Apostres pauures, possedez le Ciel parce que vous auez tout quitté ; & il vous dira comme aux riches charitables, possedez le Royaume des Cieux parce que vous m'auez secourus en la personne des pauures. D'où suit que vostre predestination est doublement asseurée, puis qu'elle est appuyée sur ces deux fondemens de charité & de pauureté, dont chacune à part peut fonder l'esperance des autres Chrestiens, & que IESVS-CHRIST est comme doublement engagé de vous donner le Paradis par ces deux promesses qu'il en a faites. Voyez apres cela comment vous deuez estimer & reconnoistre la grace de vostre vocation, puis qu'elle est si excellente en elle-mesme, & si auantageuse dans ses suites. Ah ! qui pourroit voir aujourd'huy le seruiteur de Marie au pied des Autels, l'estime qu'elle fait de la premiere vocation qui l'y conduit, & la reconnoissance qu'elle a de cette grace, & comment elle fait de sa presentation mesme vn remerciement à Dieu de la grace qu'il luy fait de luy pouuoir presenter cette offrande

d'elle-meſme. Souffrez donc que ie faſſe en vôtre faueur le meſme ſouhait que S. Ambroiſe faiſoit autresfois pour de ſaintes Religieuſes, *Sit in vobis ſingulis anima Mariæ*; ie ſouhaite que l'ame de Marie anime vos eſprits, que vous entriez dans ſes ſentimens, que vous conceuiez de nouuelles eſtimes & de nouuelles reconnoiſſances de voſtre vocation, faiſant de vos vœux meſme que vous renouuellez, vn ſacrifice d'action de graces à IESVS-CHRIST, pour le remercier de la grace qu'il vous a faite de luy preſenter cette offrande; Que l'ame de Marie, qui eſt l'eſprit de IESVS-CHRIST, anime vos forces, & puis qu'il deſcende dans vos cœurs. Amb.

Car ſi le cœur eſt la ſeconde partie de l'homme dans l'ordre naturel, il eſt dans l'ordre moral, & ſurnaturel la premiere & principale partie de l'homme Chreſtien & Religieux, que IESVS-CHRIST forme par la grace, & que le Demon taſche de ruïner par ſes attaques: Mais il faut remarquer auec S. Auguſtin, que la charité eſt la forme & la vie du cœur Chreſtien & Religieux; *Charitas eſt vita cordis*; c'eſt elle qui luy donne la premiere chaleur, les premiers & principaux mouuemens qui l'animent. Que ſi cela eſt vray de tous les Chreſtiens & Religieux en general, nous le pouuons appliquer particulierement aux Religieuſes Hoſpitalieres de voſtre Ordre, à qui la charité donne le nom, & dont elle eſt la vie, & comme la forme & l'eſſence: Elle a dans cette occaſion deux parties principales; l'vne regarde les neceſſitez corporelles & temporelles des pauures, & l'autre les neceſſitez ſpirituelles de leurs ames; II. POINT Aug.

& les intereſts de leur ſalut : C'eſt auec ces deux flambeaux à la main que la charité du prochain, (c'eſt de celle-là que ie parle) eſt entrée premierement dans vos cœurs pour les former dans ce nouuel eſtat de la Religion, où vous auez eſté appellées : Mais parce que la foibleſſe de la nature & les difficultez de vos emplois peuuent auoir attiedy cette premiere ardeur, ç'a *Renouamini ſpiritu mentis veſtræ*, renouuellez dans vos cœurs ce double eſprit de charité : voyez les obligations que vous impoſe voſtre eſtat de ſoûlager 1. les neceſſitez corporelles, 2. de ſecourir à meſme temps les neceſſitez ſpirituelles des pauures, qui ſe trouuent dans vos Hoſpitaux, & qui ſont les objets de voſtre miniſtere.

1. En effet, quoy que tous les Chreſtiens en general ſoient obligez à la charité enuers les pauures, & à ſecourir les neceſſitez corporelles qui les affligent, comme Tertullien a remarqué que ç'a toûjours eſté l'eſprit de l'Egliſe ; il faut neantmoins auoüer que vous auez des obligations particulieres qui vous engagent au ſoûlagement des miſerables, & à ce premier exercice de cette vertu : Car premierement c'eſt la fin de voſtre inſtitut, pour laquelle voſtre Ordre a eſté eſtably dans l'Egliſe ; vous deuez donc eſtre animées de cet eſprit qui vous conduit à la fin pour laquelle vous eſtes entrées dans cet eſtat. D'ailleurs vous auez receu de Dieu vne particuliere commiſſion, pour trauailler à cet employ, & c'eſt ſur vous que ſa Prouidence ſe repoſe du ſoulagement des pauures, vous faiſant dire par ſon Prophete, *Tibi de-*
Pſ. 10. 14. *relictus eſt pauper, orphano tu eris adjutor* ; Dieu met

le pauure entre vos mains; tellement que quand il ſeroit abandonné du reſte du monde, il doit trouuer dans le ſecours de voſtre charité le ſoulagement de ſes miſeres. Enfin vous vous eſtes obligées par vn vœu exprés à cet exercice de charité : Ainſi la meſme obligation que vous auez de garder les autres vœux de pauureté, de chaſteté, & d'obeïſſance, vous l'auez auſſi de garder celuy de la charité, puiſque vous l'auez fait auec la meſme ſolemnité, que c'eſt pour vous vn vœu eſſentiel de voſtre Religion, & que vous vous y eſtes également engagées. Admirable inuention de la prouidence de Dieu ! d'auoir eſtably vne Religion dans l'Egliſe, dont la charité enuers les pauures fait vn des vœux eſſentiels qui la compoſent, & qui l'animent. Pourquoy cela ? pour deux raiſons : C'a eſté pour rendre l'exercice de cette vertu plus infaillible, & plus ardent. Il eſt d'autant plus infaillible, parce qu'il eſt appuyé ſur vn vœu dont les obligations ſont eternelles & inuiolables : Il en deuient plus ardent, parce que les obligations de ce deuoir en ſont plus preſſentes & plus animées. Les autres Chreſtiens ſont obligez à ſecourir les pauures, mais c'eſt par le principe de charité ſeulement, & par les ſeuls motifs propres de cette vertu : Mais les Religieuſes Hoſpitalieres y ſont obligées, non ſeulement par principe de charité, mais encore par principe de religion ; c'eſt vne chaiſne compoſée de deux liens qui en rendent l'obligation plus indiſſoluble ; c'eſt vne charité religieuſe, & qui eſt confirmée par vn vœu ſolemnel, qui fait que chaque Religieuſe peut dire auec l'Apoſtre, *Charitas Chriſti vrget nos*, la charité de 2. Cor. 5. 14.

IESVS-CHRIST nous preſſe. Vne autre verſion porte *Conſtringit nos*, elle nous lie, elle nous ſerre, & nous attache ; & par l'obligation d'vne charité Chreſtienne, & par l'engagement de noſtre vœu : mais elle nous preſſe doublement de ſoulager les miſeres corporelles des pauures, & de ſecourir les neceſſitez ſpirituelles de leurs ames.

2. C'eſt le deuxiéme flambeau que vous deuez r'allumer dans vos cœurs, la ſeconde charité que vous deuez r'animer dans vos eſprits, vous perſuadant que vous n'eſtes pas ſeulement obligées de ſecourir les pauures pour les neceſſitez corporelles ; mais qu'à raiſon meſme de voſtre eſtat vous deuez en quelque façon trauailler à leurs neceſſitez ſpirituelles, & aux intereſts de leur ſalut : En voicy les raiſons : 1. La premiere raiſon ſe prend de l'eſtat de la religion où vous eſtes, & de la qualité que vous auez ; Vous eſtes à la verité les ſeruantes des pauures ; mais vous eſtes des ſeruantes Religieuſes ; & cette qualité de Religieuſes vous oblige d'éleuer vos ſoins & vos emplois au deſſus des neceſſitez temporelles des pauures que vous ſeruez, & de les ſeruir dans quelque choſe plus importante, qui eſt l'affaire de leur ſalut. Il y a bien de la difference entre les ſeculiers qui entrent dans les Hoſpitaux pour y ſeruir les pauures malades, & les Religieuſes qui s'appliquent par eſtat à cet employ : Les ſeculiers ſatisferont pleinement à leur deuoir, pourvû qu'ils ſecourent les pauures pour les neceſſitez des corps, leur miniſtere ne paſſe pas plus auant : Mais vne Religieuſe ne remplira pas parfaitement le deuoir de ſa vocation, ſi elle ne trauaille à ſe-

courir les neceſſitez ſpirituelles des pauures qu'elle ſert par ſes exemples, par ſes ſoins, par ſes paroles. 2. La deuxiéme raiſon ſe tire des intentions de la Prouidence de Dieu dans l'eſtabliſſement de voſtre Ordre. Il y a deux ſortes de Prouidence en Dieu à l'égard des pauures, l'vne regarde les neceſſitez de leurs corps, & l'autre celles de leurs ames. Ie ſçay bien que le premier deſſein de Dieu dans l'eſtabliſſement de voſtre Ordre a eſté d'executer par voſtre miniſtere les ſoins que la prouidence naturelle prend pour le ſoulagement des corps des pauures : Mais qu'a-t'il fait ? il a ſubordonné l'execution de cette Prouidence naturelle aux deſſeins plus releuez de la Prouidence ſurnaturelle qu'il a pour le ſecours des ames, & du ſalut de ces miſerables : Il veut que l'exercice de voſtre charité ſoit vn des principaux moyens de leur predeſtination ; & comme c'eſt ſur vous & ſur voſtre premiere charité qu'il ſe repoſe du ſoûlagement de leurs maladies, c'eſt auſſi ſur vous & ſur voſtre ſeconde charité qu'il ſe repoſe du ſecours de leurs neceſſitez ſpirituelles. 3. Mais la troiſiéme raiſon qui doit allumer cette diuine ardeur dans vos cœurs ſe prend de la liaiſon qu'il y a entre ces deux charitez que vous pratiquez enuers les pauures : La premiere peut ſeruir de moyen à la ſeconde, & la ſeconde de motif à la premiere. Comment cela ? La charité que vous exercez pour le ſoulagement de leurs corps, peut ſeruir de moyen au zele & à la charité que vous auez pour leurs ames, puiſque cet exercice qui vous attache au ſecours des malades vous donne mille occaſions fauorables de leur parler de leur ſalut, & de les aſ-

ſiſter au temps de leurs maladies, où ils ſont plus ſuſceptibles des impreſſions de la grace, & au moment de leur mort qui eſt le coup fatal de leur predeſtination. Mais reciproquement auſſi la charité qne vous auez pour les ames des pauures, peut ſeruir de motif à la charité que vous exercez pour le ſoulagement des neceſſitez de leurs corps, afin de vous acquitter plus fidelement & plus exactement de ce miniſtere : Ha ! quand vne Religieuſe entre dans l'Hoſpital auec cette penſée que vous pouuez auoir; Ie vay commencer cet office dans lequel ie trouueray des occaſions de cooperer à la conuerſion de quelque pecheur, à la predeſtination de quelque pauure, Dieu ſe ſeruira peut-eſtre de moy pour ces deſſeins: ô Dieu ! qui doute que cette conſideration, & meſme cette eſperance ne l'anime à entreprendre courageuſement & à s'acquitter fidelement de cet important miniſtere, où le ſalut de quelque predeſtiné eſt peut-eſtre attaché. Voyez auec quelle ardeur, auec quel zele & auec quelle fidelité les Apoſtres du Sauueur, & les autres Miniſtres de l'Euangile ſe ſont occupez à leur fonction, lors meſme qu'il a falu pour cela trauerſer les mers, endurer mille trauaux, s'expoſer meſme au martyre : Ah ! c'eſt parce qu'ils eſperoient par ce moyen de pouuoir ſauuer les ames, & leur appliquer le ſang & les merites de IESVS-CHRIST. Vous pouuez en quelque façon participer à leurs offices, & dans le ſecret de vos Hoſpitaux vous pouuez faire les meſmes fonctions à l'égard des pauures que vous ſeruez dans leurs maladies, & qui meurent entre vos mains. En faut-il dauan-

tage pour allumer la charité & corporelle & ſpirituelle qui doit animer vos cœurs ? Mais pour en rendre les flammes encores plus ardentes, allez renouueller le vœu que vous auez fait de cette vertu, allez prendre le feu qui la doit faire reuiure dans le cœur de Marie : Elle a eu éminemment la charité pour les ames des hommes, depuis principalement qu'elle a ſceu qu'elles eſtoient racheptées par le ſang qu'elle auoit donné à IESVS-CHRIST : Elle a eu pareillement vne charité ſecourable pour les corps des hommes, depuis principalement qu'elle a appris que ces corps appartenoient au corps de ſon Fils qu'elle auoit formé, & porté dans ſes entrailles : Ah ! ie diray encore auec ſaint Ambroiſe, *Sit in vobis anima Mariæ* : Ie ſouhaite que l'ame de Marie ſoit en vous, qu'elle anime vos teſtes, vos cœurs, & enfin vos mains, pour acheuer la renouation entiere de voſtre cœur religieux.

III. POINT

Comme les mains appartiennent à la perfection de l'homme dans l'ordre naturel, parce qu'elles ſeruent à ſes actions, ainſi dans l'ordre de la grace elles entrent dans la compoſition de l'homme Chreſtien & Religieux, parce qu'elles ſont les ſymboles, ou plûtoſt les inſtrumens des bonnes œuures que nous deuons faire, & principalement de celles qui ſe répandent au dehors, & qui regardent le bien du prochain. Mais elles doiuent auoir deux choſes ; l'vne exterieure, c'eſt l'action ; l'autre interieure, c'eſt l'eſprit qui l'anime : des mains agiſſantes au dehors pour le bien du prochain, & animées au dedans par l'eſprit du Chriſtianiſme. Que ſi tous les Chreſtiens & tous les Religieux

doiuent auoir des mains ainſi agiſſantes & animées, beaucoup plus les Religieuſes Hoſpitalieres de voſtre Ordre: La raiſon en eſt, parce qu'vne grande parties de vos fonctions conſiſte dans l'exercice de vos mains, que vous employez au ſeruice des pauures ; tellement que ſi les autres Ordres Religieux de l'vn & de l'autre ſexe donnent diuerſes parties au corps myſtique de IESVS-CHRIST, on peut dire que vous en eſtes les mains, & des mains telles que décrit l'Eſpoux, *Manus eius tornatiles aureæ, plenæ Hyacinthis*: Ce ſont des mains dorées à raiſon de la charité dont elles ſont les inſtrumens : Elles ſont faites au tour, à cauſe de la continüelle application que vous faites à vos emplois: Mais elles ſont pleines d'hyacintes à cauſe de l'eſprit interieur & de la bonne intention qui les anime. Admirables auantages de vos mains, mes cheres Sœurs ! mais qui neantmoins ſe peuuent relâcher par deux ſortes de negligences ; l'vne d'action, & l'autre d'intention : La negligence d'action conſiſte à ne faire pas les bonnes œuures, à ne rendre pas aux pauures les ſeruices que vous leur deuez, & que demandent leurs neceſſitez & voſtre profeſſion : La negligence d'intention conſiſte à ne faire pas les actions exterieures auec l'eſprit, & auec l'intention qu'il faut : Ah ! ſi cela ſe trouue parmy vous, encore vn coup grand Apoſtre, *Renouamini ſpiritu mentis veſtræ* ; Renouuellez vos mains par deux ſortes d'actiuité oppoſées à ces deux negligences : Premierement dans les actions que vous deuez faire; ſecondement dans les intentions que vous deuez auoir. Ah ! mon Sauueur, vous auez guery les

Cant. 5. 14.

mains des paralytiques par les miracles de voſtre puiſſance, c'eſt a vous à guerir par les miracles ſpirituelles de voſtre grace les mains languiſſantes des Chreſtiens & des perſonnes Religieuſes. Et vous, mes Sœurs, pour cooperer à ce miracle, conſiderez IESVS-CHRIST dans le pauure en deux eſtats, comme objet & comme Iuge : 1. Comme objet, il demande les actions de vos mains : 2. Comme Iuge il les examine : & en l'vn & l'autre eſtat il vous oblige d'agir, & d'agir auec l'eſprit qu'il faut : vous deuez agir comme pour ſeruir IESVS-CHRIST, comme l'objet de voſtre charité; mais vous deuez agir auec eſprit pour plaire à IESVS-CHRIST comme Iuge de cette meſme charité, & des mouuemens qui l'animent.

1. Quel plus efficace motif pour vous obliger d'appliquer vos mains auec ardeur au ſeruice des pauures, que de ſçauoir que IESVS-CHRIST eſt caché en leurs perſonnes, comme dit ſaint Chryſoſtome : *In paupere abſconditur Deus ; manum extendit pauper, & accipit Chriſtus* : C'eſt le pauure qui eſtend viſiblement la main pour demander voſtre ſecours ; mais c'eſt IESVS-CHRIST qui reçoit inuiſiblement le ſeruice que vous rendez au pauure. IESVS-CHRIST eſt dans les pauures en pluſieurs façons : 1. Il y eſt d'vne maniere generale, parce qu'ils ſont hommes, & qu'il a épouſé leur nature dans l'Incarnation : 2. Il y eſt d'vne maniere particuliere, parce qu'ils ſont Chreſtiens, & qu'en cette qualité ils ſont les enfans de ſa famille, & les membres de ſon corps myſtique : 3. Il y eſt d'vne maniere encore plus particuliere, parce qu'ils ſont miſerables, & que le Sauueur Chryſ.

ſouffrant, eſt le Chef de tous les affligez. 4. Il y eſt enfin parce qu'ils ſont les objets de ſa compaſſion ; & qu'ainſi il prend part & à leurs maux & à leur ſoulagement : Il a faim dans les pauures qui ſont affamez, dit S. Pierre Chryſologue, & il tient comme fait à ſoy-meſme tout ce que nous faiſons pour les ſoulager, comme il dit luy-meſme dans l'Euangile, *Quod vni ex his minimis meis feciſtis, mihi feciſtis*. En faut-il dauantage pour animer voſtre zele, & pour appliquer efficacement vos mains à cet important employ de voſtre Profeſſion ? Ie vous demande, mes Sœurs, ſi vous voyez IESVS-CHRIST ſenſiblement dans voſtre Hôpital dans le lict de ce malade, auec quel ſoin, auec quelle exactitude, auec quelle ardeur le ſeruiriez-vous dans ſes neceſſitez. Voyez ce que faiſoient pour luy Marthe & Magdelaine, quand il eſtoit queſtion de le ſeruir, d'arrouſer ſes pieds, d'oindre ſa teſte : Or il eſt le meſme dans cet Hôtel-Dieu, qu'il eſtoit dans les maiſons de Ieruſalem ou de Bethanie, où ces Sœurs le ſeruoient. Faut-il helas, que pour eſtre caché, il vous ſoit moins conſiderable ? & ne deuez-vous pas ſuppléer au défaut de voſtre veuë ſenſible par l'actiuité de voſtre foy & de voſtre charité ? ne faut-il pas que chaque Religieuſe emprunte les yeux de Sainte Paule, cette ſainte Dame Romaine, de qui S. Ieroſme a dit, *Per ſingulos ſanctos Chriſtum ſi videre credebat* : Elle croyoit voir IESVS-CHRIST dans tous les pauures qu'elle ſeruoit. Voyez-le dans tous les pauures de vôtre Hôpital comme l'objet de voſtre charité,

Matth. 25.

Hier.

pour luy rendre les seruices qu'il merite ; mais voyez-le au dessus des pauures, comme Iuge, pour le seruir auec l'esprit & l'intention qu'il demande.

2. Vn des grands dangers ausquels sont exposez ceux qui s'occupent aux actions exterieures, est qu'ils ne s'occupent tellement au dehors, qu'ils rentrent fort peu au dedans d'eux-mesmes, pour animer leurs actions par l'esprit & par l'intention qui les peuuent rendre meritoires ; ce que i'ay appellé negligence d'attention. Il y a cette difference entre les mouuemens des corps viuans, & ceux des corps morts qu'on remuë quelquesfois par machines ; que les actions des corps viuans procedent de l'interieur, & d'vn principe de vie qui est au dedans ; mais les mouuemens des corps morts, quand par exemple on remuë leurs mains pour leur faire faire quelque action ou quelque geste, procedent de l'exterieur, & ils ne se font que par des ressorts estrangers. Voilà la difference qu'il y a entre les actions des bonnes Religieuses, & les Religieuses negligentes ; les mains de celles-cy n'agissent que par des ressorts, elles ne vont au seruice des malades que par coustume, que par des respects humains, sans animer leurs actions de cet esprit interieur que demande leur ministere : Mais vne bonne Religieuse agit par vn principe interieur, auec esprit & auec charité. Ah! quel meilleur moyen, mes Sœurs, pour donner ce mouuement à vos mains, que la consideration de IESVS-CHRIST, present & residant au dessus du pauure, comme le Iuge de vos actions. *Bea-* Psal. 40, 2.

tus qui intelligit super egenum & pauperem, dit le Prophete; Bienheureux celuy qui entend quelque chose au dessus du pauure. Qu'est-ce qu'il y a au dessus du pauure? c'est IESVS-CHRIST comme Iuge qui void les seruices qu'on luy rend, qui en examine les qualitez, qui sonde iusques aux moindres intentions, pour voir si elles sont dignes de luy. Il y a deux pauures ensemble, l'vn visible, c'est celuy qui paroist; l'autre inuisible, c'est IESVS-CHRIST caché dans la personne de l'autre: Ils reçoiuent tous deux les seruices de vos mains, mais auec des manieres bien differentes: Ce pauure malade que vous seruez, ne regarde que l'exterieur de vos actions, il ne se met pas en peine de l'intention auec laquelle vous les faites; il est content pourueu que les seruices que vous luy rendez, soient accompagnez des circonstances exterieures qui peuuent contribüer à son soulagement. Mais ce pauure inuisible, ce pauure caché a des yeux plus perçans, & des interests plus delicats; comme il n'est pas seulement l'objet de vostre charité, mais encore le Iuge, il ne se contente pas de l'exterieur de vos actions, c'est la moindre partie de ce qu'il demande; il veut qu'elles soient animées de son esprit & de l'intention de luy plaire; *Deus autem intuetur cor*. Ah! qui doute que cette consideration ne soit tres-puissante pour vous obliger de donner à vos actions toute la perfection interieure & exterieure que IESVS-CHRIST demande de vous, puisque c'est luy-mesme qui les reçoit, & qui en est en mesme temps le Iuge? Ce n'est pas assez que vous disiez

1. Reg. 1. 7.

en vous-meſme, ie vais rendre ce ſeruice à ce malade, ie vais fais faire vne action dont ie rendray compte vn iour au dernier Iugement : Mais vous deuez encore faire cette reflexion ; ie la fais en preſence de IESVS-CHRIST reſidant au dedans & au deſſus du pauure, qui l'examine dés ce moment meſme où ie la fais, & qui la condamne & qui l'approuue ſuiuant la forme que ie luy donne. Encore vn coup, mes Sœurs, que ce moyen eſt puiſſant pour vous donner des mains agiſſantes ; mais des mains innocentes & pures, dignes de IESVS-CHRIST que vous ſeruez comme l'objet de voſtre charité, & que vous regardez comme le Iuge de vos fonctions ; dignes encore de Marie, dans le ſein de laquelle vous faites vos vœux, & ſous la protection de laquelle vous viuez. On dit qu'vne des principales occupations de cette ſainte Fille au Temple apres ſa Preſentation, fut de vacquer au ſeruice des pauures : Vous pouuez penſer auec quel eſprit elle appliquoit ſes mains à ce miniſtere ? elle regardoit par auance IESVS-CHRIST au dedans du pauure, dont il deuoit épouſer les intereſts : Elle le regardoit au deſſus du pauure, comme Iuge de ſes actions ; & par l'impreſſion de ces deux preſences, elle donnoit à ces mains, cet Or, ces hyacinthes, ces pierreries qui leur ſeruent d'ornemens. Vous auez les meſmes motifs ; qu'ils faſſent auſſi ſur vous des impreſſions ſemblables ; & ie vous ſouhaite vne troiſiéme fois que l'ame de Marie ſoit en vous, *Sit in vobis anima Maria* ; Qu'elle paſſe dans vos mains pour les rendre

agiſſantes & animées de l'eſprit de voſtre vocation.

Conclusion. C'eſt en preſence de IESVS-CHRIST & de Marie, & pour ainſi dire entre leurs mains, que vous auez renouuellé ce matin vos vœux; que ce ſoit auſſi par la participation de leur eſprit que vous acheuiez voſtre Renouation; *Renouamini in ſpiritu mentis veſtræ*; Renouuellez voſtre Teſte par l'eſtime que vous deuez faire de voſtre vocation; renouuellez voſtre Cœur, par la charité qui doit animer vos miniſteres; renouuellez vos Mains, par l'application que vous deuez apporter aux fonctions de voſtre eſtat. Mais helas! il peut eſtre arriué à ce premier feu de voſtre vocation, ce qui arriua au feu ſacré du Temple, qui ayant eſté caché dans vn puits, fut trouué quelque temps apres auoir eſté changé en bouë. Le feu a trois qualitez, la lumiere, l'ardeur, & le mouuement ou l'action; ſuiuant ces trois qualitez, le feu de voſtre premiere vocation peut auoir ſouffert en quelques-vnes de vous, trois relaſchemens: 1. Dans ſa lumiere, elle s'eſt affoiblie: 2. Dans ſon ardeur, elle s'eſt attiedie: 3. Dans ſon mouuement, il s'eſt rallenty. Que faut-il faire? rallumer ce feu dans cette Renouation que vous faites. Deux choſes peuuent ſeruir à rallumer ce feu: Premierement, les cauſes propres & naturelles qui ont accouſtumé de l'allumer, comme la chaleur. Secondement, les cauſes contraires qui ont accouſtumé de l'éteindre, comme l'eau. C'a pour rallumer le premier feu, le premier eſprit de voſtre vocation, ſeruez-vous de

de l'vn & de l'autre de ces moyens ; des cauſes propres & des cauſes contraires : Rappellez les principes de voſtre vocation ; ſouuenez-vous des motifs qui ont excité voſtre ferueur dans voſtre Nouiciat ; faites reuenir ces ſentimens. Mais ſeruez-vous encore des cauſes contraires ; ſeruez-vous de voſtre relaſchement meſme pour rallumer voſtre ferueur, & pour la rendre encore plus ardente par cette conſideration. Ainſi le Soldat qui a eſté laſche dans quelque occaſion, ſe ſert de ſa laſcheté pour animer ſon courage ; afin de reparer ſa honte par quelque genereuſe action : Ainſi le Voyageur qui s'eſt arreſté en chemin, ſe ſert de ce retardement meſme pour s'exciter à marcher plus viſtement, afin de reparer le temps qu'il a perdu. Faites de meſme, mes Sœurs, ſeruez-vous de ces petits relaſchemens & de ces retardemens, que la foibleſſe de noſtre nature, les difficultez, les tentations du Demon rendent inéuitables dans vos penibles fonctions ; dites de vous-meſmes, i'ay perdu tant de temps que ie pouuois rendre plus vtile pour mon eternité ; iay perdu ou du moins diminüé par ma negligence, le merite de tant d'actions, qui me pouuoient acquerir tant de couronnes : C'a donc, dans ce qui me reſte de vie ie veux reparer ces pertes ; ie veux commencer aujourd'huy auec vne nouuelle ferueur, comme ſi c'eſtoit le iour de ma Profeſſion, auec la meſme eſtime de ma vocation ; dans ma teſte, auec la meſme charité ; dans mon cœur, auec la meſme application ; dans mes mains au ſeruice

des malades, & aux fonctions de mon estat. Plaise à IESVS-CHRIST, mes Sœurs, de vous inspirer ces sentimens, de les fortifier par la grace, & de les recompenser dans la gloire, où nous conduise le Pere, le Fils & le S. Esprit. Ainsi soit-il.

ORAISON FVNEBRE
DE FEV MESSIRE
ABEL SERVIEN,
MARQVIS DE SABLE'
ET DE BOIS-DAVPHIN,
BARON DE MEVDON,
SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c.
MINISTRE D'ESTAT,
ET SVRINTENDANT
DES FINANCES.

Prononcée dans l'Egliſe de S. Euſtache le 24. du mois de Mars 1659.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie de l'Ordre de S. Benoiſt, Conſeiller & Predicateur du Roy.*

A MONSEIGNEVR
MONSEIGNEVR
LE CHANCELIER.

MONSEIGNEVR,

Ie ferois difficulté de preſenter à Voſtre Grandeur l'Eloge Funebre de ce Grand Homme, dont l'Image & le Nom renenant à vos yeux, peut renouueller dans voſtre cœur la douleur que ſa mort y a laiſſée: ſi les meſmes raiſons qui m'ont perſuadé de rendre ces derniers deuoirs à ſa memoire, ne m'obligeoient aujourd'huy de venir offrir cet hommage à voſtre authorité, & ne me faiſoient eſperer que vous accueillirez fauorablement ce petit Ouurage, ou parce qu'il parle de luy, ou parce qu'il vient de vous.

C'eſt par voſtre commandement, MONSEIGNEVR, que i'ay entrepis ce Diſcours, & que ie l'ay prononcé dans la Chaire, en vn temps où l'exercice des Predications du Careſme m'eut pû diſpenſer de cet extraordinaire employ; s'il y euſt eu pour m'y obliger quelque autre conſideration moins puiſſante que la voſtre. Et l'effort que ie fais maintenant ſur moy-

meſme pour le coucher ſur le papier & pour le donner au public, eſt comme vn ſecond effet de ma premiere obeïſſance; & du deſir que i'ay de faire voir à tout le Monde que vous pouuez également diſpoſer de ma plume & de ma voix, & que ie feray toûjours ſeruir l'vne & l'autre pour exprimer la reconnoiſſance que ie dois à vos bien-faits, & le reſpect que i'ay pour voſtre merite.

Il me ſemble d'ailleurs que ie ne ſçaurois mieux ſeconder vos intentions, ny l'intereſt que vous prenez dans la gloire de cet excellent Miniſtre; que ſi pour acheuer d'honorer ſon Nom, ie commence par le voſtre: L'eſtime & l'amitié que vous auez eu pour luy pendant ſa vie, fait vne grande partie de ſon Panegyrique apres ſa mort; & cette illuſtre reputation que vous auez acquiſe par vos vertus, ajoûte vn éclat immortel à la ſienne. L'honneur qu'il a eu d'entrer dans l'alliance de voſtre Maiſon, par vne des plus cheres parties de luy-meſme: le choix qu'il a fait de Voſtre Perſonne pour eſtre l'Executeur honoraire de ſes dernieres volontez: la bonté que vous auez euë d'accepter cette charge parmy vos importantes occupations, ſont comme autant de voix qui publient le ſentiment qu'il a eu de voſtre merite, & celuy que vous auez du ſien, & qui viennent ſe ioindre à la mienne pour confirmer ce que i'ay dit à ſon honneur, & pour ſuppléer ce qui manque à mon diſcours.

Mais il ne faut pas, MONSEIGNEVR, que vous regardiez ſon Panegyrique comme vn Eloge purement étranger, & qui ſoit tout à fait hors de vous, vous auez vne grande part dans toutes les loüanges que ie luy donne: Vous pouuez voir dans ſon tableau quelques traits de voſtre image: & lors que

vous prendrez la peine d'y lire les marques de son élevation, & l'honneur qu'il a merité dans les trois estats de sa vie, en qualité d'Homme de Iustice, en qualité d'Homme d'Estat, en qualité d'Homme Chrestien; vous ferez necessairement vne glorieuse reflexion sur vous-mesme, pour voir toutes ces qualitez recueillies dans vostre Personne, en vn degré eminent, & auec vn caractere qui vous est propre; & vous pourrez aisément juger par ce que i'écris de luy, ce que tout le monde doit dire de vous.

I'auoüe neantmoins que ie suis vn peu interessé dans ce deuoir que ie vous rends, & que ie me regarde moy-mesme. Comme le peu de temps que i'auois eu, auec mes autres occupations, m'auoit contraint de composer ce Discours à la haste, & comme ie pretendois seulement le prononcer dans la Chaire en passant, & deuant peu de Personnes; Ie ne puis aujourd'huy l'exposer en public & aux yeux de tout le monde, pour estre considerè à loisir, sans craindre les differentes Censures de deux genres d'esprits: de ceux qui sont trop éclairez, ou de quelques autres que la passion rend quelquesfois vn peu aueugles. Ainsi, MONSEIGNEVR, pour le mettre à l'abry de ces lumieres & de ces feux, ie prie Vostre Grandeur d'agréer que ie le mette à l'ombre de vostre protection; afin qu'il retire de l'éclat de vostre Nom, ce qu'il ne pourroit pas auoir de luy-mesme. Ie ne demande pas seulement la protection de vostre authorité; ie recherche principalement l'honneur de vostre approbation, puisque tout le monde aduoüe que vous n'estes pas moins par les lumieres de vostre esprit le Iuge souuerain des choses qui regardent les Sciences; que vous l'estes par vostre dignité des affaires de la

Iuſtice, & que les jugemens que vous portez dans ces deux differentes Iuriſdictions, doiuent eſtre également venerables.

Mais, MONSEIGNEVR, quelque jugement que vous portiez de mon Diſcours, vous me ferez la Iuſtice d'approuuer mon obeïſſance: & ie retireray cet aduantage de cette triſte occaſion que ce meſme tombeau, ſur lequel ie tâche de faire paroiſtre la gloire de cet Illuſtre Mort, me ſeruira en meſme temps pour y grauer les marques immortelles de mes reſpects, & de la paſſion que i'ay de viure & mourir,

De Voſtre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres humble, tres-obeïſſant, & tres-obligé ſeruiteur, I. BIROAT.

Aduis au Lecteur.

IE vous donne cet Eloge Funebre sur le papier, à peu prés comme ie l'ay prononcé dans la Chaire autant que ma memoire a pû rappeller les termes dont ie me suis seruy. Ie vous demande deux graces. La premiere, de juger de ce discours comme d'vn ouurage fait à la haste. Ie n'ay eu que huit iours pour le composer, parmy les occupations du Careſme, que ie preſchois alors; tellement que tout le temps que j'ay pû dérober à l'eſtude neceſſaire pour mes autres Predications, n'a eſté que de deux iours pour le plus, qui a eſté certes bien peu pour vne action ſi importante. Vous me répondrez qu'on le voit bien, ſans que ie le diſe, & que les deffauts de l'ouurage en marquent aſſez la precipitation. Ie l'aduoüe. Mais i'ay creu vous deuoir donner cet Aduis, afin que vous excuſiez plus facilement ces deffauts meſmes, & que vous meſuriez ce que vous deuez attendre, par le peu de temps que i'ay eu. La ſeconde grace que ie vous demande, c'eſt que vous vous dépoüillez d'vn certain préiugé qu'on apporte ordinairement à la lecture des Oraiſons Funebres; on s'imagine qu'il eſt impoſſible de donner des loüanges ſans offenſer la verité, & qu'vn Predicateur ne peut entreprendre ces actions, ſans intereſſer ſon miniſtere.

Aduis au Lecteur.

Suſpendez vn peu voſtre iugement, iuſqu'à ce que vous ayez leu celle-cy. Mais ſouuenez-vous que les Tombeaux ſont des choſes ſacrées : où les paſſions ne doiuent pas toucher, & qu'il faut eſtendre vne partie de ce qu'il leur a eſté dû ſur les diſcours qui ſont deſtinez à leur gloire.

ORAISON FVNEBRE
DE FEV MESSIRE
ABEL SERVIEN,
MARQVIS DE SABLE'
ET DE BOIS-DAVPHIN,
BARON DE MEVDON,
SEIGNEVR DE LA ROCHE, &c.
MINISTRE D'ESTAT,
ET SVRINTENDANT
DES FINANCES.

Meum est consilium & æquitas, mea est prudentia, mea est fortitudo. *Prouerb. cap. 8.*

C'est à moy qu'appartiennent les Conseils, la Iustice, la Prudence, & la Force. Prouerb. cap. 8.

IL vous semblera d'abord estrange, MESSIEVRS, que j'interrompe en ce temps le ministere de l'Euangile, pour paroistre dans cette occasion; & que ie vienne joindre ma voix auec cette Pompe Funebre, dont ie vois les tristes ornemens dans tous les

endroits de cette Egliſe. Mais i'ay crû auec raiſon que j'eſtois obligé de rendre ces derniers deuoirs à la memoire de celuy qui eſt le ſujet de cette Ceremonie ; & que ie deuois conſiderer iuſques dans l'obſcurité & dans le ſilence de la mort le merite de feu Meſſire ABEL SERVIEN Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Meudon, Seigneur de la Roche, Miniſtre d'Eſtat, Surintendant des Finances. Voilà vne partie des Titres qui ont honoré ſa vie, qui ne ſont maintenant que les dépoüilles de la mort, & qui ne ſeruent plus qu'à faire l'Inſcription ou l'Epitaphe d'vn Sepulchre. Comme ce Grand Homme a conſacré la plus grande partie de ſa vie au ſeruice de l'Eſtat & à la gloire de la France ; il eſt iuſte que tous les gens de bien s'intereſſent aprés ſa mort dans la gloire de ſon Nom, & que ceux qui parlent en public ſoient comme les Interpretes de l'approbation qu'il a receuë de ſon Roy, & qu'il a meritée de tout le monde. Ie dois encore ce reſpect ou cette ſatisfaction à ceux qui ſont quelque choſe de luy-meſme, & dans leſquels il eſt viuant ou par ſon Sang ou par ſes Alliances, & ſingulierement à ce Grand & Illuſtre Executeur de ſes dernieres volontez, qui a vn pouuoir abſolu ſur les miennes.

MONSEIGNEVR LE CHANCELIER

Quoy qu'à parler exactement ce ne ſoit pas interrompre tout à fait la Predication de l'Euangile que d'entreprendre ce diſcours, puiſque l'image de la mort, lors principalement qu'elle paroît auec cét éclat & cette pompe, & comme vn eſpece de Predication, que la veuë d'vn illuſtre tombeau peut inſpirer aux Chreſtiens les ſentimens de

l'Euangile, & que nous pouuons appliquer à ce sujet ce que dit S. Chrysostome, parlant d'vn accident qui arriua lors que S. Paul preschoit dans la ville de Throade. Vn ieune homme qui écoutoit la Predication tomba du haut de la Sale où le peuple estoit assemblé, & mourut soudainement de cette cheute. L'Apostre fut contraint de finir son discours; mais cét eloquent Docteur adjoûte, que la veuë de cette mort fit l'office de Predicateur, & suppléa excellemment au silence de l'Apostre: *Ipse casus pro Doctore fuit.* Chrys. hom. 42. in Act.

Ainsi pour traiter ce sujet auec l'esprit de l'Euangile, & pour satisfaire à mesme temps au merite de cet illustre Mort, & à la dignité de mon ministere, ie produiray à la verité dans ce discours feu Monsieur SERVIEN, comme vn homme extraordinaire, comme vn des plus forts Esprits, vn des plus sublimes Genies qui ayent iamais paru dans la France: mais auant que ie fasse voir ces auantages en sa Personne, ie les iray remettre entre les mains de Dieu, qui en a esté le principe, pour luy rendre le premier tribut & le premier hommage de ces loüanges, afin qu'il dise sur ce tombeau ce qu'il a dit par la bouche du Sage, *Meum est consilium, &c.* c'est à moy qu'appartiennent toutes les lumieres des conseils & de la prudence, & la force & la vigueur des esprits; ie les tiens entre mes mains, i'en suis l'Autheur, le Distributeur & le Maistre. Oüy, mon Dieu, vous montrez visiblement l'Empire que vous auez sur les grands Esprits, & lors que vous les donnez au monde, & lors que vous les ostez, suiuant les ordres de vostre Prouidence: quand vous les fai-

tes paroiſtre auec éclat, & quand vous les éclypſez dans les tenebres des ſepulchres, *Meum eſt conſilium, &c.*

Mais parce que nous pouuons regarder Monſieur SERVIEN en trois differens eſtats qui ont partagé ſa vie publique, & comme ſous trois excellentes qualitez qui l'ont rendu conſiderable, en qualité d'homme de Iuſtice, en qualité d'homme d'Eſtat, en qualité d'homme Chreſtien, i'auray remply parfaitement toutes les parties de ſon merite, ſi ie fais voir dans ce diſcours qu'il a apporté dans tous ces emplois vne force & éleuation d'eſprit extraordinaire, qui a eſté le caractere predominant de ſon Genie, & auec lequel il a traité excellemment & les affaires de la Iuſtice, & les affaires de l'Eſtat, & les affaires de ſa conſcience. Voilà les trois flambeaux que ie prens ſur l'Autel, que ie feray paſſer ſur tous les Eſtats de la vie de ce Grand Homme; & aprés les auoir reünis à ſon tombeau pour ſa gloire, ie les produiray enfin dans cette Chaire pour noſtre inſtruction, auec le ſecours du Ciel & la faueur de cet illuſtre Aſſemblée.

I. PART. Il y a cette difference entre les eſprits communs & les Genies extraordinaires; que ceux-là n'ont pas grand' peine à choiſir les conditions de vie où ils doiuent s'appliquer, parce qu'ils ont des capacitez fort limitées: mais l'éleuation & l'étenduë des autres leur rend ce choix plus difficile, comme ils ſont capables de tous les grands emplois, ils ne ſçauent preſque à quoy ſe reſoudre. Ce fut cette glorieuſe irreſolution que Monſieur SERVIEN experimenta au commencement de ſa vie publique, quand il fut queſtion de choiſir

vn estat conuenable à la grandeur de son esprit & aux inclinations de sa naissance. Comme il estoit descendu d'vne des plus Nobles & plus Anciennes Familles du Dauphiné, qui auoit paru auec vn éclat presque égal dans les fonctions de la Iustice, & dans l'exercice des Armes ; il sentit son cœur comme partagé entre ces deux genres de gloire, pour qui son Sang luy donnoit des differentes inclinations, & dont sa Maison luy fournissoit des exemples. Il voyoit d'vn costé cette longue suite de ses Ancestres, qui auoient exercé les plus importantes Charges dans le Conseil du Dauphiné, & puis dans le Parlement de Grenoble, comme ANTOINE SERVIEN son Pere, GERARD son Ayeul, IEAN son Bisayeul, vn autre IEAN son Trisayeul, dont les Noms & les Images se presentans à ses yeux, sembloient l'inuiter à les suiure sur les Tribunaux où ils auoient laissé les traces de leur vertu. Il sçauoit d'vn autre costé, que la principale branche de sa Famille auoit soûtenu la noblesse de son Sang par l'exercice des Armes, du temps mesme des Dauphins de Viennois : Il trouuoit les monumens de leur gloire dans les tiltres anciens de sa Maison, qui sollicitoient son courage à prendre cette éclante Profession. Mais parmy ces differens exemples, qui sembloient appeller également son courage & son esprit, la Prouidence de Dieu, qui luy auoit donné de si excellentes qualitez pour les emplois de la Iustice, fait pancher sa resolution de ce côté-là, elle le mene par la main, & l'introduit dans son Sanctuaire, où il faut que nostre discours entre auec luy, pour luy rendre la iustice qui luy est deuë, pour voir les dis-

poſitions qu'il a apportées à cette Profeſſion, les fonctions qu'il y a exercées, la gloire qu'il y a acquiſe par la force & par l'éleuation de ſon eſprit, de ſa vertu & de ſon merite.

Certes, comme la conduite de Dieu dans l'vniuers eſt l'idée & l'exemple du gouuernement politique des Rois dans leurs Eſtats; il faut auſſi que les Miniſtres de la Iuſtice des Rois ayent à proportion les meſmes qualitez qui ſe trouuent dans les inſtrumens dont Dieu ſe ſert pour les affaires de ſa Prouidence. Quand le Prophete parle des Anges, qui ſont les Miniſtres de la Iuſtice vniuerſelle de Dieu, il les appelle des Eſprits, il leur donne des lumieres & des feux, pour marquer en eux trois éleuations neceſſaires à leurs emplois; éleuation de connoiſſance & de lumiere, éleuation de courage & de feu, éleuation de fidelité & d'eſprit, qui leur fait ſuiure tous les mouuemens & toutes les impreſſions de la conduite de leur Maiſtre. *Qui facis Angelos tuos ſpiritus & miniſtros tuos ignem vrentem.* C'eſt ſur ce modele qu'il faut inſtruire les Rois & les Sujets, & leur dire auec le meſme Prophete: *Et nunc Reges intelligite.* Eſcoutez donc, Rois & Princes du monde, que Dieu a appellez à la participation de ſon gouuernement, ſuiuez les regles de ſa conduite, & voyez quels doiuent eſtre les Officiers que vous choiſiſſez pour eſtre les Depoſitaires de voſtre Iuſtice. *Erudimini qui iudicatis terram*: Et vous qui montez ſur les Tribunaux pour iuger la terre, & pour eſtre les Arbitres de la fortune, de l'honneur & de la vie des Peuples; apprenez quelles diſpoſitions vous deuez apporter à ces importantes fonctions, & ſça-

Pſ. 103.

Pſal. 2.

chez

chez que si vous imitez les Anges dans vos emplois, vous deuez imiter l'éleuation de leur connoissance, de leur courage & de leur fidelité.

C'est à tort qu'on met le bandeau sur les yeux de la Iustice, elle doit estre éclairée; & l'éleuation de son authorité demande celle de sa connoissance: soit pour penetrer l'esprit & l'intention des Loix qui la doiuent regler; soit pour déuelopper les interests des Rois & des Peuples dont elle doit iuger; soit pour découurir les crimes qu'elle doit condamner, qui se cachent dans l'obscurité, & qui ne trouuent leur impunité que dans les tenebres. C'est pourquoy les Egyptiens representoient la Iustice sous la figure d'vn Sceptre qui auoit vn œil au bout; & le Prophete Ieremie la dépeint comme vne verge veillante: *Virgam vigilantem ego video*: Il faut qu'il y ait vn œil qui conduise les coups de cette verge, qui regle les mouuemens de cette puissance souueraine; autrement elle ressembleroit à vn foudre aueugle & indiscret, qui frappe indifferemment les Temples & les rochers, & qui tombe aussi bien sur les testes des innocens que sur les fronts des coupables. *Erudimini qui iudicatis terram.* Ierem. 1.

Mais il faut que ces lumieres produisent le feu, & que ces connoissances descendent dans le cœur pour y former le courage, & vne certaine vigueur d'esprit capable de surmonter toutes les difficultez qui s'opposent aux deuoirs de cette vertu. L'objet de ce genre de force qui doit paroistre sur les Tribunaux, est d'vn costé la iustice pour la soustenir, & de l'autre l'injustice pour la combattre: Mais parce qu'il arriue souuent que

l'injuſtice ſe trouue dans les Grands, & la iuſtice dans les foibles, il faut ſans doute vne éleuation de courage extraordinaire pour appuyer la foibleſſe des vns, & pour reſiſter à la puiſſance des autres. C'eſt pourquoy Philon le Iuif a remarqué, & l'Eſcriture en fait mention, qu'on rendoit anciennement la Iuſtice, & qu'on prononçoit les Arreſts ſous des palmes; pour marquer par les circonſtances des Tribunaux, quels doiuent eſtre les Iuges. C'eſtoit pour les inſtruire, que comme la palme a ſa principale force au ſommet & dans ſon éleuation; & comme pour cette raiſon on la prend pour le ſymbole de la victoire, ainſi la gloire de ceux qui rendent la Iuſtice, conſiſte dans l'éleuation de leur courage, que c'eſt par ce moyen qu'ils remportent des victoires innocentes, & qu'il ne faut pas moins de force ou de generoſité pour faire des bons Iuges, que pour former des grands Conquerans.

Iudic. 4.

Veu principalement que pour eſtre courageux, ils doiuent enfin eſtre fideles; & qu'il eſt neceſſaire qu'ils adjoûtent à ces lumieres, & à ces feux vne fidelité éleuée au deſſus de toutes les paſſions, & de tous les intereſts qui la peuuent corrompre. La raiſon de cette excellente diſpoſition ſe prend de trois ſortes de dépoſts, dont les Iuges ſont rendus les Dépoſitaires, par la nature meſme de leurs Charges. Dieu leur met entre les mains vn rayon de ſa Iuſtice, les Rois vne participation de leur authorité, les Peuples les intereſts de leur bien, de leur honneur, & de leur vie. Comment peuuent-ils s'acquitter de ces trois importantes Commiſſions, que par vne triple fidelité? qui rende la

Iustice suiuant les regles & les ordres de celle de Dieu, qui ménage comme il faut la puissance & l'authorité des Rois, & qui conserue les interests des Peuples.

Ce fut auec ces trois éleuations de connoissance, de courage, & de fidelité, que Monsieur SERVIEN se disposa, pour entrer dignement dans le Temple de la Iustice, & qu'il y reüssit apres auec toute la gloire & tout l'aduantage qu'on pouuoit attendre d'vn Magistrat accomply. Outre les lumieres de son esprit, que la Nature luy auoit données tres-penetrantes & tres-viues, il y auoit adjoûté l'estude de toutes les sciences necessaires à ces fonctions; soit de celles qui forment l'esprit, & le rempliſſent de grandes & sublimes connoissances; comme la Iurisprudence & la Philosophie: soit de celles qui forment la langue, & qui seruent pour exprimer les pensées de l'esprit, & pour produire non seulement auec fidelité, mais auec éclat les lumieres des autres sciences, comme l'Eloquence & les belles lettres. Voyez-vous ce buisson ardent, que Dieu presenta aux yeux de Moyse, lors qu'il le voulut preparer pour estre le Iuge & le Magistrat de son peuple. Saint Gregoire de Nysse remarque, que la lumiere de ce feu se partagea comme en deux differens objets, qui frapperent les yeux & les oreilles de ce Prophete. Elle brille, elle parle: elle a des flammes, & des voix: elle produit des rayons, elle prononce des Oracles: les rayons frappent ses yeux, & les Oracles instruisent son esprit par ses oreilles. *Natura illius lucis velut in duo obiecta sensuum diuisa, vt in oculos splendore radiorum fulgebat; sic, immortalibus auditum dogmati-* Greg. Nyss. de vitâ Mosis.

bus illuſtrabat. Voila l'image des deux ſortes de ſciences, qui doiuent former vn Iuge ou vn Magiſtrat. Il doit auoir des lumieres pour connoiſtre les intereſts de la Iuſtice ; & de l'éloquence pour les ſoûtenir. C'eſt l'alliance de ces rayons & de ces Oracles, qui s'eſt trouuée excellemment dans l'eſprit & ſur la langue de ce grand Magiſtrat, dont ie parle, qui a paſſé juſtement pour vn des Iuges les plus ſçauans & les plus eloquens de ſon ſiecle.

Mais ces rayons, & ces voix ſortent du milieu de ce feu, pour marquer le courage qui les doit animer, & qui a fait vne des plus grandes éleuations de cet admirable Genie. Il auoit reüny dans ſon cœur les deux parties du courage qui en compoſent la perfection, & qui ſemblent oppoſées entre elle-meſmes, parce qu'elles demandent des principes differens dans le temperamment de la nature ; ſçauoir l'ardeur & la fermeté : vn ardeur agiſſante pour entreprendre de grandes actions, vne fermeté inébranlable pour ſoûtenir, & pour reſiſter aux difficultez qui combattent les deuoirs de la Iuſtice. Ceux qui ont veu ce grand Magiſtrat dans les fonctions de ſes Charges, ont admiré ces deux diſpoſitions de ſon courage dans les differentes occaſions. Iamais homme n'a eſté plus vigoureux pour entreprendre, ny plus ferme, & plus intrepide pour ſoûtenir & pour combattre les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon deuoir. On peut dire que dans l'vn il auoit quelque choſe de l'humeur des Conquerans, & que dans l'autre il tenoit beaucoup de la fermeté des Areopagites. Son temperamment de feu ne contribuoit pas peu à le rendre

ainsi agissant; mais la force de son esprit seruoit infiniment à la fermeté de son courage. Comme on dit que les grands & sublimes esprits sont ordinairement inébranlables dans leurs sentimens, & tiennent quelque chose de l'inflexibilité des Anges, qui ne changent iamais les resolutions qu'ils ont vne fois prises; parce que la viuacité, & l'étenduë de leur connoissance leur persuade, que lors qu'ils se déterminent à quelque sentiment, ils voyent pleinement toutes les raisons qui le peuuent appuyer ou combattre; ainsi l'aduenir ne leur pouuant rien découurir, qu'ils n'ayent preueu au moment de leur déliberation, ils demeurent immüables dans leur premier choix.

Mais comme ces auantages de l'esprit rendirent vne partie des Anges malheureux lors qu'ils deuinrent infideles; ce n'est pas assez qu'vn Magistrat soit sçauant & courageux, il faut que la fidelité regle sa science & son courage, & qu'elle consacre ses lumieres & ses feux, afin qu'ils puissent luire & brûler décemment, sur les Autels de la Iustice. C'est le glorieux acheuement que Monsieur SERVIEN donna, & le Sceau qu'il appose aux autres qualitez & naturelles & acquises, qui le preparoient à ces eminentes fonctions. Ie ne parle pas encore de cette fidelité particuliere qu'il garda inuiolablement pour le seruice du Roy, & qui fut la passion prédominante de sa vie, mais prenant cette vertu dans vne notion plus étenduë, pour le soin que doit auoir vn Iuge de s'acquitter exactement des deuoirs de la Iustice, & de conseruer les dépostes qu'elle luy met entre les mains, adjoûtons à ce sujet que cette fidelité peut proceder de deux

ſources : ou des principes de la vertu, ou des intereſts de l'honneur : vn homme peut eſtre fidele ou pour ſatisfaire aux loix de ſon deuoir, & aux obligations de ſa conſcience : ou parce qu'il y va de ſa reputation, & qu'il veut en s'acquittant de ſes Charges, acquerir ou conſeruer la gloire d'être, ou de paroiſtre homme de bien. Ie ne veux pas decider cette queſtion, quel de ces deux principes eſt le plus infaillible pour faire la fidelité d'vn Magiſtrat ; s'il eſt plus ſouhaitable à vn peuple d'eſtre gouuerné par vn homme qui ſe conduit par les loix de la conſcience, qui ſont ſecretes, & dans leſquelles la paſſion peut tromper : ou par vn autre qui agit par les maximes de l'honneur, qui ſont publiques & conſtantes, & qu'vn Magiſtrat ne peut fauſſer ſans s'expoſer aux yeux & à la cenſure de tout le monde. Il me ſuffit de dire que ces deux principes ſe ſont trouuez recüeillis dans l'eſprit de noſtre Magiſtrat, pour y produire la fidelité qu'il a montrée dans ſes emplois; & qu'il s'en eſt acquité fidelement, & par les maximes de la vertu, & par la conſideration de la gloire.

Mais où voulez-vous que nous allions chercher les preuues de ces veritez, & les matieres de ces loüanges ? le regarderons-nous maintenant, ou comme Procureur General dans le Parlement de Grenoble, ou comme Maiſtre des Requeſtes de l'Hoſtel à Paris, ou comme Intendant de Iuſtice dans la Prouince de Guyenne ? Il a paru comme vn Aſtre en ces diuers lieux, où il a répandu ſes rayons & ſes influences, où il a gardé toûjours la meſme éleuation, quelque mouuement que le Ciel luy ait donné, quelque Commiſſion que le

Roy luy ait baillee. Les Astres éclairent premierement le Ciel où ils sont attachez, & il commença à paroistre d'abord dans le lieu de sa Naissance, où il fut fait Procureur General dans le Parlement de Dauphiné en l'année 1616. Mais il entra dans cette Charge suiuant les instructions que S. Augustin donne à tous les Iuges : *Priùs propter te, esto Iudex in te, priùs iudica te* : Auant que vous montiez sur les Tribunaux pour iuger les autres, montez sur le Tribunal de vostre conscience, pour estre vous-mesme vostre Iuge ; pour voir d'vn costé la nature & l'importance de vos Charges, & pour examiner en suite si vous auez les qualitez necessaires pour vous en acquitter dignement, & auec quel esprit vous deuez en commencer l'exercice. Il employa les premieres applications de son esprit, non pas seulement pour voir la gloire & l'éclat ; mais pour penetrer l'importance & l'obligation de cette Charge. Il auoit appris des Empereurs & des Iurisconsultes, qu'vn Procureur General est l'ame du Parlement, l'esprit de la Police, le défenseur des Loix, & comme le ressort vniuersel, qui doit remuer ces differentes parties, pour faire rendre la Iustice à tout le monde. Il sçauoit qu'vn Ancien appelloit les Procureurs Generaux, les yeux & les langues de la Iustice. Ils doiuent faire la fonction des yeux pour découurir les crimes des méchans, & les interests des gens de bien : Mais ils doiuent faire l'office de la langue, & employer leurs voix pour soustenir les vns, & pour procurer la punition des autres. Que ne fit-il pas pour s'acquitter fidelement de ces deuoirs, & pour meriter par ses actions les titres qui apparte-

Aug. serm. 94. de Temp.

noient à ſon office ? Les Regiſtres du Parlement de Grenoble, ſont chargez des monumens de ſon zele & de ſes ſoins; & ces Auguſtes Tribunaux retentiſſent encore aujourd'huy de ſes eloquentes Remontrances. Il auoit leu que les Iuges en general, & ſingulierement les Procureurs Generaux, ſont appellez communément les Preſtres de la Iuſtice, *Iuſtitiæ Sacerdotes.* Non ſeulement parce qu'ils doiuent prendre le ſoin de conduire les victimes à ſes Autels, & de procurer l'action de ſes Sacrifices ; mais encore parce que comme les Preſtres ſont les Mediateurs entre les hommes & Dieu ; ainſi ces Officiers de la Iuſtice ſont comme les Mediateurs entre le Roy & ſon Peuple, ou pour mieux dire entre le Roy & le Roy meſme. Ce fut à ce difficile partage qu'il employa ſa prudence, ſon courage & ſa fidelité pour trouuer vn iuſte temperamment entre les intereſts de la Majeſté Royale, & ceux de ſes Sujets, qui accorda les vns auec les autres ; entre le Roy conſideré en luy-meſme, & le Roy comme Chef de ſon Eſtat, comme intereſſé dans le bien de ſon Peuple, qui compoſe vn corps politique auec luy, & qui fait comme vne partie de luy-meſme. Témoin ce qui ſe paſſa, enuiron ce temps à Roüen dans l'Aſſemblée des Notables, où il fut appellé par ſa Majeſté, & par les ſouhaits des Gens de bien ; & où quoy qu'il fut le plus ieune de tous, il fit paroiſtre tant de capacité, de fidelité & d'eloquence, qu'il acquit luy-meſme dans cette occaſion le titre & la qualité de Notable. Témoin encore cette importante Deputation, pour laquelle il fut choiſi quelque temps apres par les Eſtats du Dauphiné,

pour venir traiter à la Cour les affaires de cette Prouince, dont il s'acquitta auec tant de vigueur & de prudence, qu'il trouua le secret de faire les affaires de sa Majesté, en faisant les affaires de ses Sujets, & fit auoüer à tout le monde, que iamais il n'auoit mieux exercé la Charge de Procureur General du Roy, que lors qu'il auoit esté le Procureur General & le Défenseur des interests de son Peuple.

Ce ne fut pas neantmoins le seul fruit de sa negociation, en procurant les interests publics, il fit par vne suite necessaire de son merite, ses affaires particulieres. Car outre la dignité de Conseiller d'Estat, qui luy fut donné pour recompense, il se fit dés-lors connoistre à la Cour, & se prepara le chemin, pour passer de la Charge de Procureur General de ce Parlement, à celle de Maistre des Requestes, & pour trouuer dans l'éleuation de cette nouuelle Dignité, de nouueaux degrez de gloire, & de plus éclatantes occasions de faire paroistre l'éleuation de son Genie. Si ie voulois emprunter des ornemens estrangers, pour releuer la gloire de ce Grand Homme; & comme disoit vn Ancien, montrer le merite du Magistrat par la dignité de la Magistrature; *Ostendi Magistratu Virum*; Ie pourrois dire à l'auantage de cette Charge où il entre, que les Maistres des Requestes ont deux differens rapports, qui rendent leur fonction considerable: L'vn auec le Roy, l'autre auec ses Sujets. Ils approchent de prés la personne du Prince, ils reçoiuent les Requestes des Sujets, pour faire vn commerce de Iustice entre l'authorité de l'vn, & les neceſſitez des autres. Semblables en

† Epaminondas.

quelque maniere a cet Ange, dont parle S. Iean dans l'Apocalypſe. Il eſtoit toûjours debout deuant le Thrône de Dieu, auec l'encenſoir à la main, pour receuoir les encens des hommes, c'eſt à dire les Requeſtes & les Oraiſons qu'ils venoient offrir à ſa Majeſté, par le moyen de ce Miniſtre: Apoc.8. *Data ſunt ei incenſa multa, vt daret de orationibus Sanctorum.* Mais i'ay appris du Philoſophe Romain, que l'éleuation des Dignitez n'adjoûte rien à la veritable grandeur d'vn homme, qu'vn Pigmée ne deuient pas grand en luy-meſme, pour eſtre placé ſur vn Coloſſe; & qu'il vaut mieux, comme diſoit ce meſme Lacedemonien, montrer la dignité de la Magiſtrature par le merite du Magiſtrat, que le merite du Magiſtrat par la dignité de la Magiſtrature: *Oſtendam Magiſtratum Viro*: C'eſt l'auantage que Monſieur SERVIEN retira de cette Charge; il n'en deuint pas plus grand en luy-meſme, mais elle luy donna l'occaſion de faire voir la grandeur de ſon eſprit, & de ſe montrer tout entier dans le plus beau iour, & ſur le plus illuſtre Theatre du monde.

Il y paroiſt auec trop d'éclat pour y demeurer long-temps: apres quelques années de ſeruice, où il donna autant de preuues de ſa ſuffiſance qu'il eut d'affaires en main; le Roy pour approuuer à meſme temps, & pour recompenſer ſon merite, l'enuoya en qualité d'Intendant de la Iuſtice dans la Prouince de Guienne. Il receut dans cette occaſion deux Commiſſions importantes, qui furent les deux principaux ſujets de ſon voyage. L'vne fut d'appaiſer quelques differens ſuruenus entre les habitans des frontieres de la France & de l'Eſpa-

gne, qui pouuoient apparamment causer des troubles plus dangereux: L'autre fut de faire la perquisition du débris de certains vaisseaux estrangers que la tempeste auoit brisez contre les costes de cette mer, & qui auoit laissé sur ses bords grande quantité de richesses, comme les pitoyables, mais precieux restes de leur naufrage. Il me semble que ie vois dans cette rencontre cet autre Ange de l'Apocalypse, qui auoit vn pied sur la terre, & l'autre sur la mer, pour representer les deux actes de Iurisdiction que nostre Intendant exerce sur ces deux elemens: sur la mer, pour decider les questions de ce naufrage, & pour chercher les interests de la France iusques dans les flots, & sur les riuages de l'Occean: sur la terre, pour calmer les émotions & les tempestes qui commençoient à s'exciter sur nos frontieres. Mais cet Ange porte l'Arc-en-Ciel en teste, pour marquer que ce Grand Homme portoit dans sa teste, c'est à dire dans sa raison & dans sa prudence, la reconciliation & la paix, dont l'Arc-en-Ciel est le Symbole, & qu'il procura heureusement à cette Prouince. Il ne faut que rappeller les satisfactions que la Guienne en receut, & que le Roy en témoigna quand il luy donna la Charge de premier President au Parlement de Bordeaux, qui vint à vacquer quelque temps apres. Afin qu'il exerçât la Iustice auec vne authorité constante & souueraine, là mesme où il ne l'auoit exercée que pour vn temps & par Commission, & qu'il demeurast appliqué au bonheur de cette importante Prouince, dont sans doute il eut préuenu les mouuemens par sa prudence & par sa fidelité, ou pour parler plus

Apoc. 10.

exactement, Dieu ſe fut ſeruy pour cet effet de ſon Conſeil, de ſa Iuſtice, de ſa Prudence, de ſa vigueur : *Meum eſt conſilium, & æquitas, &c.*

II. PART. Mais il ne faloit pas arreſter plus long-temps dans les emplois de la Iuſtice, vn homme que ſes eminentes qualitez appelloient aux affaires d'Etat ; il n'eſtoit pas iuſte de borner dans les limites d'vne ſeule Prouince l'actiuité d'vn eſprit qui eſtoit né pour le bien general de cette Monarchie, & pour en eſtendre la gloire dans les païs eſtrangers. La prouidence de Dieu qui veille ſur la conſeruation des Eſtats, & qui ſuſcite de temps en temps des hommes extraordinaires pour trauailler à leur bien, auoit donné à celuy-cy ces grandes lumieres d'eſprit pour la gloire de la France: *Meum eſt conſilium, &c.* Elle inſpire au Roy Lovis le Lvste le deſſein de ſe ſeruir de ſa prudence dans les conſeils, de ſa capacité dans les Ambaſſades : Il l'appelle auprés de ſa Perſonne ; & ſe contentant de luy auoir donné la Charge de Premier Preſident au Parlement de Guienne, dont il preſta le ſerment entre les mains de ſa Majeſté, il l'éleue pour ainſi parler, à vn ordre ſuperieur, & luy va donner les plus grands & les plus importans emplois du Royaume. Ce qui nous oblige par l'ordre de noſtre Diſcours, de ſuiure le mouuement de ſa gloire, & de faire voir qu'il a gardé cette meſme éleuation d'eſprit dans le ſecond eſtat de ſa vie, & qu'il a porté le caractere prédominant de la force de ſon Genie auſſi bien dans les affaires de l'Eſtat, qu'il l'auoit fait voir auec éclat dans les affaires de la Iuſtice.

Les grands & illuſtres Emplois que les Rois

donnent à leurs Sujets, quand ils se seruent de leur ministere, contribüent ce me semble à leur Grandeur en trois differentes manieres, qui font comme trois rayons à leur gloire. Le premier se tire du costé des Princes qui leur donnent ces faueurs, & qui par le moyen de ce choix, impriment vn certain caractere d'honneur sur leurs noms & sur leurs personnes. Le second se prend du costé mesme des Sujets, qui reçoiuent ces emplois lors qu'ils s'en acquittent dignement, & qu'ils répondent par leur suffisance & par leur fidelité, aux choix & à l'attente de leurs Princes. Et le troisiéme resulte des succés de leur ministere, quand ils réüssissent auantageusement dans les Commissions qui leur sont données. Suiuons ce grand Ministre d'Estat dans les diuers endroits de sa vie politique, & voyons comment ces trois circonstances, où ces trois rayons de gloire se trouuent parfaitement réünis dans tous les emplois qu'il a eûs, & dans toutes les affaires qu'il a traitées.

Certes comme les Rois sont les principes agissans, & les distributeurs legitimes de la gloire de leurs Sujets, on peut dire que lors qu'ils se seruent de leur ministere dans les affaires de leur Estat, ils impriment sur leurs personnes vn certain caractere de grandeur qui les rend considerables; soit qu'ils agissent en ces occasions par les maximes de la Iustice, & qu'ils donnent les emplois comme des recompenses; n'est-ce pas vne grande marque du merite des Sujets, de receuoir ces témoignages publics de l'approbation & de l'estime des Princes? Soit qu'ils se gouuernent en cela par les loix de cette Sageſſe vniuerselle, qui preside à la con-

duite de leurs Eſtats, ne faut-il pas aduoüer que ces choix ſi importans ſont comme des Declarations ſolemnelles de la ſuffiſance & de la capacité de ceux dont ils ſe ſeruent ? Il leur arriue à peu prés dans la politique comme aux vapeurs que le Soleil éleue de la terre dans la moyenne region de l'air. Il en compoſe des nuées, ſur leſquelles il imprime des images de ſa lumiere, & en fait à meſme temps les ſujets & les inſtrumens de ſa vertu, qui vont porter en diuers endroits l'efficacité de ſes influences. C'eſt le nom que ſaint Auguſtin donne aux Apoſtres de IESVS-CHRIST, qui ont eſté les premiers Miniſtres de ſon Eſtat, les premiers Ambaſſadeurs de ſon Euangile. Aprés les auoir éleuez par les rayons de ſa grace, il imprime ſur eux le caractere de ſon authorité & de ſa iuriſdiction, & puis les animant du vent du Saint Eſprit, il fait voler ces nuées viuantes dans tous les endroits de l'Vniuers, pour y porter les influences de ſon Sang & la gloire de ſon Nom : *Qui ſunt nubes Dei ? Apoſtoli eius.* C'eſt ainſi à proportion que les Princes honorent leurs Sujets, quand ils ſe ſeruent de leur miniſtere : C'eſt à ces meſmes conditions que Monſieur SERVIEN a eſté choiſi par la iuſtice & par la ſageſſe de nos Rois pour les grands Emplois de l'Eſtat, & qu'il a receu par ce moyen les differentes éleuations de leur authorité, & les impreſſions de leur puiſſance. Aprés auoir fait la Charge d'Intendant de la Iuſtice, Police & Finances, dans l'armée du Roy, qui portoit ſes Conqueſtes au delà des Alpes, il fut fait Secretaire d'Eſtat en l'année 1630. Incontinent aprés il fut renuoyé en Piedmont en qualité d'Ambaſſadeur extraordinai-

Auguſt. in Pſal. 95.

re de sa Majesté, pour y negocier la paix de l'Italie, & pour trauailler à l'acheuement & à l'execution du Traitté qui auoit esté commencé à Ratisbone. Son retour en France fut trop glorieux pour n'attirer pas l'enuie, il demeure quelque temps éloigné de la Cour, pour prendre quelque interualle de repos, afin de se preparer à des Emplois plus considerables. Il est rappellé auec honneur, & enuoyé à Munster en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & de Plenipotentiaire de sa Majesté, pour y traiter la Paix generale, conjointement auec Monsieur le Duc de Longueville & Monsieur le Comte d'Auaux. A son retour en France il vint prendre possession de la Dignité de Ministre d'Estat, dont les prouisions luy auoient esté enuoyées en Alemagne. Bien-tost apres il fut honoré du Cordon, & de la Charge de Chancelier & Commandeur des Ordres de sa Majesté. Enfin le Roy pour couronner ses Emplois, & l'attacher plus étroitement à sa Personne & à ses affaires, le fit Surintendant de ses Finances. Et nous pouuons dire en general, que pendant quelques années, il n'y a point eu de negociation importante à traiter au dedans, ou au dehors du Royaume, où ce grand Politique n'ait esté employé : Il n'y a point eu presque de Charge dans l'Estat où il n'ait esté éleué, & que le Roy a confié à sa fidelité ce qu'il y a de plus grand dans la puissance Royale, ses Finances, ses Conseils & ses Secrets particuliers, & ses Ambassades publiques. On peut comparer les Ministres d'Estat au sang que la Nature répand dans les veines du corps humain, qui sert aux vsages du cœur, & qui s'approche ou s'é- 1643

loigne de cette partie principale & dominante de l'homme, ſuiuant les differens beſoins qu'elle a de ſa chaleur & de ſes eſprits. Voilà les inuiſibles reſſorts des diuers mouuemens de ce grand Miniſtre, qui tantoſt s'approche de la perſonne du Roy, pour demeurer attaché à ſes Conſeils & à l'adminiſtration de ſes Finances : & tantoſt s'éloigne de ſa preſence pour aller en des Païs étrangers, ſuiuant les differentes neceſſitez du cœur de l'Eſtat, & les diuers intereſts de ſon ſeruice.

En faut-il dauantage pour comprendre par ces principes, quoy qu'ils reſident hors de luy, la grandeur de ſa gloire & la meſure de ſon éleuation? On peut regarder ſes Emplois comme les effets de la Iuſtice du Prince, & comme des recompenſes du merite du Sujet ; & quand nous ne le ſçaurions pas d'ailleurs, nous pourrions connoiſtre par l'ordre de ſes Charges & de ſes Dignitez, qu'il y eſt arriué par merite. Quand on void des felicitez precipitées, des perſonnes qui ſans paſſer par les degrez ordinaires des Charges ſubalternes, ſont éleuez tout à coup aux plus eminentes Dignitez, qu'on ne donne que comme des recompenſes des longs & importans ſeruices rendus à l'Eſtat ; la ſoudaineté de ces éleuations les rend en quelque façon ſuſpectes, on les attribuë plutoſt à quelque coup étourdy de la Fortune, ou à vn aueuglement de la faueur, qu'au merite des Sujets ou à la Iuſtice des Princes. Mais vn homme qui s'éleue peu à peu, qui monte comme par degrez au faîte de la grandeur, montre viſiblement par l'ordre & par le progrés de ſes Dignitez qu'il les a toutes meritées. Tel a eſté le progrés de la gloire de Monſieur

SERVIEN;

SERVIEN ; il n'a pas esté éleué tout à coup au comble de ces Charges eminentes, il y est monté par degrez, l'vn a seruy de disposition & de merite pour l'autre. Dans la Charge de Secretaire d'Estat il a merité d'estre employé dans les Ambassades: Dans les negociations qu'il a faites comme Ambassadeur, il a merité d'estre Ministre d'Estat ; & dans la fonction de Ministre, il a merité d'estre fait Surintendant des Finances : & on peut dire de luy ce qu'vn grand Orateur disoit d'vn Prince : *Magistratus Magistratu, honor honore quæritur.* Ou bien ce que Theodoric disoit de son Secretaire Cassiodore : *Non fragili fœlicitate prouectus, fortunæ ludo ad apicem fastium repentinis successibus euolauit.* Il n'est pas monté soudainement au comble des Dignitez par vn ieu ou par vn caprice de la Fortune, il a gardé l'ordre que la Nature prescrit, & que la Iustice demande ; il y est allé par certains degrez, pour meriter l'vn par l'autre. Ce qui rend l'éleuation de Monsieur SERVIEN d'autant plus considerable & son merite plus éclatant, que ceux qui en ont ordonné & conduit les mouuemens ont esté plus iustes & plus equitables. Il a esté l'ouurage de deux de nos Rois, dont l'vn a porté la Iustice dans son Nom aussi bien que dans ses mœurs, & l'autre l'a receuë comme par heritage de son Pere, comme Saint Paulin disoit à vn autre occasion: *Quandam quasi Iustitiæ hæreditatem.* Mais iamais ils n'ont mieux merité ce nom ou cette gloire, que lors qu'ils ont fait celle de ce grand Ministre d'Estat, par les Emplois & par les Charges dont ils ont reconnu & recompensé sa fidelité.

Pline Paneg. Traian.

Cassiodor. lib. 1. Var. Ep. 4.

Paulin.

Mais ce n'a pas esté le merite seulement qui luy

a donné ces recompenſes, la ſageſſe a preſidé à ces choix ; ſi l'vne a reconnu ſon merite à l'égard des Emplois paſſez, l'autre a connu ſa capacité & ſa ſuffiſance pour ceux qu'elle luy deuoit donner. Et c'eſt vne gloire particuliere à Monſieur SERVIEN, d'auoir eu pour approbateurs de ſon eſprit, & pour principes de ſon éleuation, les deux plus ſages & plus excellens Miniſtres qui ayent iamais conduit cét Eſtat, & qui ayent ſecondé la ſageſſe de nos Rois par leurs lumieres. Ie veux dire ces deux Eminentiſſimes Cardinaux, plus eminents neantmoins par l'éminence de leurs merites, que par celle de leurs noms, de leurs dignitez ou de leurs miniſteres, & qui ſeroient tous deux ſans aucune comparaiſon, ſi le premier n'eut pas eu ce Succeſſeur, & ſi le ſecond n'eut pas eu cét exemple. Tout ce qu'on dira à la loüange de Monſieur le Cardinal de Richelieu, de la grandeur de ſon Genie, & de cét admirable diſcernement qu'il auoit des eſprits, qui montroit l'éleuation dominante du ſien, puis qu'il iugeoit ſi bien de ceux des autres. Tout ce qu'on publiera à l'auantage du premier Miniſtre, qui ſous l'authorité du Roy gouuerne aujourd'huy ſi heureuſement noſtre Eſtat, & on en publiera de grandes choſes : quand on parlera de la force extraordinaire de ſon eſprit, & des lumieres admirables de ſa prudence, & quand pour ſuppléer à l'impuiſſance de l'expreſſion des paroles, on fera parler à ſa gloire les victoires que la France a remportées par ſes Conſeils, les auantages qu'il luy a acquis par ſes trauaux, le bon-heur que ſes deſſeins luy preparent. Toutes les loüanges qu'on donnera à iamais à ces

deux Grands Hommes, seruiront par vne reflexion necessaire à la gloire de Monsieur SERVIEN, qui a merité leur estime : Ils feront eux-mesmes, pour ainsi parler, vne partie de son Eloge, comme il fera aussi de son costé vne partie de leur Panegyrique. Et quand nous ne verrions son image que dans ces Illustres Miroirs, nous iugerions de l'éleuation de son Genie par celle de ses Emplois : Il faut, dirions-nous, que son merite ait esté grand, puis qu'il a esté ainsi recompensé par les deux plus Iustes de nos Rois, & qu'il a esté tant estimé par les deux plus Sages & plus éclairez de nos Ministres.

Mais il ne faut pas regarder ce Grand Homme seulement dans des miroirs, nous le deuons considerer en luy-mesme : Il ne faut pas mesurer sa grandeur par des éleuations qui sont hors de luy, mais par des qualitez qui luy sont propres ; & adjoûter comme vn second rayon à sa gloire, que s'il a eu de grands Emplois il s'en est acquité dignement, & qu'il a esté plus illustre pour auoir remply ces Dignitez, que pour les auoir receuës. C'est vn grand auantage à vn Sujet de receuoir ces recompenses de la Iustice, ou ces approbations de la sagesse de son Prince : Mais c'est quelque chose de plus grand de s'acquiter fidelement des obligations de ces Charges. Dans l'vn il reçoit la gloire comme objet, & dans l'autre il la produit comme principe : Dans le premier il a la lumiere comme les Estoiles, qui la reçoiuent d'ailleurs : Dans l'autre il la possede comme le Soleil, qui la tire de son fonds pour éclairer les objets estrangers, & pour se couronner soy-mesme des rayons

qui ſortent de luy. Mais quand ces deux rayons concourent dans vn meſme point, & que la fidelité & ſuffiſance du Sujet répond aux emplois que le Prince luy donne, il ſe fait, dit Caſſiodore, comme vne excellente harmonie, où le merite de la perſonne, & la grandeur de la Dignité ſe donnent des Eloges mutuels & des loüanges reciproques: *Bona merita ſplendidis Dignitatibus ſociata, alternis præconiis adiuuantur*: Vous diriez que ce ſont comme deux Chœurs de Muſique qui ſe répondent l'vn à l'autre, les Emplois honorent la perſonne, & la perſonne honore les Emplois. On loüera vn homme pour auoir eu de grandes Charges: mais s'il s'en acquite dignement, on dira qu'il les a meritées deux fois: auant que les receuoir, & aprés les auoir receuës; & les merites ſubſequens confirmeront à meſme temps & redoubleront ſa premiere gloire. Il ne faut que parcourir les Emplois de Monſieur SERVIEN, pour y trouuer ce concours ou cette fidele correſpondance, & pour voir qu'il a apporté à toutes les affaires d'Eſtat qu'il a euës entre les mains ces trois éleuations de lumiere, de courage, & de fidelité, auec leſquelles il auoit traité ſi excellemment les affaires de la Iuſtice.

Caſſiodor. lib. 5. var. Epiſt. 40.

Il a eu deux ſortes d'Emplois, les premiers au dedans du Royaume, les autres dans les Païs eſtrangers. Dans la briefueté du temps que ie me ſuis preſcrit, mon diſcours auroit trop de peine & trop peu de loiſir, pour le ſuiure dans des endroits ſi éloignez; c'eſt pourquoy me reſeruant de vous parler de ce qu'il a fait dans les Païs eſtrangers, dont vous n'auez pas eſté les témoins, vous me ſoulagerez s'il vous plaiſt de l'autre partie de ce

trauail, puisque vous auez veu vous-mesme comment il s'est acquité des Emplois qu'il a eus dans le Royaume. Le Soleil, dit Philon le Iuif, n'a pas besoin d'Interprete, il s'explique assez par ses royons, aux yeux de ceux qui le voyent. *Nec Sol, nec Luna opus habent Interprete.* Vous auez veu cet esprit éclairé agir dans le Ministere; vous l'auez oüy raisonner dans le Conseil; & vous sçauez auec quel soin & quelle fidelité il a trauaillé dans les Finances, pour trouuer ce temperamment si delicat & si difficile qui pût accorder les interests du Roy auec les interests des Peuples, & faire couler le sang necessaire au secours du cœur sans offenser ou blesser les autres membres de ce corps politique. Vous remarquerez seulement en passant qu'il ne faut pas iuger de ces grands Emplois par les lumieres du peuple; que les affaires d'Estat sont, comme dit l'Escriture, des Mysteres qu'il faut regarder auec veneration: & qu'il n'y a que ceux qui entrent dans le Sanctuaire qui peuuent en sçauoir les secrets. On appelle communément les Conseils & les Finances, les nerfs de l'Estat. On ne void pas en eux-mesmes les nerfs qui remuent le corps humain, ils sont cachez sous les voiles de la peau & de la chair qui les couure: on les void seulement dans les mouuemens qu'ils font, dans la force & dans la vigueur qu'ils donnent aux membres. Il en est de mesme à proportion de l'administration des Finances, & des lumieres des Conseils, qui sont les nerfs des Corps politiques; on ne les void pas en eux-mesmes; mille voiles les dérobent à nos yeux; on ne les void que dans les mouuemens qu'ils font & dans les

Philo de Sacrificio Abel.

Iudith. 2.

effets qu'ils produiſent. Si on demande compte des Conſeils, & ſi on veut ſçauoir que ſont deuenuës les Finances, qu'on les aille chercher dans les victoires de la Flandre, on les trouuera dans les Baſtions de Mardik, & ſur les Remparts de Dumquerque.

Tandis que ie me haſte de paſſer dans des Païs eſtrangers, pour voir comment ce grand Homme s'eſt acquité de ſes Negociations, & de ſes Ambaſſades, afin de rapporter à vos oreilles ce que vous n'auez pas veu de vos yeux. Certes la nature des affaires qu'il auoit à traiter demandoit ces trois éleuations de lumiere, de courage, de fidelité, qui ont regné generalement dans toute la conduite de ſa vie. Il auoit beſoin d'vne lumiere penetrante pour démeſler les intereſts des Princes, pour découurir les intrigues & les fineſſes des ennemis, qui auoient iuſques alors remporté plus de victoires par la prudence du Cabinet, que par la force des armes. C'eſt auec ce flambeau à la main, qu'il trauerſe premierement les Alpes, qu'il paſſe dans la Holande, & qu'il va traiter à Munſter les plus importantes Negociations. Il parut en ce temps-là vn Eſcrit qui portoit pour titre, *La profondeur des deſſeins de l'Eſpagne*, que tout le monde attribua à Monſieur SERVIEN. En effet on y remarquoit le caractere de ſon eſprit, de ſon eloquence, de ſa politique. Les autres s'employent à découurir les autres dimenſions des deſſeins de cette Monarchie; leur hauteur dans la ſublimité de leurs pretentions; leur largeur dans l'eſtenduë des Eſtats qu'ils tâchent d'vnir à leur Couronne; ſa longueur dans la conſtance infatigable & eternelle de leurs

resolutions. Mais la propre occupation du Genie de ce grand Ministre, a esté de penetrer la profondeur de ces desseins, de découurir les secrets les plus cachez de leur politique, pour les dissiper & pour les détruire. Ce qu'il a marqué dans cet Escrit, il l'a pratiqué dans ses Ambassades, qu'il a traitées auec tant de lumiere, qu'il a fait auoüer à nos Alliez & à nos Ennemis, que si la France les surmonte dans les combats, elle ne leur cede pas dans la prudence, & qu'elle a eu dans ce seul Ministre dequoy combatre les adresses de leurs plus grands & plus raffinez politiques. Et ce d'autant plus vigoureusement, qu'il a montré dans ces occasions vn courage & vne fidelité encore plus grande & plus éleuée que la sublimité de son esprit. C'a esté, comme i'ay marqué auparauant, la passion prédominante de sa vie, de poursuiure auec ardeur, & de soustenir auec fermeté, tout ce qui regarde le seruice du Roy & la gloire de l'Estat; & il est sans doute que s'il eut eu moins de fermeté & d'ardeur pour les interests de l'Estat ou du Roy, il eut receu plus d'approbation & de loüanges du Peuple. Mais rien n'a pû abbattre son courage, ny corrompre sa fidelité, qu'il a toûjours gardée inuiolable, lors mesme que le malheur du temps, & l'exemple de tant de vertus chancellantes, pouuoit donner de plus dangereuses tentations à la sienne. C'est ainsi qu'il a trauaillé au dedans de l'Estat, & qu'il a traité dans des Païs estrangers ses Negociations & ses Ambassades, mais auec des succés qui ont répondu à la diginité de ses Emplois, & à la grandeur de ses soins & de ses peines, pour faire comme vn troisiéme rayon à sa gloire.

Car quoy que nous n'ayons entre nos mains que les Conſeils & les Deliberations des affaires, & que les euenemens dépendent de la Fortune, comme diſoit ce Philoſophe Payen, ou pour parler plus Chreſtiennement, de la prouidence de Dieu, qui donne quand il luy plaiſt ſa Benediction à nos trauaux, & qui ſe mocque quelquesfois de toute noſtre prudence. Il faut pourtant auoüer que lors que les ſuccés répondent à nos Emplois, outre la ſatisfaction que nous receuons de voir réuſſir nos peines, il ſe fait comme vne extenſion de gloire, qui ſert à couronner ces Emplois meſme, & les rendre plus éclatans. Ie ne prétens pas neantmoins pour ramaſſer les fruits ou les fleurs que noſtre grand Ambaſſadeur a recueilly de ſes Negociations, & l'accompagner dans tous ſes voyages. Ie ne dis rien de ſon Ambaſſade de Piedmont, quoy que tout le monde ſçache l'importance du Traité de Querarque, qui fut le premier coup d'eſſay de ſa Politique: où d'vn coſté il accorda les differens des Princes & des Eſtats intereſſez, & rendit par ce moyen la Paix à toute l'Italie: mais à meſme temps il gagna Pignerol à la France, & cette Place qui eut couſté beaucoup de combats, fut comme la conqueſte de ſa prudence. Ie ne m'arreſte pas à parler de ce qu'il fit en Holande, quoy qu'il y renouuellât les anciennes Alliances de la France auec les Eſtats, dont les principes nous ſont ſi glorieux, & les conſequences ſi auantageuſes. Il y a long-temps que la gloire appelle mon diſcours du coſté de l'Allemagne, & me ſollicite de le ſuiure à Munſter. C'eſt là le grand Theatre de ſes Emplois, c'eſt là où tous les yeux

de l'Europe ſont tournez ſur luy, pour voir comment il ſe comporte dans vne Negociation où elle eſt toute intereſſée, & où nous deuons porter nos penſées pour y voir les ſuccés & les fruits qu'elle en va recueillir, quelques ombres dont l'enuie ou la malice ait voulu obſcurcir ſon éclat. Il auoit deux grandes affaires à traiter, comme Ambaſſadeur & Plenipotentiaire. L'vne eſtoit la Paix generale entre les deux Couronnes: L'autre la Paix particuliere de l'Allemagne, l'vnion des membres qui compoſent l'Empire en ce Païs. La premiere eſtoit la fin principale de cette Ambaſſade; l'autre le moyen pour y arriuer. Il va auec ces deux branches d'oliue à la bouche, comme cette colombe qui vole ſur les eaux apres le deluge, pour tarir ces inondations de larmes & de ſang que la guerre auoit cauſée. Il demeure cinq ans à Munſter, trauaillant inceſſamment à ces deux ouurages. Quel fut le ſuccés de ſes trauaux? Il fit la paix particuliere de l'Empire; & pour montrer que ce ſuccés luy appartient, il la conclud heureuſement apres le départ des autres Plenipotentiaires. S'il en partagea les premieres diſpoſitions auec eux, il eut apres tout ſeul la gloire & la ſatisfaction de l'auoir acheuée. Mais ne croyez pas que cette paix qui ſe conclud en Allemagne, regarde l'Allemagne ſeulement, elle porte vne auantageuſe reflexion pour le bien & pour la gloire de la France. Ces Oliues ont eſté les ſemences de nos Lauriers; & les victoires que nos Generaux ont remportées en Flandre, ſont les fruits de cette paix, que la politique de ce Miniſtre auoit traitée à Munſter. Pourquoy cela? Parce

que ç'a eſté vn traité d'vnion & de diuiſion tout enſemble. Il a vny l'Allemagne auec elle-meſme: mais à meſme temps il a ſeparé les forces du Septentrion des intereſts de l'Eſpagne, & laiſſant nos Ennemis tous ſeuls, il nous a donné le moyen de les vaincre.

C'eſt icy où ie ſouhaitterois auec paſſion de pouuoir adjoûter aux autres loüanges de Monſieur SERVIEN, la gloire d'auoir fait la Paix generale, qui eſtoit le grand ſujet de ſa Negociation, & la fin principale de ſon Ambaſſade. Et certes il employa tous ſes ſoins & tous ſes trauaux pour reüſſir dans ce traité general, comme il auoit reüſſi dans cette autre paix particuliere. Mais helas! il eut ſujet de ſe plaindre auec nous, & de dire auec le Prophete? Que le fruit de l'oliue a manqué, & qu'il a trompé ſes trauaux, ſes ſouhaits & ſes eſperances: *Mentietur opus oliuæ.* Vn Iardinier plante vn oliuier de ſa main, il le cultiue auec ſoin, il l'arroſe de ſes ſueurs; cependant quand il eſt ſur le point d'en recueillir les fruits, voila vn orage inopiné, vne ſecrete malignité des Aſtres qui trompe ſon attente, & qui rend toutes ſes peines inutiles: *Mentietur opus oliuæ.* C'eſt à ces fâcheuſes conditions que noſtre Ambaſſadeur de la Paix a cultiué pendant cinq ans cét oliuier, qui promettoit tant de douceurs & de bonheur à l'Europe. Mais au moment qu'il s'attend d'en recueillir les fruits, voicy vn orage. Quel orage! quelle maligne vapeur a formé cette tempeſte? De quel coſté a ſouflé ce vent malheureux qui a fait mentir l'ouurage de l'oliue? *Mentietur opus oliuæ.* Il proteſta en mourant, c'eſt à dire en vn temps où il n'auoit

Habac. 3. †

pas interest de dissimuler vne verité si importante, en vn temps où il alloit rendre compte deuant le Tribunal de Dieu de ses Negociations & de ses Ambassades ; il protesta dis-je, appellant son Iuge à témoin, qu'il n'auoit pas tenu à luy que la paix n'eut esté faite. Ce n'est pas assez ; on pourroit interpreter son témoignage, & dire qu'il n'a pas tenu à luy, comme personne particuliere, & comme agissant par son propre mouuement; mais qu'il a tenu à luy comme Ambassadeur, & comme Executeur des ordres superieurs : Il passe plus auant & asseure auec les mesmes sermens, qu'il n'a pas tenu à la France que ce Traité n'ait reüssi : Mais que les intrigues de nos Ennemis mirent des oppositions secretes à la Paix, lors qu'ils sembloient apparemment la souhaiter dauantage : *Mentietur opus oliuæ.*

Suppléons aux dernieres paroles de ce Mourant, & disons, que le malheur vient d'vne cause plus éloignée ; il n'a pas tenu à la France que nous n'ayons eu la paix, & il a tenu à la France. Il n'a pas tenu à la France comme Politique, comme animée de l'esprit du Roy, & des bonnes intentions de ses Ministres : Mais il a tenu à la France comme coupable ; comme portant sur elle les pechez de ses Enfans. Voilà les causes qui ont irrité la Iustice de Dieu, qui ont empesché la Paix, & qui ont trompé le fruit de l'oliue. *Mentietur opus oliuæ.* Comme il y a vne certaine mesure de pechez que Dieu attend pour enuoyer des fleaux publics, & pour allumer les feux des guerres afin de châtier les Peuples en sa fureur ; il y a aussi vn certain comble de penitences, de satisfactions & de

larmes, qu'il demande pour faire ceſſer ces maux, & pour éteindre ſes flâmes. Nous auions remply le comble de nos pechez ; nous auions enuoyé aſſez de vapeurs vers le Ciel pour former la matiere de ce foudre : mais il manquoit quelque choſe à la meſure de nos penitences, que Dieu attendoit pour nous accorder la Paix, c'eſt pourquoy il l'a differée. Ou bien diſons encore que la miſericorde s'eſt jointe auec la Iuſtice pour faire ce retardement : comme dans le ſentiment de la Theologie elle a differé ſi long-temps l'Incarnation du Verbe, qui deuoit porter la paix au monde ; pour faire ſentir aux hommes la neceſſité de ce remede, & afin que l'attente de ce bien le rendit aprés plus conſiderable à leurs eſprits, & excitât dauantage leurs recognoiſſances. Ainſi cette meſme Bonté a differé pour quelque temps la Paix qu'elle nous prepare, afin que ce retardement nous en faſſe connoiſtre la neceſſité & eſtimer la grace. Mais ne croyons pas que le defaut de ce ſuccés diminuë pour cela la gloire de ce Miniſtre. Car outre qu'il ne faut pas meſurer ſes trauaux ou ſa prudence par les euenemens, il a cét auantage dans ce grand Employ d'auoir trauaillé fidelement à la Paix, d'auoir mis des diſpoſitions qui reüſſiront vn iour au bonheur & à la gloire de la France, & de pouuoir mourir à proportion comme Moyſe mourut ſur la montagne de Nebo.

Aprés que ce grand Miniſtre de l'Eſtat de Dieu, eut employé beaucoup de ſoins & de trauaux pour conduire le peuple d'Iſraël dans la terre promiſe ; il fut contraint par les ordres de la Prouidence de mourir à la veuë de ces bien-heureuſes Prouinces

sur l'éminence de cette montagne, d'où il pouuoit ietter les yeux sur ce lieu qu'il auoit tant souhaité; vous le verrez Moyse, mais vous n'y entrerez pas: *Videbis eam oculis tuis & non transibis ad illam*: Il eut neantmoins ces deux satisfactions en mourant. La premiere, qu'il auoit fait tout ce qu'il auoit pû pour y entrer & pour y conduire le peuple: L'autre, qu'il esperoit de la bonté de Dieu, que le peuple entreroit aprés sa mort, là où il ne pouuoit pas entrer luy-mesme, & qu'il receuroit vn iour ce fruit de ses trauaux & de sa conduite. C'est presque à de semblables conditions que ce Ministre de nostre Estat meurt sur l'éminence de cette montagne voisine de Paris; aprés auoir tant trauaillé pour la Paix. Il la void enfin comme proche, mais il n'en iouïra pas, il mourra à la veuë de cette terre de bonheur, mais il n'y entrera pas luy-mesme: *Videbis eam oculis tuis, & non transibis ad illam*: Il aura neantmoins cette double consolation en mourant: La premiere, qu'il a employé ses soins & ses trauaux pour la procurer à la France: L'autre, qu'il a mis des grandes dispositions pour cét Ouurage, qui reussiront bien-tost; & qu'en quelque temps que la Paix arriue il y aura vne glorieuse part, & qu'on viendra porter quelques branches de ces Oliues à son Tombeau, pour les ioindre à ses Cyprés, afin de couronner sa memoire. C'est le fruit qu'il recueille en mourant pour auoir trauaillé à la Paix des hommes, tandis que d'vn autre costé il trauaille à faire sa paix auec Dieu, & qu'aprés auoir traité si excellemment les affaires de la Iustice & de l'Estat, il va traiter auec la mesme éleuation d'esprit les affaires de sa con- Deuter. 3.

ſcience. Ce qui fait le dernier, mais le principal vſage de ſes lumieres & de ſes conſeils, pour montrer qu'ils viennent de Dieu, pour le ramener à Dieu meſme. *Meum eſt conſilium.*

III. PART. Et ce n'eſt pas offenſer l'humilité de noſtre Religion, de porter cette ſublimité de Genie, & cette éleuation d'eſprit aux affaires de la conſcience; puiſque l'Eſtat du Chreſtien eſt par luy-meſme vne éleuation au deſſus de la nature de l'homme. Il faut appliquer la connoiſſance & la lumiere de l'eſprit pour penetrer les veritez de la Foy, les maximes de la Morale, les obligations & les motifs des Vertus, afin de les pratiquer toutes entieres, & auec l'eſprit qu'elles demandent. Mais il faut auoir vne grande generoſité de courage pour vaincre les difficultez, que la foibleſſe de la nature, ou la force des paſſions oppoſent à la pratique de l'Euangile. Et nous pouuons dire de toutes les vertus Chreſtiennes ce que S. Auguſtin a dit de la Foy, que c'eſt la vigueur des grands Eſprits, & qu'il n'y a rien de plus fort, ny de plus éleué qu'vn Chrêtien, qui croid les veritez de la Foy, & qui vit conformément à ſa créance: *Magnarum vigor mentium.* Ie ſçay bien que c'eſt la puiſſante impreſſion de la grace qui fait ces éleuations, mais il faut auoüer que la grandeur naturelle de l'eſprit contribuë en quelque façon à cet ouurage, non pas pour meriter ce principe ſurnaturel, mais pour en ſeconder les mouuemens. La raiſon ſe prend d'vn ſecret admirable de la Prouidence ſurnaturelle de Dieu, que quelques Theologiens appellent, *Ars inſitionis*, l'Art d'anter la grace ſur la nature. La branche que le Iardinier ante ſur vn tronc ſauua-

ge ne détruit pas ſa vertu, elle la corrige ſeulement par la ſienne, & l'éleue à vn meilleur eſtat : tellement que les fruits qui naiſſent de ce mélange, ne portent pas ſeulement les qualitez de la branche qui a eſté antée ſur le tronc, mais ils retiennent quelque choſe de la fecondité du tronc, qui a eſté éleué par la vertu prédominante de la branche. Voilà le ſecret de la grace ; elle ante l'eſprit de IESVS-CHRIST ſur l'eſprit du Chreſtien, qui eſt corrigé, & éleué par cet admirable mélange : & les vertus qui ſont les fruits de ce mariage, tiennent à la verité ce qu'elles ont de plus excellent de l'eſprit victorieux de Dieu ; mais elles portent toûjours quelque caractere des qualitez de l'eſprit de l'homme. Ainſi les vertus dans les eſprits qui ſont naturellement timides, ont ordinairement quelque choſe de craintif ; dans les eſprits rigoureux, elles ont quelque choſe de ſeuere : dans les eſprits mélancoliques, elles ſont triſtes: mais dans les eſprits forts, courageux, éleuez, elles ſont éleuées, fortes, courageuſes, & ſe reſſentent ordinairement du principe qui les produit ; quoy que la grace agiſſante extraordinairement puiſſe changer ces loix, & faire quelquefois des impreſſions de ſainčteté toutes contraires à la nature & aux qualitez de l'eſprit où elle les applique. C'eſt ce mélange de la grace auec la nature qui a paru dans celuy dont nous honorons la memoire, pour faire d'vn Grand Homme de Iuſtice, & d'vn excellent Homme d'Eſtat, vn Homme excellemment Chreſtien. Il auoit, comme i'ay dit, vn eſprit naturellement fort éleué ; qu'a-t'il fait ? Il a apporté cette force & cette éleuation aux affai-

res de ſa conſcience, il a marqué de ce caractere prédominant les vertus du Chriſtianiſme, qu'il a pratiquées à la verité dans les autres états de ſa vie, mais particulierement à la mort, qui eſt le grand coup du Chreſtien, & qui a eſté la plus importante de ſes Negociations, comme elle a eſté la derniere.

Il me ſemble que l'eſprit du Chreſtien a trois éleuations principales au deſſus de la mort. Il la voit auec courage, il la preuient auec prudence, il la reçoit auec reſignation: c'eſt par ces trois operations qu'il change en quelque façon la nature de la mort, & qu'il triomphe de ſa puiſſance. La préuoyance courageuſe de la mort triomphe de ſes craintes: la preparation prudente de ſes dangers; & la reſignation ſoûmiſe aux ordres de Dieu, des horreurs qui accompagnent ce dernier moment. Aprés auoir vû Monſieur SERVIEN ſur les Tribunaux, dans les Conſeils, dans les Ambaſſades, entrons dans la chambre où il va mourir, pour voir la derniere action de ſa vie, & comment il void venir la mort auec courage, qu'il s'y prepare auec prudence, & qu'il la reçoit auec reſignation.

Ce qu'il y a de plus redoutable dans la mort, n'eſt pas la neceſſité de la ſouffrir; mais la neceſſité de la préuoir, & de la craindre. Ce qui la precede eſt plus terrible, que ce qui l'accompagne, & ſes douleurs ſont moins dangereuſes que ſes allarmes. La raiſon en eſt, parce que ces apprehenſions, quand elles ſont trop violentes, troublent la raiſon des mourans, elles abbattent leur courage, & les empeſchent de ſe preparer à la mort, auec la tranquillité d'eſprit neceſſaire pour la vaincre.

Il

Il est vray que Dieu nous a donné la préuoyance & la crainte de la mort, soit celle que nous auons naturellement entant qu'hommes, soit celle que nous conceuons comme Chrestiens par les lumieres de la Foy, qui nous donnent de plus grandes allarmes. Il nous a dis-je donné ces sentimens pour seruir à nostre salut, pour en faire les matieres de nos resolutions, & les motifs de nostre prudence. Mais nous peruertissons l'vsage de ce moyen, quand nous donnons par nos lâchetez vn trop grand empire à nos craintes; ces armes qui nous auoient esté données pour la surmonter, luy seruent pour nous abbattre. Que fait l'esprit du Christianisme dans cette importante occasion? il inspire à vn homme mourant vne certaine fermeté, vne vigueur de courage, qui n'a rien de la fierté des Philosophes, ny de l'impetuosité des Soldats: mais qui luy fait regarder la mort auec des yeux differens, dont l'vn void toutes les raisons qu'il y a de la craindre, & l'autre considere celles qui la peuuent adoucir: *Hæc cogitet Christianus, vt totam mortis possit despicere & calcare formidinem*, dit saint Pierre Chrysologue: Si vous regardez la mort toute seule, elle vous donnera des allarmes dangereuses à vostre salut. C'est vn moment que nous pouuons appeller comme l'orison du temps & de l'eternité: d'vn costé elle finit les affaires du temps, & de l'autre elle commence la durée d'vne eternité dont l'éuenement est incertain, & dont ce fatal moment va decider le sort. Quoy de plus terrible pour vn homme? Quoy de plus effroyable pour vn Chrestien? Mais, *Hæc cogitet Christianus*, Qu'il vse de sa raison & de sa Foy, pour ioindre

Chrysol. serm. 118.

dans ſon eſprit auec les ſujets qu'il a de craindre, les motifs qu'il a d'eſperer, pour vaincre ainſi toutes les craintes de la mort, non pas à demy ſeulement: mais auec vne victoire toute entiere,

Eccli. 48. *Vt totam poſſit mortis calcare formidinem.*

C'eſt auec cette éleuation & cette generoſité d'eſprit, que noſtre Illuſtre Mourant void approcher la mort, & que nous pouuons luy appliquer ce que l'Eſcriture dit d'vn Grand Homme dans vne ſemblable occaſion, quoy que d'vne maniere vn peu differente: *Spiritu magno vidit vltima*: Il regarda ce dernier moment, qui fait trembler les plus aſſeurez, auec vne grandeur de courage extraordinaire, & qui montroit bien que la force de la grace ſe ſeruoit de celle de ſon eſprit pour cette derniere victoire. Cette longue maladie que Dieu luy enuoya quelque temps auant ſa mort, contribua beaucoup à cette excellente diſpoſition: Soit parce que mourant ainſi peu à peu, il eut la commodité de vaincre la mort par parties; quand elle arriua effectiuement, il n'eut qu'à combatre des reſtes d'vn ennemy ſouuent vaincu, & qui ne l'attaquoit plus qu'auec vne partie de ſes forces. Soit parce que voyant ſi ſouuent la mort dans les langueurs, & dans les longueurs de ſa maladie, il eut le loiſir d'appriuoiſer ſon imagination, & ne s'étonner pas de ſon viſage: ſoit parce que ces aduertiſſemens luy donnoient le temps & le moyen d'affermir ſon eſprit & ſon courage, & d'appliquer les lumieres de ſa foy & de ſon eſperance, pour combatre la mort qu'il auoit toûjours deuant ſes yeux, & pour répondre à toutes ſes craintes. Il me ſemble voir l'image du combat de Dauid

Eccl. 48. †

auec Goliath. Ce Geant ne ſe jette pas ſur luy auec vne impetuoſité impreueuë, il ne ſe preſente pas meſme ſoudainement à ſes yeux ; la grandeur épouuantable de ce monſtre eut pû ſurprendre & étonner ce petit Berger. Mais il commence à paroiſtre de loin, il s'approche lentement, il ſe laiſſe voir tout entier, il donne à Dauid le loiſir de le conſiderer, d'appriuoiſer ſes yeux & ſon imagination à voir la grandeur de ſon ennemy, pour ne le craindre pas quand il s'approche. Il ménage cette occaſion, il aſſeure ſon courage, il prend ſes meſures, il aſſene ſon coup & le iette par terre : Ah quel auantage à Monſieur SERVIEN, & quel coup de Prouidence pour ſon ſalut, de n'eſtre pas ſurpris par la mort, de la voir venir comme de loin lentement, & peu à peu, d'auoir tout le temps & tout le loiſir de la conſiderer, & de meſurer ſes coups pour la frapper au front, c'eſt à dire, pour vaincre les allarmes qui la precedent? Mais helas, qu'il ménagea bien ces momens ! puis qu'il ſe ſeruit de cette maladie pour préuoir la mort auec courage, & pour ſe preparer auec prudence à cette derniere action.

Voicy le grand coup de la prudence Chreſtienne, ſans lequel ie diray d'abord à tous les Sages du Monde, que toute leur ſageſſe c'eſt vne folie, & toute leur politique vne illuſion ; ſi aprés auoir traité ſi prudemment les autres affaires de leur vie, ils n'employent pas leurs lumieres pour ſe preparer à la mort, qui eſt la plus importante de leurs affaires. Car quoy que la bonne mort ſoit vn pur effet de la miſericorde de Dieu, que nous ne pouuons pas meriter dignement & infailliblement par

nos bonnes œuures ; il eſt vray pourtant que l'Euangile attribuë l'execution de cette faueur non ſeulement à la grace de Dieu, mais encore à la prudence de l'homme, comme animée des lumieres du S. Eſprit: Et les meſmes Oracles qui nous auertiſſent de prier pour obtenir cette grace, nous inſtruiſent qu'il faut veiller pour ménager cette occaſion. *Vigilate & orate.* Comment cela ? Dieu nous met entre les mains le temps de noſtre vie, & les treſors de ſa grace, afin que nous conduiſions auec tant de prudence & de ſoin, ces deux differens auantages ſous les ordres de ſa Prouidence, & par les mouuemens de ſa bonté, que le dernier moment de nos vies ſe rencontre auec la poſſeſſion de ſon amitié ; & que nous puiſſions trouuer dans cette alliance de la grace auec la mort, le point deciſif de noſtre predeſtination.

Marc. 13.

C'eſt par ce principe de prudence, mais d'vne prudence Chreſtienne, & éclairée des lumieres de la Foy, que ce Grand Homme voyant approcher la mort, ſe prepare à cette derniere heure. Et comme on garde communément à la mort les inclinations & les habitudes de la vie ; ayant accoûtumé ſon eſprit aux Traitez & aux Negociations auec les hommes, il voulut traiter ſa paix auec Dieu, & faire comme vne eſpece de Negociation auec ſa miſericorde. C'eſt à dire qu'il apporta à cette derniere action le meſme caractere d'eſprit qui auoit paru dans tous les autres Eſtats de ſa vie, & qu'il ſe prepara à la mort auec toutes les précautions & tous les actes de prudence que demandoit d'vn Chreſtien vne affaire ſi importante. Ie ne le louë pas neantmoins d'auoir receu les Sacremens ne-

ceſſaires à ce combat ; ce ſeroit vn crime qui effaceroit toutes les autres parties de ſa gloire s'il ne l'auoit pas fait; mais ce que i'ay appris de ſes Confeſſeurs & de ceux qui ont eſté preſens aux derniers momens de ſa vie, c'eſt qu'il receut ces derniers moyens de ſon ſalut d'vne maniere excellemment Chreſtienne;il ſe confeſſa deux fois generalement de tous les pechez de ſa vie. Premierement à celuy qui repreſentoit ſon Paſteur, pour montrer qu'il vouloit mourir non ſeulement dans la communion de l'Egliſe, mais encore dans l'obſeruation de ſes loix & de ſa conduite : Et puis à vn deuot & ſçauant Religieux, qu'il auoit pris pour le Directeur de ſa conſcience, & pour le Pilote de ſon vaiſſeau dans cette derniere tempeſte ; à qui il ſe confeſſa depuis tous les iours de ſa derniere maladie. Ce qui pourroit paſſer pour vne ſuperſtition ſcrupuleuſe & foible dans vn eſprit moins fort que le ſien; c'eſt dans celuy-cy vn acte de prudence Chreſtienne : ces Sacremens reïterez, ces diuerſes applications de la penitence, marquent euidemment qu'il veut aſſeurer ſon ſalut, & rendre autant qu'il peut ſes preparations à la mort moralement infaillibles.

Ce qu'il montra encore plus viſiblement par vn ſecond acte de ſa prudence & de ſa pieté, que ie dois produire en ce diſcours, non ſeulement pour ſa gloire;mais encore pour noſtre inſtruction. C'eſt que lors qu'il fut queſtion de regler le dernier eſtat de ſa conſcience, & de mettre ordre aux affaires de ſon ſalut, qui pouuoient auoir quelque raport auec celles qu'il auoit maniées dans ſes differens emplois ; il prit les moyens les plus aſſeu-

rez, les plus forts, & les plus infaillibles. Il ne ſe contente pas des lumieres de ſon eſprit, quoy qu'il fut tres-éclairé, ny des reſolutions de ſon Confeſſeur, quoy qu'il fut tres-habile homme. Il fait mettre les difficultez qu'il pouuoit auoir par écrit, il veut qu'on conſulte ſur ces poincts les plus ſçauans Docteurs de la Sorbonne, auec vne diſpoſition d'eſprit de ſuiure aueuglément leurs aduis, de regler ſa conſcience par leurs deciſions, & d'executer fidelement tous les Arreſts qu'ils prononceroient dans ce jugement. Ah que cet acte de prudence eſt Chreſtien! Qu'il eſt élevé, mais qu'il eſt rare! Voila le malheur ordinaire des Grands, ils meurent preſque tous dans les irreſolutions, & dans les doutes. Comme d'vn coſté ils ont manié de grandes affaires pendant leur vie: & que d'ailleurs ils ont de grands attachemens aux biens du monde, qui leur reſtent entre les mains; quand il faut rendre compte à Dieu de toutes ces negociations, qui peut-eſtre ne ſont pas toutes innocentes; & quand pour ſe preparer à la mort il faut qu'ils reglent leur conſcience. O Dieu, qu'il faſche à ces eſprits intereſſez de venir à cette derniere diſcuſſion, dont ils apprehendent l'éclairciſſement: Ils ont de la peine à s'informer de leurs obligations, de peur de ſe voir contraints de les ſuiure. Et que font-ils? ce que dit ſaint Gregoire le Grand: *Non de remediis, ſed de ſolatiis cogitant*: ils cherchent des adouciſſemens à leur mal, & non pas de veritables remedes, vn Confeſſeur qui les diſpenſe de la reſtitution, & qui change de grandes obligations en de petites aumoſnes: ils prennent la

Confeſſion, non pas pour vn remede à leur peché, mais pour vn lenitif qui adouciſſe vn peu les remords de leur conſcience. Cependant ils n'en aſſeurent iamais pleinement les irreſolutions, ils meurent auec mille doutes, qui ſont l'incertitude de leur penitence, & l'incertitude de leur derniere penitence celle de leur predeſtination. Mais ce Grand Homme a trop de prudence pour hazarder vne affaire ſi importante ſur des irreſolutions & des doutes, il regle les affaires de ſa conſcience par les principes les plus aſſeurez, quoy qu'ils ſoient les plus difficiles : Il cherche tous les éclairciſſemens qu'il peut, il les ſuit, il les execute. Quel témoignage plus grand pouuoit-il donner de ſa prudence, & du ſoin qu'il auoit de ſe preparer à la mort auec le veritable eſprit du Chriſtianiſme ?

Témoin encore cette pieté exemplaire auec laquelle il receut les derniers Sacremens de l'Egliſe, que nous pouuons appeller la conſommation du Chreſtien. Comme on obſerue toutes les actions des hommes lors qu'ils meurent, il fut remarqué qu'il verſa des larmes quand il receut le Viatique. Si les dernieres paroles des mourans ſont conſiderables, il me ſemble que les larmes ne le ſont pas moins ; ie fais autant de reflexion ſur le teſtament des yeux qui pleurent, que ſur celuy de la langue qui parle pour la derniere fois. Ie ne ſerois pas ſurpris de voir pleurer à la mort des yeux que la foibleſſe de l'âge, ou la tendreſſe du ſexe rendroit faciles aux larmes : On pourroit les attribuer aux allarmes de la mort, à la douleur que le cœur reſſent de quitter la vie: mais de voir vn grand Eſprit,

vn cœur qui n'eſtoit pas naturellement trop tendre, vn homme qui auoit toûjours témoigné tant de fermeté & de courage, vn Ambaſſadeur, vn Miniſtre d'Eſtat, deſcendre de cette éleuation, relâcher de cette ſeuerité, & ramolir ſon cœur iuſques aux larmes : Il eſt éuident qu'elles coulent dans cette occaſion d'vne plus haute ſource que celle de la Nature, & qu'elles ſont, comme dit ſaint Auguſtin, le ſang d'vn cœur bleſſé par les ſentimens d'vne veritable penitence. Mais voyez comment ſa prudence ménage ces derniers témoignages de ſa douleur, & comment elle ſe ſert de ces larmes, qui ſemblent ſi foibles & ſi inutiles par elles-meſmes. Il en fait les moyens de ſes dernieres Negociations, & pour ainſi dire, les Ambaſſadeurs de ſa paix auec Dieu : ſuiuant l'auis que *S.* Cyprien donnoit aux premiers Chrêtiens, pour les exhorter à la penitence : *Mittant Legatos pro ſuis doloribus lacrymas.* Vous voulez traitter la paix auec Dieu, enuoyez vos ſoûpirs vers le Ciel, faites de vos larmes des Ambaſſadeurs, qui aillent appaiſer ſa Iuſtice. Allez mes ſoûpirs, diſoit ce Chreſtien mourant, allez mes larmes, vous preſenter de la part de mon cœur, deuant le Tribunal de mon Dieu, pour traiter ma paix auec ſa Iuſtice, & pour obtenir de ſa Bonté, la grace d'vne bonne mort, que ie ne puis pas eſperer par moy-meſme.

Cypr. ep. 31.

Et certes il parut aſſez viſiblement que cette Ambaſſade de ſes larmes auoit heureuſement réuſſi, & qu'elles auoient obtenu ce qu'il auoit demandé par elles : puis qu'apres auoir veu la mort auec courage, apres s'eſtre preparé auec

prudence, il la reçoit enfin auec reſignation. Nous ne ſçauons pas ce que ſe paſſa entre Dieu & ce Mourant dans cette derniere action de ſa vie : mais tous ceux qui en furent les témoins, témoignent qu'il donna toutes les marques d'vne ame parfaitement ſoûmiſe aux ordres de la prouidence de Dieu, qu'il accepta la mort non ſeulement auec reſignation, mais auec des ſentimens de penitence ; & que prenant ſa vie entre ſes mains il l'offrit en Sacrifice d'expiation, pour ſuppléer par ces dernieres ſouffrances, à ce qui pouuoit manquer à l'expiation de ſes pechez. Apres auoir leué les mains pour donner la benediction à Meſſieurs ſes Enfans, apres auoir employé ce peu qui luy reſtoit de voix, pour leur recommander l'vnion entre-eux & la fidelité enuers le Roy, monttant bien que c'eſtoit la paſſion prédominante de ſon cœur, & qui mouroit en luy la derniere, il n'a plus d'autre vſage de ſes mains que pour les leuer vers le Ciel ; n'y d'autre employ de ſa parole, que pour prononcer les ſacrez Noms de IESVS & de MARIE, qu'il appoſe comme le dernier Sceau à tant d'Oracles qu'il a prononcez. Et nous pouuons luy appliquer ce que dit S. Gregoire de Nazianze de ſainte Gorgonie ſa ſœur, parlant des dernieres paroles qu'elle prononça en mourant, qui furent celles du Prophete : *In pace in idipſum dormiam & requieſcam* : Ie repoſeray dans la paix de mon Dieu. Cet eloquent Docteur adjoûte : *Hæc Pſalmodia conjunctumque cum diſceſſu Epitaphium fuit.* Voilà le dernier Hymne qu'elle chanta, voila l'Epitaphe qu'on doit grauer ſur ſon ſepulchre. Diſons pareillement que

Greg. Naz. orat. 11. in laud. ſun. Gorg.

les dernieres paroles de Monſieur SERVIEN mourant, doiuent faire ſon Epitaphe, qu'on graue à la bonne heure ſur ſon Tombeau, ſes Charges & ſes Emplois, ſes Negociations & ſes Ambaſſades: mais qu'on y adjoûte cette inſcription, qui couronnera toutes les autres: Qu'ayant vécu comme vn Grand Homme de Iuſtice, comme vn excellent Homme d'Eſtat, il eſt mort comme vn bon Chreſtien: Qu'on y dreſſe enfin l'image de la Prouidence & de la Sageſſe de Dieu, qui montrant du doigt ce Tombeau, rediſe les paroles de mon Texte, *Meum eſt Conſilium & Æquitas, &c.* C'eſt à moy qu'appartiennent ces lumieres, qui ont paru pendant ſa vie, dont ie me ſuis ſeruy pour le conduire dans les voyes du ſalut, & dont ie renferme l'éclat dans l'obſcurité de ce Sepulchre.

Mais auant que fermer ce Tombeau, il faut que ie vous produiſe ſon Image, & qu'auant que commencer ce ſilence eternel, il reprenne luy-meſme ſa voix, pour vous dire deux ou trois mots par ma bouche. Il employe pour ſon dernier Adieu les paroles du plus Sage des hommes: *Memor eſto iudicii mei, ſic enim & tuum erit*: Souuenez-vous de mon Iugement, le voſtre ſera de meſme. Il parle de trois Iugemens: Le premier, que Dieu a fait ſur luy: Le ſecond, qu'il a fait en luy: Le troiſiéme qu'il a fait pour luy-meſme. Voyez ces trois iugemens ſur ce Tombeau, & faites-en l'application à vous-meſmes.

Eccl. 38.

Le Iugement que Dieu a fait ſur luy, c'eſt qu'apres vne vie ſi éclatante, il l'a fait mourir; apres auoir fait paroiſtre les lumieres de ſa Prudence, de ſes Conſeils, il a éclypſé tous ſes flambeaux dans

les ombres de la mort, & dans les tenebres d'vn sepulchre; c'eſt là où vont aboutir tous ces grands Emplois; voila le terme de ſes Ambaſſades. Vôtre Iugement ſera de meſme: *Sic & tuum erit.* Voyez ce qui reſte de ce Grand Homme, ſon Corps qui a ſeruy d'inſtrument à des actions ſi glorieuſes, eſt renfermé dans vne biere, & tandis que ſon Nom ſe répandra au dedans & au dehors du Royaume, ſes cendres ſeront cachées dans vn Tombeau, où de toutes ſes grãdes poſſeſſions, il n'aura que quatre ou cinq pieds de terre: Et ſon Ame cependant a eſté conduite deuant le Tribunal de Dieu, pour y rendre compte de ſes actions, qui nous paroiſſent ſi éclatantes: *Sic & tuum erit.* Nous ſommes nez à à meſmes conditions. Nous auons tous eſté condamnez à la mort, l'Arreſt qui a eſté executé contre luy, a eſté prononcé contre nous-meſmes. *Ego dixi Dij eſtis & filij Excelſi omnes, vos autem ſicut homines moriemini.* Quand ie vois les Iuges ſur les Tribunaux, & les hommes d'Eſtat dans les affaires, ie leur dis; Vous eſtes comme des Dieux, vous auez les marques de ſa Puiſſance: Mais apres tous ces grands Emplois, vous mourrez comme des hommes, vous paroiſtrez deuant Dieu comme pecheurs: Ah, faut-il que des hommes mortels en eux-meſmes, ſoient immortels dans leur peché! faut-il qu'ils conçoiuent des deſſeins inſolens contre Dieu ſur le bord d'vn Tombeau, ou au pied du Tribunal de leur Iuge!

† Pſ. 81:

Le Iugement que Dieu a fait dans ce Grand Homme, ou que la Grace a imprimé dans ſon eſprit, eſt le Iugement qu'il a porté luy-meſme en mourant de toutes les choſes du monde: *Sic &*

tuum erit. Le voſtre, nous dit-il, ſera de meſme. Souffrez, Grand Eſprit, que nous conſultions pour la derniere fois vos Oracles, & que nous nous ſeruions de vos Iugemens. Qu'auez-vous iugé à la mort de toutes les choſes de la vie, de ces Pompes, de ces Grandeurs, de ces Negociations, de ces Finances ? Mais qu'auez-vous penſé de l'Euangile, de la Sainteté, de l'Eternité ? Qu'attendez-vous qu'il vous réponde ? ſinon ce que le plus ſage des Rois a dit auant luy : Que toutes les choſes du monde ne ſont que vanité, qu'elles ſe ſont éuanoüies comme vn ſonge, qu'il n'y a rien de conſiderable pour vn Chreſtien que la crainte de Dieu, que le ſoin de ſon ſalut : *Sic & tuum erit* : Ie ne ſçay pas quels ſont aujourd'huy vos ſentimens, ie ſuis aſſeuré qu'vn iour vous iugerez de meſme, lors que vous ſerez au meſme eſtat, & que vous regarderez ces objets, non pas auec des yeux viuants, dont les regards ſont ſuſpects ; mais auec des yeux mourans, dont les lumieres ſeront pures. Mais helas ! ces Iugemens viendront alors trop tard ; il faut donc que vous les preniez par auance, & que vous pratiquiez cét acte de prudence que IESVS-CHRIST nous a enſeigné, quand, comme dit Clement Alexandrin, il a tranſporté l'Occident à l'Orient : *Is occaſum traduxit in orientem.* Il n'a iamais fait ce miracle dans la nature, mais il le fait dans la grace. Quand nous nous ſeruons des Iugemens de la mort, qui eſt l'occident de nos iours, pour en faire les flambeaux & les principes de la conduite de nos vies. Voila le ſecret de la Sageſſe Chreſtienne. Nous deuons iuger pendant la vie, ce que nous iugerons à la

Clem. Alex. adhort. ad Gēt.

mort. Pourquoy ? les Iugemens que nous porteront à la mort seront veritables & sains, mais parce qu'ils viendront trop tard, ils seront alors inutiles. Au contraire les Iugemens que nous faisons pendant la vie, nous peuuent estre vtiles, parce que nous sommes à temps pour nous en seruir: mais ils ne sont pas sains & veritables, ils sont sujets à mille illusions. Que doit faire vn sage Chrestien ? qu'il change l'ordre de ces flambeaux, qu'il transporte l'occident à l'orient dans sa pensée, qu'il iuge par auance pendant sa vie, comme il iugera à la mort, & qu'il fasse des Iugemens de la mort les principes de la conduite de sa vie.

Mais le troisiéme Iugement que Dieu a fait pour cét Illustre Mort, est vn Iugement de misericorde, qui luy a accordé cette derniere grace de mourir en bon Chrestien. Ce qui nous donne de tres-iustes sujets de porter vn iugement fauorable de son salut, & en luy rendant ces derniers deuoirs, de luy donner nos prieres pour en hâter l'acheuement. Plaise à Dieu que ie puisse dire de ce troisiéme Iugement ce que i'ay des autres, que le vostre sera de mesme, & que vous mourrez en bons Chrestiens, & auec les preparations necessaires à cette derniere action, la plus importante de vostre vie. Helas ! qu'eut seruy à Monsieur SERVIEN d'auoir vécu auec tant d'éclat dans le monde, s'il ne fut bien mort? Et que vous seruiront vos Grandeurs, vos Emplois & vostre gloire, si vous ne donnez à vostre mort vn semblable caractere? I'ay l'honneur de parler deuant vne Illustre Assemblée, où sans doute il y a plusieurs personnes dont la Naissance, les dignitez, les belles actions me-

riteront aprés leur mort des Eloges Funebres: Mais ſouffrez que ie vous demande, que vous profiteront ces loüanges, ſi aprés qu'on aura dit de vous, que vous auez eu de grandes éleuations d'eſprit, de courage, de fidelité, que vous auez rendu de grands ſeruices à l'Eſtat, que vous auez remporté des victoires, on ne finit vos Panegyriques comme ie concluds celuy-cy, ſi on n'adjoûte que vous eſtes morts ſaintement: Si tandis qu'on preſche les loüanges d'vn homme dans vne Egliſe, il brûle dans l'Enfer, & s'il deſauoüe par ſes deſeſpoirs tous les Eloges qu'on luy donne. Mais à Dieu ne plaiſe que iamais ce malheur arriue à ceux à qui ie parle aujourd'huy. Ie vous ſouhaite vne heureuſe mort. Mourez quand il plaira à la Prouidence de Dieu, pourueu que vous mouriez dans ſa grace, pour viure eternellement dans ſa gloire, où nous conduiſe le Pere, &c.

ORAISON FVNEBRE

DE FEV MONSEIGNEVR

L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME

DOMINIQVE SEGVIER

EVESQVE DE MEAVX,

CONSEILLER DV ROY,

EN SES CONSEILS,

ET PREMIER AVMOSNIER

DE SA MAIESTE', &c.

Prononcée dans l'Egliſe Cathedrale de Meaux le 10. de Iuin 1659.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie de l'Ordre de S. Benoiſt, Conſeiller & Predicateur du Roy.*

A MONSEIGNEVR
L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME
DOMINIQVE DE LIGNY
EVESQVE DE MEAVX,
CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS, &c.

MONSEIGNEVR,

Il ne faut pas que la mort des grands Hommes demeure cachée dans leurs tombeaux, ou qu'elle paroisse seulement vne fois, & comme en passant, pendant la Ceremonie de leurs Funerailles : Il est de la Iustice Publique de produire leurs Images, afin qu'on en rappelle souuent le souuenir ; & qu'on tasche de leur donner l'immortalité qu'ils ont meritée. C'est par cette consideration qu'ayant eu l'honneur de faire l'Eloge Funebre de feu Monseigneur DE MEAVX ; I'ay crû que ie le deuois coucher sur le papier, apres l'auoir prononcé

dans la Chaire, & exposer son Tableau, non pas dans vn Auditoire particulier, mais aux yeux de tout le monde, pour estre vû plusieurs fois; afin d'étendre sa gloire plus loin, & de la rendre plus durable.

Mais pour reüssir dans ce dessein, ie viens presenter ce petit Ouurage à Vostre Grandeur, & ioindre vostre Nom à celuy de ce grand Eueſque; pour deux principales raisons, qui m'obligent à ce deuoir. Ie sçay premierement auec quelle passion vous vous interessez dans sa gloire, non seulement à cause des Alliances du Sang qui vous ont vny si étroittement auec luy, mais principalement par l'estime que vous auez fait de son merite, & par la reconnoissance de l'affection qu'il a touſiours euë pour le vostre. Ce qui me persuade, MONSEIGNEVR, que vous accueillirez fauorablement ce Discours, & que vous agréerez qu'il paroisse sous la protection de vostre Authorité; puisque ie l'ay entrepris par vos ordres, & qu'il peut en quelque maniere seconder vos inclinations.

D'ailleurs encore, ie vous considere dans cette occasion non seulement comme le Successeur de ce grand Homme dans sa charge & dans sa dignité, mais comme l'Image viuante de ses vertus, dans laquelle il s'eſt vû luy-meſme pendant sa vie, & où nous le pouuons regarder

apres sa mort : Et en cette qualité, vous faites vne grande partie de son Eloge, & l'on pourra trouuer dans vos mœurs ce qui manque au discours de ses loüanges.

Ie vois bien que ces reflexions offensent vn peu vostre modestie. Mais quoy? ie ne fais en cecy que suiure les exemples que vous auez donnez, & ie crois pouuoir traitter vostre vertu, comme vous auez traitté vous-mesme celle de vostre Predecesseur. Quoy qu'il eût ordonné par son Testament qu'on ne fit pas d'Oraison Funebre à son honneur; vous auez mieux aimé déferer au merite de ses autres vertus, qu'aux inclinations de sa modestie; estimant auec raison que vous pouuiez interpreter ses dernieres volontez sans manquer d'obeïssance. Souffrez, MONSEIGNEVR, que ie garde la loy que vous auez faite, que i'interprete vos défenses comme vous auez expliqué son Testament, & que ie dise auec respect, que vous ne deuez pas estre obeï, quand vous défendez qu'on vous loüe.

Mais encore, ce peu que ie dis de vous, ou dans cette Lettre, ou dans ce Discours, ne vous regarde pas proprement vous-mesme : Il est necessaire à mon dessein, & ie ne puis loüer parfaitement feu M. DE MEAVX, sans dire quelque chose de vostre merite, & des excellen-

tes qualitez que Dieu vous a données pour le bien de ſon Egliſe ; puis qu'vne grande partie de ſa gloire a eſté de vous auoir choiſi pour eſtre ſon Coadjuteur pendant ſa vie, & ſon Succeſſeur apres ſa mort.

Cette moderation que ie garde en parlant de vous, me fait eſperer que vous agréerez ce que ie vay publier de luy, & la liberté que ie prends de vous offrir mes tres-humbles & tres-reſpectueuſes obeïſſances, vous aſſeurant que ie ſuis par la conſideration de voſtre merite,

De voſtre Grandeur,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres-obeïſſant ſeruiteur, I. BIROAT.

ORAISON FVNEBRE

DE FEV MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME DOMINIQVE SEGVIER; PREMIER AVMOSNIER DV ROY ET EVESQVE DE MEAVX.

Exerce te ipsum ad pietatem. *1. Timothi cap. 4.*

Exercez-vous à la pieté, dit S. Paul, instruisant son Disciple Timothée, en la premiere Lettre qui luy écrit. chap. 4.

CE n'est pas sans quelque difficulté; MESSIEVRS, que i'entreprens aujourd'huy l'Eloge de feu Messire DOMINIQVE SEGVIER, Premier Aumônier du Roy, & tres-digne Eueſque de Meaux; dont la mort a esté le sujet de vostre douleur, comme elle est maintenant l'objet de cette pompe Funebre: Puisque, si son merite demande de nous ce iuste deuoir, il a défendu par son Testament qu'on luy rendit cette espece de loüange; & si l'vn nous oblige de parler, l'autre

nous commande de nous taire. Vous ſçauez que les volontez des mourans ſont ſacrées, & que les paroles qu'ils prononcent en cet eſtat doiuent eſtre à iamais inuiolables : mais la derniere diſpoſition de cet illuſtre Mort, merite d'autant plus cette obeïſſance ou ce reſpect, que c'eſt ſon humilité qui luy a inſpiré ces ſentimens, & qui a voulu eſtendre le ſoin de fuïr l'honneur iuſqu'au delà de ſon Sepulchre : tellement que nous ne pouuons pas loüer ſa vertu ſans l'offenſer, ny rendre ce que nous deuons à ſa memoire, ſans faire quelque violence à ſes inclinations.

I'eſtime neantmoins auec raiſon, que dans de ſemblables occaſions la Poſterité a droit d'interpreter les dernieres volontez des grands Hommes, lors qu'elles ſont préjudiciables au bien public, ou injurieuſes à leur gloire particuliere: quand pour vouloir cacher leur éclat ils dérobent à leurs vertus l'honneur que tout le monde leur doit, & les exemples qu'elles doiuent à tout le monde. Nous voyons dans le teſtament de ce grand Prelat qu'vne de ſes vertus, ſçauoir ſon Humilité, combat en quelque façon toutes les autres, quand elle défend de les loüer ; & que par vne double injuſtice elle les priue des recompenſes qu'elles doiuent receuoir, & des fruits qu'elles peuuent produire. N'eſt-il pas iuſte que nous ſouſtenions les intereſts de toutes les vertus qui doiuent paroiſtre, contre les attaques & les ombres d'vne ſeule qui les veut cacher ; & que nous regardions plûtoſt ce qu'il a deû vouloir ſuiuant les loix de la Iuſtice, que ce qu'il a voulu effectiuement par les ſentimens de ſon Humilité ? Cette

meſme modeſtie qui taſche d'éuiter la gloire, la merite en la fuyant, comme parle S. Ieroſme, *Fugiendo gloriam merebatur.* Et quand nous n'aurions autre choſe à dire de luy, nous deurions faire vne Oraiſon Funebre à ſon honneur, par cette ſeule conſideration qu'il l'a ainſi défenduë. Hier. Epitap. Paulæ.

C'a eſté par ces principes, MONSEIGNEVR, que voſtre Grandeur a crû raiſonnablement qu'elle pouuoit interpreter le Teſtament de ce grand Homme, qui vous auoit choiſi pour eſtre l'Executeur de ſes dernieres volontez, auſſi bien que pour luy ſucceder en ſa Dignité & en ſa charge. Il y a eu ſans doute du combat entre l'obeïſſance que vous auiez toûjours euë pour ſes commandemens, & l'intereſt que vous deuiez prendre pour ſa gloire: Mais enfin la Iuſtice l'a emporté ſur voſtre obeïſſance, & c'eſt dans cette ſeule occaſion que vous auez manqué de ſoûmiſſion & de déference à ſes ordres; parce que vous auez voulu obeïr à vn ordre ſuperieur, qui dans cette oppoſition de ſes inclinations & de ſes merites, vous obligeoit de ſatisfaire plûtoſt à ſes merites qu'à ſes inclinations. En quoy vous auez ſuiuy le conſeil que donne S. Gregoire le Grand, expliquant le Chapitre 1. de S. Marc, où il raconte qu'apres que IESVS-CHRIST euſt guery miraculeuſement vn Lepreux, il luy défendit, meſme auec des menaces, de parler iamais de ce miracle: mais cet homme aimant mieux obeïr aux loix de la reconnoiſſance qu'aux défenſes de ſon bienfacteur, alla incontinent publier par tout le païs la gueriſon qu'il auoit receuë. *At ille egreſſus cœpit prædicare & diffamare ſermonem.* D'où ce grand M. DE MEAVX eſtoit preſent. cMarc. 1.

Pape tire cette belle inſtruction, que les Saints, à l'exemple du Sauueur, doiuent à la verité ſouhaitter que leurs vertus demeurent cachées; mais cependant qu'il ne faut pas laiſſer pour cela de les produire en public, meſme contre leur volonté, afin que les autres profitent des exemples de leurs actions, quand ils entendent publier leurs loüanges. *Seruis ſuis ſe ſequentibus exemplum præbuit; vt ipſi virtutes quidem ſuas occultare deſiderent, vt tamen aliqui eorum exemplo proficiant, ipſi prodantur inuiti.* Greg. Mag.

Nous pouuons dire particulierement, MONSEIGNEVR, à l'occaſion de cette contrarieté qui ſe trouue entre les dernieres volontez de voſtre illuſtre Predeceſſeur, & les voſtres, que c'eſt vn eſpece de guerre qui eſt iuſte de tous coſtez. Il a bien fait de ſon coſté d'ordonner par ſon teſtament qu'on ne fit pas d'Eloge Funebre à ſa gloire; ç'a eſté en luy vn acte d'humilité & de modeſtie: Mais auſſi c'eſt en vous vn acte de reconnoiſſance & de iuſtice, de n'obeïr pas en cela à ſes ordres, & de faire publier ſes vertus; non ſeulement pour la gloire de ſon nom, mais pour faire reuiure en quelque façon ſes exemples, afin de commencer par ce moyen à inſtruire & à edifier ce Peuple qu'il vous a mis entre les mains. Ie taſcheray de ſeconder voſtre deſſein, & pour ſuiure les inclinations de noſtre illuſtre Prelat, dans les loüanges que ie luy donne, ie prétends trouuer vn iuſte temperamment, qui puiſſe ſatisfaire au merite de ſes autres vertus, ſans offenſer ſa modeſtie. Ie contenteray en quelque façon ſes ver-

tus par ce Diſcours que ie tais à leur gloire: mais ie contenteray à meſme temps ſa modeſtie, parce que i'en diray fort peu en comparaiſon de ce que i'en pourrois dire. Ainſi ce ne ſera pas abſolument le loüer, que de le loüer de la ſorte, & ce ſera executer en quelque maniere ſon teſtament à meſme temps qu'apparamment i'en ſemble chocquer les ordres. Encore pour entrer dauantage dans ſon eſprit, ie ne diray rien pour la Pompe, ie ne parleray pas de la Nobleſſe de ſa Maiſon, ny de la grandeur de ſa Naiſſance; ie ne toucheray qu'en paſſant les grands Emplois qu'il a eus, & les eminentes Dignitez qu'il a poſſedées. Ie m'arreſteray ſeulement à la Pieté, qui a eſté la vertu principale & prédominante dans ſa vie, que l'Apoſtre recommande ſi preciſément à ſon Diſciple Timothée, & que noſtre Prelat a toûjours ſi exactement & ſi conſtamment pratiquée.

Et pour donner quelque ordre au Diſcours d'vne Vertu qui conſiſte principalement dans l'ordre, ie trouue que feu MONSEIGNEVR de Meaux a paru comme en trois eſtats pendant le cours de ſa vie Publique: ſur les Tribunaux de la Iuſtice: dans la Cour du Roy, & dans les Dignitez & Prelatures de l'Egliſe. Sur les Tribunaux, comme Iuge: dans la Cour, comme premier Aumônier de ſa Majeſté, & dans les Dignitez Eccleſiaſtiques, comme Eueſque: Mais par tout où il a veſcu, il a exercé vne Pieté exemplaire, ſous des viſages differens. Il a pratiqué vne Pieté iuſte & equitable ſur les Tribunaux; vne Pieté fidele dans la Cour; vne Pieté charitable ſur le Thrône

Epiſcopal : Voila les trois lumieres de ſa Pieté, qui s'eſtans répanduës ſur tous les eſtats de ſa vie, ſe ſont réunies au lit de ſa mort, comme ſur vn quatriéme theatre, où il a fait paroiſtre ſon dernier éclat, & receu les couronnes qu'elle auoit meritée.

I. PART. C'eſt vn ordre que Dieu garde communément dans la conduite des grands Hommes, ſur leſquels il a fait de grands deſſeins pour le bien Public, & pour les intereſts de ſa gloire. Il ne les éleue pas d'abord aux eminentes Dignitez où ſa Prouidence les deſtine ; il les fait paſſer par d'autres Emplois, où ils puiſſent cependant exercer & montrer leur vertu, & ſe preparer par ces moyens aux importantes fonctions qui doiuent occuper la principale partie de leur vie. Moyſe fut nourry dans la Cour du Roy d'Egypte auant que d'eſtre appellé au gouuernement du peuple d'Iſraël ; Et S. Ambroiſe exerça la charge de Iuge, auant que d'eſtre choiſi pour Eueſque de Milan. Telle fut à proportion la conduite de Dieu ſur la perſonne de Meſſire DOMINIQVE SEGVIER. Il le fait monter ſur les Tribunaux de la Iuſtice, il le fait paſſer par la Cour du Roy, pour eſtre apres éleué ſur le Thrône Epiſcopal, & appliqué aux plus importantes charges de l'Egliſe. Soit afin de donner des exemples de ſa Pieté, en des lieux où elle eſt aſſez rare ; ſoit pour ſe diſpoſer par ces occupations, à s'acquiter plus parfaitement de cette derniere fonction, où il eſtoit principalement appellé par les ordres de la Prouidence. Car nous pouuons remarquer en paſſant, que ce n'eſt pas vne diſpoſition peu auantageuſe à vn

Prelat, d'auoir fait d'autresfois la charge de Iuge, puiſque ſuiuant la doctrine de S. Paul, le iugement des affaires de Chreſtiens eſtoit anciennement déferé aux Eueſques : Et s'ils n'exercent pas maintenant cette Iuriſdiction, du moins ſont-ils par la dignité de leur Caractere les Arbitres naturels des differens de leurs Peuples. 1. Cor. 6.

Ce grand Homme entra dans le Palais dés auſſi-toſt qu'il commença à paroiſtre dans le monde: & il exerça pendant quelque temps la charge de Conſeiller d'Egliſe dans le Parlement de Paris, où il fit voir par les exemples de ſa vie & par l'equité de ſes Iugemens, que la Pieté n'eſt pas incompatible auec la Iuſtice; & que iamais la Iuſtice n'exerce ſes fonctions auec plus de gloire, que lors que la pieté preſide à ſes Arreſts, & qu'elle tient en main ſes balances. Ie trouue trois ſources de cette alliance qui ſe ſont réunies dans la perſonne de M. SEGVIER, pour produire en luy cette Pieté iuſte & equitable. Les vnes au dedans de luy-meſme, les autres au deſſus de luy, & les troiſiémes comme autour de luy, & dans les circonſtances de ſon Eſtat. Celles qu'il a euës au dedans de luy, ont eſté les diſpoſitions naturelles & acquiſes qu'il auoit à ces vertus: Celles qui ont eſté au deſſus de luy, ont eſté les auantages de ſa naiſſance & les exemples de ſes Anceſtres: Et celles qu'il a regardées comme autour de luy, ont eſté la qualité & les circonſtances de ſa Charge; qui par le rapport qu'elle auoit à l'Egliſe, a adjoûté vn nouueau motif à ſa Iuſtice & à ſa Pieté.

Nous auons tous en nous-meſmes vne eſpece de

Auguſt. Ep. ad Demet. Iuſtice, ou comme parle S. Auguſtin, ou celuy qui eſt l'Autheur de la Lettre à Demetriade, vne certaine ſainteté naturelle, qui eſt vne emanation de la iuſtice & de la ſainteté de Dieu, qu'il a imprimée dans nos cœurs, quand il y a graué ſon Image. C'eſt comme vne precieuſe ſemence, dont le peché n'a pas entierement éteint la vigueur, mais qui produit infailliblement ſes fruits, quand d'vn coſté la violence des paſſions, qui ſont les principales cauſes de nos injuſtices, n'empeſchent pas l'action de ce Principe ſecret, & lors que d'ailleurs il eſt éleué à vn ordre ſurnaturel par la grace de IESVS-CHRIST, & par la pieté Chreſtienne; puiſque ſuiuant la penſée de S. Pierre Chryſologue, qu'il a tirée de S. Auguſtin, il n'eſt pas de veritable Iuſtice ſans la Pieté, comme il n'eſt iamais de veritable Pieté qui ne ſoit accompagnée de la Iuſtice: *Neque pietas ſine iuſtitia eſt, Neque ſine pietate iuſtitia.* C'eſt auec ces excellentes diſpoſitions que les Iuges deuroient monter ſur les Tribunaux pours'acquitter dignement & fidellement de leurs Charges: C'eſt pourquoy on repreſentoit la Iuſtice ſans yeux, pour inſtruire ceux qui en ont l'adminiſtration entre leurs mains, qu'ils doiuent fermer toutes les aduenuës des ſens par où les paſſions peuuent entrer dans leurs ames: & le Prophete ne dit-il pas que les Iuges ſont des Dieux, c'eſt à dire qu'ils doiuent eſtre exempts des paſſions ordinaires des hommes, & agir par l'eſprit de Dieu? *Ego dixi Dij eſtis.* Tel eſtoit à peu prés le cœur & l'eſprit de M. de Meaux, quand il entra dans la Charge de Conſeiller, & qu'il fit les fonctions de Iuge. Il auoit receu en

Petr. Chryſ. ſerm. 145.

Pſ. 81.

naiſſant vn excellent naturel, que Salomon appelle vne bonne ame, *ſortitus ſum animam bonam*; & que les Theologiens comptent parmy les effets de la predeſtination, parce qu'il ſert de diſpoſition à la vertu, dont il rend l'acquiſition & l'exercice plus facile. Il cultiua dans la ſuite de ſon âge des principes de bonté, non ſeulement par l'eſtude des ſciences, mais principalement par la ſcience des mœurs, où il apprit tellement à regler ſes paſſions, qu'on ne vit iamais paroiſtre au dehors aucun mouuement qui pût troubler l'harmonie ſecrette de ſon cœur, ou la tranquillité d'eſprit neceſſaire à l'adminiſtration de la Iuſtice. Mais ce qui donna le dernier acheuement à cette diſpoſition, fut cette pieté exemplaire, dont il fit profeſſion dans tous les eſtats de ſa vie, qui fut à la verité vn effet de la Grace ſur luy, mais qui ſeruit apres à augmenter cette Grace, & à faire deſcendre de nouuelles benedictions ſur ſa Perſonne, pour remplir dignement ſes emplois. C'eſt à quoy contribüa beaucoup le ſoin de Madame Marie Tudert ſa mere, vne des plus vertueuſes Dames de ſon ſiecle, qui apres auoir trauaillé heureuſement à l'education de ſes enfans, alla conſacrer à Dieu le reſte de ſes iours dans vne ſainte ſolitude, où toute éloignée qu'elle eſtoit de ſa famille, elle acheua par ſes prieres & par ſes vœux, ce qu'elle auoit commencé par ſes inſtructions & par ſes exemples. Les Babyloniens d'autres-fois baſtirent le Palais de la Iuſtice en forme d'vn Ciel, parſemé d'Eſtoilles; où ils placerent les ſtatuës des Dieux, & ſuſpendirent à la voûte certains oyſeaux qu'ils appellerent les langues des Dieux. C'eſtoit pour

Sap. 8.

Philoſt. l. 1. c. 18.

faire entendre aux Iuges qu'ils doiuent eſtre incorruptibles comme les Cieux; qu'ils ſont obligez de ſe comporter dans le Palais, comme s'ils eſtoient dans le Ciel, où ils ont les Anges Tutelaires de la Iuſtice pour témoins, & Dieu meſme pour Iuge, qu'ils doiuent ſe conduire par les lumieres de la grace, & par les maximes de l'Euangile, & ſe perſuader que leurs langues ſont les langues de Dieu, & les interpretes de ſes loix & de ſes oracles. Mais ſans cet appareil exterieur, la pieté & la foy de ce grand homme, ſuppléant à ces ſignes ſenſibles, luy a fait toûjours regarder le Tribunal comme vn Ciel, dont il a reſpecté la ſainteté dans ſa conduite, dont il a ſuiuy les lumieres dans ſes aduis, & dont enfin il a conſulté les oracles dans ſes arreſts.

Et ce d'autant plus ſaintement qu'outre ces diſpoſitions qu'il auoit en luy-meſme, il tiroit encore des exemples de ſes Anceſtres, & de ſes Parens, comme d'vne ſeconde ſource qui eſtoit hors de luy, cette pieté juſte & equitable, qui a ſeruy d'ornement aux premiers emplois de ſa vie. Il y a de certaines vertus qui ſont comme hereditaires à quelques familles, comme il y a certaines eſpeces de fruits qui ſont propres à quelques terres, dont les productions conſtantes & infaillibles marquent vne fecondité vigoureuſe & eternelle qui leur ſert de principe : ſoit que cela vienne de la communication d'vn meſme ſang, qui paſſant des peres aux enfans, porte auec ſoy les meſmes qualitez, & les meſmes impreſſions naturelles ; qui ayans ſeruy de diſpoſition aux vertus morales des vns, produit ordinairement le meſme effet dans

les autres : ſoit encore que cela procede des exemples de ces meſmes vertus qui ſe trouuent dans ces familles, & qui paroiſſans en la perſonne des anceſtres, touche plus viuement le cœur des enfans: & par la ſecrete correſpondance qu'ils ont auec leurs inclinations, leur en rendent l'imitation infaillible. Ainſi pouuons-nous dire que la pieté iuſte & equitable a eſté la vertu comme hereditaire de la maiſon des SEGVIERS, & que parmy les autres ornemens de nobleſſe & de grandeur qui l'enuironnent de tous coſtez, ç'a eſté comme le caractere propre de ce nom & de cette famille. Cette qualité auoit paru auec éclat en la perſonne de Meſſire Pierre SEGVIER, Ayeul de M. de Meaux, qui apres auoir eſté pendant quelque temps la langue dans la Iuſtice dans le Parlement de Paris, en qualité d'Aduocat general ; en fut apres vn des Chefs, eſtant éleué par ſes merites à la charge de Preſident, afin de rendre la Iuſtice par ſes Arreſts, apres l'auoir demandée & procurée par ſes eloquentes harangues. Mais ayant poſſedé ſi eminemment cette vertu en luy-meſme, il la répandit par ces deux voyes de ſon ſang & de ſes exemples, ſur ſix enfans que Dieu luy donna, pour ſucceder à cet illuſtre heritage ; à peu prés comme vne grande ſource apres s'eſtre remplie abondamment en elle-meſme, ſe partage en ſix ruiſſeaux, qui vont porter & ſon nom & ſes eaux en diuers endroits de la terre. Mais quoy que M. de Meaux put recueillir de tous ces endroits des exemples de pieté & de iuſtice, il arreſta premierement ſes veux ſur les actions de Meſſire Iean SEGVIER ſon Pere, qui apres auoir exercé glorieuſement cette

pieté equitable, qui eſtoit le caractere de ſa maiſon, en qualité de Maiſtre des Requeſtes, & puis dans la charge de Lieutenant Ciuil, apres auoir ſouſtenu courageuſement les intereſts de la Majeſté Royale, parmy les mouuemens & les tempeſtes des guerres ciuiles; enfin pour remplir tous les deuoirs de cette vertu, il ſacrifia ſa vie pour le bien public, trauaillant auec tant de peine & de ſoin pendant vne maladie contagieuſe qui affligeoit la ville de Paris, qu'il en mourut luy-meſme, & fut pour ainſi dire, comme le Martyr de ſon Païs.

L'autre exemple que Meſſire Dominique SEGVIER regarda auec plus d'application pour en faire la regle de ſes mœurs, & l'idée de ſa conduite, fut Meſſire Antoine SEGVIER ſon Oncle, Preſident dans cet auguſte Parlement; & qui a eſté vn des plus grands ornemens de ſon ſiecle, duquel on raconte cette memorable action, qui deuroit eſtre grauée ſur tous les Tribunaux, & que ie dois redire aujourd'huy ſur ce Sepulchre. Il iugea vn iour vne affaire auec vn peu trop de precipitation, ſans donner à vn des Aduocats le temps & le loiſir ſuffiſant pour déduire entierement le droit & les raiſons de ſa partie. Mais ayant reconnu l'injuſtice qu'il auoit faite ſans y penſer, il appelle la partie intereſſée, & apres auoir appris à combien pouuoit monter le dommage qu'il auoit ſouffert, quoy que la ſomme fuſt conſiderable, il fit à ſes propres dépens vne entiere & exacte reſtitution de la perte qu'il luy auoit cauſée. Admirable exemple de Pieté & de Iuſtice, & qui doit eſtre d'autant plus glorieux à

la

la memoire de ce grand Homme, qu'il eſt plus rare & plus difficile. On trouue, dit le Sage, beaucoup de perſonnes qui exercent la miſericorde, mais fort peu qui faſſent Iuſtice. *Multi homines miſericordes vocantur, virum autem fidelem quis inueniet?* On fait tous les iours des aumônes; mais où ſont ceux qui font des reſtitutions, ou des biens qu'ils ont injuſtement acquis, ou de ceux qu'ils ont fait perdre par leur faute? On a aſſez de charité pour ſecourir les pauures qu'on n'a pas rendus tels, mais on n'a pas aſſez de Iuſtice pour ſoulager ceux dont on a fait ou procuré la pauureté & l'indigence. Ie ne dis pas cecy pour loüer M. de Meaux des vertus qui ont eſté hors de luy, mais pour dire qu'elles ont paſſé de ſes Anceſtres en luy, & qu'elles luy ſont deuenuës propres, & pour adjoûter en particulier, & touchant cette excellente action, que dans la diſpoſition de ſon cœur il euſt eſté preſt de faire de ſemblables reſtitutions, ſi ſa retenuë & ſa moderation ne l'eût mis hors des dangers de faire de ſemblables fautes. Mais de tous les aſtres qui paroiſſoient auec éclat pour la gloire de ſa famille, & pour former ſa vertu, celuy qui preſentoit à ſes yeux de plus viues lumieres, & qui allumoit dans ſon cœur des feux plus genereux & plus beaux, c'eſtoit ſans doute Monſeigneur le CHANCELIER ſon Frere, qui commençoit alors à paroiſtre ſur les Tribunaux, auec ces lumieres incomparables d'eſprit, auec cette capacité admirable, mais ſur tout auec cette Iuſtice & cette Pieté hereditaire, qui luy ont merité cette premiere charge de la Iuſtice où il a eſté depuis éleué par les mains de la Iuſtice meſme;

Prou. 20.

qui n'a iamais paru plus iuſte que lors qu'elle a donné cette recompenſe ou ce témoignage à ſon merite. Il poura ſeruir eternellement d'vne excellente idée à tous les Iuges qui viendront apres luy; mais il faut aduoüer que M. de Meaux ſon Frere a receu d'autant plus auantageuſement les impreſſions de ſa vertu, qui le touchoit de plus prés, & qu'il eſtoit le témoin ordinaire de ſes exemples; faut-il s'eſtonner ſi auec des moyens ſi excellens, il a remply ſi dignement cette charge où il auoit eſté éleué, & qui encore par elle-meſme pouuoit beaucoup contribüer à luy inſpirer ces ſentimens de Iuſtice & ces mouuemens de Pieté.

Car il ne faut point douter que les grandes dignitez, & les charges importantes, où vn homme ſe voit éleué, ne ſoient de puiſſans motifs à ſon courage, pour l'animer à la pratique des vertus correſpondantes à ces ornemens; afin de s'acquitter dignement des obligations qu'ils luy impoſent. C'eſt auec ces raiſonnables ſentimens que M. de Meaux exerça pendant quelque temps la charge de Conſeiller Eccleſiaſtique. Il crût qu'il eſtoit obligé à la Iuſtice & à la Pieté, & parce qu'il eſtoit Iuge, & parce qu'il eſtoit Eccleſiaſtique: que la Pourpre dont il eſtoit enuironné, eſtoit doublement ſacrée, & qu'elle impoſoit comme vne double neceſſité à ſon cœur, de répondre à la ſainteté de ſon eſtat par celle de ſes mœurs & de ſa conduite. Quelques accuſations dont S. Cyprien ait diffamé les Palais de la Iuſtice, quoy qu'il ait dit qu'on commettoit des crimes au milieu des loix, & qu'on violoit le droit dans ces lieux deſtinez pour le défendre. *Inter leges ipſas delinquitur, inter*

Cypr.

iura peccatur. Il faut neantmoins auoüer que ces charges ſont ſaintes par elles-meſmes, & qu'elles peuuent ſeruir de motif & de moyens à la vertu & au ſalut de ceux qui y ſont appellez par les ordres de la Prouidence. C'eſt pourquoy vous remarquerez ſur ce ſujet, que les Iuriſconſultes parlent de la Iuſtice à peu prés comme les Peres parlent de la Religion. Si la Religion a des Temples & des Autels, on dit auſſi que les Palais de la Iuſtice ſont des Temples, & les Tribunaux des Autels: la Religion a des Preſtres, & ne ſçauons-nous pas que l'Empereur Iuſtinien appelle les Iuges, les Preſtres de la Iuſtice, *Iuſtitiæ Sacerdotes.* On offre des ſacrifices dans la Religion; on peut dire pareillement que les criminels que la Iuſtice punit, ſont comme des victimes qu'elle immole à la ſeuerité des Loix & à l'intereſt des peuples. C'eſt pour apprendre aux Iuges qu'ils ſont obligez de traitter les affaires de la Iuſtice, comme les myſteres de la Religion, qu'ils doiuent apporter la meſme Pieté dans les Palais, dont ils reſpectent les Temples; ſe ſouuenans de cet oracle de Philon le Iuifs, que les iugemens ſont les choſes de Dieu, & que les Iuges en ſont comme les Procureurs & les Miniſtres: *Iudicium rem Dei eſſe, Iudicem verò Miniſtrum & Procuratorem*; que ſi tous les Iuges en general doiuent faire ces reflexions ſur les charges qu'ils exercent, elles regardent principalement ceux qui ont des offices Eccleſiaſtiques, & qui en cette qualité ont des rapports particuliers à la Religion, & de plus étroittes obligations à la pieté Chreſtienne. Auſſi ont-elles eſté eſtablies dans les Parlements, afin qu'il y eût toûjours

ep. 2. ad Donat.

Philo de vitâ Moſis.

quelques-vns dans ces celebres Compagnies, qui par la qualité meſme de leurs Charges, ſoûtinſſent les intereſts de l'Egliſe, & qui exerçaſſent la Iuſtice auec vne particuliere ſainteté.

C'eſtoient les raiſonnables conſequences que tiroit M. SEGVIER de la Charge de Conſeiller d'Egliſe, qu'il exerça ſi ſaintement; il ſe partageoit, pour ainſi dire, entre l'Egliſe & le Palais: il montoit d'vn coſté ſur les Tribunaux, mais il alloit rendre ſes deuoirs aux Autels, réuniſſant ainſi dans ſa perſonne ces deux differentes fonctions d'Aaron & de Moyſe, qui dans l'ancien Teſtament eſtoient partagées entre ces deux Freres. Moyſe tient la verge & la balance en main comme Iuge, Aaron porte l'encenſoir comme Preſtre. Ie vois ce grand homme dans le Palais, qui tient d'vne main la balance de la Iuſtice; mais ie le vois incontinent apres dans le Temple, qui tient de l'autre main l'encenſoir; auec cette ſubordination, qu'il ſe ſert de l'encenſoir pour ſantifier la balance, & que pour ioindre enſemble la Pieté auec la Iuſtice, à meſme-temps qu'il fait les fonctions de Iuge, il ſe ſouuient qu'il eſt Eccleſiaſtique. Tellement que nous pouuons appliquer à ſon ſujet ce que dit d'autresfois Probus, enuoyant S. Ambroiſe à Milan pour gouuerner cette Prouince; *Vade*, luy dit-il, *age non vt Epiſcopus, ſed vt Iudex*; Allez gouuerner plûtoſt en Eueſque, qu'en Iuge ou en Preſident, c'eſt à dire auec la douceur & la ſainteté que demande l'onction & le caractere Epiſcopal. En effet, l'éuenement fit voir que cet auis auoit eſté comme vne eſpece de Prophetie, puis qu'Ambroiſe fut choiſi pour Eueſque de cette

Prouince, où il eſtoit entré comme Gouuerneur. Voila dans trois mots la peinture de M. DE MEAVX, il ſe comporte dans le Palais plûtoſt en Eueſque qu'en Iuge, *non vt Iudex ſed vt Epiſcopus.* Il n'en a pas encore la conſecration, mais il en a la douceur, qui eſt comme vne oction inuiſible; il n'en a pas encore le caractere, mais il en a la pieté, qu'il fait paroiſtre comme equitable ſur les Tribunaux où il eſt, mais qu'il va exercer comme fidele dans la Cour du Roy, où il entre, & où ie me haſte de le ſuiure dans la ſeconde Partie de ce diſcours, pour y trouuer la ſeconde partie de ſa gloire, dans la ſeconde pratique de l'exhortation de l'Apoſtre. *Exercete ipſum ad pietatem.*

Il vous ſemblera d'abord, Meſſieurs, que la Cour ne ſoit pas vn lieu fauorable, ny auantageux à la Pieté, puiſque dans le ſentiment des Peres, elle a toûjours paſſé pour eſtre extrémement dangereuſe à la vertu des Chreſtiens, mais plus directement oppoſée à celle des Eccleſiaſtiques. Saint Ambroiſe remarque que S. Pierre qui auoit conſerué ſon courage & ſa fidelité non ſeulement dans le Temple ou ſur la montagne de Thabor, mais encore dans le Iardin des Oliues, parmy les les eſpées des ſoldats, perdit laſchement l'vn & l'autre dans le Pretoire des Iuifs & dans la maiſon du Prince, c'eſt à dire dans la Cour. *Vbi negat Petrus? non in monte, non in Templo, non in ſua domo; ſed in Prætorio Iudæorum, in domo principis?* C'eſt pour aduertir tous ceux qui ſont de ſa profeſſion & qui participent à ſon miniſtere, qu'ils doiuent apprehender la Cour comme vn écüeil où vn

II. PART.

Ambr. l. 10. in Luc.

Apoſtre a briſé ſon vaiſſeau, & où l'on trouue encore les pitoyables reſtes de tant de naufrages. Et nous liſons dans l'Euangile, que l'Eſtoille qui conduiſoit les Mages au Berceau de IESVS-CHRIST, diſparut ſur le Palais d'Herode, & perdit pour quelque temps ſa lumiere, pour marquer par cette Eclypſe, que l'Eſtoille qui conduit les perſonnes de condition aux dignitez de l'Egliſe, & qui les fait paſſer par la Cour des Roys comme par vn chemin aſſez ordinaire pour y arriuer, eſt en danger de s'éclypſer en ce lieu, & de dérober cependant à leurs yeux, vne grande partie de la lumiere & de la grace neceſſaire à leur vocation. C'eſt neantmoins par là que la Prouidence de Dieu conduit Meſſire DOMINIQVE SEGVIER, il fut honoré de la Charge de premier Aumônier du Roy, qui l'attacha neceſſairement à la Cour pour en faire les fonctions; mais dont il ſe ſeruit heureuſement pour y exercer auec éclat vne pieté fidele & pour la faire triompher des infidelitez & des déreglemens qui s'y trouuent. La vertu des Eccleſiaſtiques qui ont quelque Charge à la Cour, eſt expoſée à trois ſortes d'infidelitez ou de déreglemens dont ils rencontrent en ce lieu des occaſions bien dangereuſes : la premiere regarde leurs mœurs, la ſeconde leurs charges, la troiſiéme leur profeſſion. Ils ſont infideles contre le deuoir de leurs mœurs, quant au lieu de pratiquer la ſainteté du Chriſtianiſme, ils ſe laiſſent emporter aux vices de la Cour : ils ſont infideles contre le deuoir de leurs charges, ſi bien loin de s'acquitter dignement de leurs emplois, ils s'amuſent à des occupations ou à des intrigues contraires : ils ſont

enfin infideles contre le deuoir de leur profeſſion, ſi bien loin de viure conformément à ſes loix, ils entrent dans les dignitez Eccleſiaſtiques qui regardent directement leur eſtat, par des voyes & par des moyens qui le choquent. N'apprehendons pas d'entrer auec M. DE MEAVX dans la Cour, nous n'y trouuerons pas ces monſtres. Si nous y rencontrons les dangers de ces infidelitez, nous y verrons vne Pieté fidele pour les vaincre, fidele dans ſes mœurs, fidele dans ſes charges, fidele dans ſa profeſſion.

Certes en quelque eſtat que ſoit vn Chreſtien; il a beſoin pour eſtre Saint d'exercer vne Pieté extremement fidele, ſoit pour ſatisfaire pleinement aux obligations de l'Euangile, ſoit pour s'acquiter exactement des promeſſes qu'il a faites au Bapteſme & qu'il a mille-fois renouuellées dans les autres Sacremens. C'eſt pourquoy le Sauueur loüe particulierement la fidelité dans ſon ſeruiteur, dont il fait luy-meſme l'Eloge. *Quis putas eſt fidelis ſeruus.* Mais il faut auoüer Matth. 24. que iamais cette double vertu ne paroiſt auec vn éclat ny plus heroïque ny plus glorieux, que lors qu'elle conſerue l'innocence & la pureté des mœurs au milieu de la Cour, & parmy les impietez & les infidelitez qui y ſont ſi ordinaires. La raiſon ſe prend de deux ſortes de dangers qui ſe trouuent dans cét eſtat. La premiere regarde tous les vices en general; la ſeconde regarde particulierement la vanité & l'ambition, dont les tentations y ſont & ſi communes & ſi preſſantes, qu'il eſt impoſſible de les éuiter, & tres-difficile de les vaincre. S. Chryſoſtome eſtime, que ce n'eſt pas

vn moindre miracle de voir vn homme qui conſerue la Pieté dans la Cour, que de voir les trois enfans dans la fournaiſe de Babylone viure au milieu de ces feux, ſans reſſentir la moindre atteinte de leurs flammes ? Comment ſe fait ce miracle ? C'eſt qu'vn Ange reſide au milieu de cette fournaiſe ardente, comme ſur vn thrône éclatant, où d'vne main il ſuſpend l'actiuité de cét element, & de l'autre il donne aux corps de ces Saincts vne certaine force victorieuſe de ſon impreſſion ; quand meſme il euſt agy ſur ces matieres. C'eſt à ces meſmes conditions que M. DE MEAVX entra dans la Cour, par la neceſſité de ſes emplois, & qu'il y vécut ſaintement par vn miracle de la grace. Ah ! c'eſt que IESVS-CHRIST, qui eſt l'Ange du Teſtament, attiré par ſa Pieté, reſidoit au milieu de ſon cœur par ſa protection & par ſes graces. D'vne main, pour ainſi parler, il écarte les occaſions des pechez, & les empeſche d'eſtre ſi dangereuſes ; de l'autre, il donne à ſa volonté vne certaine vigueur ferme & conſtante pour en combattre les attaques, & pour demeurer inuiolable au milieu des mauuais exemples qui frappent ſes yeux, & parmy les maximes pernicieuſes qui peuuent corrompre ſon eſprit. Car c'eſt encore vn déreglement de la Cour ; on y eſt vicieux par maxime : mais le plus dangereux principe, & qui a vne influence plus maligne & plus generale pour produire la corruption & l'infidelité des mœurs, eſt celuy que remarque ſainct Gregoire de Nazianze, décriuant la vie des Courtiſans de ſon temps : *Quod fidem attinet, vtramque in partem parati, colentes temporum, non Dei leges.* Voila quelle eſt

Greg. Naz. prat. 27.

leur fidelité ; ils ſont toûjours également preſts pour ſouſtenir la vertu & le vice, ils ſuiuent les loix des temps, non pas celles de Dieu. Comme s'il diſoit, qu'ils accommodent les maximes de la conſcience à la difference des ſaiſons, qu'ils en reglent la conduite par la complaiſance qu'ils rendent aux volontez & aux exemples des Grands, aux eſperances de la faueur, aux conſiderations de l'intereſt : & non pas par les principes de l'Euangile, ny par les lumieres de la Foy, ny par l'eſperance de la gloire. Abominable maxime ! qui cauſe non ſeulement les déreglemens & les infidelitez dans les mœurs, mais qui en rend le remede preſque impoſſible ; dont neantmoins M. DE MEAVX, auec la grace de Dieu, s'eſt heureuſement garenty, viuant aſſez long-temps dans la Cour ſans en prendre les vices, gardant touſiours vne pieté & vne fidelité également incorruptible au milieu de ces tentations d'inconſtance & d'infidelité. Semblable à peu prés aux Eſtoiles qui vont touſiours d'vn meſme train, & qui gardent vn ordre eternellement conſtant, quoy que l'air au deſſous d'elles ſoit agité de mille tempeſtes, & qu'il ſouſleue inceſſamment des vapeurs qui deuroient apparemment troubler ou obſcurcir leurs lumieres.

Mais ce qui augmente la gloire de cette pieté ſi fidele, c'eſt qu'elle triomphe particulierement de la vanité & de l'ambition, qui eſt proprement le vice de la Cour, & dont les dangers y ſont & plus grands & plus inéuitables. Les autres vices ont quelque choſe de lâche & de honteux, qui ſemble choquer le courage & la generoſité des

Grands, d'où vient qu'ils paroiſſent plus difficilement en public, & qu'on en void plus rarement des exemples: Mais l'ambition, quoy que coupable en elle-meſme, porte ie ne ſçay quel caractere de grandeur, qui la fait paroiſtre non ſeulement legitime, mais en quelque façon glorieuſe: elle affecte quelque imitation de la ſouueraineté de Dieu, c'eſt le peché des Anges, & on l'appelle le vice des Grands: ce qui fait qu'elle ſe produit auec pompe à la Cour, & que, comme toutes choſes y ſeruent à la faire paroiſtre, elles concourent auſſi à la perſuader. O Dieu! qui pourra garentir vn cœur Chreſtien de ces tentations éclatantes, de ce demon du midy, de ce grand iour que craignoit le Prophete Roy, quand il diſoit: *Ab altitudine diei timebo*, ie ne craindray pas la puiſſance de mes ennemis, ny la force de leurs armes, le ſujet de mon apprehenſion eſt le grand iour qui m'enuironne, c'eſt celuy de ma dignité & de ma fortune, dont les rayons paroiſſans à mes yeux, pourroient allumer dans mon ame des paſſions contraires à mon deuoir. Ce ſera la Pieté de M. DE MEAVX qui reſiſtera fidelement à ces lumieres dangereuſes, qu'il rencontre dans la Cour. Il y eſtoit conſiderable non ſeulement par ſa Naiſſance, mais par la charge de Premier Aumoſnier du Roy, qui luy donnoit vn rang ſi illuſtre; Encore pour ſoûtenir auec plus de décence la gloire de cét employ, il fut conſacré ſous le titre d'Archeueſque de Corinthe. Que fait-il cependant au milieu de ces dignitez? Il pratique au dedans ce que ſaint Auguſtin conſeilloit à vne perſonne de la Cour;

Pſal. 55.

Poſſis habere in ſuperbo cultu cor humile. Il garde ſous ces pompeux ornemens vn cœur parfaitement humble, c'eſt à dire fidele, & qui n'arreſte en luy-meſme aucun rayon de cette gloire qui l'enuironne de tous coſtez, pour la raporter & la rendre tout entiere à Dieu, d'où elle procede. Et non content de pratiquer cette fidelité au dedans, il la produit au dehors dans cette modeſtie exemplaire qu'il garda toûjours auec l'edification de toute la Cour; iuſque-là qu'ayant eſté apres eſleué à l'Epiſcopat, il ne voulût pas prendre le rang que luy donnoit ſa premiere conſecration & ſa qualité d'Archeueſque; ſe ſouuenant que la croix qu'il portoit ſur ſa poitrine deuoit agir dans ſon cœur; que cette marque de l'humilité de IESVS-CHRIST, ne deuoit pas eſtre le ſujet ny l'occaſion de la vanité d'vn Eueſque; & que la veuë de cét ornement l'obligeoit à pratiquer vne pieté fidele pour le deuoir de ſes mœurs, & puis encor pour l'exercice de ſes charges. Aug. ep. 199.

C'eſt vn Principe de Morale, de Politique, & de Religion, qu'il faut qu'vn chacun faſſe ſon meſtier, & qu'il s'acquitte fidelement des charges & des emplois où il eſt engagé par ſa naiſſance, ou eſtably par ſon propre choix. Cette eſpece de fidelité appartient à la Morale, parce qu'vne grande partie de la vertu des Hommes conſiſte à remplir le deuoir de leurs charges. Elle eſt importante à la Politique, parce que le bonheur & la gloire des Eſtats & des Republiques reſulte de cette fidelité des particuliers. Enfin elle regarde la Religion, parce que la Prouidence de Dieu ayant eſtably les offices & les charges dans le monde,

elle veut que ceux qui y sont appellez s'en acquittent dignement : Ils le doiuent faire par des motifs surnaturels, & par les Principes du Christianisme. Mais cét ordre si necessaire dans le monde, est renuersé dans la Cour, où personne presque n'y fait le mestier qu'il doit, & tout le monde fait celuy qu'il ne deuroit pas faire. Croiriez-vous bien que ce déréglement s'estend mesme sur les Ecclesiastiques, soit qu'ils n'estiment pas assez leur condition, soit qu'ils iugent les autres emplois plus éclatans & plus propres à contenter leur ambition. Saint Bernard dans vne excellente lettre qu'il écrit à Suger Abbé de Saint Denys, se plaint de ce qu'vn Seigneur nommé Estienne, qui estoit Archidiacre, Doyen, & Preuost en diuerses Eglises, estoit encore grand Seneschal, auec l'authorité des deux offices de Grand Maistre de la Chambre du Roy, & de Connestable : *Quid hoc monstri est vt cum Clericus & miles simul haberi velit, neutrum sit ?* N'est-ce pas vn monstre, qu'il veüille paroistre ensemble Ecclesiastique & homme de Guerre, & qu'il ne soit ny l'vn ny l'autre ? Et apres auoir exageré l'abus qu'il y auoit de voir vn Diacre seruir à la table du Roy, & commander à la teste des Armées ; il adjoûte à nostre sujet, que cét homme confond tout à fait l'ordre, & qu'il abuse de l'vn & de l'autre de ces offices : *Confundit penitus ordines & vtroque officio delicate satis abutitur.* Mais ce que ce grand Saint a dit de la Cour de son temps, se peut appliquer à proportion à ce qui se passe dans le nostre, où il se trouue des Ecclesiastiques qui confondent aisément les bornes de leur estat, & qui au lieu de

Bern. ad Suger. Abb. S. Dion. ep. 72.

s'occuper à leurs emplois, ſe meſlent dans les intrigues qui les choque.

Ah que noſtre illuſtre Aumoſnier eſtoit eſloigné de cet humeur de confuſion de deſordre! Il croyoit qu'vne grande partie de la fidelité qu'il deuoit à Dieu & à ſon Prince, eſtoit de s'acquiter dignement de cet employ, &, comme parle ſaint Paul, de remplir ſon miniſtere : *Miniſterium tuum imple.* Il renonce entierement à toutes les intrigues de la Cour, qui eſtoient alors aſſez communes, pour ne ſe meſler que de ſon office, & c'eſt par ces ſeules actions de Pieté & de fidelité qu'il s'eſt rendu reconnoiſſable pendant le temps qu'il y a vécu. Il rencontra de grandes & de glorieuſes occaſions d'exercer cette belle charge de Premier Aumoſnier du Roy. Il eut l'honneur de Baptiſer de ſa main noſtre incomparable Monarque Lovis quatorzieſme Dieu-donné, & de luy conferer dans ce Sacrement, la premiere grace du Chriſtianiſme, ouurant à meſme temps la porte de l'Egliſe à celuy qui en deuoit eſtre le Fils aiſné, & donnant le nom de Chreſtien à celuy qui par le caractere propre de ſa Royauté, porte le titre de Tres-Chreſtien. Il luy adminiſtra quelque temps apres le Sacrement de Confirmation, reſpandant ainſi dans ſon ame cette onction ſecrette de la grace, qui fortifie ſon courage Royal, pour la défenſe de la Foy. C'eſt par l'application de ces Sacremens qu'il a contracté de tres-glorieuſes alliances auec la ſacrée perſonne du Roy, qui font qu'il l'a pû appeller ſon fils dans l'ordre Spirituel, & qu'il aura toûjours vne excellente part dans toutes les actions de pieté

2. Tim. 4.

que ce grand Prince fera, en conſequence des graces qu'il a receuës par ſon miniſtere. Mais s'il a contribüé à faire naiſtre le Fils dans l'Egliſe Militante ſur la terre, il coopera d'vn autre coſté à faire viure Lovis le Iuſte ſon Pere dans l'Egliſe Triomphante, qui regne dans le Ciel ; puis qu'il aſſiſta ce Prince à la mort, & qu'il luy adminiſtra les Sacremens neceſſaires à ce dernier combat. Ce ne fut pas tant vne occaſion que luy preſenta le deuoir de ſa charge, comme vn effet de l'eſtime que le feu Roy faiſoit de la pieté de M. DE MEAVX, & de la confiance qu'il auoit en luy, dont il luy donna ce dernier témoignage, qu'il voulut mourir entre ſes mains. Ie ne dis pas cecy pour le loüer des choſes qui ſont hors de luy, & qui ſemblent plûtoſt des rencontres du bonheur & des ſuites de ſa dignité, que des effets de ſa vertu. Mais c'eſt premierement pour faire voir à tout le monde auec quelle Pieté & quelle fidelité il s'eſt acquitté de ſes emplois, & que dans l'exercice de ſa charge il a acquis plus de gloire, que l'ambition ne luy en euſt pû promettre par d'autres moyens, puis qu'on dira toûjours de luy, qu'il a contribüé à donner à ces deux Rois, deux differentes Couronnes ; celle de la grace à l'vn, & celle de la gloire à l'autre : couronnant ainſi par reflexion en luy-meſme cette Pieté fidele qui en a eſté le Principe, & qui auec les deuoirs de ſa charge, a remply encore les obligations de ſa Profeſſion.

Ie ſçay bien que la Profeſſion Eccleſiaſtique enueloppe pluſieurs deuoirs qui demandent vne pieté & vne fidelité non commune ; mais le pre-

mier & le principal regarde l'obligation d'entrer ſaintement dans les Dignitez & dans les Prelatures de l'Egliſe. Car outre que ces commencemens ſont importans par eux-meſmes, & que la conduite de la vie de ceux qui ſont eſleuez à cet eſtat, dépend ordinairement de ces Principes; Nous pouuons adjoûter que IESVS-CHRIST, qui veille ſur ſon Egliſe, a vne particuliere Prouidence pour ce qui regarde l'entrée de ces dignitez, afin que perſonne n'y entre que par ſes ordres: *Diligit Dominus portas Sion ſuper omnia tabernacula Iacob.* Il aime les portes de Sion par deſſus tous les Tabernacles de Iacob. Il ne ſe met pas beaucoup en peine, pour ainſi parler, de la maniere auec laquelle on entre dans les charges ſeculieres, il ſouffre que l'intereſt & la paſſion preſide aux portes de ces tabernables; mais il garde auec ſoin & amour les portes de ſon Egliſe. Il ne peut ſouffrir que des eſprits eſtrangers & prophanes ſe meſlent d'introduire les hommes dans ce Sanctuaire, il faut que ſon Eſprit diuin, pour ſanctifier entierement l'entrée dans ces dignitez, s'y trouue comme en trois eſtats; au commencement, à la fin, & au milieu de toute cette conduite. Il doit ſe trouuer au commencement pour donner la vocation à cet eſtat, puis que perſonne n'y doit aſpirer que par le mouuement de la grace, & ſans y eſtre appellé par celuy qui connoiſt les cœurs & les talens des hommes, & qui ſçait par quelles routes il faut conduire la Predeſtination des Saints, ſuiuant l'auis de S. Paul: *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.* Il faut en ſecond lieu, qu'il ſe pla-

Pſ. 86.

†

Heb. 5.

ce à la fin de ſes actions, pour inſpirer les intentions correſpondantes à la ſainteté de ces miniſteres : Car il ne faut pas que l'ambition ou l'intereſt pouſſe indiſcretement les Eccleſiaſtiques à ces dignitez, qu'ils ne doiuent accepter que pour la gloire de Dieu, & pour le ſeruice de ſon Egliſe. Mais enfin, ce meſme eſprit ſe doit trouuer au milieu de cette conduite, pour en conſacrer les moyens, afin que iamais on ne prenne, pour y arriuer, que des voyes legitimes. O Dieu! que l'Egliſe ſeroit heureuſe, ſi cet ordre eſtoit gardé! Mais helas! il arriue ſouuent que ces loix ſont violées par la corruption des Cours, & par le déreglement de leurs maximes. Ce n'eſt pas toûjours l'Eſprit de Dieu qui appelle les Eccleſiaſtiques à cet eſtat, c'eſt ſouuent l'eſprit du monde qui preſide à ces deſſeins : Ce ſont les paſſions intereſſées qui allument les flambeaux pour les conduire aux Autels. Ce n'eſt pas toûjours pour des motifs ſurnaturels qu'on s'engage dans l'Egliſe ; c'eſt ſouuent pour des intentions purement humaines, pour y trouuer des eſtabliſſemens auantageux, ou l'agrandiſſement des familles. On n'y arriue pas toûjours par des moyens legitimes ou ſaints, comme par les voyes du merite & de la vertu ; Dieu veüille qu'on ne renouuelle pas les pactes ſacrileges de cet Hereſiarque, qui crût que le ſaint Eſprit ſe pouuoit achepter auec de l'argent, & que les dons de Dieu, tout indépendant qu'il eſt, pouuoient eſtre aſſujettis aux loix ordinaires de nos commerces. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce crime conſiſte ſeulement à donner de l'argent pour auoir des Benefices,

fices, il y a des ſimonies plus delicates : des ſimonies d'ambition, des ſimonies d'intrigues, des ſimonies de lâcheté, quand par des indignes complaiſances on monte à ces dignitez. C'eſt contre ces Prophanateurs du Temple que nous pouuons employer ce que diſoit S. Iſidore de Damiete à vn ſemblable ſujet : *Homo prophane, prophano modo ſacerdotûm acquiſiuiſti.* Vous auez acquis vne dignité ſainte & ſacrée, par vn moyen prophane & criminel, & vous auez prophané en quelque façon la ſainteté de cette charge. Iſidor. Peluſ. lib. 1. ep. 111.

Ah belle Ame ! que vous auiez bien d'autres ſentimens ſur ce ſujet ! Vous auiez trop de pieté & de fidelité pour conſentir iamais à de ſi lâches & de ſi ſacrileges commerces. Tout le monde ſçait comment il eſt entré dans les dignitez de l'Egliſe : nous allons voir bien-toſt comme il les a poſſedées pour tirer de la conduite de ſa vie dans cet eſtat, quels en ont eſté les commencemens & les principes. Mais ie ne puis finir ce Point ſans en produire vn exemple. On voulut traitter auec luy de l'Eueſché de Meaux, qu'il eut apres par d'autres voyes, & puis de l'Archeueſché d'Aix, à condition qu'il donneroit certaine recompenſe. Il crut que ces moyens n'eſtoient pas aſſez purs, & qu'ils auoient quelque choſe du commerce que l'Egliſe deffend, il refuſa ces dignitez à ces conditions, & ne voulut pas mõter par ces degrez ſur le thrône. Ie ne diſpute pas ſi ſon ſcrupule eſtoit bien fondé, & ſi ces pactes ſont legitimes : mais toûjours ces précautions montrent qu'il auoit vn fonds de pieté tres-ſolide, & vne fidelité bien delicate, qui luy faiſoit apprehender les moindres

ombres d'vn vice qui pouuoit choquer la ſainteté de ſa profeſſion. Faut-il s'eſtonner ſi la bonté ou la iuſtice du Roy recompenſa ſa vertu de l'Eueſché d'Auxerre, dont il fut premierement pourueu, & puis de celuy de Meaux. Ou bien diſons mieux, que la prouidence de Dieu, dont il auoit ainſi ſouſtenu les intereſts, l'appelle à ces eminentes dignitez de l'Egliſe, afin qu'ayant pratiqué vne pieté iuſte ſur les Tribunaux, vne pieté fidele dans la Cour, il exerce enfin vne pieté charitable ſur le thrône Epiſcopal, qui eſt le troiſiéme Theatre de ſa gloire, où nous l'allons regarder dans la troiſiéme Partie de ce diſcours.

III. PART. C'eſt principalement aux Eueſques que S. Paul adreſſe cette exhortation en la perſonne de Timothée : *Exerce te ipſum ad Pietatem.* C'eſt ſur le thrône Epiſcopal que la Pieté doit paroiſtre auec éclat : mais elle ſe doit produire ſingulierement en qualité de charitable. Pourquoy cela ? parce que les Eueſques ſont les Lieutenans de IESVS-CHRIST, dans la conduite de ſon Egliſe ; Ils doiuent donc eſtre animez de ſon Eſprit, qui n'eſt autre que cette Charité infinie, qui pour luy faire porter dignement la qualité de Paſteur & d'Eueſque de nos ames, l'a fait mourir pour ſes brebis. Ils ſont d'ailleurs les ſucceſſeurs des Apoſtres, il faut donc qu'ils participent à ce feu diuin que le S. Eſprit alluma dans leurs cœurs, pour s'acquitter fidelement de leur miniſtere. Ils ſont enfin les inſtrumens de la prouidence de Dieu pour le ſalut des Peuples ; Il eſt donc important qu'ils aiment leurs intereſts, & qu'ils ſoient ſenſibles à leurs miſeres, pour la conſideration de celuy qui leur a don-

Ioan. 10.

né cette commiſſion. C'eſt pourquoy le Sauueur Preparant S. Pierre à ces fonctions, luy demande s'il a de l'amour pour luy: *Simon ~~Ioannis~~ amas me?* Pour faire entendre à tous ceux qui ſuccederont ou qui participeront à l'Eſpiſcopat de S. Pierre, qu'ils doiuent porter ſur le thrône cette diſpoſition de cœur comme neceſſaire à leur Charge. Mais vous remarquerez qu'il luy fait trois fois la meſme demande: C'eſt pour exprimer ces trois differentes eſpeces de charité que doit auoir vn Eueſque, qu'il doit répandre ſur trois ſortes d'objets, & dans leſquels il doit regarder & aimer ſon Maiſtre. IESVS-CHRIST ſe trouue en trois ſujets: dans l'Egliſe en general, comme ſon Epoux; dans les corps des Pauures, comme leur Chef; dans les ames des Chreſtiens, comme leur Redempteur: *Petre amas me.* Il faut qu'vn Prelat répande ſa charité ſur l'Egliſe, ſur les corps des Pauures, ſur les ames des Chreſtiens. Sur l'Egliſe, pour trauailler à ſa gloire & à ſon ornement: ſur les corps des Pauures, pour trauailler à leur ſoulagement: ſur les ames des Chreſtiens, pour trauailler à leur ſalut. Mais auec cette reflexion de Foy & d'Amour qu'il aime IESVS-CHRIST dans tous ces ſujets, où il eſt intereſſé luy-meſme. C'eſt auec ces trois flambeaux, dans le cœur & à la main, que noſtre Prelat entre permierement dans l'Eueſché d'Auxerre, & puis dans celuy de Meaux, pour y exercer cette Pieté charitable que le Sauueur demandoit de luy, trauaillant excellemment à la gloire de l'Egliſe, qu'il luy auoit miſe entre les mains: au ſoulagement des Pauures, qu'il auoit recommandé à ſes ſoins: au ſalut des ames qu'il

Ioan. 21.

auoit confié à ſa conduite.

Certes, comme c'eſt entre les mains des Prelats que le Sauueur confie ſon Egliſe, qui eſt ſon Eſpouſe, l'objet de ſon amour, & la conqueſte de ſon Sang, ce doit eſtre auſſi vn de leurs ſoins de luy procurer la gloire correſpondante à cette qualité, & de luy conſeruer ou donner les ornemens qui peuuent la rendre agreable aux yeux de ſon Eſpoux, & conſiderable à ceux des hommes. Or vn des plus beaux ornemens qu'elle puiſſe auoir en cet eſtat, & qu'elle ſouhaite dauantage, eſt ſans doute la décence qu'elle doit garder dans l'office diuin, & la majeſté qu'elle doit montrer dans ſes ceremonies. Pour trois raiſons; La 1. ſe prend du coſté de Dieu, parce qu'encore, bien que la principale partie du culte que les hommes doiuent rendre à ſa Majeſté, conſiſte dans les actes interieurs de leurs eſprits; il appartient neantmoins à la Religion de l'honorer par des témoignages ſenſibles, qui marquent les ſentimens du cœur, & qui par des hommages propres du corps, luy aſſujettiſſent cette partie viſible d'eux-meſmes. Ainſi il eſt important que ces ceremonies ſoient reglées pour cette fin, afin d'exprimer fidelement la pieté interieure des hommes, & de rendre à Dieu vn culte qui ſoit digne de luy. La 2. raiſon ſe tire des intereſts de l'Egliſe, parce que la majeſté de l'office diuin ſert beaucoup non ſeulement à ſa beauté, mais encore à ſa défenſe. Il contribuë à ſa beauté, parce qu'elle en eſt plus agreable aux yeux des hommes & de Dieu. Mais il ſert en quelque façon à ſa défenſe, parce qu'vn des argumens de la verité de l'Egliſe, contre les attaques des Heretiques, peut-eſtre la dignité de

ſes ceremonies, qui ne ſe trouuant pas parmy eux, fait voir qu'ils n'ont pas dans leurs Sectes la perfection du culte diuin que demande toute veritable Religion. Tellement que nous pouuõs appliquer à ce ſujet ce que l'Eſpoux dit aux Cantiques: qu'on verra dans ſon Eſpouſe des chœurs de muſique & des armées: *Quid videbis in Sulamite, niſi chores caſtrorum.* Cant 7. Ces ceremonies ſont des ornemens pour l'embellir, & des armées pour la défendre. Mais la 3. raiſon regarde l'intereſt des hommes. Car comme ils ſe gouuernent ordinairement par les ſens, ils ſont excitez à la pieté par ces ſenſibles ceremonies. Et ne ſçauons-nous pas ce que S. Auguſtin écrit de luy-meſme, qu'il eſtoit ſenſiblement touché par les chants de l'Egliſe, iuſques à verſer des larmes pendant l'office diuin: *Quantum fleuit in hymnis & canticis tuis ſuaue ſonantis Eccleſiæ tuæ vocibus commotus acriter.* Aug. lib. 9. Confeſ. cap. 6.

Ce fut par ces importantes raiſons que noſtre Illuſtre Prelat s'occupa ſingulierement à regler l'office diuin, ſuiuant l'vſage de Rome, non ſeulement pour montrer par cette vniformité, la liaiſon qui doit eſtre entre les Egliſes particulieres & l'Egliſe Romaine: mais parce que les ceremonies qui s'y pratiquent ont plus de décence & de grauité pour exprimer ou pour exciter la deuotion des peuples. Eſtant Doyen de Noſtre-Dame de Paris, il contribüa beaucoup par ſes ſoins à donner à l'office diuin cette derniere perfection qu'il a maintenant dans cette Egliſe, qui merite qu'on diſe à ſa gloire, qu'il n'eſt point de lieu dans le monde Chreſtien où il ſe faſſe auec vne majeſté ny plus auguſte ny plus exemplaire. D'abord

qu'il fut fait Eueſque d'Auxerre, il s'occupa particulierement à regler les ceremonies de cette Egliſe ; qui auec le fruit des ſoins qu'il a employez pour ce ſujet, conſerue ſi cherement la memoire de ſes bienfaits & de ſes exemples, que ce venerable Chapitre, incontinent apres ſa mort, reſolut, par vne deliberation Capitulaire, de faire vn Seruice ſolemnel pour luy, auec vne Oraiſon Funebre, pour honorer ſa memoire. Mais c'eſt principalement dans cette Egliſe de Meaux où il a trauaillé à loiſir pour luy donner cet ornement, ſi important & ſi neceſſaire. En quoy il a reüſſi auec vn ſuccés d'autant plus auantageux, qu'il a rencontré dans cet illuſtre Chapitre, de tres-excellentes diſpoſitions, pour ſeconder les mouuemens de ſa pieté; non ſeulement dans ce deſſein particulier, mais dans tout ce qu'il a entrepris pour le bien de ſon Dioceſe. I'ay veu, dit S. Iean, la nouuelle cité de Ieruſalem qui deſcendoit du Ciel comme vne Eſpouſe, que Dieu auoit preparée & ornée, pour la rendre agreable à ſon Eſpoux. Quelle eſt cette nouuelle cité ! C'eſt cette Egliſe de Meaux, qui a eſté renouuellée par les ſoins de ce Prelat, & qui a receu de ſa main, comme de nouueaux ornemens, la majeſté de l'office diuin, & des ceremonies qu'elle obſerue, & qui la rendent plus belle aux yeux du Sauueur. Elle deſcend du Ciel, parce qu'il a procuré ce changemẽt par le ſecours de la grace, & par le mouuement de ſa pieté, qui la fait remonter vers le Ciel, d'où elle eſt ainſi deſcenduë, en la preſentant à IESVS-CHRIST pour toucher ſenſiblement ſon cœur par les prieres qu'elle fait, & par les loüanges qu'elle chante à ſa gloire, auec ces excellentes diſpoſitions,

Apoc. 21.

Et ce auec d'autant plus d'efficacité & d'agréement, qu'à meſme temps qu'il procure à l'Egliſe ces ornemens, il trauaille d'vn autre coſté au ſoulagement des Pauures, qui ſont les membres viuans du Sauueur, où il reſide moralement comme Chef, dont il ſouffre en quelque maniere les neceſſitez, comme il reçoit auſſi les ſecours & les aumoſnes qu'on leur donne : ſuiuant le pacte qu'il en a fait, & l'aſſeurance qu'il en a donnée : *Quamdiu feciſtis vni ex his fratribus meis minimis, mihi feciſtis.* C'eſt le ſecond deuoir de la Pieté, & de la charité des Eueſques, dans lequel conſiſte leur gloire, comme dit ſaint Ieroſme : *Gloria Epiſcopi eſt pauperum inopiæ prouidere*: L'honneur d'vn Eueſque n'eſt pas de poſſeder cette dignité & les grandes richeſſes qui l'accompagnent, mais d'employer vne partie de ces biens au ſoulagement des Pauures. Et cette importante obligation procede de trois principales ſources ; de la nature de l'Epiſcopat, de ſa fin, & de la qualité des reuenus qui ſont attachez à cette charge. 1. Les Eueſques ſont obligez, par la nature de leurs dignitez, de faire des aumoſnes ; non ſeulement pour donner ces exemples de charité, mais parce qu'en cette qualité ils ſont eſtablis de Dieu pour eſtre les Peres & les Paſteurs de leurs Peuples, comme le Sauueur dit à ſaint Pierre: *Paſce agnos meos.* Or comme les hommes ſont compoſez de deux differentes parties, de l'ame & du corps, ils ſont auſſi ſujets à deux ſortes de neceſſitez ; aux neceſſitez corporelles, aux neceſſitez ſpirituelles. Il appartient donc à la charité & à la pieté des Prelats, de leur procurer ce dou-

Matth. 25.

Hier. l. 2. ep. 12.

ble ſecours ; & ils ſe doiuent perſuader que c'eſt à eux que Dieu adreſſe ce commandement par la bouche du Prophete : *Tibi derelictus eſt pauper, orphano tu eris adiutor.* C'eſt à vous que Dieu recommande le ſecours de la vefue, c'eſt ſur vous qu'il ſe repoſe du ſoulagement de l'orphelin. Vous eſtes deſtinez pour eſtre dans ces occaſions les ſupplémens de ſa Prouidence, vous en auez & la commiſſion & les moyens dans la qualité de vos charges. 2. D'ailleurs encore, la fin meſme de l'Epiſcopat, qui n'eſt autre que le ſalut des ames, oblige ceux qui ſont éleuez à cette dignité, d'exercer, comme par eſtat, cette Pieté charitable. La raiſon en eſt, parce qu'il arriue ſouuent que les aumoſnes corporelles ſont des moyens neceſſaires pour le bien ſpirituel & pour le ſalut de ceux à qui elles ſont faites. Helas ! combien y a-t'il tous les iours de malheureux que la pauureté rend coupables, qui ſe portent à des extremitez vicieuſes pour auoir dequoy ſoulager leurs neceſſitez ? Vne aumoſne dans ces occaſions, pourroit preuenir leurs crimes & leur malheur, en ſoulageant leur indigence. A qui appartient-il de donner ce ſecours aux neceſſitez du corps, ſinon à ceux qui doiuent veiller pour le ſalut des ames de ces miſerables, & qui en doiuent rendre compte vn iour deuant le Tribunal de IESVS-CHRIST, qui les auoit confiées à leurs ſoins ? comme dit l'Apoſtre : *Ipſi enim pernigilant, quaſi rationem pro animabus veſtris reddituri.*

Pſal. 9.

Heb. 13.

Mais enfin, la 3. ſource de cette obligation ſe prend de la qualité des reuenus qui ſont attachez à ces dignitez Eccleſiaſtiques, & qui doiuent eſtre

employez à ces vſages de charité. Il eſt vray que tous les Chreſtiens qui ont des commoditez, ſont tenus, chacun ſuiuant ſon pouuoir, à faire quelques aumoſnes, par les maximes generales du Chriſtianiſme; mais il faut adjoûter que les Prelats y ſont particulierement obligez par la nature meſme des richeſſes qu'ils poſſedent, qui ſont des choſes ſacrées par elles-meſmes, que les Peres appellent le patrimoine de IESVS-CHRIST, & qui ſont deſtinées eſſentiellement pour le ſoulagement des Pauures de leurs Dioceſes. Pourquoy cela? Parce que l'Egliſe, qui eſtoit pauure au commencement, n'a eu apres ces grands reuenus que par la liberalité des Princes Chreſtiens, & par la pieté des Peuples, qui ont appoſé cette condition à leurs fondations, qu'vne partie de ces biens ſeroient employez au ſecours des pauures des lieux où les Benefices ſont fondez. D'où les Peres & les Theologiens tirent ces conſequences; que les Eueſques ſont obligez de donner vne partie de leurs reuenus en aumoſnes, non ſeulement par charité, mais encore à titre de juſtice; qu'ils ne ſont proprement que les Oeconomes & les Diſpenſateurs de ſes biens, comme diſoit ſaint Auguſtin: *Si priuatim quæ nobis ſufficiant poſſidemus, non ſunt illa noſtra, ſed pauperum quorum procurationem quodammodo gerimus.* (Auguſt. ep. 50.) Et qu'enfin les Pauures ont vn veritable droit ſur ces reuenus deſtinez à leur ſoulagement, & qu'ils peuuent ſe ſeruir de ces paroles que ſaint Bernard leur fait dire à quelques Eueſques de ſon temps: *Noſtrum eſt quod effunditis, nobis creduliter ſubtrahitur quod inaniter expenditis.* (Ep. 42. ad Henr. Arch. Senonenſis.) C'eſt à nous qu'appartiennent les

richeſſes que vous dépenſez inutilement, & vous nous oſtez auec cruauté ce que vous employez pour contenter voſtre vanité & voſtre luxe.

Mais ce n'a pas eſté contre M. DE MEAVX que les Pauures des Dioceſes qu'il a gouuernez ont pû faire ces accuſations ou ces plaintes : Il connoiſſoit trop bien la nature de ſa dignité, la fin de ſa charge, la qualité de ſes reuenus, pour manquer à ce deuoir de charité & de pieté ſi preſſant & ſi raiſonnable. On peut dire en verité qu'il n'y a point eu de neceſſitez en ces lieux, pendant le temps qu'il en a eſté Eueſque, qu'il n'ait tâché de ſoulager par ſes ſoins & par ſes aumoſnes ; & que ſa charité a reſſemblé au Soleil, qui ne ſecourt pas ſeulement les parties viſibles de l'Vniuers, mais qui porte les influences de ſa chaleur iuſqu'au fonds des abyſmes & dans le creux des rochers. Il y a des neceſſitez publiques & viſibles à tout le monde, comme celles des Pauures qui ſouffrent dans les Hoſpitaux, ou des Peuples que le malheur du temps a rendus aſſez communement miſerables. Qu'a fait ce charitable Prelat ? tout le monde a veu qu'il a donné vne grande partie de ſes biens à ces lieux deſtinez au ſoulagement des miſeres publiques. Et ne ſçait-on pas auec quel ſoin il a trauaillé pour ſoulager ſes ſujets d'vne grande partie des Tailles, dont ils eſtoient opprimez ? Ce n'eſt pas aſſez d'y employer ſon credit & ſon authorité, il fait ſeruir à ce deſſein les reuenus qu'il auoit retirez de ſes ſujets meſmes. On trouue preſque par tout vne ſeconde eſpece de neceſſitez, qui pour eſtre cachées & inconnuës, ne merite pas moins de compaſſion. Telles ſont les in-

commoditez des Pauures honteux, qui ſont affligez de deux ſortes de maux, dont l'vn intereſſe leur fortune, & l'autre leur honneur ; le premier eſt la Pauureté, & le ſecond la Honte, qui les empeſche d'auoüer leur mal, & d'en demander le remede. Mais il n'eſt point de miſeres qui puiſſent ſe dérober à la charité de ce Prelat ; elle a des yeux pour les découurir en quelque lieu de ſon Dioceſe qu'elles ſe cachent, & des mains pour les ſecourir : d'vn ſeul coup il ſoulage leur pauureté & leur honte ; leur pauureté, par les aumoſnes qu'il leur donne ; leur honte, par la maniere de les donner : Il preuient la voix de leurs miſeres, & eſtablit vn ordre de charité pour les ſecourir, ſans qu'ils ayent la peine & la confuſion de le demander. Mais enfin, on peut remarquer vn troiſiéme genre de miſeres, qui ſortent de l'ordre Ciuil & Moral, & qui appartiennent à l'ordre ſurnaturel de la grace ; comme ſont celles qui mettent les Pauures en danger de commettre quelque peché pour préuenir ou pour ſoulager leur indigence. Ah ! c'eſt à cet important exercice de charité & de pieté que noſtre grand Eueſque employe ſes ſoins ; c'eſt par ce principe qu'il a donné ſi ſouuent aux familles incommodées dequoy marier les filles, à qui la pauureté pouuoit faire courir riſque de leur honneur : Et dequoy mettre en meſtier des enfans, que l'oiſiueté euſt pû rendre coupables ; conſacrant ainſi ſes reuenus aux emplois de cette excellente vertu, & les rendant doublement par cet vſage le patrimoine & le threſor de Iesvs-Christ ; ſuiuant l'admirable penſée de ſaint Ambroiſe, qui parlant des vaiſſeaux ſacrez

qu'il auoit eſté contraint de vendre pour auoir dequoy rachepter les Chreſtiens des mains des Barbares, où ils eſtoient en danger de perdre la Foy, dit ces belles paroles : *Vere vaſa illa pretioſa, quæ redimunt animas à morte. Ille verus theſaurus Domini, qui operatur quod ſanguis Domini.* C'eſt maintenant qu'on peut dire que ces vaiſſeaux ſont preſent, puis qu'ils ſeruent à deliurer les ames de la mort. Ces calices peuuent eſtre juſtement appellez, le threſor de IESVS-CHRIST; puis qu'ils operent en quelque maniere, ce qu'a operé le ſang du Sauueur; en ce que par vne eſpece de redemption anticipée, ils empeſchent les Chrêtiens de tomber dans le peché. Voila l'employ que M. DE MEAVX a fait des richeſſes de l'Egliſe; & i'ay cet auantage dans ce Diſcours, que ie parle deuant des Perſonnes qui ont tous eſté les témoins, & quelques-vns les ſujets de ſa Pieté charitable. Et quand les hommes garderoient le ſilence, les Pauures des Hoſpitaux prendroient des voix pour le dire. Mais il ne faut que conſulter ſon Teſtament, pour voir le ſoin qu'il a eu du ſoulagement des Pauures, & qu'il a eſtendu apres ſa mort, pour en rendre les ſources eternelles. Il auoit accouſtumé de dire, qu'il ne vouloit pas s'enrichir des biens de l'Egliſe, ny du reuenu de ſes Benefices. Et certes il a reüſſi dans ſon deſſein, & ſa charité a fidelement executé vne grande partie de ſes ſouhaits : puis qu'à ſupputer ce qu'il a legué aux Egliſes & aux Hoſpitaux, & ce qu'il a laiſſé aux Pauures de ſon Dioceſe, & des lieux où ſes Benefices ſont ſcituez, l'on trouuera qu'il ne luy eſt rien reſté entre les mains, dont il

Ambr. l. 2. off. cap. 28.

ait pu diſpoſer apres la mort en faueur de ſes heritiers, que ſon patrimoine ſeulement. Encore n'a-t'il pas eſté tout entier, IESVS-CHRIST a recueilly vne partie de cét heritage meſme. Et c'eſt ainſi qu'il l'a conſideré comme Chef dans les corps des Pauures, dont il a ſoulagé les neceſſitez; & comme Redempteur dans les ames des Chreſtiens, dont il a procuré le ſalut.

C'eſt le grand objet de la Pieté & de la charité des Prelats, & la plus indiſpenſable obligation de leurs charges; fondée ſur trois differents intereſts, qui leur doiuent eſtre conſiderables. 1. Ils doiuent regarder l'intereſt de IESVS-CHRIST, comme Redempteur de ces ames; pour qui il a verſé ſon Sang. Et c'eſt aux Eueſques principalement qu'appartient le ſoin de leur appliquer les merites de ce Sang, comme ayans eſté eſtablis pour eſtre les diſpenſateurs de ſes myſteres: *Diſpenſatores myſteriorum Dei.* 1. Cor. 4. 2. Ils ſont obligez de conſiderer dans ces fonctions l'intereſt des Peuples, que le Sauueur a confiés à leur conduite; puis qu'ils ſont deſtinez pour eſtre les Mediateurs entre les hommes & Dieu, & les inſtrumens de ſa Prouidence pour leur predeſtination: *Epiſcopus ſequeſter Dei & hominum*, dit ſaint Ieroſme. 3. Mais enfin ils doiuent auoir égard à leurs propres intereſts, puiſque la predeſtination des Eueſques eſt fondée ſur la fidelité qu'ils rendent à leur miniſtere, c'eſt par là que Dieu les veut ſauuer. Comme au contraire, ils ſont reſponſables du ſalut des ames qu'ils gouuernent; & ils peuuent deuenir coupables des pechez de leurs brebis, qu'ils deuroient préuenir par leurs ſoins, & qu'ils ſouffrent par leur negli-

gence. Dauid les appelle des pechez eſtrangers ; quand il en demande pardon a Dieu, comme s'il
Pſ. 18. les auoit commis luy-meſme : *Ab alienis parce ſeruo tuo.* Ils ſont eſtrangers, parce qu'ils ſont hors de la perſonne du Prince ou du Paſteur, & que le Peuple les commet : mais ils paſſent du Peuple ſur la perſonne du Paſteur, ou du Roy, & leur ſont en quelque façon propres, pour les rendre auſſi criminels, comme s'ils en eſtoient les autheurs ; parce qu'ils en ont eſté les cauſes.

Que noſtre vertueux Prelat penetroit viuement ces obligations ! Lors que conſiderant l'Epiſcopat, non pas comme vn honneur, mais comme vn trauail, ſuiuant la parole de ſaint Auguſtin :
Aug. l. 19. de ciu. Dei cap. 19. *Epiſcopatus nomen eſt operis, non honoris* : Et dans le ſentiment de ſaint Ieroſme, comme vne charge redoutables aux Anges : *Onus Angelicis humeris formidandum.* Helas ! diſoit-il ſouuent à ſes amis, ſi i'euſſe connu les charges, les obligations & les dangers de cette dignité, ie n'euſſe iamais conſenty à eſtre Eueſque. Mais ces meſmes motifs qui faiſoient ſes craintes & ſes apprehenſions, redoubloient par reflexion les ardeurs de ſa charité, & les mouuemens de ſon zele, pour préuenir ces dangers, pour ſatisfaire à ſes obligations, & pour s'acquitter fidelement de ſes charges ; luy faiſant
2. Cor. 12. dire auec l'Apoſtre : *Ego autem libentiſſime impendam, & ſuper impendar ipſe pro animabus veſtris.* Ah mes freres, ie m'employeray volontiers pour le ſalut de vos ames : Voila ce qu'il y a de commun, *impendam* : Mais ie me ſuremployeray & m'employeray au delà du commun : Voila ce qu'il y a d'extraordinaire, *ſuper impendar.* Il ſçauoit

que les Eueſques ont vne obligation rigoureuſe de reſider dans leurs Dioceſes, pour en voir & ſecourir les neceſſitez; qu'ils doiuent eſtre comme les Anges qui gouuernent les Cieux, qui ſont eternellement attachez à leurs globes: Qu'ils ont contracté vne eſtroite alliance auec leurs Egliſes, comme auec leurs Eſpouſes, auec leſquelles ils doiuent toûjours demeurer. C'eſt par ces conſiderations qu'il fit vne exacte & conſtante reſidence dans ſon Eueſché, iuſques à ce que le malheur des guerres le contraignit de s'abſenter pour quelque temps, *impendam.* Mais il refuſa l'Archeueſché de Rheims, pour demeurer inuiolablement attaché à ſon Eſpouſe; quoy que ce luy fût vn moyen pour arriuer aux plus eminentes dignitez de l'Egliſe, qu'il pouuoit iuſtement eſperer de ſon merite & de la faueur de ſon Roy: dont il auoit deſia receu vn breuet du cordon bleu, qui luy promettoit vne couleur plus éclatante, *ſuper impendar.* Il connoiſſoit l'importance qu'il y a, que les Eueſques viſitent eux-meſmes leurs Dioceſes, & qu'ils reſſemblent aux aſtres qui parcourent le monde, bien qu'ils demeurent attachez à leurs Ciel. Vous auez vû auec auec quelle application, & quel ſoin il a toûjours fait ſes viſites, autant que ſa ſanté luy a pû permettre ce trauail *impendam.* Et quand ſa maladie, ou les miſeres du temps, ont empeſché ces mouuemens de ſon zele, il a ſuppleé à ce deuoir par ſes aumoſnes; Il a enuoyé ſes charitez, là où il ne pouuoit pas aller luy-meſme; faiſant ainſi vne ſeconde viſite de ſon troupeau, qui ſeruoit à ſoulager ceux qu'il ne pouuoit pas inſtruire, *ſuper impendar.* Quoy plus!

Il auoit appris de l'Apoſtre, que les Prelats doiuent eſtre les exemples de leurs Peuples, & la regle de leurs mœurs : *In omnibus teipſum præbe exemplum bonorum operum.* Auec quelle fidelité obey-t'il à ce commandement ? Et comment eſt-ce qu'il obſerua l'aduis que leur donne ſaint Ieroſme, quand il dit qu'ils doiuent eſtre tous voix : *Totus vocalis incedat.* Il fait des actions de ſa vie particuliere, & des emplois de ſa vie publique, l'idée de la vie de ſes ſujets, & des voix, pour leur perſuader de la ſuiure, *impendam.* Mais il regle tellement ſa maiſon, & l'ordre de ſa famille, qu'elle peut ſeruir comme d'vn ſecond exemple de ſa Pieté, & d'où par reflexion on peut tirer le ſoin qu'il a eu de conduire ſon Dioceſe, *ſuper impendar.* Il auoit eſté inſtruit par les ſentimens de ſaint Charles ; que le bonheur de l'Egliſe dépend principalement de la ſainteté & de la ſcience des Eccleſiaſtiques. Que ne fait-il pas pour procurer à cét ordre, l'vn & l'autre de ces ornemens ? Il meſle la ſeuerité auec la douceur, pour corriger leurs vices ; Et pour les attirer à la vertu & au deuoir de leur eſtat, il ioint ſes exhortations à ſes exemples, *impendam.* Mais par vne ſurabondance de charité, il fonde dans cette ville de Meaux vn magnifique Seminaire ; pour l'acheuement duquel il a laiſſé vingt-cinq mille liures par ſon Teſtament, afin d'inſtruire à la pieté & aux lettres les Eccleſiaſtiques de ſon temps, & de perpetuer par ce moyen les fruicts de ſa charité & de ſon zele, *ſuper impendar.*

Tit. 2.

Hier. ep. ad Fabiolam.

Mais apres s'eſtre ainſi employé pour le ſalut des Ames que Dieu luy auoit miſes en main, nous

nous pouuons adjoûter, qu'vn des plus grands biens qu'il ait fait dans ſon Dioceſe, & dans lequel il s'eſt comme ſuremployé, a eſté de luy laiſſer vn tres-digne Succeſſeur de ſa dignité, & comme vne Image viuante de luy-meſme. Ce choix qu'il a fait de Meſſire DOMINIQVE DE LIGNY ſon Neueu, pour eſtre ſon Coadjuteur pendant ſa vie, & pour luy ſucceder apres ſa mort, a eſté vn acte de iuſtice, à l'égard de la Perſonne qu'il a choiſie. La conſideration de ſa Naiſſance, que la Nobleſſe & la Vertu rendoient doublement recommandable, ſembloit luy donner par auance quelque droict ſur cette dignité: Puis qu'il auoit eu pour pere Meſſire IEAN DE LIGNY, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, & Maiſtre des Requeſtes de ſon Hoſtel, vn des plus vertueux, des plus éclairez, & des plus equitables Iuges de ſon ſiecle: Et pour Mere, Madame CHARLOTTE SEGVIER, dont l'eſprit, la ſageſſe, & la vertu ont reſpondu parfaitement à la dignité de ce nom, & à la gloire hereditaire de cette Famille. Eſtant demeurée veufve aſſez ieune, elle employa les plus beaux de ſes ans aux exercices de la pieté, mais d'vne pieté modeſte & retirée dans le ſecret de ſa maiſon, ſans que la grandeur de ſa Famille, qui fut alors infiniment augmentée par l'éleuation de Monſieur ſon Frere, à la dignité de Chancelier, luy pût rien faire relâcher de ſa premiere conduite; Au contraire, elle ſembla vouloir combatre ces nouueaux accroiſſemens de grandeur par ceux de ſa modeſtie. Mais les vertus perſonnelles & propres de cét illuſtre Prelat, meriterent cette eſle-

ction par elles-meſmes ; & nous pouuons dire de luy ce qu'vn Orateur a dit autrefois d'vn Prince, qu'vn Empereur auoit adopté pour luy ſucceder à l'Empire : *Niſi adoptes eum, quem conſtet imperaturum fuiſſe, etiamſi nos adoptaſſes.* Vous auez adopté vn homme qui eût eſté Empereur, quand meſme vous ne l'euſſiez pas adopté, & qui eût acquis cette dignité par ſon propre merite. Mais à meſme temps que feu M. DE MEAVX a fait vn acte de iuſtice à l'égard de ſon Coadiuteur, il a fait vn acte de charité à l'égard de ſon Dioceſe ; en luy donnant vn Eueſque ſi excellent, qui imitera parfaitement ſes vertus, qui ſecondera ſes deſſeins, & qui acheuera ſes ouurages ; Duquel i'aurois beaucoup de choſes à dire ; ſi la meſme modeſtie qui a paru dans ſon Predeceſſeur, ne me défendoient ſes loüanges, & ne me commandoit d'employer ce qui me reſte de diſcours pour loüer les derniers exercices de la Pieté de noſtre Prelat, dans les dernieres actions de ſa vie, & ſur le lict de la mort.

Plin. Paneg. Traian.

Voicy le grand theatre de la Pieté des Chrêtiens, où elle rend ſes derniers combats, où elle reçoit des couronnes. C'eſt auſſi dans cette importante occaſion que celle de M. DE MEAVX paroiſt auec d'autant plus d'éclat, qu'elle doit eſtre la derniere : Comme le flambleau qui va s'éteindre iette des lumieres plus viues & plus ardentes. Cette vertu auoit paru en luy ſous de differentes poſtures, mais il va l'exercer ſur le lict de la mort, comme prudente & comme courageuſe : Comme prudente, pour ſe preparer à

ce dernier moment : & comme courageuſe, pour en ſouffrir les douleurs, pour en vaincre les alarmes. Cette maladie, qui preceda & cauſa ſa mort, luy donna les moyens d'exercer ces deux vertus differentes. Elle euſt deux fâcheuſes qualitez : Elle fut extrémement longue, elle fut accompagnée de grandes douleurs : Mais cette longueur ſeruit d'occaſion à ſa prudence, & ſes douleurs de matiere à ſon courage. Il ménagea pour cette fin tous les momens de cette longue maladie, ayant ſouuent ces paroles en la bouche : *Il faut apprendre à bien mourir* ; pour dire que c'eſt vn art qu'vn Chreſtien doit eſtudier pendant tout le temps de ſa vie, mais ſingulierement aux approches de la mort ; parce qu'on ne l'exerce qu'vne fois, & que les fautes en ce point ſont entierement irreparables. C'eſt par ce principe que dans ſon Teſtament il ordonne tant de bonnes œuures, afin qu'elles ſoient apres comme autant de boucliers pour le défendre dans ce combat. C'eſt dans ce meſme ſentiment qu'il reçoit les Sacrements de l'Egliſe auec tant de deuotion, pour répandre dans ſon ame, auec ces dernieres graces, la force neceſſaire dans cette importante occaſion. Il ménage pareillement ſes douleurs, qui eſtoient & continuelles & violentes, pour en faire les ſujets d'vne Pieté courageuſe, qui les ſouffre conſtamment, & qui les offre à Dieu comme vn ſacrifice d'expiation pour ſes pechez, & de loüange à la gloire de celuy qui les enuoye ; faiſant à proportion ce que ſaint Ieroſme dit de ſainte Paule mourante : Elle changeoit les fremiſſemens & les grincemens de dents,

qui accompagnent la mort des hommes, en des hymnes de loüange à IESVS-CHRIST. *Ipſum ſtridorem quo mortalium vita finitur in laudes Domini conuertebat.* C'eſt le ſaint vſage que ce mourant fait de ſes ſouffrances, il en fait la matiere de ſes ſacrifices, pour exercer meſme à la mort, les fonctions de Sacrificateur & de Pontife. Tandis que ſon cœur acheue de traiter ſecretement auec Dieu, & de luy preſenter les derniers mouuemens de ſa Pieté: iuſque-là que l'extremité de ſon mal l'ayant rendu comme inſenſible à toutes les affaires du monde; dés auſſi-toſt qu'on luy parloit des choſes de Dieu & des affaires de ſon ſalut, il reprenoit le ſentiment, qu'il auoit perdu pour tout le reſte, verifiant ainſi en ſa perſonne, ce que Saint Chryſoſtome a dit: Que la Pieté eſt comme le cœur du Chreſtien. Le cœur, diſent les Medecins, eſt le premier viuant & le dernier mourant dans l'homme: Et ainſi la Pieté dans ce grand Homme, a eu comme les meſmes termes; Elle a commencé à viure auec luy, elle l'a conduit dans tous les eſtats de ſa vie; Elle a eſté auec luy ſur les Tribunaux, comme equitable; dans la Cour, comme fidele; ſur le thrône Epiſcopal, comme charitable: Elle l'accompagne iuſqu'au lict de la mort, comme prudente & courageuſe, l'eſleuant enfin dans le Ciel, pour y receuoir les couronnes qu'elle luy a meritées.

Hier. Epith. Paule.

Mais il n'y monte pas tout entier, il demeure encore parmy nous par vne excellente partie de luy meſme, ſçauoir par l'exemple de ſes vertus. C'eſt par ce moyen, qu'encore apres ſa mort il fait

la fonction d'Eueſque ; & cette meſme Pieté qui a paru dans tous ces differens eſtats, ſe preſente aujourd'huy ſur ſon tombeau, pour nous redire l'Oracle de l'Apoſtre, & nous donner trois inſtructions ; qu'il faut exercer la pieté pendant la vie ; qu'il la faut exercer principalement à la mort : Et que pour l'exercer vtilement à la mort, il faut exercer pendant le temps de la vie: *Exerce te ipſum ad pietatem.*

Ne vous perſuadez pas, Meſſieurs, que l'obligation de la Pieté regarde ſeulement les Eueſques, par la conſideration de leur caractere, & de leur conſecration : elle s'eſtend ſur tous les Chreſtiens, & nous ſommes obligez par la ſainteté de noſtre Bapteſme, & par le deuoir de noſtre profeſſion, d'exercer cette vertu perdant le cours noſtre vie ; nous en deuons répandre l'actiuité ſur tous les emplois où Dieu nous appelle ; puis que, comme dit S. Paul, la Pieté eſt vtile pour toutes choſes : *Pietas ad omnia vtilis eſt.* Il ne veut pas dire ſeulement qu'elle eſt comme vn ornement ou vne onction, qui conſacre & qui éleue toutes nos actions : mais que c'eſt vn principe agiſſant, qui nous excite & nous aide à les bien faire, & à remplir parfaitement tous nos deuoirs. Mais pour la rendre vtile à cette fin, il faut l'exercer en elle-meſme. C'eſt vne precieuſe ſemence que Dieu a miſe dans nos cœurs, auec ſon eſprit & ſa grace ; pour en recüeillir les fruits, nous en deuons exciter la vertu, & en faire ſouuent les actes, & non pas la laiſſer languiſſante & inutile au fonds de nos ames : *Exerce te ipſum ad pietatem.* 1. Tim. 4.

2. Mais le principal exercice de la Pieté regarde le

temps de la mort, où elle eſt abſolument neceſſaire. Et c'eſt par le moyen de cette vertu ſeulement, que nous pouuons rendre ce moment precieux deuant Dieu, & glorieux deuant les hommes. C'a eſté dans cette derniere occaſion où celle de noſtre grand Eueſque a paru auec tant d'éclat; Et c'eſt aujourd'huy la plus belle loüange que nous pouuons donner à ſa memoire, de dire; Qu'il eſt mort auec ces ſaintes diſpoſitions. O Dieu! que ce ſeroit vn pitoyable Eloge pour vn Prelat, ſi l'on pouuoit ſeulement le repreſenter auec les ornemens exterieurs de ſa dignité, auec la Mître en teſte, la Croſſe à la main, la Croix ſur la poitrine, les commandemens à la bouche! Ce ſenſible appareil le pourroit peut-eſtre rendre conſiderable au iugement des hommes, mais non pas aux yeux de Dieu. Nous auons à dire de celuy-cy quelque choſe de plus illuſtre. Il meurt auec les ſentimens de pieté dans le cœur, auec les maximes de l'Euangile dans la teſte, auec les témoignages de ſa foy dans la bouche, auec les bonnes œuures, & les charitez dans les mains. Voila les veritables ornemens d'vn Eueſque mourant; c'eſt auec cet appareil ſacré qu'il entre dans le Sanctuaire de Dieu, d'où il nous exhorte efficacement à vouloir imiter ſes exemples, à regarder plûtoſt les actions de ſa vertu, que les marques de ſa dignité, & à donner à noſtre mort le meſme caractere de pieté qu'il a imprimé ſur la ſienne: *Exerce te ipſum, &c.*

3. Mais pour la pouuoir exercer vtilement à la mort, il faut l'exercer pendant la vie, & ſe preparer ainſi au dernier vſage de cette vertu, ſi importante & ſi neceſſaire. C'eſt le déreglement des

Chreſtiens, de vouloir pratiquer l'impieté pendant le temps de la vie, & la pieté à la mort : Ils ſouhaitteroient qu'il leur fut permis de viure dans le peché, & de faire apres vn dernier effort pour mourir dans la grace. Mais le deſſein de ce partage eſt autant injurieux à Dieu, que l'execution en eſt impoſſible à l'homme : Car outre qu'on ne paſſe pas ſi facilement, ny ſi promptement d'vne longue habitude du vice, à la pratique de la vertu : La Pieté n'eſt pas vn art qu'on apprenne tout à coup, il faut s'y eſtre habitué par vn long & fidele exercice, pour s'en ſeruir à ce dernier moment. Comment eſt-ce qu'vn Chreſtien qui n'a preſque iamais pratiqué cette vertu pendant ſa vie, ſera ſoudainement diſpoſé pour l'exercer comme il faut à la mort ? Non, le Soldat n'attend pas de preparer ſes armes, ou d'en apprendre l'vſage, ou de s'exercer au combat quand la Trompette en donne le ſignal ; il s'eſt diſpoſé par vn long exercice à cette importante occaſion. N'attendons pas le temps de la mort pour apprendre à bien mourir, & pour exercer la Pieté ſeulement quand elle nous ſera abſolument neceſſaire ; préuenons cette derniere neceſſité par ce ſaint exercice : *Exerce te ipſum, &c.* C'eſt ainſi que nous honorerons parfaitement la memoire de M. DE MEAVX, & que nous donnerons à ſon Eloge l'acheuement qu'il ſouhaite de nous. Ah ! ſon cœur, tout mort & tout froid qu'il eſt dans ce tombeau, brûle encore du zele de vôtre ſalut : Il ne deſire rien tant que de vous voir mourir dans l'exercice de la Pieté, qu'il vous a enſeignée ; C'eſt à quoy il employe & ſes exemples

ſur la Terre, & ſes prieres dans le Ciel : & de la meſme main dont il a tant de fois beny ſon Peuple dans cette Egliſe, il vous donne inuiſiblement ſa derniere Benediction, pour vous obtenir la grace en ce monde, & la gloire en l'autre, où nous conduiſe, &c.

ORAISON FVNEBRE
DE FEVE TRES-HAVTE
ET TRES-PVISSANTE PRINCESSE
MADAME LA DVCHESSE
DE BOVILLON.

PRONONCE'E DANS L'EGLISE de ſaint Taurin d'Evreux, où ſon Corps eſt en depoſt, au iour Anniuerſaire de ſa mort.

Par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie de l'Ordre de Clugny, Conſeiller & Predicateur du Roy.*

A TRES-HAVT
ET TRES-PVISSANT
PRINCE
FEDERIC MAVRICE
GODEFROY DE LA TOVR-D'AVVERGNE,
SOVVERAIN DVC
DE BOVILLON;
DVC D'ALBRET,
ET DE CHASTEAV-THIERRY:
COMTE D'AVVERGNE
ET D'EVREVX, VICOMTE DE TVRENNE,
Grand Chambellan de France, Gouuerneur
de la haute & baſſe Auuergne.

MONSEIGNEVR,

Ce n'eſt pas ſans quelque apprehenſion que ie viens offrir à voſtre ALTESSE, *ce Diſcours que ie donne au public, apres l'auoir*

prononcé dans la Chaire. Car outre que l'image de la Mort, qui paroiſt au front de cet Ouurage, a quelque choſe de triſte & de facheux; j'ay ſujet de craindre que ſe preſentant aujourd'huy à vos yeux, elle ne renouuelle dans voſtre cœur cette premiere douleur qu'elle luy a autrefois causée. Mais i'ay conſideré dans ce deſſein, comme trois differens intereſts, qui m'ayans perſuadé de l'entreprendre, peuuent ſeruir à le iuſtifier.

Il me ſemble, MONSEIGNEVR, *que vous y auez le premier intereſt, puis que vous eſtes le principal Heritier de cette illuſtre* PRINCESSE *qui vous a donné le iour, & qu'en cette qualité vous recüeillez en voſtre Perſonne vne grande partie de la gloire que ie pretends faire ſortir de ſon Tombeau. Tellement qu'en faiſant icy l'Eloge de ſa Mort, ie trace en quelque façon le Panegyrique de voſtre Vie.*

D'ailleurs encore, il eſt important au deſſein que i'ay d'honnorer ſon Nom, que ie faſſe d'abord paroiſtre le voſtre. Ou parce que vous eſtes l'Image viuante de ſes excellentes qualitez, dont les traits ſe peuuent mieux voir dans vos mœurs, que dans mon Diſcours: ou parce que voſtre Vertu eſtant le fruit de ſes bons exemples, & de ſes ſaintes inſtructions, vous

pourriez faire tout seul vne bonne partie de ses loüanges.

Mais enfin, i'ay cherché l'interest de ce petit Ouurage dans l'offrande que ie vous en fais: soit pour suppléer par ce moyen ce qui luy manque; soit pour le faire paroistre auec plus d'éclat, & auec moins de danger sous l'ombre de vostre protection. Il doit tout attendre d'vn PRINCE *qui a des qualitez, & naturelles & acquises, si rares comme sont celle dont vous estes doüé, & dont vous auez déja donné des preuues si éclatantes: & qui estant descendu des Anciens* COMTES D'AVVERGNE ET DVCS DE GVIENNE; *réünit en sa Personne le sang & la gloire de ces deux illustres familles* DE BOVILLON ET DE TVRENNE, *dont les Noms sont si glorieux, & si considerables par les seruices que ces* PRINCES *ont rendus de tout temps à l'Estat, & par les Victoires qu'ils ont remportées, mesme de nos iours à l'auantage de la France.*

Souffrez seulement, MONSEIGNEVR, que ie messle les Cyprés, que ie vais consacrer aux cendres de feuë Madame vostre MERE, *auec les Lauriers qui vous enuironnent de tous costez: & que ie ioigne sur son Tombeau la gloire que vous auez, auec celle que vous au-*

rez dans la ſuite de voſtre vie, pour donner aux ombres de ſa mort le iour, & l'éclat qu'elle merite. I'eſpere que cette bonté obligeante, qui eſt comme naturelle à ceux de voſtre illuſtre Maiſon, & qui fait vne de vos principales Vertus, agréera que ie luy preſente aujourd'huy ce témoignage de mes reſpects, & du deſir que i'ay de paroiſtre toute ma vie,

DE VOSTRE ALTESSE,

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres-obeiſſant ſeruiteur, I. BIROAT.

ORAISON FVNEBRE
DE FEVË TRES-HAVTE
ET
TRES-PVISSANTE PRINCESSSE
MADAME LA DVCHESSE
DE BOVILLON.

Conſiderauit ſemitas domus ſuæ. *Prou. 31.*

Elle a conſideré exactement toutes les routes de ſa maiſon, & tous les deuoirs de ſa famille. Aux Prouerbes, chap. 31.

CE n'eſt pas, MESSIEVRS, pour renoueller voſtre premiere douleur, qu'on produit vne ſeconde fois à vos yeux l'appareil de cette Pompe Funebre; qu'on r'allume ces triſtes flãbeaux; & qu'on vous repreſente l'image de la mort de feuë ſon Alteſſe Madame la Ducheſſe DE BOÜILLON, & voſtre incomparable Princeſſe. Le premier deſſein de cette ceremonie eſt de rendre par ce moyen vne partie de ce que nous deuons à ſa memoire; & de ſeconder l'affection & le reſpect que cette Ville

conſerue encore pour ſon nom. Vne Vertu telle que la ſienne a eſté, qui luy a acquis comme nous deuons croire, le bonheur eternel dans le Ciel, & qui a merité ſi iuſtement vne gloire immortelle ſur la terre, ne doit pas eſtre renfermée dans l'eſpace d'vn ſeul iour; il en faut ſouuent rappeller le ſouuenir, pour luy donner dans nos ſentimens, quelque image de l'eternité qui luy eſt deuë; & pour ſuppléer en quelque façon ce qui peut auoir manqué à ſes premieres loüanges. Mais d'ailleurs, comme la Religion nous enſeigne de faire ſeruir meſme les cendres des morts pour le bien & pour le ſalut des viuans; ſi nous celebrons aujourd'huy l'Anniuerſaire de la mort de cette vertueuſe Princeſſe, c'eſt pour faire de ſa vie nos exemples, & de ſon eloge nos inſtructions. Dans le premier trouble de voſtre douleur, vous n'auez eu preſque que le loiſir de regarder les ſujets que vous auiez de la plaindre: il faut rappeller vne ſeconde fois le meſme objet deuant vos yeux, pour y remarquer les vertus que vous deuez imiter. C'eſt pour cooperer à ces deux deſſeins, dont l'vn regarde la gloire de ſa vertu; & l'autre les inclinations bienfaiſantes qu'elle conſerue encore aujourd'huy dans le Ciel; que ie veux la repreſenter ſous la meſme idée à peu prés que le *S.* Eſprit a tracée dans les Prouerbes, pour faire le Panegyrique d'vne femme prudente & forte. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.* Ie produis pareillement la vertu de celle-cy comme vne vertu vniuerſelle, qui s'eſt répanduë auec éclat dans tous les eſtats de ſa vie, qui a remply exactement tous les deuoirs d'vne Dame Chreſtienne, & qui auec quelque

eſpece

eſpece d'immenſité, de gloire & de perfection, a porté ſes regards & ſes applications ſur les differentes parties de ſa Famille. *Conſideranit ſemitas domus ſuæ.*

Les Theologiens, apres S. Gregoire le Grand, expliquent l'immenſité de Dieu par cet excellent partage de ſa preſence. Il eſt, diſent-ils, au deſſus de toutes les creatures, parce qu'ils les gouuerne. Il eſt autour d'elles, parce qu'il les défend. Il eſt au deſſous, parce qu'il les ſouſtient. Il eſt enfin au dedans, parce qu'il les penetre intimement, & qu'il entre iuſques dans le fonds de leur eſſence. Comme la ſainteté des hommes eſt vne emanation & vne image de celle de Dieu; elle doit participer à ſes prefections: & par vne eſpece d'immenſité morale, imiter en quelque façon l'étenduë de la ſienne. Surquoy S. Bernard fonde cet important auis qu'il donne au Pape Eugene troiſiéme; qu'il doit porter les yeux de ſa conſideration ſur quatre differens objets, & qu'il doit regarder ce qui eſt au deſſus de luy: ce qui eſt autour de luy: ce qui eſt au deſſous de luy: ce qui eſt au dedans de luy-meſme. Mais nous allons voir comment cette vertueuſe Princeſſe a pratiqué parfaitement l'inſtruction que ce ſaint Docteur donnoit à Eugene. Elle a eu quatre principaux rapports auec quatre differens objets. Le premier, auec ce qui a eſté au deſſus d'elle. Le ſecond, auec ce qui a eſté autour d'elle. Le troiſiéme, auec ce qui a eſté au deſſous d'elle. Et le quatriéme, auec ce qui a eſté au dedans d'elle-meſme. Ce qui a eſté au deſſus d'elle, ont eſté ſes anceſtres. Ce qui a eſté autour d'elle, & comme

Bern. l. 2. de Conſid. cap. 3.

a ſes coſtez, a eſté ſon époux. Ce qui a eſté au deſſous d'elle, ont eſté ſes enfans. Ce qui a eſté au dedans d'elle, a eſté elle-meſme. Qu'a fait cette femme prudente & forte! *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.* Elle a conſideré exactement ces quatre routes de ſa Maiſon, ces quatre parties de ſa Famille, pour y porter en ſuite les mouuemens & les applications de ſa vertu; & pour remplir parfaitement tous les deuoirs qui les regardent. 1. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſus d'elle; rendant auantageuſement à ſes Anceſtres la gloire qu'elle auoit receuë d'eux. 2. Elle a conſideré ce qui eſtoit autour d'elle & à ſon coſté; cooperant efficacement au bien & au ſalut de ſon Eſpoux. 3. Elle a conſideré ce qui eſtoit au deſſous d'elle; pourueoyant excellemment à l'education des Princes ſes enfans. 4. Elle a conſideré enfin ce qui eſtoit au dedans d'elle-meſme, trauaillant fidellement à ſa propre ſantification. Voila les quatre Parties de ce diſcours, qui comprennent en quelque façon l'immenſité de ſa vertu & l'étenduë de ſa gloire.

Diuiſion du diſcours.

I. PART. Comme le premier rapport auec lequel les enfans naiſſent dans le monde, regarde ceux qui les ont mis au iour; il faut auſſi qu'vn des premiers mouuemens de leur vertu ſe porte de ce coſté là: ſoit par vn retour naturel; ſoit par le ſentiment d'vne reconnoiſſance raiſonnable. Ils doiuent conſiderer cette partie ſuperieure de leur Famille, pour en ſoûtenir l'éclat, & pour rendre auantageuſement à leurs Anceſtres la gloire qu'ils ont receuë d'eux. La nature & la raiſon demandent qu'il y ait vn commerce mutuel de gloire entre les

peres & les enfans ; & que ſi d'vn coſté la gloire deſcend des peres aux enfans ; par vn contraire mouuement, elle remonte des enfans aux peres. Si ie voulois ſuiure ce premier ordre naturel dans l'Eloge de noſtre Princeſſe, & loüer les enfans par les peres qui leur ont donné la vie, comme on louë les fruits par la qualité des arbres qui les ont produits ; ie la ferois ſortir de la maiſon des Comtes de BERGH, vne des plus nobles, des plus illuſtres, & des plus anciennes Familles de l'Allemagne. I'adjoûterois en ſuite que cette Famille a eſté comme antée dans celle des Vaſſenares, qui deſcendent des anciens Roys de Friſe : & que depuis elle eſt entrée par pluſieurs glorieuſes alliances, dans quelques-vnes des plus illuſtres Maiſons de l'Europe ; comme dans celles de Cleues, de Iuilliers & de Naſſau. Et puis ramaſſant comme dans vn canal, ces differens ruiſſeaux de ſang & de gloire, ie les conduirois enfin dans les veines de noſtre ELEONOR, pour conclurre des loüanges de ſes Anceſtres, qu'elle a eſté heritiere de leurs vertus auſſi bien que de leur nom. Mais comme ie trouue dans ſa perſonne aſſez d'ornemens qui luy ſont propres, ſans en emprunter d'étrangers ; ie veux renuerſer cet ordre naturel, & commun qui fait deſcendre la gloire des peres aux enfans ; & faiſant au contraire remonter les ruiſſeaux vers leur ſource, ie m'en vais montrer qu'elle a rendu auantageuſement à ſes peres, la gloire qu'elle auoit receuë d'eux.

Elle auoit receu de ſes Anceſtres deux auantages conſiderables, la Nobleſſe & la Religion ; celle-là par ſa premiere naiſſance dans le monde ;

& celle-cy par ſa ſeconde naiſſance, ou, comme parlent les Peres, par ſa regeneration dans l'Egliſe. Mais ſi nous iettons les yeux ſur toute la conduite de ſa vie, nous trouuerons qu'elle leur a rendu auec vſure la gloire de l'vn & l'autre de ces ornemens. 1. I'auouë que les enfans ne peuuent pas rendre à leurs peres la Nobleſſe qu'ils ont receuë d'eux quant à ſon eſtre Phyſique & naturel, ny faire remonter dans leurs veines, le ſang que ceux-là leur ont donné. Mais on peut dire qu'ils font vn certain retour, & vne reflexion morale de gloire, qui rejallit ſur ces principes de leur vie & de leur nobleſſe; quand ils en ſoûtiennent dignement l'éclat, & qu'ils font paroître dans leurs mœurs & dans leurs actions, des vertus qui répondent à la grandeur de leurs Familles. La Nobleſſe reſide & paroiſt principalement ſur deux ſujets qui compoſent l'homme; ſur l'ame & ſur le corps. Elle paroiſt ſur le corps par la majeſté du viſage, & par vn certain air de grandeur qui met vne viſible difference entre les perſonnes de condition, & ceux qui ſont de la lie du peuple. Elle reſide dans l'ame par vne certaine éleuation d'eſprit, & par vne grandeur de courage qu'elle imprime dans les Grands, comme vn caractere propre de leur qualité. Il ne faut que ietter les yeux ſur le viſage D'ELEONOR, pour iuger d'abord qu'il y a quelque choſe de noble & de grand en ſa perſonne. Et ce d'autant plus que cet air de majeſté & de grandeur eſtoit adoucy par vne incomparable beauté, dont la nature l'auoit doüée; & comme conſacré par vne rare modeſtie, que ſa Vertu

répandoit ſur ſon front. Ce qui faiſoit dire à tous ceux qui la voyoient ſi accomplie, que pour peindre ces trois qualitez enſemble, la Nobleſſe, la Beauté & la Vertu, il ne faloit point d'autre tableau que ſon viſage, que ſi paſſant encore plus auant, nous penetrons dans le fonds & dans les diſpoſitions interieures de ſon ame, qui eſt le premier ſiege de la Nobleſſe, & où reſident principalement les ſemences des grandes vertus, que les peres communiquent à leurs enfans; nous y remarquerons vne certaine éleuation d'eſprit, & vne grandeur de courage, qui répond excellemment à la gloire de ſa Famille, & qui paroiſt viſiblement dans toutes ſes actions. Les plantes dans la production de leurs fruits, retiennent toûjours quelque marque, & quelque impreſſion de la qualité du ſol, & du terroir qui les porte. Diſons pareillement que toutes les Vertus, ou morales ou politiques, ou meſme ſurnaturelles de noſtre Princeſſe, ont porté comme vn caractere prédominant, les marques de l'éleuation de ſon eſprit & de ſon courage, comme des principes qui ont cooperé à les former. Ie ne parle pas ſeulement de ces Vertus qui ſont grandes & éleuées par elles-meſmes, comme ſont la Liberalité, la Magnanimité, la Force: Ie dis meſme que celles qui ſemblent les plus baſſes, & pour ainſi parler, les plus roturieres, quand elles ont eſté dans ſon cœur, ont eſté marquées par cette impreſſion de grandeur qui luy eſtoit comme naturelle. Faut-il ſouffrir les diſgraces de ſa Maiſon? elles les endure auec patience; mais auec vne patience courageuſe, qui

n'a rien de laſche, ny de bas; & qui eſt infiniment éleuée au deſſus de tous les accidens que la fortune peut oppoſer à ſa vertu. Eſt-il beſoin de défendre les intereſts de Monſeigneur de Boüillon ſon mary attaquez par le malheur du temps? elle demeure dans Sedan pour y ſoûtenir le Siege. Mais comme la fille des Conquerans, & auec vn courage digne du ſang & du nom des Berghs, & des Vaſſenares: elle-meſme commande l'artillerie; & il ne ſe tire pas vn coup de canon qui ne ſoit tiré par ſon ordre, & qui ne ſoit comme animé par le feu de ſon courage, auſſi bien que par celuy de ſon amour. Il faut enfin qu'elle quitte la ſouueraineté de Sedan pour procurer la déliurance du Prince ſon époux; Elle conſent à cette perte, mais auec vn eſprit plus ſouuerain que la Souueraineté meſme qu'elle perd: faiſant voir par cette action qu'elle a eſté incomparablement plus grande & plus illuſtre quand elle a quitté les grandeurs, que lors qu'elle les a poſſedées. Admirable éleuation d'eſprit & de courage! & qui montre bien ce que peut faire vn cœur noble quand il eſt animé par la vertu; mais dont l'éclat retourne par reflexion ſur ſes Anceſtres, qui luy ayant donné les principes; & comme les ſemences de ces belles actions ont conſequemment vne grande part dans toute la gloire qu'elles meritent. Vn Ancien a dit que les enfans ſont les miroirs des peres, dont ils repreſentent les bonnes qualitez. Mais adjoûtons que noſtre Eleonor a eſté comme vn de ces miroirs ardens, qui rendent plus de lumiere qu'ils n'en reçoiuent; & qui par leur reflexion augmentent celle des flambeaux qui la leur

ont premierement communiquée. Elle rend à ſes Anceſtres l'éclat de la Nobleſſe qu'elle a receuë d'eux, mais auec vn accroiſſement qui les rend eux-meſmes plus illuſtres; comme elle fait rejallir auantageuſement ſur eux la gloire de la Religion qu'ils luy ont procurée.

2. Ie ſçay bien que la Foy & la Religion ſont des dons ſurnaturels de Dieu & des bienfaits de ſa Grace, que les peres ne peuuent pas donner à leurs enfans proprement & par eux-meſmes. I'apprens neantmoins de ſaint Paulin, que la Vertu peut quelquesfois deuenir hereditaire. Il remarque que l'Euangeliſte louë la Famille de ſaint Iean pour le rendre plus venerable, en ce qu'il a répondu parfaitement à la gloire de ſes parens, par vne excellente ſainteté qui eſt comme née auec luy, & qui luy a eſté laiſſée comme vne eſpece d'heritage. *Genus laudauit vt venerabiliot exiſteret, qui ſanctis parentibus reſponderet ingenita quaſi quadam iuſtitiæ hæreditate.* C'eſt ainſi qu'on peut dire en quelque maniere, que la Religion & la Vertu ſont hereditaires dans les Familles, quand elles paſſent des peres aux enfans, & que ceux-là contribüent à la former par leurs ſoins & par leurs exemples; & que ceux-cy de leur coſté répondent à cette bonne education par la ſainteté de leur vie. C'eſt à ces excellentes conditions que la Religion Catholique a parû de tout temps dans la Famille des Berghs, dont les vns l'ont ſouſtenuë dans l'Egliſe comme Eueſques; les autres l'ont défenduë dans les combats comme Conquerans, & les autres en ont ménagé les intereſts comme Politiques. Témoin entr'autres

Paulin ep. 10. ad Seuer.

Maximilian Eueſque de Cambray.

IEAN Comte de BERGH, que MARGVERITE DE PARME, Gouuernante des Pays-Bas, enuoya dans Valencienne pour s'oppoſer à la naiſſance & au progrés de l'Hereſie, qui a depuis allumé de ſi funeſtes embraſemens dans ces malheureuſes Prouinces. Mais ſans aller chercher plus loin les exemples de cette gloire, noſtre Siecle ſe ſouuient encore de ce braue Comte de BERGH pere de nôtre Princeſſe, qui apres auoir fait vne profeſſion ſi conſtante & ſi exemplaire de la Religion Catholique & de la pieté, en vn temps & dans vn païs où l'hereſie, & le vice dominoient auec tant d'inſolence & de fureur; a laiſſé l'vne & l'autre à ſa fille comme vn heritage ſacré de ſa Maiſon, qu'il auoit auparauant receu de ſes peres. Ie ne diray pas ſeulement qu'il luy ait laiſſé ces auantages par les ſoins qu'il prit luy-meſme de l'éleuer dans les principes de la Religion; mais principalement par la bonne education qu'il luy procura en ſuite, la remettant entre les mains de l'Infante Iſabelle Claire Eugenie, qui eſtoit alors comme l'azyle de la Religion en ce païs, & l'école de la Vertu la plus belle qui fuſt dans le monde. Le ſuccés répondit à ſes deſirs & à ſes ſoins; & cette vertueuſe fille ayant ainſi receu des mains de ſon pere le flambeau de la Foy & de la Pieté, le rendit apres plus éclatant par l'ardeur & par les lumieres de ſon zele, qui a eſté vne de ſes plus excellentes Vertus, & qui a paru auec plus d'éclat dans toute la conduite de ſa vie.

En quoy conſiſte, ie vous prie, le zele que nous deuons auoir pour la Foy & pour la Religion?

C'eſt principalement en trois choſes ; à la pratiquer, à la ſouſtenir, à l'étendre. C'eſt ainſi que les Apoſtres ont fait paroiſtre ce Feu ſacré, que le Saint Eſprit auoit allumé dans leurs cœurs, & qu'il auoit répandu ſur leurs langues. Ils ont pratiqué la Foy & la Religion en eux-meſmes par la ſainteté de leurs mœurs. Ils l'ont ſoûtenuë contre les ennemis de l'Egliſe, par la vigueur de leur courage. Ils l'ont étenduë parmy les peuples, par le miniſtere de leur Predication. Pourquoy ne dirons-nous pas que noſtre vertueuſe ELEONOR a participé excellemment à ce zele Apoſtolique, & qu'elle a eſté embraſée de ce meſme Feu ? puis qu'elle a rendu à la Religion les meſmes offices à proportion que les Apoſtres auoient exercez à ſa gloire, par les ſoins qu'elle a toûjours pris de la pratiquer, de la ſoûtenir, & de l'eſtendre ; faiſant voir en ſa perſonne ce que ſaint Ambroiſe a dit ; que la Foy eſt commune à l'vn & à l'autre ſexe, & que les femmes quelquefois peuuent faire la fonction des Apoſtres. *Fides vtrique eſt indiſcreta ſexui.* Voyez premierement comment elle la pratique en elle-meſme, par la fermeté de ſa creance, qu'elle conſerue dans ſon cœur, par le reſpect exemplaire qu'elle rend à toutes les choſes de la Religion, & à toutes les ceremonies de l'Egliſe ; mais principalement par l'innocence de ſes mœurs, & par la ſainteté de ſa vie, qui eſt le premier fruict de la Foy. Voyez en ſecond lieu comment elle la ſoûtient, ie ne diray pas ſeulement contre les perſecutions ouuertes qui l'attaquent ; mais dans les moindres occaſions qui peuuent tant ſoit peu intereſſer ſa gloire

Ambr. l. 1. de Virg.

& ſa pureté : ſans que iamais ny la complaiſance, ny l'intereſt, ny les reſpects humains ayent pû en aucune façon affoiblir ou empeſcher la vigueur ou la generoſité de ſon zele. Elle auoit ſans doute de tres-grandes tendreſſes, & des reſpects tres-profonds pour Madame ſa belle-Mere ; cependant cette Princeſſe mourante ne peut iamais l'obliger à fléchir les genoux pendant les prieres qui ſe faiſoient dans ſa chambre par les Miniſtres de la Religion pretenduë reformée, dans cette derniere occaſion ; de peur qu'elle ne ſemblât auoir quelque ombre de participation auec eux par cette condeſcendance exterieure. Elle auoit de tres-grands ſentimens de reuerence & d'affection pour cette illuſtre Famille dans laquelle elle eſtoit entrée, témoignant dans toutes les occaſions qu'elle eſtimoit & ſa perſonne & ſa Maiſon infiniment honorée par cette glorieuſe Alliance. Cependant elle ne voulut iamais ſigner vn Contract de Mariage qui regardoit vne perſonne de cette Famille ; parce qu'on y auoit fait gliſſer ces mots, *qu'il eſtoit fait en face de l'Egliſe* ; iuſques à ce qu'on y eut adjoûté ces autres termes, *Pretenduë Reformée* ; croyant que cette maniere de parler, ſans cette modification, auroit pû eſtre iniurieuſe à l'Egliſe Catholique, qui ſeule doit porter ce nom. O Dieu quelle delicateſſe de zele, mais quelle generoſité ! Qu'eſt-ce qu'elle ne fera pas dans de plus importantes occaſions, puis qu'elle eſt ſi religieuſe & ſi courageuſe dans les moindres ? Voyez enfin auec quelle ardeur elle taſche de conſeruer, & d'étendre cette Foy dans les cœurs de tous ceux auec qui elle a quelque

liaiſon, & ſur qui elle peut exercer quelque pouuoir. Nous allons voir incontinent apres les ſoins qu'elle a pris pour la conuerſion de Monſeigneur ſon Mary, & pour l'education des Princes ſes enfans : Arreſtons vn peu noſtre diſcours, pour tourner les yeux ſur ſes Anceſtres, qui ont vne ſi glorieuſe part dans les loüanges que nous luy donnons. Que les autres Orateurs ouurent mille Tombeaux, pour en faire ſortir la gloire, & la faire deſcendre des peres ſur les enfans qu'ils ont entrepris de loüer. Pour moy ie garde vn ordre tout contraire dans ce Diſcours. I'ouure le Tombeau d'Eleonor pour faire ſortir de ſes cendres les lumieres & les feux de ſon zele, afin qu'vne grande partie de cette gloire remonte & rejailliſſe ſur ceux qui luy ont donné auec la vie, ces excellentes qualitez : Mais auec des auantages d'autant plus grands, qu'apres auoir regardé ceux que la Nature auoit mis au deſſus d'elle, elle a conſideré par vne deuxiéme application de ſa Vertu ce qui eſtoit autour d'elle, & pour ainſi dire à ſon coſté ; & qu'apres auoir ainſi contribué à la gloire de ſes Anceſtres, elle a cooperé encore plus excellemment au ſalut de ſon Eſpoux, qui fait la ſeconde Partie de ſa Famille, auſſi bien que de mon Diſcours.

Il ſemble d'abord que l'eſtat du Mariage ne ſoit pas propre aux fonctions de la Vertu ; parce qu'il porte ie ne ſçay quel caractere du peché, dont il eſt le remede ; & qu'il retient quelque marque du déreglement des paſſions qui ſe troue aſſez ſouuent dans cette Alliance. Si nous conſiderons neantmoins que la Prouidence de II. Part.

Dieu a eſtably le Mariage non ſeulement pour l'intereſt general de l'Vniuers, mais pour le bien particulier de ceux qu'il appelle à cét eſtat : & que IESVS-CHRIST l'a éleué dans l'ordre des Sacremens de la nouuelle Loy, pour en faire vn des grands inſtrumens de ſa Grace, comme dit ſaint
Epheſ. 5. Paul ; nous trouuerons qu'il impoſe aux perſonnes mariées de tres-eſtroites obligations, & qu'il leur fournit à meſme-temps de tres-efficaces moyens pour pratiquer dans cette condition pluſieurs excellentes Vertus du Chriſtianiſme. Nous pouuons appliquer à ce ſujet ce que le Prophete a dit pour vn autre, quand il aſſeure que la voix
Pſal. 28. du Seigneur coupe la flamme du feu. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* Quel eſt ce feu que Dieu coupe, ou qu'il diuiſe auec ſa voix ? c'eſt la paſſion d'amour qu'il ſanctifie par ſa Grace. Ce feu qui par tout ailleurs cauſe tant d'embraſemens, & de crimes ; & qui allume dans les cœurs des hommes les ſemences de celuy de l'Enfer, eſt comme coupé dans le Mariage ; parce que Dieu luy oſte par l'efficacité du Sacrement ce qu'il a en ſoy de brutal & de coupable ; & luy laiſſe ſeulement ce qu'il peut auoir de raiſonnable & de legitime ; conſeruant à meſme temps ce qui luy reſte de flammes ; afin qu'elles ſeruent au bien, & à la ſanctification de ceux qui ſont engagez dans cét eſtat. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* C'eſt à ces ſaintes & auantageuſes conditions que noſtre vertueuſe ELEONOR DE BERGH entre dans l'Alliance de ſon Alteſſe Monſeigneur le DVC DE BOVILLON ; & nous verrons dans la ſuite de ce Diſcours, &

de leur vie, que ce fut vn de ces Mariages qui ſont conclus dans le Ciel auant qu'ils ſe faſſent ſur la terre, puis qu'il a ſeruy d'occaſion, & de moyen pour la ſanctification de l'vn & de l'autre. Quand Dieu parle dans la Geneſe de donner vne femme à Adam, il en parle comme d'vn ſecours qu'il deſtinoit pour ce premier homme. *Faciamus ei adiutorium ſimile ſibi.* Il marque cette expreſſion que la plus eſſentielle qualité d'vne Eſpouſe eſt d'eſtre comme l'ayde, & le ſecours de ſon Eſpoux; & que pour mieux s'acquitter de ce deuoir, elle luy doit eſtre ſemblable. Elle le doit ſecourir en deux choſes; dans les neceſſitez de la vie, & dans les affaires du ſalut. Il faut qu'elle coopere à ſon bon-heur temporel; il faut principalement qu'elle contribuë à ſon bien ſpirituel, qui regarde l'ordre de la Grace & de la Predeſtination. Il arriua cependant que cette premiere femme manqua mal-heureuſement à ce double deuoir, & qu'elle trahît par ſon infidelité les deux fins de ce premier Mariage. Bien loin de cooporer à la ſanctification d'Adam, elle le rendit criminel: bien loin de contribuer à ſon bon-heur temporel, elle le rendit miſerable. D'où ſaint Gregoire de Nazianze conclud, qu'au lieu d'eſtre ſon ayde & ſon ſecours, elle fut ſon ennemie: & qu'au lieu de luy ſeruir d'Epouſe, elle deuint ſon aduerſaire. *Pro ſocia, hoſtem ſe præbuit; pro coniuge, aduerſariam.* Mais, ô Dieu, que celle dont nous parlons fut bien differente de cette premiere femme, & qu'elle merita bien plus iuſtement cette qualité qui auoit eſté donnée à l'autre; *Adiutorium ſimile ſibi!* C'eſt vne ayde

Geneſ. 2.

Greg. Naz. or. 19. in laudem patris.

qui reſſemble parfaitement à ſon Eſpoux, dans les bonnes qualitez ou naturelles ou morales, qui ont eſté eminentes en ſa perſonne : & par leſquelles elle gagna tellement ſon cœur, que ce Prince qui pouuoit iuſtement pretendre d'autres Mariages plus auantageux, & plus conuenables à la grandeur de ſa Naiſſance, prefera l'affection qu'il auoit conceuë pour ſa Vertu, & pour ſon merite à toutes ces conſiderations. Mais en ſuite de l'honneur qu'elle reçoit par cette Alliance, elle s'acquitte fidelement de ces deux obligations de l'amour coniugal que nous auons remarquées: cooperant d'vn coſté à ſon bon-heur temporel, & contribuant à ſa ſanctification & à ſon ſalut de l'autre.

1. Qu'il eſt bien vray ce qu'a dit le Sage, que celuy qui a rencontré vne femme vertueuſe, a trouué vn grand bien, & vn bien qu'on peut appellet ſimplement & abſolument de ce nom. *Qui inuenit mulierem bonam, inuenit bonum.* Pourquoy cela? parce qu'il en peut retirer tous les auantages neceſſaires au bon-heur & à la ſatisfaction de ſa vie. La raiſon ſe prend de l'amour coniugal qu'elle a pour luy, lors principalement qu'il eſt conſacré & animé par la Charité ſurnaturelle & par la Grace du Sacrement; qui deuient comme vn principe vniuerſel, dont elle tire les obligations, les motifs, & les moyens de luy rendre tous ces offices. Que ſi iamais il y a eû de mary heureux, ou qui ait rencontré cette ſource de biens dans le Mariage, ce fut ſans doute Monſeigneur le Dvc de Bovillon dans celuy qu'il contracta auec Eleonor de Bergh; & l'on

Prou. 18.

peut dire en verité qu'il n'y a iamais eû de femme qui ait aimé ſon Eſpoux, ny auec plus de tendreſſe, ny auec plus de generoſité; ou qui auec ces deux qualitez de ſon amour, ait contribüé dauantage au ſoulagement de ſes maux, ou bien à la felicité de ſa vie. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.* Elle a conſideré les routes de cette Maiſon; combien elle eſtoit illuſtre par l'antiquité de ſa Nobleſſe, & par la gloire de ſes differentes Alliances, par leſquelles elle appartient à la plus grande partie des Couronnes de l'Europe. Elle a conſideré le merite propre & perſonnel du Prince ſon Eſpoux, ſi conſiderable par les Vertus morales, politiques & militaires, dont il eſtoit doüé, & par les Victoires qu'il auoit remportées auec tant d'éclat. Elle a conſideré enfin les diuers eſtats de ſa fortune, pour proportionner les deuoirs de ſon amour, à la dignité de ſa Maiſon, au merite de ſa perſonne, & à la qualité de ſes diſgraces. Elle apprend qu'il eſt arreſté priſonnier. Que fait-elle dans cette occaſion? Elle donne les premiers mouuemens de ſon cœur à la tendreſſe de ſon ſexe. Elle entre dans les ſentimens de ſon mal, & par cette compaſſion elle applique le premier appareil à ſa playe, pour luy donner quelque ſoulagement, en participant à la peine qu'il ſouffre. Mais faiſant en ſuite ſucceder les reſolutions d'vn amour genereux aux reſſentimens d'vn amour tendre; elle trauaille efficacement à ſa déliurance. Apres auoir en vain eſſayé les ſollicitations, les prieres & les larmes, voyant que la Souueraineté de Sedan eſtoit le prix de ſa liberté; elle ſe reſolut enfin à ce difficile remede. Il eſt

vray que ce Prince en quittant Sedan, ne perdoit pas pour cela ſon rang, puis qu'il eſtoit encore Souuerain par la Duché de Bovillon, qui luy appartenoit; & qu'il tiroit cette qualité des anciens Comtes Souuerains d'Auuergne, qui ſe ſont qualifiez par la Grace de Dieu Princes & Comtes d'Auuergne, & Ducs d'Aquitaine, dont il deſcendoit en ligne directe, comme le veritable heritier de cette illuſtre Famille. Mais auec tous ces adouciſſemens c'eſtoit vn coup bien fâcheux de quitter ainſi cette Place. Il me ſemble qu'il y a vn combat ſecret dans ce noble cœur, entre ſon honneur, & ſon amour. D'vn coſté, les ſentimens d'honneur qu'elle a comme Princeſſe, & les intereſts de ſa Famille qu'elle épouſe comme mere, la ſollicitent imperieuſement de ne quitter pas la Souueraineté qu'elle a entre ſes mains, & de conſeruer vne Couronne, qui apres auoir brillé ſur ſa teſte, & ſur celle de ſon Eſpoux, deuoit paſſer auec pompe ſur celle de ſes enfans. Attendons, diſoit-elle, ſa liberté de ſa naiſſance, de ſes merites, des ſeruices qu'il a rendus à l'Eſtat. Mais de l'autre coſté, l'amour qu'elle a comme Eſpouſe, & l'intereſt de ſon mary, luy perſuadent de fermer les yeux à ces éclatantes conſiderations, & de ſacrifier la gloire de ſa Souueraineté à celle de ſa déliurance. Quel des deux partis l'emportera dans ce combat? Ce ſera l'amour qui demeurera le maiſtre. Ah, mon cœur, diſoit-elle en elle-meſme, faut-il deliberer ſeulement quand il s'agit de la liberté de mon Eſpoux? Donnons pour cela mille Couronnes. I'ay aſſez d'honneur ſi ie le poſſede; & il me tiendra tout ſeul la place de

tous

tous les auantages que ie quitte pour le déliurer. Elle réüſſit dans ſon deſſein. Mais la liberté qu'elle procure à ce Prince, l'expoſe à de nouuelles peines. Le Pape Vrbain VIII. de ſainte & glorieuſe memoire, excité par la ſeule reputation de ſes merites & de ſes vertus, l'appelle dans l'Italie pour luy donner la Charge de General de l'armée de l'Egliſe. Que fait l'amour D'ELEONOR dans cette nouuelle occaſion? Elle prend de nouuelles forces. Elle l'accompagne dans ce deſſein, pour eſſayer de ſoulager ſes trauaux par la douceur de ſa compagnie; ſans que ny la longueur de ce voyage, ny la difficulté des chemins, ny la tendreſſe qu'elle a pour ſes enfans, qu'elle mene auec ſoy, & dans leſquels elle ſouffre pluſieurs fois les meſmes peines, puiſſent arreſter ſon amour. Elle en va montrer la grandeur à l'Italie. Elle va faire voir à la Capitale du Monde, qu'elle ne cede en rien aux Marties, aux Portes, & à ces anciennes Dames Romaines que l'Hiſtoire nous produit comme les exemples de l'amour conjugal. Adjoûtons encore qu'elle les ſurpaſſe en ce point, que ce qu'elles ont fait par vn amour purement humain, & peut-eſtre par des paſſions dereglées, celle-cy l'a fait plus excellemment par les principes d'vne veritable vertu, & par les motifs d'vne Charité ſurnaturelle. Le Sage aux Prouerbes a tres-bien dit qu'vne femme vertueuſe & qui aime bien ſon mary, eſt comme ſa Couronne. *Mulier diligens eſt corona viro ſuo.* Prou. 12. Et ſaint Chryſoſtome adjoûte, que c'eſt ſon Royaume & ſon Empire. *Cuilibet viro propria vxor Regnum eſt.* Chryſ. Hom. in Pſ. 44. Il adjoûte en ſuite cette importante remarque, que la raiſon pourquoy Dieu

permit que Dauid fuſt attaqué en ſon Royaume, fut parce qu'ayant attenté à la pudicité de Berſabée, il auoit oſté à Vrie cet empire domeſtique qu'il poſſedoit dans la fidelité de ſon épouſe. Cet eloquent Docteur veut dire, que comme les Rois trouuent leur gloire, leur ſatisfaction, & leur bonheur dans la poſſeſſion de leurs Royaumes; vn homme pareillement peut tirer les meſmes auantages auec quelque proportion, de l'amour, de la bonté, & de la fidelité de ſon épouſe. Voilà, grand Dvc, les fruicts que vous recueillez de la poſſeſſion de la Voſtre. Elle eſt toute ſeule voſtre Empire & voſtre Souueraineté; puis qu'elle coopere ſi auantageuſement au bonheur temporel de voſtre vie, mais plus excellemment encore à voſtre ſanctification & à voſtre ſalut eternel, qui vous prepare des Couronnes plus glorieuſes incomparablement que toutes celles que vous auez poſſedées.

2. C'eſt la principale fin que Dieu prétend dans le Mariage des Chreſtiens, & la plus importante obligation de ceux qu'il appelle à cet eſtat; il faut qu'ils cooperent mutuellement à la ſanctification & à la predeſtination l'vn de l'autre. Mais il ſemble que le ſaint Eſprit donne en cela quelque priuilege particulier aux femmes pour le bien de leurs maris: Et l'Apoſtre attribuë la ſanctification du mary infidele & payen aux ſoins & à la vertu de la femme fidele & Chreſtienne. Elles peuuent leur rendre cét office important, elles le doiuent. Elles le peuuent; parce que, comme dit ſaint Chryſoſtome, il n'y a rien de plus puiſſant pour inſtruire vn mary, & pour l'exciter à la

1. Cor. 7.

pieté, qu'vne femme vertueuſe. *Nil potentius muliere bona, ad inſtruendum, informandumque virum.* Et la raiſon en eſt, parce que les bons auis, & les ſaints exemples qu'elle luy donne, ſont continuellement preſens à ſes yeux, & appliquez à ſa penſée. Et comme d'ailleurs ils viennent d'vne perſonne qu'il aime, ils luy ſont plus agreables, & par conſequent plus attrayans, & plus efficaces pour toucher ſon cœur, & pour luy perſuader de les ſuiure. Mais elles ſont auſſi obligées de trauailler à cet ouurage; parce qu'en qualité d'Eſpouſes, elles doiuent aimer leurs maris, non ſeulement d'vn amour humain, mais encore d'vne charité ſurnaturelle, & qui réponde à la ſainteté du Sacrement. Et par ce meſme principe, elles ſont obligées de leur procurer les vrais biens, & qui leur ſont plus auantageux & plus durables; tels que ſont ceux de la Grace, & de la Gloire. C'eſtoient les beaux ſentimens de ſainte Gorgonie ſœur de ſaint Gregoire de Nazianze, comme rapporte ce Docteur. Elle auoit épouſé vn homme infidele: elle ſouhaittoit ardemment ſa conuerſion, & trauailloit inceſſamment, & par ſes prieres enuers Dieu, & par ſes ſollicitations enuers luy-meſme, & par ſes exemples & par ſes larmes, afin qu'il pût receuoir vn iour le Sacrement du Baptême. Saint Gregoire rend vne belle raiſon de ce iuſte ſentiment. *Vt ſic toto corpore conſecraretur, & non dimidia tantum ex parte initiata diſcederet.* Afin, dit-il, que par ce moyen elle fuſt entierement conſacrée, & qu'elle ne fuſt pas à Dieu ſeulement de la moitié d'elle-meſme. Il ſçait que le mary eſt vne partie de ſon épouſe, & qu'ils ſont

Chryſ.

Greg. Nazia. or. 11. in laudem, S. Gorg.

tous deux vne meſme chair, ſuiuant la parole de
Geneſ. 2 Dieu meſme. Non, elle ne ſe croira ny ſainte, ny heureuſe qu'à demy, s'il ne l'eſt pareillement auec elle, & s'ils n'ont tous deux vn meſme eſprit par la ſainteté, comme ils ont vne meſme chair par le Mariage. Elle fera tous ſes efforts pour acheuer dans la ſanctification de ſon époux, l'ouurage de la ſienne. Ne diriez-vous pas que le cœur de Gorgonie a paſſé dans celuy D'ELEONOR ? Voyez auec quelle ardeur elle ſouhaite la ſanctification de ſon mary, & auec quels ſoins elle trauaille au commencement, au progrés & à l'acheuement de cet ouurage. Ie ſçay bien que la conuerſion de Monſeigneur le DVC DE BOÜILLON, qui par le malheur du temps, eſtoit né dans l'Hereſie, proceda premierement & principalement de la miſericorde de Dieu, qui l'auoit préuenu de ſes Graces, auant meſme qu'il fût marié. Il auoit apporté à ce deſſein, qu'il auoit commencé à former en luy-meſme, des diſpoſitions excellentes; comme la bonté naturelle de ſes inclinations, & les vertus morales qu'il auoit pratiquées. D'ailleurs il eſtoit ſorty d'vn ſang qui auoit ſouuent combatu pour la Religion Catholique, en la perſonne de tant de Conquerans, & qui auoit gouuerné l'Egliſe par les mains de ſes Souuerains Pontifes, comme des Clemens & des Gregoires, qui eſtans ſortis des Maiſons d'Auuergne & de Turenne, doiuent eſtre contez parmy les Anceſtres de ce Prince. Ah, cet illuſtre ſang, qui ne pouuoit pas mentir, ny ſouffrir plus long-temps de ſe voir ſeparé de ſes glorieuſes Sources; eſtoit comme vne diſpoſition ſecrete à ſa conuerſion, & comme vne

voix interieure qui le preſſoit efficacement de reuenir dans le ſein de l'Egliſe Catholique, dont il auoit eſté arraché par vne violence eſtrangere. Il auoit encore fait pluſieurs excellentes actions qui pouuoient eſtre comme les préſages de ſa future conuerſion. Il racheta vn iour le ſaint Sacrement de l'Autel des mains de quelques ſoldats Hollandois, pour le remettre entre les mains des Prêtres ; ayant emprunté pour ce commerce ſacré vne ſomme conſiderables. Vne autrefois il déliura quelques Religieuſes de la violence de certains Caualiers heretiques, qui vouloient attenter à leur pudeur ; iuſques-là qu'il tua de ſa propre main vn de ceux qui s'opiniâtrerent dauantage à ce ſacrilege deſſein ; ſacrifiant ainſi ce ſang coupable, au ſang precieux du SAVVEVR, qu'il conſideroit dans ces Filles conſacrées à ſa gloire: Quoy que les Vertus purement morales ne ſoient pas à proprement parler des diſpoſitions à la Grace ; on peut dire neantmoins que la bonté de Dieu, qui prend toutes les occaſions de nous faire du bien, a eu quelque égard aux excellentes qualitez, & aux bonnes actions de ce Prince, & qu'il luy a appliqué le prix de noſtre Redemption, voyant qu'il l'auoit comme rachepté deux fois luy-meſme ; l'vne dans ſon Sacrement, & l'autre dans ſes Eſpouſes. Mais il faut auoüer qu'vn des principaux moyens dont Dieu ſe ſeruit pour ſa conuerſion, & vn des plus efficaces inſtrumens de ſa Grace, fut l'incomparable ELEONOR ; dont les prieres & les vœux, dont les auis & les exemples, luy firent conclurre cet important deſſein pour lequel il n'auoit eu iuſques alors que des reſolutions

imparfaites. Il demeura pendant quelque temps ſecretement conuerty ; mais pour de certaines conſiderations il differoit de faire paroiſtre la Religion qu'il auoit dans le cœur. Il faut cependant, grand Prince, que vous vous declariez ouuertement pour l'Egliſe Catholique, que vous faſſiez vne profeſſion publique de la veritable Foy, & que vous diſiez par vos actions ce que l'Apoſtre diſoit par ſes paroles, que vous n'auez pas de honte de porter à la veuë de tout le monde les
Rom. 1. marques de l'Euangile. *Non erubeſco Euangelium.* Qui hâtera cette genereuſe reſolution ? ce ſera la Ducheſſe ſon épouſe, qui ſera dans cette occaſion ſon ſecours, diſons plus, ſon Predicateur & ſon Apoſtre. Il y auoit cependant de tres-puiſſantes conſiderations qui pouuoient apparemment empeſcher, ou du moins retarder l'execution de ce deſſein. Il faut quitter pour cela le commandement de la Caualerie des Eſtats, & perdre à meſme temps de grands reuenus, qui luy ſeront oſtez infailliblement dés auſſi-toſt qu'on aura ſceu qu'il ſe ſera fait Catholique. Ce n'eſt pas encore aſſez, voicy bien d'autres intereſts plus grands & plus conſiderables. Il faut qu'il rompe cette étroite liaiſon qu'il a auec le Prince d'Orange ſon oncle, qui n'ayant qu'vn fils extrémement delicat, regardoit alors Monſeigneur le Dvc DE BOÜILLON comme l'heritier de ſes biens, & comme le Succeſſeur de ſes Emplois & de ſes Charges. Il faut enfin qu'il renonce à toutes les grandes eſperances que luy donne le contraire party, aux ſecretes inclinations qu'ont pour luy les Prouinces vnies, & au deſſein qu'elles ont fait de le choiſir

pour leur Chef apres la mort de ſon Oncle. Vn autre eſprit que celuy de la Princeſſe eût balancé dans cette conjoncture, où les intereſts de ſa Religion paroiſſoient ſi oppoſez à ceux de ſa fortune. Mais elle a trop de zele pour ſa Foy, & trop d'amour pour ſon époux, afin de differer vn moment vne reſolution ſi importante au ſalut de l'vn & à la gloire de l'autre. Elle entre dans les genereux ſentimens des premiers Chreſtiens qui quittoient toutes choſes pour Dieu, diſant auec l'Apoſtre; *Omnia detrimentum feci, & arbitror vt ſtercora, vt Chriſtum lucrifaciam.* Ie foule aux pieds toutes les grandeurs & toutes les richeſſes du Monde, afin de gagner IESVS-CHRIST, non ſeulement pour moy, mais pour celuy que i'aime comme moy-meſme. Ouy, vertueuſe Princeſſe, vous gagnerez par vos prieres & par vos exemples, voſtre époux à IESVS-CHRIST, & IESVS-CHRIST à voſtre époux, pour luy tenir en quelque façon la place de tout ce qu'il quitte pour ſa gloire. Il ne ſe declarera pas ſeulement pour la Religion Catholique, il combattra vn iour pour ſes Autels, comme General des armées de l'Egliſe. Mais il combattra encore plus ſaintement contre ſoy-meſme, pour pratiquer la pieté que vous luy auez perſuadée. Vous auez cooperé au commencement & au progrés de ſa ſanctification, & vous aurez la gloire & la ſatisfaction de trauailler heureuſement à l'acheuement de cet ouurage. Car ce fut par vne prouidence ſinguliere de Dieu, qu'elle ſe trouua à ſa mort. Et dans ce dernier moment, où les autres femmes ordinairement s'amuſent à verſer des larmes & à ietter des ſoûpirs inu- Philip. 3.

tiles ; celle-cy, ſurmontant la tendreſſe de ſon amour, par la force & par la generoſité de ſon amour meſme, & auec vn courage digne de ces Dames Chreſtiennes, qui exhortoient leurs maris au martyre, elle-meſme l'anima dans ce dernier combat, & le Crucifix à la main, l'aſſiſta dans ſon agonie. Admirable vigueur d'vn amour coniugal, conſacré par la Charité Chreſtienne ! qui fait que nous pouuons dire, que cette vertueuſe Princeſſe a eſté comme l'Ange tutelaire de ſon Eſpoux, qui l'a ſecouru pendant ſa vie, qui l'a aſſiſté à la mort, & qui n'a iamais abandonné la conduite de ſon ſalut, qu'elle ne l'ait enfin mené au port, & comme à l'entrée de la Gloire. Il n'y a que la mort de cét Eſpoux qui puiſſe finir les mouuemens de ſon zele & de ſon affection enuers luy. Mais ſon amour ſera plus fort que la mort ; il s'eſtendra au delà du Tombeau, pour rendre les témoignages de ſes feux à ſon eſprit & à ſes cendres. Incontinent apres ſa mort, elle coupa ſes cheueux ; ſoit pour marquer ſa douleur, ſuiuant la couſtume des Anciens ; ſoit pour faire voir par cette ceremonie, qu'ayant perdu celuy pour qui ſeulement elle conſeruoit ſa beauté, elle n'en vouloit plus garder les ornemens : mais qu'elle venoit les ſacrifier ſolemnellement à ſes cendres. I'ay l'honneur de parler dans vne Egliſe où nous voyons le Tombeau de ce Prince. C'eſt là où elle paſſoit les iours entiers, & où elle ſe r'enfermoit vne grande partie de la nuit, pour vacquer à la priere. Precieux Tombeau qu'elle a ſi ſouuent arroſé de ſes larmes, prends des voix aujourd'huy pour nous dire les témoignages d'a-

mour, & les offices de pieté qu'elle a rendus à son Espoux dans cette triste solitude. Elle ne le peut pas desormais accompagner dans ses voyages ; elle le suiura de cœur & d'affection dans cét autre Monde où il est. Et si d'auanture son Ame souffre encore en cét estat, pour l'expiation des restes de ses pechez, elle y enuoyera l'ambassade de ses larmes, comme parle saint Cyprien, *Mittant legatos pro suis doloribus lacrymas.* Elle n'a plus d'occasion de le deliurer des prisons des hommes ; Elle tâchera de le deliurer des chaînes, où la Iustice de Dieu arreste quelque fois les gens de bien, qu'il doit vn iour conduire dans la Gloire. Mais c'est assez, vertueuse Princesse, & l'Ame & les cendres de vostre Espoux, sont satisfaites. Il faut que vous luy témoigniez vostre amour par d'autres moyens, qu'ils vous demande. La mesme raison qui vous attache à ce sepulchre, vous oblige de le quitter pour aller trauailler à l'education de Messieurs vos enfans, qui sont les gages de son amitié, & vne partie de luy-mesme ; & dans lesquels vous le pouuez aymer vne seconde fois ; afin que par vne troisiéme application de vostre Vertu, vous consideriez cette troisiéme partie de vostre Famille qui est au dessous de vous. *Considerauit semitas domus suæ.*

Vn Ancien a tres-bien dit, que les peres & les meres sont les Dieux visibles de leurs enfans ; parce qu'ils sont en cette qualité comme les Lieutenans de sa Puissance pour les produire, & de sa Prouidence pour les éleuer. Et l'obligation de cette education se prend principalement de trois Chefs. III. PART. *Philo. Iud. l. de Decalog.*

1. Du coſté de la Religion & de l'obeïſſance que les peres doiuent à Dieu, qui leur commande d'auoir ſoin de leurs enfans, & qui ſe repoſe de la ſanctification & du ſalut des vns, ſur la fidelité des autres. Saint Chryſoſtome dit que les enfans ſont comme des depoſts ſacrez que Dieu a mis entre les mains des peres & des meres, & qu'ils ſont obligez de luy rendre vn iour, mais auec des accroiſſemens de ſainteté & de Grace. *Optimum vobis dedit pretioſumque depoſitum filios.* 2. La deuxiéme ſe tire du coſté de la Iuſtice, qui oblige les cauſes de donner aux effets qu'elles ont produits, ce qui eſt neceſſaire pour l'acheuement de leur eſtre. Les peres & les meres ont donné l'eſtre à leurs enfans auec beaucoup d'imperfections qui l'accompagnent. Ils ſont donc obligez par vne eſpece de juſtice naturelle d'acheuer par la bonne education ce qu'ils leur ont donné par la naiſſance. 3. La troiſiéme raiſon ſe prend de l'amour qu'ils doiuent à ces images viuantes d'eux-mſmes, qui les oblige de leur procurer les biens qu'ils ſçauent leur eſtre les plus neceſſaires, & les plus auantageux, tels que ſont ceux de la Vertu en general, & principalement ceux de la Grace. 4. On peut adjoûter pour vn dernier motif de cette obligation le merite qu'il y a dans cette bonne œuure, ſuiuant le ſentiment de ſaint Ieroſme, écriuant à vne mere Chreſtienne. C'eſt (dit-il) vn action de grand merite deuant Dieu de bien éleuer des enfans. *Non parui apud Deum meriti eſt bene filios educare.* O que noſtre incomparable ELEONOR comprenoit bien ces obligations qui ſont aſſez inconnuës dans le Monde! quand elle

Chryſ.

Hier. Epiſt. l. 3. ad Salu.

prenoit tant de ſoin, & qu'elle trauailloit auec tant de zele pour l'education des enfans que Dieu luy auoit donnez comme les fruicts de ſon Mariage ; & pour eſtre vne nouuelle matiere à ſa vertu. Nous auons dit que les peres & les meres ſont les Lieutenans de la Prouidence de Dieu à l'égard de leurs enfans. Or il y a deux ſortes de Prouidence en Dieu, pour inſtruire, & pour éleuer les hommes conformement à deux eſtres differens qu'il leur a donnez. Il leur a baillé l'eſtre d'hommes ; il leur a baillé l'eſtre de Chreſtiens. Conſequemment à ces deux diuerſes productions, il a pour eux deux Prouidences : l'vne, pour ainſi dire, Ciuile & Politique, & l'autre ſurnaturelle. La premiere les éleue comme hommes, par les lumieres de la raiſon : Et la ſeconde les inſtruit comme Chreſtiens, par les lumieres de la Grace. Voilà, grande Princeſſe, les deux differentes commiſſions que Dieu vous donne à l'égard de vos enfans. Eſleuez-les entant qu'hommes ; eſleuez-les comme Chreſtiens. Vous leur deuez vne education ciuile & politique, qui réponde à la Nobleſſe de leur extraction. Vous leur deuez vne education Chreſtienne, & ſurnaturelle, qui réponde à la ſainteté de l'Egliſe, qui eſt la ſeconde maiſon d'où ils ſont ſortis, & dont vous deuez conſiderer les routes. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.*

1. Bien que le principal deuoir des peres & des meres dans le Chriſtianiſme, regarde l'ordre de la Grace ; il faut neantmoins qu'ils employent vne partie de leurs ſoins pour former les mœurs de leurs enfans, dans la vie ciuile & politique,

afin qu'ils viuent conformement à leur condition;
Plutarch. & au rang qu'ils tiennent dans le Monde. C'eſt ainſi que ſuiuant la penſée d'vn Ancien, ils deuiennent vne ſeconde fois leurs peres; & qu'apres leur auoir donné vne premiere vie par la naiſſance, ils leurs donnent vne ſeconde vie plus excellente par la bonne education. Mais pour s'acquitter fidelement de ce deuoir, ils doiuent partager leurs ſoins, & regarder en leurs perſonnes, comme deux états differens: ce qu'ils ſont par leur condition; & ce qu'ils doiuent eſtre par les emplois & par les charges qu'ils auront dans la Republique; afin de leur inſpirer des ſentimens correſpondans à ce qu'ils ſont, & de les preparer à ce qu'vn iour ils doiuent eſtre. C'eſt auec ces deux yeux, de ſa prudence, & de ſon amour, que cette ſage & vertueuſe Mere a conſideré cette partie de ſa famille, & qu'elle a regardé les Princes ſes enfans. Elle ſçauoit en premier lieu ce qu'ils ſont par la gloire de leur naiſſance; qu'ils tirent leur origine des anciens COMTES Souuerains D'AVVERGNE & DVCS DE GVIENNE, & qu'ils appartiennent par cét illuſtre ſang à la plus grande partie des Rois & des Souuerains de l'Europe. Que tire-t'elle de ce principe excellent? Elle en tire premierement pour elle-meſme l'obligation de les inſtruire conformement à leur condition; & de cultiuer par ce moyen les ſemences des grandes Vertus qu'ils ont receuës de leurs Anceſtres. Elle fait encore de ces conſiderations les motifs des glorieux ſentimens qu'elle leur inſpire; leur diſant à peu prés ce que diſoit le Roy Antigonus à ſon petit fils qu'il éleuoit dans ſa

Cour. Ce ieune Prince luy ayant vn iour demandé, s'il deuoit aller à vn feſtin où il auoit eſté inuité, ce ſage Vieillard ne luy répondit autre choſe, ſinon qu'il eſtoit fils de Roy: afin qu'il prît ſur cela ſes meſures, & qu'il ne fît rien d'indigne de ſa condition. *Filius Regis es.* C'eſtoit à peu prés l'inſtruction que Madame la DVCHESSE DE BOVILLON donnoit à Meſſieurs ſes enfans. *Plutarch.* Souuenez-vous (leur diſoit-elle) que vous eſtes de l'illuſtre Maiſon D'AVVERGNE, & que vous réüniſſez en vous la gloire des anciennes Maiſons de BOVILLON & de TVRENNE, dont vous eſtes les ſeuls heritiers, & dont vous deuez répondre à la poſterité. Iettez ſouuent les yeux ſur les Images couronnées de vos Anceſtres, pour ſuiure les exemples de leurs Vertus, & pour vous rendre dignes de leur Nom. Et puis, faiſant comparaiſon du paſſé auec l'aduenir, elle préuoit bien par ce qu'ils ſont, ce qu'vn iour ils doiuent eſtre; & à quels emplois ils ſont appellez par les auantages de leur condition. C'eſt pourquoy elle employe ſes inſtructions & ſes ſoins, pour les preparer à ces Charges; afin qu'ils s'en acquittent dignement, & qu'ils puiſſent meriter par leur Vertu ce qui leur eſt acquis par leur Naiſſance. Bien loin de ſuiure le déreglement de ces peres & de ces meres, qui portent indiſcretement leurs enfans aux Charges de l'Eſtat, & aux Prelatures de l'Egliſe; ſans conſulter ny les Oracles de Dieu, ny les maximes de l'Euangile, ny la capacité ou l'inclination de ces ſujets. D'où viennent aſſez ſouuent les deſordres de l'Egliſe, & de l'Eſtat, & la perte

meſme des enfans qui ſont ainſi expoſez à vne ſi déraiſonnable conduite. Cette vertueuſe Mere agit bien d'vne autre maniere dans le choix des emplois où elle applique ſes enfans. Elle ſe gouuerne par les principes du Chriſtianiſme; elle conſulte la vocation de Dieu; elle regarde leurs talens & leurs inclinations, pour les preparer plus facilement & plus excellemment à ces Charges. Et nous voyons déja réüſſir auec ſuccés vne grande partie de ſes ſoins en la perſonne de ces deux ieunes Princes, Monſeigneur le Dvc DE BOVILLON, & le COMTE D'AVVERGNE ſon frere; qui commencent a paroiſtre auec tant d'éclat dans les armées pour le ſeruice du Roy: & qui dans cette premiere Campagne donnent tant de preuues de leur courage & de leur valeur, qu'on peut tout eſperer d'eux dans la ſuite de leur âge: Apres les exemples d'vn Pere ſi genereux, auec les inſtructions d'vne Mere ſi ſage, & ſous la conduite d'vn Oncle ſi vaillant; à qui, apres tant de glorieux exploits, & apres tant de victoires qu'il vient de r'emporter ſur les Ennemis de l'Eſtat, il ne manque rien que de ſe vaincre ſoy-meſme, & de reuenir à la Religion de ſes Anceſtres, pour couronner par cette action la gloire de toutes les autres.

2. Mais comme la Prouidence ou naturelle ou politique de Dieu eſt ſubordonnée à la ſurnaturelle; & qu'il ne nous fait hommes que pour nous faire Saints, & Bien-heureux dans la Gloire; l'amour de noſtre Princeſſe pour ſes enfans a eû vne ſubordination ſemblable: & elle a trauaillé principalement pour leur ſanctification; & pour leur ſalut; voilà le grand employ de ſon zele. Ie ne

veux pour la preuue de cette verité que ce Teſtament admirable qu'elle a écrit de ſa main, & qui pourroit tout ſeul auiourd'huy faire vn Panegyrique entier à ſa gloire: où elle montre viſiblement que la bonne & ſainte education de ſes enfans a eſté la paſſion dominante de ſon cœur; qu'elle a tenu allumée pendant ſa vie, qu'elle a redoublée à ſa mort, & qu'elle a taſché d'eſtendre meſme au delà du Sepulchre. Les dernieres volontez des mourans ſont conſiderables. Nous pouuons regarder ce Teſtament ſous trois excellentes qualitez qui le rendent digne de nos loüanges. Prémierement, comme vn témoignage de ſon amour enuers ſes enfans, & du deſir extréme qu'elle a qu'ils viuent toûjours dans l'Egliſe Catholique. Secondement, comme vne precaution qu'elle apporte, pour faire réüſſir ce deſſein, & pour rendre inébranlable leur fermeté dans la Religion. Et en troiſiéme lieu, comme vn motif eternel qu'elle leur laiſſe, afin qu'ils s'excitent eux-meſmes à la pieté par le ſouuenir, & par la conſideration des dernieres volontez de leur mere. 1. Ie demande d'abord, quels plus viſibles témoignages pouuoit-elle donner de ſon amour que les ſentimens qu'elle exprime, & les termes dont elle ſe ſert? On dit que l'amour eſt en quelque façon toutes les paſſions; du moins eſt-il vray qu'il les remuë toutes, & qu'il ſe ſert de leurs mouuemens pour témoigner, ou pour contenter ſes flammes. Voyez vn peu l'amour maternel dans le cœur, ou ſur la langue, ou dans les mains de cette Princeſſe, qui à la veüe de ſa mort ſemble ramaſſer tous ſes feux, & redoubler ſa violence. C'eſt luy qui

conclud, qui dicte, qui écrit ce Teſtament, & qui dans cette occaſion fait agir toutes les autres paſſions, pour le faire auec plus d'energie. Elle prie les Princes ſes enfans. *Et ie vous le commande,* dit-elle, *par toute l'authorité que DIEV, la Nature & Monſeigneur voſtre Pere, & le droict, & la raiſon me donnent ſur vous, de perſeuerer iuſques à la mort dans l'vnion de l'Egliſe Catholique.* Elle leur ſouhaite en ſuite toutes les benedictions que Dieu a verſées ſur les enfans des Patriarches de l'Ancien Teſtament, & ſur les Saints de la Loy de Grace, tandis qu'ils demeureront dans la vraye Religion. Ne vous ſemble-t'il pas voir vn Patriarche mourant, comme vn Abraham, ou vn Iſaac, qui donne la benediction à ſes enfans, & qui les coniure par ſes dernieres paroles de viure dans la Foy, & dans le Culte du Dieu de leurs Peres? Ce n'eſt pas aſſez, diſons qu'elle fait en quelque façon le Teſtament d'vn Apoſtre. Car faiſant ſucceder la colere à l'amour & au deſir, elle prononce des anathémes; elle leur donne ſa malediction, ſi iamais ils viennent à ſe ſeparer de la Foy, & de l'vnion de l'Egliſe. Quoy plus? elle s'offre à la Iuſtice de Dieu pour endurer les flammes du Purgatoire iuſques à la fin du Monde, pourueu qu'il plaiſe à ſa bonté de retenir ſes enfans dans la Religion Catholique, & de leur donner la perſeuerance finale dans ſa Grace. O Dieu quels admirables ſentimens! peut-on rien dire de plus beau? En quelle autre maniere eût pû parler le grand Apoſtre, s'il eût fait ſon Teſtament. Elle a diuers amours dans ſon cœur. Elle ayme tendrement ſes enfans; elle s'ayme ſoy-

meſme,

meſme. Mais l'vn & l'autre cede à des ſentimens ſuperieurs; à l'amour ſurnaturel qu'elle a pour leur ſalut, au zele qu'elle a pour Dieu & pour ſon Egliſe. Elle aime ſans doute tendrement ſes enfans. Cependant elle leur donne ſa malediction, ſi iamais ils ſe ſeparent de cette Egliſe. *Et ſi quelques-vns d'eux*, dit-elle, *venoient à tomber dans ce malheur, & qu'apres auoir eſté aduertis de ſe reconnoiſtre, ils perſeueraſſent dans leur obſtination, ie commande à leurs freres, & à leurs ſœurs de ne point reconnoître ces perfides comme membres de leur Maiſon, ayans eſté ſi déloyaux à DIEV, à ſon Egliſe, à leur pere, & à moy.* Ah! que tirons-nous de ces beaux ſentimens? ſinon qu'il faut bien que l'Amour de Dieu, & le zele de ſon Egliſe ſoit grand & ardent dans ſon cœur, puis qu'il triomphe ſi imperieuſement de la tendreſſe maternelle qu'elle auoit pour ſes enfans; iuſqu'à lancer contr'eux des foudres & des anathêmes: Et que pour demeurer ſeruante de IESVS-CHRIST, elle s'oublie d'eſtre Mere. Comme diſoit ſaint Ieroſme à vne autre occaſion. *Neſciebat ſe matrem, vt CHRISTI probaret ancillam.* D'ailleurs, elle s'aime ſoy-meſme, elle ſouhaite ardamment ſon ſalut, elle deſir de voir Dieu. Cependant elle s'offre à ſa Iuſtice, pour demeurer dans le Purgatoire iuſqu'à la fin de l'Vniuers; & pour eſtre priuée pendant tout ce temps de la viſion de Dieu & brûlée dans ces flammes, pourueu qu'elle procure par ſes peines le ſalut de ſes enfans? Ah! il faut encore vn coup que ſon zele ſoit incomparable! puis qu'elle s'oublie ainſi elle-meſme, qu'elle ſacrifie les intereſts de ſon bonheur, & comme vne partie de ſa gloire au deſir qu'elle a de les

Hier. l. 3. Ep. ad Saluian.

ſauuer. Entrant par ce moyen dans les ſentimens de l'Apoſtre, qui par vn ſaint emportement, comme l'appelle ſaint Chryſoſtome, ſouhaitoit d'eſtre anathéme pour ſes freres. Et moy, dit-elle, ie ſouhaite de l'eſtre pour mes enfans. *Optabam ego ipſe anathema eſſe à CHRISTO pro fratribus meis.* Rom. 9.

2. I'ay dit en ſecond lieu, que le Teſtament de cette Princeſſe eſt comme vne eſpece de precaution, où elle employe tous les moyens dont la prudence humaine, & meſme la ſurnaturelle ſe peut auiſer, pour rendre plus aſſeurée, & plus infaillible la Religion & la Pieté de ceux à qui elle laiſſe cet heritage. On la peut comparer à vne perſonne qui a vne affaire importante, & qui ſollicite tous ceux qu'elle penſe luy pouuoir ſeruir à gagner ſa cauſe, ou à calmer ſes apprehenſions. Ie vois dans cette derniere occaſion cette Mere prudente & ſage, qui va ſe preſenter à tous les Tribunaux de la Terre, & du Ciel, pour y plaider la cauſe de la pieté & du ſalut de ſa Famille. Elle s'adreſſe à Dieu pour luy demander le ſecours de ſa Grace. Elle eſtablit des Tuteurs honoraires, conſiderables pour leur merite, pour leur pieté, & pour leur zele, à qui elle recommande inſtamment, non pas, comme les autres meres les biens temporels de ſes enfans; mais le ſoin de leur conſcience, & les intereſts de leur ſalut. Elle implore l'authorité du Roy, & le ſecours des Puiſſances. Elle demande Iuſtice aux Parlemens. Elle conjure les Eueſques de vouloir entrer dans ſes ſentimens, & de cooperer à ſon zele. *Ne mépriſez pas* (leur dit-elle à tous) *les larmes d'vne pauure Mere, qui*

se voyant hors d'esperance de pouuoir elle-mesme éleuer ses enfans iusqu'à l'âge qu'elle eût bien souhaité, est contraintes dans les justes apprehensions qu'elle a de leur salut, de chercher par tout des secours pour asseurer leur foiblesse, & pour calmer vn peu ses apprehensions. Il me semble que ie vois icy dépeint le cœur maternel que saint Paul auoit pour les premiers Chrestiens, quand il leur dit qu'il les enfante plusieurs fois auec peine, jusqu'à ce qu'il ait formé IESVS-CHRIST en eux : *Filioli mei quos iterum parturio donec formetur CHRISTVS in vobis.* Vne mere qui enfante souffre mille douleurs, conçoit mille crainte, appelle tout le monde à son secours, iusqu'à ce qu'elle ait mis au iour & comme en asseurance le fruit qu'elle porte dans ses flancs. C'est ainsi (dit-elle) mes enfans que vous ayant produits vne fois dans l'ordre de la Nature, ie vous enfante mille & mille fois dans l'ordre de la Grace. Ie souffre mille craintes, & mille douleurs iusqu'à ce que IESVS-CHRIST soit formé en vous, d'vne maniere constante & asseurée. *Filioli quos iterum parturio.* Galat. 4.

3. Mais adjoûtons enfin qu'elle fait de ce témoignage de son amour, & de cette precaution de sa prudence vn motif eternel à ses enfans pour les exhorter à la pieté par la consideration des dernieres volontez de leur Mere. C'est pourquoy elle recommande à ceux qui seront les chefs de sa Famille, de faire lire souuent à leurs freres, & à leurs sœurs, le Testament qu'elle leur laisse. Mais ce qui doit leur rendre ce motif plus puissant, & plus venerable, furent les diuines paroles, dont elle anima ce qu'elle auoit écrit de sa

main, dans vne grande maladie qu'elle eut, & où elle ſe preparoit à mourir. Ayant appellé ſes enfans autour de ſon lict. *Ie deſire*, dit-elle, *que vous me ſigniez tous dans vn papier que vous mourrez Catholiques. Ie veux qu'on me mette ce papier dans la main quand ie mourray, & qu'on l'enterre auec moy. Et au iour du Iugement, lors que nous reſſuſciterons tous enſemble, ie ietteray les yeux ſur vous : & s'il y en a pas vn qui ait manqué à ſa parole, ie luy diray. Va maudit & malheureux ; va perfide, & déloyal ; ie ne te reconnois pas pour mon enfant, puis que tu as fauſſé ta foy à DIEV, à ſon Egliſe, à ta Mere, à ta propre ſignature.* Bon Dieu, encore vn coup, quelle foy, quelle zele, quelle ardeur! ſe peut-on rien imaginer de plus fort, de plus eloquent, de plus efficace ? L'Hiſtoire Eccleſiaſtique raconte, qu'vn Diacre d'Affrique nommé Muritta, voyant que ſon amy Elpidophore eſtoit ſur le point de renier la Foy, il luy écriuit vne Lettre pleine de flammes ; où il luy dit, entr'autres choſes, qu'il garde la robbe blanche dont il auoit eſté reueſtu aux ceremonies de ſon Bapteſme, pour la produire au dernier Iugement contre luy, & pour condamner ſon apoſtaſie. Voilà, diray-je pour lors, voilà, Elpidophore, la robbe que tu as prophanée, & qui te va accuſer deuant le redoutable Tribunal. *Hæc ſunt lintea Elpidophore, quæ te accuſabunt.* Ne diriez-vous que l'eſprit de ce feruent Chreſtien a paſſé dans le cœur, & ſur la langue de cette Princeſſe, & que le Teſtament qu'elle fait eſt comme la copie de cette Lettre ? excepté ſeulement que les termes de celuy-cy ſont plus forts, plus enga-

Victor. vtic. l. 3. perſecut. Vandal.

geans, & plus capables d'exciter la pieté de ceux à qui elle parle. Mais calmez vos inquietudes, Mere incomparable, vous n'auez pas ſujet de craindre ces fâcheux euenemens d'vne Famille à qui vous auez communiqué de ſi bonnes inclinations, & à qui vous donnez en mourant des inſtructions ſi ſalutaires. Mourez contente à la bonne heure, les ſoins que vous prenez pour les Princes vos enfans réüſſiront à voſtre ſatisfaction & à leur ſalut. Et nous vous dirons par auance ce qu'vn Eueſque répondit à ſainte Monique qui luy recommandoit de prier Dieu pour la conuerſion de ſon fils Auguſtin. Sçachez, Madame, que les enfans de tant de larmes, de tant de ſoins, & de tant de prieres, ne ſçauroient iamais perir. Recüeillez par auance les fruicts de vos inſtructions dans la Vertu naiſſante de ces jeunes Princes, que ceux-là feront paroiſtre dans la Cour, & celuy-cy dans l'Egliſe, dont il ſera vn iour l'ornement par l'alliance qu'il fera en ſa perſonne de la grandeur de ſa condition, auec l'integrité de ſes mœurs, & l'éclat de ſa ſcience. Voyez d'vn autre coſté l'efficacité de vos exemples dans la pieté de ces vertueuſes Princeſſes que vous auez formées de voſtre main; & qui imitent ſi parfaitement vos Vertus, qu'elles deuiendront vn iour elles-meſmes des exemples. Il eſt temps que vous refléchiſſiez vos ſoins ſur vous-meſme, & qu'apres auoir trauaillé à la gloire de vos Anceſtres, au ſalut de voſtre Eſpoux, & à l'education de vos enfans, vous traualliez à voſtre propre perfection, & que pour remplir entierement l'immenſité de voſtre Vertu, vous conſideriez enfin cette dernie-

Aug. l. 3. Confeſſ. c. 12.

Mr le Duc d'Albret.

re partie de voſtre Famille que vous auez au dedant de vous. *Conſiderauit ſemitas domus ſuæ.*

IV. PART. Il ne nous ſert de rien, dit ſaint Bernard, de jetter les yeux ſur ce qui eſt hors de nous, ſi nous ne nous conſiderons pas nous-meſmes. C'eſt par là que noſtre conſideration doit commencer; elle doit finir par là meſme. *A te incipiat cogitatio tua. Non ſolum hoc, ſed & in te finiatur.* Il faut raiſonner à proportion des operations de la ſainteté de l'homme, comme de celles de Dieu. Il opere au dedans de luy-meſme, auant que d'agir au dehors. Ses operations immanentes, que les Theologiens appellent *ad intra*, comme la production du Verbe, & du Saint Eſprit, precedent les actions exterieures qu'ils nomment *ad extra*; parce qu'elles ſe répandent au dehors, dans la creation, & dans le gouuernement du monde. Diſons pareillement que la ſainteté des Chreſtiens, qui ſe forme ſur cette idée, doit premierement agir au dedans & ſur le cœur où elle eſt; & de là ſe répandre au dehors de l'homme: Et auant que regarder les autres parties de ſa Famille, il faut qu'il conſidere cette Famille interieure qu'il a au dedans de luy-meſme; ſçauoir les puiſſances de ſon ame, ſes appetits, ſes paſſions, pour en regler la conduite, & pour en ſanctifier les actions. C'a eſté auſſi la principale occupation de noſtre vertueuſe Princeſſe, qu'elle a pratiquée exactement dans toutes les parties de ſa vie; mais à quoy elle a ſingulierement employé le temps & l'état de ſa viduité: dont elle a ménagé tous les momens, & tous les auantages pour former cet homme interieur, dans lequel ſaint Pierre fait conſiſter la gloire des Dames Chreſtiennes.

Bern. lib. 2 de de Conſid. c. 3.

Abſconditus cordis homo. Le cœur de l'homme dans la Nature a deux diuers mouuemens. L'vn de reſſerrement, par lequel il r'entre & ſe reſſerre au dedans de luy-meſme : & l'autre de dilatation, par lequel il ſemble comme ſortir hors de ſoy, & comme ſe jetter au dehors. Ce que la Nature fait dans les cœurs des hommes, la Grace le fait dans les cœurs des Saints. Ils ont vn mouuement de reſſerrement par les vertus de retraitte, & de mortification, qui les font, comme r'entrer & demeurer au dedans d'eux-meſmes. Ils ont vn mouuement de dilatation par les Vertus bien-faiſantes de Charité, & de Miſericorde qui ſe répandent ſur leurs freres. Ouurons le cœur de noſtre ELEONOR pour y voir ces deux mouuemens; de reſſerrement, c'eſt à dire de retraitte, & de mortification pour elle; & de dilatation, c'eſt à dire de Charité pour ſon prochain. 1. Petr. 3.

1. Il eſt ſans doute que l'eſtat de Veufve, où nous la conſiderons principalement, pouuoit beaucoup contribuer à ce premier mouuement de reſſerrement, & à ces Vertus de retraite; puis que c'eſt vn eſtat d'affliction, de priuation, & de ſolitude. Comme état d'affl ction, il reſſerre le cœur, & le ferme du coſté du Monde, pour l'ouurir du coſté du Ciel, ſuiuant l'inſtruction que ſaint Paul donne aux Veufves Chreſtiennes, quand il leur dit que celle qui eſt veritablement Veufve & deſolée; c'eſt à dire qui vſe bien de ſon état, & de la douleur qui l'accompagne, tourne infailliblement ſon eſperance vers Dieu, pour y trouuer le ſoulagement de ſes peines. *Quæ vere vidua eſt & deſolata ſperet in Deum.* Comme état de priuation, 1 Timoth. 5.

il oſte à la femme veufve le principal objet de ſon amour, & qui pouuoit dauantage partager ſon cœur, ou le diuertir des choſes diuines ; luy laiſſant par ce moyen vne liberté toute entiere de ſe donner à Dieu ; comme à ſon ſecond Eſpoux, qui peut reparer auantageuſement la perte de tous les autres. Et comme eſtat de ſolitude, en ſeparant vne Dame de la conuerſation des hommes, il luy donne le loiſir, & la commodité de vacquer à la meditation, & de conuerſer auec les Anges. Mais ſi iamais il y a eu de Veufve qui ſe ſoit ſeruie fidellement des auantages de cet eſtat d'affliction, de priuation, & de ſolitude, ç'a eſté noſtre Princeſſe; de qui il ſemble que ſainct Ierôme ait parlé ; quand il a dit de ſainte Paule, la repreſentant telle qu'elle eſtoit apres la mort de ſon mary. *Ita eum planxit, vt propè ipſa moreretur: Ita ſe conuertit ad Dominum, vt eius mortem videretur optaſſe.* Changeons le nom de Paule en celuy D'ELEONOR, & diſons qu'à voir les premiers ſentimens de ſa douleur, à conſiderer ſes ſoûpirs, & ſes larmes, on eût jugé auec quelque apparence de raiſon qu'elle vouloir mourir auec celuy dans lequel elle viuoit de la meilleure partie d'elle-meſme. Mais à conſiderer d'vn autre coſté l'ardeur auec laquelle elle s'adonna à la deuotion, on eût dit qu'elle auoit en quelque façon ſouhaité la mort de ſon Eſpoux, pour auoir plus de liberté & de commodité de viure à Dieu, & pour ceſſer de viure au Monde. En effet, en quoy conſiſte la vie du Monde, & principalement celle de la Cour, que nous pouuons appeller le grand Monde, ſinon dans vn certain épanchement déreglé, & dans

Hier. lib. 3. Epiſt. Paulæ Epitap.

vne dilatation indiſcrete du cœur, qui n'eſt iamais ny à Dieu, ny dans ſoy-meſme ; mais qui ſe jette inceſſamment au dehors par les déreglemens de trois ſortes de vie, que Dieu a données aux hommes pour leur bien, & dont ils abuſent pour leur perte : de la vie ciuile, de la vie de l'eſprit, & de la vie des ſens. Le déreglement de la vie ciuile conſiſte dans les conuerſations mauuaiſes ou dangereuſes. Le déreglement de la vie de l'eſprit, dans les penſées extrauagantes, & coupables : Et celuy de la vie des ſens, dans les plaiſirs illegitimes, & brutaux. Mais que fait le cœur de cette vertueuſe Veufve ? trois mouuemens de reſſerrement oppoſez à ces trois dilatations déreglées du Monde. 1. Pour ce qui regarde la vie ciuile, & la conuerſation du Monde; bien loin de ſe jetter dans le grand air de la Cour, où ſa naiſſance, ſa condition, & ſes rares qualitez ſembloient l'appeller; ne ſçauons-nous pas qu'elle a condamné les plus beaux de ſes iours à la retraite & à la ſolitude ; & que nous pouuons dire de cette Princeſſe, ce que Iob a écrit des Princes de ſon temps, qu'ils trauailloient à ſe baſtir des ſolitudes. *Ædificant ſibi ſolitudines.* Ie ne parle pas ſeulement de la ſolitude interieure de ſon cœur, qui auoit Dieu ſeul pour témoin, & qui la faiſoit viure toute ſeule au milieu de la foule, & du tumulte du Monde. Adjoûtons encore, que pour ſeconder les mouuemens de cette Vertu, elle tâchoit de trouuer par tout des lieux propres à la retraite. Témoins les Oratoires ſecrets qu'elle auoit dreſſez dans ſes Maiſons. Témoins ces petits Hermitages qu'elle pratiquoit à la campagne. Témoins enfin cet appartement qu'elle Iob. 3.

auoit aux grandes Carmelites de Paris, où elle ſe retiroit de temps en temps, pour vacquer à Dieu plus librement, & pour ajoûter à cette premiere retraite vn deuxiéme mouuement de reſſerrement qui regarde la vie de l'eſprit ſi déreglée parmy les hommes. 2. Elle ſçauoit qu'vn des plus efficaces moyens de la ſainteté Chreſtienne eſt l'application ſerieuſe & conſtante de nos eſprits, & de nos cœurs à Dieu; qui eſt le veritable Objet, & comme le Centre des vns & des autres, comme le
Ioan. 4. SAVVEVR l'auoit enſeigné à la Samaritaine, quand il luy dit qu'il faloit adorer Dieu en eſprit & verité. Elle auoit appris que cette application importante ſe fait principalement par l'vſage de la meditation, & de la priere qui fait monter les penſées & les deſirs de l'hõme vers Dieu, & décendre les Graces de Dieu ſur l'homme. C'eſt pour pratiquer ce commerce ſacré qu'elle ferme ſon cœur du coſté du Monde pour l'ouurir du coſté du Ciel. Semblable à ces fleurs ſolaires qui ſe reſſerrent du coſté de la Terre où elles ſont; pour s'épanoüir du coſté du Soleil, afin de receuoir ſes rayons, & ſes influences. Elle auoit ſes heures reglées chaque iour, ſoit pour aſſiſter au ſaint Sacrifice de la Meſſe qui eſtoit le grand objet de ſes deuotions? ſoit pour les prieres vocales qu'elle recitoit auec vne profonde reuerence & auec vne tres-grande attention: ſoit pour la meditation qu'elle faiſoit auec vne application extraordinaire d'eſprit, preparant dés le ſoir auparauant le ſujet qu'elle deuoit mediter, par la lecture de l'Eſcriture ſainte, ou de quelque autre Liure ſacré. Ie vois bien que ces deuotions communes paroiſtront peu conſiderables, à

ceux qui n'eſtiment de la Vertu que les actions éclatantes, & extraordinaires. Mais à juger ſainement des choſes de Dieu, nous trouuerons que c'eſt vn coup extraordinaire, & qui marque vn grand fonds de pieté; qu'vne Dame de Condition, au milieu des affaires du Monde, ait vacqué tous les iours conſtamment à ces ſaints exercices : ſans que iamais elle ſe ſoit démentie de cét ordre inuiolable qu'elle s'eſtoit impoſé. C'eſt pourquoy nous pouuons appliquer à la conduite de ſa vie, ce que le Prophete a dit de l'ordre des iours & des nuicts que Dieu entretient dans la Nature. *Dies diei eructat verbum, & nox nocti indicat ſcientiam.* Vn iour inſtruit vn autre iour, & vne nuit enſeigne vne autre nuict. Que veut-il dire ? il marque par cette expreſſion, que les iours, & les nuicts preſchent la gloire de Dieu auec vn ordre ſi conſtant & ſi reglé, qu'il ſemble que le iour qui precede, enſeigne cet Art de le loüer à celuy qui ſuit; & que la nuict qui eſt paſſée, ait laiſſé cette meſme ſcience à celle qui vient apres. C'eſt auec vn ordre pareil que roulent les iours, & les nuicts de la vie de noſtre Princeſſe. C'eſt vne entre-ſuitte de Prieres, de Meditations, de Sacremens, & de Sacrifices, ſi conſtante, & ſi inuiolable, qu'il ſemble que les vns apprennent aux autres ce meſtier, & qu'ils leur laiſſent cette commiſſion; faiſant par ce moyen comme vn cercle de ſaintes actions, par leſquelles elle regle en elle-meſme la vie ciuile, la vie de l'eſprit, & enfin celle des ſens. Pſ. 18.

3. C'eſt dans ce ſujet où le Monde eſt le plus déreglé, & où les Saints ſont les plus ſeueres : pour faire en eux ce troiſiéme mouuement, qui

conſiſte dans l'eſprit de la mortification & de la penitence ; & qui ferme le cœur à tous les intereſts des ſens, les priuant des plaiſirs qu'ils ſouhaitent auec trop d'ardeur, & leur faiſant ſouffrir des rigueurs neceſſaires à la ſainteté du Chriſtianiſme. C'eſt ce que le SAVVEVR appelle ſe haïr ſoy-meſme, renoncer à ſon corps & le traiter comme vn ennemy. C'eſt au ſtile de l'Apoſtre, faire de ſon corps vne victime viuante que l'homme immole aux Autels de Dieu, & aux ſouffrances de la Croix. *Vt exhibeatis corpora veſtra hoſtiam viuentem.* Il eſt ſans doute que cette Princeſſe pouuoit aſſez juſtement auoir de la complaiſance pour ſoy-meſme. Elle pouuoit prendre des pretextes apparens pour ſe diſpenſer des rigueurs de la penitence. Les attraits de ſa beauté, qui excitoient le reſpect & l'amitié de tout le Monde ; la delicateſſe de ſa complexion, & pluſieurs autres conſiderations eſtoient ſuffiſantes pour luy faire relâcher quelque choſe de ſa ſeuerité. Voyez cependant qu'elle auerſion elle a pour ſon corps, & auec quelles rigueurs elle le traitte ? Ah que n'eſt-il permis à nos yeux de penetrer dans le ſecret de ſa vie particuliere, dans ſes Oratoires, dans ſes Cabinets ! nous y trouuerions des haires, des diſciplines, des chaînes de fer, & d'autres ſemblables inſtrumens de cette innocente cruauté qu'elle exerçoit contre elle-meſme. Et l'on peut dire en verité qu'il ne ſe trouuera pas dans la Vie des Saints preſque aucun genre de mortification dont elle n'ait pratiqué l'vſage. C'eſt par cet eſprit de penitence, & d'auerſion qu'elle auoit pour ſoy-meſme, qu'elle eût ſouhaitté que ſon corps apres ſa mort

Rom. 12.

eut eſté jetté à la voirie, comme elle marque dans ſon Teſtament. Choſe eſtrange! les plus cruels ennemis, & les Tyrans les plus impitoyables, ont pardonné aux oſſemens des morts, & n'ont pas eſtendu leur fureur au delà des Sepulchres. Mais la haine que cette vertueuſe Princeſſe a conceu contre ſon corps, paſſe meſme iuſqu'à ſes cendres, & ne pouuant plus luy faire ſentir des rigueurs, elle ſouhaitte de luy faire ſouffrir des ignominies. Eſcoutez cecy Eſprits de la Cour, Dames du Monde, qui auez tant de complaiſance pour vous-meſmes; qui idolâtrez vos corps pendant leur vie, & qui auez tant de ſoin pour la magnificence de leurs Tombeaux. Ah! ie produits le corps d'vne Dame de Condition qui a eſté auſſi belle, & auſſi delicate que vous ſçauriez eſtre. Que répondrez-vous à ſes exemples, mais à ſon Teſtament, & à ſes diſciplines qui ſont encore teintes de ſon ſang, & qui apres auoir eſté les inſtrumens de ſa Vertu, ſeront eternellement la condamnation de vos vices.

2. Mais ſi elle reſſerre ſon cœur d'vn coſté, elle l'ouure & le dilate de l'autre, & au meſme temps qu'elle pratique des Vertus rigoureuſes pour elle-meſme, elle exerce des Vertus bienfaiſantes & liberales pour ſon prochain. En quoy dit tres-bien S. Ieroſme, écriuant à vne autre Veufue; il ſemble qu'il y ait quelque eſpece d'injuſtice, qu'vne perſonne ait de la douceur pour les autres, & de la rigueur pour ſoy. *In eo inæqualis videbatur, quod in aliis clementiam, in ſe duritiam commutabat.* Ie ſçay bien que la Nobleſſe de ſon extraction, qui luy auoit donné vne ame genereuſe; & que ſa ten-

Hier. l. 3. Epiſt. Paulæ Eptap.

dreſſe naturelle, qui luy inſpiroit des inclinations à la pitié ; contribüoit beaucoup à cette dilatation de ſon cœur. Mais elle éleuoit ces ſentimens naturels & ces diſpoſitions morales par la conſideration de IESVS-CHRIST, que ſa Foy & ſa Charité luy faiſoit voir dans le Pauure comme dans vne eſpece de Sacrement moral, à peu prés comme il eſt caché dans le Sacrement de l'Autel ſous les voiles de l'Hoſtie. Elle auoit appris de l'Euangile, qu'il s'eſt mis volontairement dans leurs perſonnes, qu'il ſouffre en quelque façon leurs neceſſitez, & qu'il tient comme fait à ſoy-meſme tout ce qu'on fait pour leur ſoulagement. *Quamdiu feciſtis vni ex his fratribus meis minimis mihi feciſtis.* Elle ſe figuroit auec ſaint Chryſoſtome, qu'au meſme temps que le Pauure étendoit viſiblement ſa main pour demander l'aumoſne, le SAVVEVR preſentoit inuiſiblement la ſienne pour la receuoir. *In paupere Deus abſconditur; manu extendit pauper, & accipit Deus.* Faut-il s'étonner apres cela, ſi voyant ainſi les miſeres des hommes conſacrées par la preſence d'vn Dieu intereſſé dans leur ſoulagement, elle ouure ſon cœur pour les plaindre ; ſi elle donne ſes biens pour les ſecourir ; & ſi elle s'employe elle-meſme pour les ſeruir auec tant de charité & de zele? Voilà la premiere operation de cette Vertu. Elle dilate ſon cœur, pour reſſentir en quelque façon les neceſſitez de tous les Pauures par la compaſſion qu'elle en a. Delà ſa Charité paſſe dans ſes mains, & luy fait donner vne partie de ſes biens pour ſoulager leur indigence. Ce n'eſt pas encore aſſez. Afin de donner quelque eſpece

Matth. 25.

Chryſ.

d'immenſité & d'eternité a ſa miſericorde, elle trauaille à fonder des Hoſpitaux en diuers lieux, pour eſtre des aſyles publics, & eternellement ouuerts aux neceſſitez des miſerables. Témoin l'Hoſtel-Dieu de Chaſteau-Thierry qu'elle a eſtably par ſes ſoins: & l'Hoſpital de cette Ville auquel elle a beaucoup contribüé & par ſes liberalitez & par ſon zele. C'eſt encore trop peu de donner ce qui eſt au dehors de ſoy. Enfin pour vn troiſiéme mouuent de ſa Charité, elle ſe donne elle-meſme. *Scio multos diuites clementes eſſe pecunia, non manu*: dit éloquemment ſaint Ieroſme. I'ay veu pluſieurs riches dans le Monde qui employoient leurs richeſſes pour le ſoulagemeut des Pauures, mais qui n'y mettoient pas eux-meſmes la main. Ils faiſoient baſtir des Hoſpitaux, mais ils n'y entroient pas eux-meſmes: ils enuoyoient des aumoſnes aux Pauures, mais ils n'alloient pas les ſeruir. Ah! que la Charité de noſtre grande Princeſſe eſtoit bien differente de ces Vertus communes & ordinaires! Elle ne ſe contente pas d'eſtablir des Hoſpitaux, elle y va elle-meſme, pour y ſeruir les Pauures de ſes propres mains: ſans que ny la grandeur de ſa Condition, ny la foibleſſe de ſon ſexe, ny la delicateſſe de ſa complexion, ny la puanteur de ces lieux, ny l'horreur des miſeres, ou des vlceres des Pauures, la puiſſent détourner de ces difficiles emplois. Croiriez-vous bien qu'elle s'eſt pluſieurs fois déguiſée, & qu'elle a pris des habits éloignez de ſa Condition, afin d'aller viſiter les Pauures honteux, & ſecourir les plus miſerables? ſoit pour faire plus librement ces

Hier. l. 3. Ep. Fabiol. Epitap.

œuures de Charité ; ſoit pour éuiter plus facilement la gloire qui les accompagne lors qu'elles paroiſſent dans les perſonnes de qualité. Mais c'eſt en vain que ſon humilité cache les actions de ſa Charité ſous ſes voiles. Si elle les dérobe aux yeux des hommes, les Anges en ſeront les témoins, & les Panegyriſtes : & ſi elle éuite la gloire du temps, elle meritera celle de l'Eternité, auec d'autant plus d'éclat, qu'elle en a voulu cacher, ou obſcurcir les lumieres. Iugez apres cela, qu'eſt-ce qu'elle doit attendre de ces excellentes diſpoſitions, ſinon vne ſainte & heureuſe mort qui répondra à la ſainteté de ſa vie, & à tant de bonnes œuures qu'elle a faites pour ſe preparer à ce dernier moment. I'apprehende, dit ſaint Ieroſme faiſant l'Eloge de ſainte Paule, & j'ay bien de la peine apres vous auoir raconté les belles actions de ſa vie, de venir au Diſcours de ſa mort. I'ay les meſmes ſentimens pour celle de noſtre vertueuſe ELEONOR, qui luy a eſté ſi ſemblables. C'eſt pourquoy ie paſſe vîte ſur ce funeſte moment, pour vous dire ſeulement qu'elle meurt apres auoir receu tous les Sacremens de l'Egliſe ; auec tous les ſentimens d'vne pieté veritablement Chreſtienne ; & auec des ſecretes aſſeurances de ſon ſalut, qui luy firent dire ces paroles quelque temps auant ſa mort. *N'ay-je pas ſujet de me réjoüir, puis que DIEV me tend les bras pour me receuoir? Allons chanter auec les Anges, Gloria in Excelſis DEO. Benedictus qui venit in nomine Domini.* D'où luy viennent, à voſtre auis, ces ſatisfactions, & ces joyes? Elle void qu'elle a conſideré exactement toutes

Hier. l. 3. Ep. in Epitaph. Paul.

toutes les routes de ſa maiſon, dont elle eſt toute preſte de rendre conte au Tribunal de IESVS-CHRIST. Elle ſçait qu'elle a remply tous les deuoirs des differents eſtats où Dieu l'auoit appellée; & qu'elle a donné à ſa vertu quelque eſpece d'immenſité, qui la rend de tous coſtez inacceſſible aux allarmes de la mort; puis qu'elle a rendu ſi auantageuſement à ſes Anceſtres, la gloire qu'elle auoit receuë d'eux: qu'elle a cooperé ſi efficacement au ſalut de ſon Eſpoux: qu'elle a pourueu ſi ſagement à l'education de ſes enfans: & qu'enfin elle a trauaillé ſi fidelement à ſa ſanctification & à ſa perfection propre. Voilà les quatre Parties du diſcours que i'ay crû deuoir faire à ſa gloire. Voilà les quatre rouës du Char de triomphe ſur lequel ſon ame eſt montée dans le Ciel. Voilà les quatre faces du Tombeau, ou du Mauſolée, que la reconnoiſſance publique doit dreſſer à ſa Vertu.

Concluſion.

Et c'eſt du haut de ce Char, & du fonds de ce Sepulchre, que ſon eſprit & ſes cendres s'adreſſent aujourd'huy à vous, pour vous profiter & pour vous inſtruire. Elle regarde encore cette Ville comme vne partie de ſa Famille, pour qui elle a eu toûjours beaucoup d'affection. Mais ne pouuant plus vous ſecourir par ſes ſoins ny par ſon authorité, elle veut vous aider par ſes prieres enuers Dieu, par les exemples de ſa vie, & par l'image de ſa mort, nous diſant auec le Prophete Aggée, que nous mettions nos cœurs ſur nos voyes; C'eſt à dire que nous les conſiderions non ſeulement auec les lumieres de nos eſprits, mais auec l'application de nos cœurs. *Ponite corda veſtra*

Agg. cap. 1.

ſuper vias veſtras. Mais nous deuons principalement porter noſtre conſideration ſur la derniere route de nos vies, ſçauoir ſur celle qui nous conduit au Tombeau, & d'où il n'y a point de retour, pour corriger les fautes que nous y auons faites,
Iob. 16. comme dit le ſaint homme Iob. Comme la mort eſt l'Orizon du temps & de l'eternité, elle enueloppe auſſi deux voyes qui regardent ces deux termes differens, & qui doiuent eſtre les grands objets de la prudence Chreſtienne. La premiere eſt celle par où nous deuons paſſer, pour aller du temps de noſtre vie au moment de noſtre mort, & dans l'obſcurité de noſtre Sepulchre. Et l'autre eſt celle qui nous fait paſſer du moment de noſtre mort dans l'Eternité ſuiuante, qui eſt noſtre derniere Maiſon, où nous deuons toûjours demeurer, comme dit le Sage. *Ibit homo in*
Eccl.12 *domum æternitatis ſuæ. Ponite corda veſtra ſuper vias veſtras.*

1. Ne regardons pas la mort auec des lumieres purement ſpeculatiues, comme ſi nous n'y auions pas de part, ou comme ſi elle eſtoit encore bien éloignée. N'arreſtons pas nos yeux ſeulement ſur la ſurface des Tombeaux, pour n'en former que de legeres impreſſions, & que nous ſommes bien aiſes d'effacer incontinent apres les auoir formées. Saint Chryſoſtome appelle la Mort vne Philoſophie, pour dire, que comme les Philoſophes examinent auec attention les Principes de cette ſcience, pour en tirer les conſequences, qui ſont comme renfermées dans ces ſecondes veritez; il eſt auſſi de la prudence du Chreſtien, de conſiderer la Mort auec toutes les circonſtances,

qui le regardent. Et nous deuons tirer de la veuë de noſtre Tombeau toutes les conſequences qui peuuent regler nos mœurs, pour faire de la fin de nos iours vn principe excellent de la conduite de nos vies. Mais la plus importante conſequence que nous puiſſions faire ſortir de cette conſideration eſt, que nous apprenions delà à mourir par auance à nous-meſmes & à nos paſſions, puis que nous deuons vn iour effectiuement mourir: & que nous faſſions ſeruir la Mort naturelle qui nous attend, à produire en nous la Mort morale, ou la mortification de nos paſſions, que l'Euangile nous ordonne. Car ſi d'vn coſté nos paſſions regardent les biens & les vanitez du Monde; n'auons-nous pas appris de ſaint Ieroſme que la penſée de la Mort eſt vn tres-puiſſant moyen pour nous faire mépriſer toutes ces choſes. *Facile contemnit omnia qui ſe cogitat eſſe moriturum.* Voyez vn peu dans le Tombeau de cette Princeſſe où vont aboutir les richeſſes & les grandeurs que le Monde adore. Il en ſera de meſme vn iour de toutes celles que vous pouuez pretendre. Faut-il auoir des paſſions eternelles pour des objets qui doiuent bien-toſt perir! Ah, puis que la Mort nous en doit vn iour rauir la poſſeſſion! ne vaut-il pas mieux en quitter l'attachement déglé par vne mortification volontaire? veu principalement que nous pouuons faire maintenant auec facilité & auec merite, ce que nous ſerons alors contraints de faire auec des deſeſpoirs & des rages. Que ſi nous conceuons ces mouuemens pour les intereſts de nos corps, ou pour des beautez eſtrangeres, ne ſçauons-nous pas ce

Hier. l. 2. ep. 1. ad Paulin.

qu'a dit ſaint Gregoire le Grand, qu'il n'eſt rien de plus efficace pour dompter les appetits de la chair, que de conſiderer par auance l'eſtat où ſeront reduits vn iour les objets que nous aimons auec tant d'attachement, & tant de violence. *Nil ſic ad edomandum deſideriorum carnalium appetitum valet, quam vt vnuſquiſque hoc quod viuum diligit, quale ſit mortuum penſet.* Ne regardons pas nos corps tels qu'ils ſont pendant le temps de nos vies, iettons les yeux ſur ce Tombeau; & comme dans vn miroir prophetique; voyons les oſſemens, les cendres & les vers, où la Mort les doit vn iour changer. Ah! dirons-nous, faut-il ainſi idolâtrer des vers, des oſſemens & des cendres! deuons-nous perdre des ames qui ſont immortelles, pour des corps qui vont mourir? Ne vaut-il pas mieux preparer les vns & les autres à l'immortalité de la Gloire que DIEV leur a promiſe dans le Ciel?

Greg. Magn. l. 16. Moral. c. 29.

2. Mais il y a quelque choſe au delà du Tombeau, qui nous peut eſtre encore plus conſiderable, & qui peut agir plus efficacement ſur la conduite de nos mœurs. C'eſt le paſſage que noſtre ame fera, de ce moment de la Mort, dans l'Eternité du Paradis, ou de l'Enfer. C'eſt à la conſideration de cette derniere voye, que nous deuons appliquer nos cœurs, & tous les efforts de noſtre prudence animée par la Grace de IESVS-CHRIST. Il eſt certain, par les maximes de la Foy, que de ce moment de la Mort dépend l'Eternité bienheureuſe, ou malheureuſe de l'homme. Il eſt incertain quel ſera l'eſtat de noſtre ame dans ce moment fatal, & qui doit decider

l'affaire de ces deux Eternitez ſi differentes. Que ſuit-il de ce mélange, du certain, & de l'incertain, qui ſe trouue dans ces éuenemens ? ſinon que nous deuons vſer de noſtre prudence pour en craindre les dangers, & pour nous preparer à cét important voyage. *Ponite corda veſtra ſuper ſemitas veſtras.* Mais il faut que nos craintes, & nos preparations gardent l'ordre, & le temps que leur preſcrit ſaint Ambroiſe, quand il dit, que nous deuons rapporter la crainte de la Mort, non pas au temps de la Mort, mais à celuy de la vie. *Timor mortis non ad mortem, ſed ad vitam referendus eſt.* Voilà le grand coup de l'imprudence des Chreſtiens. Ils renuerſent aſſez communement cét ordre. Ils craignent à la verité la Mort, mais c'eſt ſeulement quand elle arriue. Mais nos craintes ne ſont pas bien placée dans ce dernier moment ; où non ſeulement elles ſont inutiles, mais où elles deuiennent les principes des troubles, & des deſeſpoirs qui accompagnent ordinairement la Mort des Impies. Nous nous preparons à la Mort ; nous auons recours aux Sacremens qui ſont neceſſaires pour ce voyage. Mais c'eſt ſeulement au temps de la Mort, & lors qu'elle eſt proche : Faiſant comme ces Soldats imprudens qui n'apprennent iamais à faire des armes, que lors qu'il faut aller au combat. I'auoüe qu'il vaut mieux tard que iamais, & ie veux croire que ces diſpoſitions precipitées peuuent réüſſir quelquefois. Mais certes, ordinairement elles demeurent inutiles. Ou parce que nous n'auons pas alors le loiſir de nous ſeruir de ces moyens : ou parce qu'auparauant nous n'en

Agg. r.

Ambr. de bono Mort.

auons pas appris l'vſage. Le meſtier de bien mourir n'eſt pas ſi facile comme l'on penſe. On ne l'apprend pas tout à coup ; & il eſt bien difficile de faire dans vn temps ſi court, tous les changemens de cœur, & tous les autres actes neceſſaires pour ce moment, d'où dépend l'Eternité bienheureuſe. Hâtons-nous, mes freres, de pouruoir à ce voyage ſi important. Apprenons des exemples de cette prudente Princeſſe, de le faire dans le temps, & en la maniere qu'il faut. Apres auoir donné nos larmes & nos prieres à ſa mort, donnons nos ſoins à la noſtre. Afin que l'ayans ſuiuie dans les voyes de la Vertu qu'elle nous a tracées, nous l'accompagnions dans la Gloire dont elle ioüit ; Où nous conduiſe le Pere, le Fils & le S. Eſprit.

ORAISON FVNEBRE D'ANNE D'AVSTRICHE, REYNE DE FRANCE ET MERE DV ROY.

Prononcée dans la Sainte Chapelle de Paris, par M. IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, de l'Ordre de Clugny, Conseiller & Predicateur du Roy.*

AV ROY.

SIRE,

I'apprehenderois auec raiſon de venir apres tant d'autres, offrir à voſtre Majeſté ce Diſcours funebre, que i'ay prononcé à l'honneur de la Reyne voſtre Mere; & ie ferois difficulté de preſenter à voſtre Thrône cette image de ſon Tombeau, de peur de renouueller, ou peut eſtre meſme de laſſer voſtre douleur, en vous donnant ſi ſouuent des témoignages de la noſtre: ſi ie ne ſçauois que la mort, qui a ſeparé vos perſonnes Royales, n'a pas ſeparé vos intereſts, que, comme elle eſt encore viuante en vous, vous eſtes honoré en elle, & qu'il y a vne tres-eſtroite alliance entre la gloire de ſon Tombeau, & celle de voſtre Thrône.

Certes de quelque pompe, & de quelques ornemens dont l'affection de voſtre Majeſté, & le zele de vos peuples ait honoré ſon Tombeau, il faut

aduoüer qu'il tire son principal éclat de celuy de vostre Thrône, que vostre Nom vaut tout seul tous les Epitaphes qu'on y peut grauer, & que vous estes, pour ainsi dire, comme vn Panegyrique viuant, qui parle mieux à son honneur, que toutes les Oraisons Funebres qu'on peut faire. Soit parce que vostre Majesté estant, comme elle est, l'ouurage de son esprit, aussi bien que de son sang, elle a vne grande part dans toutes les eminentes qualitez que vous possedez, & dans toutes les glorieuses actions que vous faites; & l'on peut dire à son honneur tout ce qu'on publiera à vostre gloire : Soit encore parce que vous estes l'image animée de ses vertus, dont vous exprimez plus viuement les traits dans vos mœurs, que nous ne sçaurions faire dans nos Eloges, & que ce qui manque à nos Eloges se trouue excellemment dans vos mœurs.

Mais reciproquement aussi les ombres de son Tombeau contribuent en quelque façon à l'éclat de vostre Thrône, & le panegyrique de sa mort peut seruir à faire celuy de vostre vie; semblable en cela à ces Tableaux qui representent des visages differents suiuant les diuers iours dans lesquels on les regarde. Si l'on y voit d'vn costé ce qu'elle a esté, on y peut voir à mesme temps ce que vous estes, puisque tout ce que nous auons admiré d'heroïque & de Chrestien en elle, paroist glorieusement en vous, & qu'on pourra publier à vostre gloire tout ce que ie vay dire à son honneur.

C'a esté, SIRE, dans ces iustes sentimens que la Saincte Chapelle de Paris a rendu auec vn si magnifique appareil, ce qu'elle deuoit à la memoire de la Reyne, pour rendre dans cette mesme Ceremonie

ce qu'elle doit à voſtre Majeſté. C'eſt ainſi que cet illuſtre Prelat, qui eſt le Depoſitaire de ſes Treſors ſacrez, non content de parler pour elle à l'Autel, & de faire parler auec luy tout ce qu'il y a de ſaint & d'auguſte dans ce Temple s'eſt encore voulu ſeruir de ma voix pour exprimer plus fortement les ſentimens de ſa douleur, & pour faire voir a meſme temps & le reſpect qu'il a toûjours eu pour la Mere, & le zele qu'il conſeruera eternellement pour le Fils.

Mais comme la lumiere qui découure les autres objets, ſe fait voir auſſi elle-meſme, Voſtre Majeſté agréera, s'il luy plaiſt, qu'en exprimant les ſentimens des autres, ce diſcours luy explique auſſi les miens, & que ie mette ſon auguſte Nom ſur le front de cet ouurage, auec celuy de noſtre grande Reyne: afin qu'il paroiſſe par le mélange de ces deux titres, que l'Eloge qne ie donne à l'vn, eſt vn hommage que ie rends à l'autre, & que ie viens mettre les cyprés, dont ie taſche de couronner ſa memoire ſous la protection de vos Lys, & comme à l'ombre de vos Palmes.

C'eſt ainſi qu'il me ſera permis, meſme en dépit de la mort, de ioindre dans mes loüanges, dans mes prieres & dans mes vœux, vos ſacrées Perſonnes qui ſont vnies ſi étroitement, & par les liens de la nature, & par la reſſemblance des vertus, & par l'intereſt de la gloire. Ie les ioindray dans mes loüanges; & apres auoir dit d'elle tout ce qu'on peut loüer dans la plus grande Reyne du monde; i'adjoûteray en deux mots, que tout ce qu'on aura dit d'elle, ne ſera qu'vne partie de ce qu'on pourra dire de vous; & de ce nombre infiny de merueilles que

vous faites pour la gloire de cette Couronne, & pour le bien de cet Estat. Ie vous ioindray encore dans mes prieres; & apres les auoir presentées à Dieu pour l'acheuement du bonheur de sa mort, ie les offriray pareillement pour celuy de vostre vie; afin qu'il luy plaise d'adjoûter à vos iours ce qu'il a retranché des siens, & que la longueur de vos années, l'immortalité de vos actions recompense auantageusement la perte que nous auons faite. Ie vous ioindray enfin dans mes vœux., & apres auoir consacré à sa memoire, ma voix, ma plume, & mes respects, ie feray de ma langue, de ma main, & de mon cœur, trois offrandes à vostre Majesté, & comme trois asseurances de la passion auec laquelle ie seray toute ma vie,

SIRE,

DE VOSTRE MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres fidelle seruiteur & subjet,
IACQVES BIROAT.

ORAISON FVNEBRE DE ANNE D'AVSTRICHE, REYNE DE FRANCE & de Nauarre.

Feciſti nos Deo noſtro Regnum. *Apoc.* 5.

Vous auez fait de nous vn Royaume à noſtre Dieu. Au chap. 5. de l'Apocalypſe.

C'Est ainſi que les Saincts, qui ſont comme autant de Roys, parlent à IESVS-CHRIST dans l'eſtat de leur gloire, & de leur empire. C'eſt ainſi auec quelque proportion que ANNE D'AVSTRICHE Reyne de France & de Nauarre, a pû parler dans les differents eſtats de ſa vie, & de ſa Royauté. C'eſt dans ce meſme eſprit que nous pouuons parler d'Elle dans la pompe de ſa mort.

Ie vois bien N. N. que i'entreprends ce diſcours auec quelque deſauantage, puiſque ie parle le dernier, apres tant de bouches éloquentes qui ont traité ce ſujet auant moy; & en vn temps où ie trouue vne matiere déja épuiſée, des Auditeurs

preſque laſſez, & la douleur publique comme fatiguée par l'appareil ſi ſouuent reïteré de tant de pompes funebres. Mais quand ie conſidere qu'elle eſt la fin de ces derniers deuoirs qu'on rend à la memoire des Princes; il me ſemble que cette circonſtance, qui paroiſt d'abord deſauantageuſe au diſcours que ie dois faire, deuient fauorable au deſſein que ie dois auoir. Pourquoy penſez-vous que nous faiſons des Eloges funebres à la gloire de ces illuſtres Morts? C'eſt à mon aduis pour trois intentions principales, que les Predicateurs, qui ſont comme les interpretes, & les organes des ſentimens des peuples, doiuent auoir dans ces occaſions. C'eſt en premier lieu pour exprimer la douleur que nous reſſentons de leur perte. C'eſt en ſecond lieu pour conſoler cette douleur. C'eſt enfin pour eſſayer de reparer & noſtre perte & leur mort, en leur donnant par ces moyens comme vne ſeconde vie, qui les arreſte en quelque maniere parmy nous, lors meſme qu'ils ont ceſſé d'y eſtre. S'il eſt ainſi, ie ne me plains plus de la neceſſité qui m'oblige de parler apres tant d'autres: leurs voix ſeruiront par reflexion à la mienne, afin que ie m'acquitte mieux de ces trois importans deuoirs.

Ie feray voir par là que noſtre douleur eſt trop grande pour eſtre exprimée par vne ſeule voix, & qu'il faut que toutes les bouches qui ſçauent parler s'ouurent pluſieurs fois pour nous plaindre; vous rediſant ce que dit ſaint Ambroiſe dans l'Oraiſon funebre de l'Empereur Valentinien: *Soluamus bono Principi ſtipendiarias lacrymas.* Rendons à noſtre bonne Princeſſe le tribut & l'hommage

Ambr.

de nos larmes. Comme nos yeux ont déja fait l'office de nos langues, que nos langues à leur tour faſſent l'office de nos yeux pour expliquer le ſentiment de nos cœurs. Ie me ſeruiray de cette meſme circonſtance pour mieux conſoler noſtre douleur; puis que toutes les differentes images de ſes vertus, qu'on a produites de tous coſtez, & que ie repreſente aujourd'huy à vos yeux, ſont comme autant de preuues de la gloire qu'elle a acquiſe ſur la terre, autant de conjectures multipliées de celle qu'elle a merité de receuoir dans le Ciel. D'où nous pouuons tirer ces deux ſortes de conſolations que nous receuons de la raiſon comme hommes, & de la foy comme chreſtiens? Et conclure auec S. Gregoire de Nyſſe, dans l'Oraiſon funebre de l'Imperatrice Placilla, que nous ne deuons pas regretter noſtre vertueuſe Reyne, dans l'aſſeurance Morale qui nous reſte qu'elle a changé les couronnes tẽporelles auec celles de l'Eternité: *Nunquid mærere conuenit de Regina, edoctos qua quibus commutauit*? Mais enfin i'employeray cette ſuite de ſes Eloges pour reparer plus auantageuſement & noſtre perte & ſa mort; & ces loüanges ſi ſouuent reïterées feront comme vne eſpece d'eternité à ſa gloire, par laquelle elle demeurera, elle viura dans nos eſprits, & dans nos cœurs. Ainſi ie pourray vous dire ce que preſcha ſaint Gregoire de Nazianze dans l'Oraiſon funebre de ſon frere Cæſarius. *Meum munus eſt oratio, perpetuo motu præditum; nec eum qui hinc migrauit prorſus abſcedere ſinens, &c.* Voicy le preſent que ie viens offrir au tombeau de noſtre Princeſſe, c'eſt l'Eloge que i'entreprends à ſon honneur, &

Greg. Nyſſ.

Greg. Naz.

qui eſtant joint a tous les autres, contribuera quelque choſe à l'immortalité de ſon nom, faiſant en ſorte, que quoy qu'elle nous ait quittez, elle ne ſe ſoit pas retirée toute entiere, & qu'elle demeure eternellement au dedans de nous par vne excellente partie d'elle-meſme.

Mais pour traiter ce ſujet d'vne maniere qui ſoit digne de la ſainčteté de ce lieu, & de la majeſté de la chaire; & qui ſoit conuenable à l'eſtat où eſt maintenant cette ame Royale dont nous allons parler, & où elle ne veut pas de loüanges, ſi elles ne ſont jointes auec la gloire de Dieu, qui fait le grand éclat de la ſienne: faiſons ce mélange qu'elle ſouhaite; ne ſeparons pas dans noſtre diſcours ce qu'elle a joint dans ſa conduite; vniſſons le Regne de IESVS-CHRIST; auec celuy d'ANNE D'AVSTRICHE; monſtrant que s'il l'a fait regner par ſa puiſſance, elle l'a fait regner par ſa pieté, & que dans tous les eſtats de ſa vie & de ſa Royauté, elle a eſté le Royaume viuant de Dieu, *Feciſti nos Deo noſtro Regnum*. Mais d'où prendrons-nous la gloire de ces deux Regnes ainſi meſlez; & d'où eſt-ce que ie pourray tirer l'idée de ce diſcours? de ce lieu meſme où ie ſuis, & où j'ay l'honneur de le faire. Ie parle dans vne Chapelle Royale, où ie vois l'image du Thrône de nos Roys. Ie parle à la veuë de l'Autel, où l'Egliſe preſente le ſacrifice de noſtre Redemption. Ie parle en preſence de la Croix, dont le bois ſacré eſt adoré dans ce lieu. Ces trois objects de ma veuë ont eſté les trois objects de ſa vertu, les trois Theatres de ſa gloire. LE THRÔNE, l'AVTEL, la CROIX. Le Thrône, où elle a affermy,

Diviſion du diſcours.

affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat. L'Autel, où elle a ſouſtenu & deffendu les intereſts de l'Egliſe. La Croix, où elle a trauaillé à ſa propre ſanctification, par la participation de ſes ſouffrances & de ſes vertus. Mais dans tous ces trois eſtats, elle a eſté le Royaume de IESVS-CHRIST. Il a regné en elle, ſur le Thrône. Il a regné par elle, à l'Autel. Il a regné ſur elle, à la Croix.

C'eſt par moy, dit Dieu, que les Roys regnent; & pour les faire regner ſur leurs peuples, ie regne premierement en eux. *Per me reges regnant*: ſoit parce que c'eſt luy qui les appelle ſur le Thrône & qui leur communique vn rayon de ſon authorité: ſoit parce qu'il leur donne les qualitez Royales & propres pour le Gouuernement: ſoit enfin parce qu'il répand ſur eux les benedictions neceſſaires pour le bonheur & pour la gloire de leur regne. Ce fut par ces trois impreſſions de ſon authorité, de ſa puiſſance & de ſa bonté, que IESVS-CHRIST regna dans ANNE pour la faire regner ſur ſon Eſtat. Apres l'auoir fait naiſtre de la race de tant de Roys, il la conduiſit comme par la main ſur le Thrône de noſtre France, par ce Mariage ſacré qu'elle contracta auec LOVIS le Iuſte. Il la prepara luy-meſme à cette ſouueraine dignité par toutes les qualitez Royales qui peuuent faire vne grande Reyne: joignant enſemble dans ſa perſonne vne incomparable fermeté d'eſprit & de cœur, auec vne pieté heroïque, & qui ſe reſſentant toûjours de la grandeur de ſon genie & de ſon ſang, a eſté à mon auis le propre caractere de ſa vertu. Mais enfin il combla & ſa per-

I. PART. Prou. 8.

ſonne & ſon regne de tant de benedictions, qu'il ſemble que toutes ces auantageuſes promeſſes que Dieu auoit faites en faueur du Thrône de Dauid, ſe ſoient accomplies dans le ſien, *Firmabo ſolium eius.* Ie trouue qu'elle a procuré trois auantages à l'Eſtat, qui ont ſeruy pour en affermir & pour en augmenter la gloire. Elle luy a donné des enfans, des victoires, la paix. Des enfans dans ſon Mariage; des victoires dans ſa Regence; & la paix dans ce dernier eſtat de ſa vie, qui a ſuccedé à l'vn & à l'autre. Des enfans, contre les changemens du Gouuernement, qui ſont toûjours dangereux à la Monarchie: Des victoires, contre les guerres dont ce Royaume a eſté troublé: & la paix, contre tous les maux qu'il pouuoit craindre.

1. Pa-ral. 17.

1. Il n'en eſt pas des mariages des Roys, comme de ceux du peuple. Ceux-cy ne regardent que le bien des particuliers, & s'arreſtent ſeulement à l'eſtabliſſement ou à la conſeruation de leurs familles. Mais les mariages des Roys doiuent eſtre des biens publics; & les meſmes alliances qu'ils contractent entr'eux, ils les contractent auec leurs Royaumes. Lors qu'vne Reyne épouſe vn Souuerain, elle épouſe en meſme temps ſon Eſtat, & elle n'a des enfans, que pour eſtre plus excellemment la mere de ſes peuples. Ce fut dans ces ſentimens de l'intereſt public, que noſtre Reyne ſouhaita ſi ardemment de deuenir mere, pour faire des benedictions de ſon mariage, celles de tout l'Eſtat; Iuſques-là que, comme elle diſoit alors, elle eut conſenty de perdre la vie dans ſon accouchement, pourueu qu'elle puſt donner par

ſa mort, vn Dauphin a ſon Royaume. Le Ciel neantmoins differa aſſez long-temps à exaucer ſes vœux ; ſoit pour faire voir combien elle eſtoit conſiderable par elle-meſme, & lors qu'elle eſtoit toute ſeule ; ſoit pour nous faire eſtimer par cette attente le preſent qu'il nous vouloit donner, & qui deuoit recompenſer auantageuſement le retardement de ſa naiſſance, par l'eternité de ſa gloire & de noſtre bonheur ; ſoit enfin pour montrer par cette conduite, que cette faueur nous venoit du Ciel, & qu'il deuoit y auoir de la difference entre les Roys qui deſcendent ſeulement des hommes, & ceux qui ſont donnez de Dieu. Enfin ANNE deuient Mere de LOVIS, & pour multiplier ſes faueurs & nos obligations, elle deuient trois fois ſa mere par trois ſortes de fecondité qu'elle employe pour nous former, & pour nous donner vn grand Roy. Elle y contribüe premierement la fecondité naturelle de ſon ſang, qui réüniſſant dans ſon ſein celuy d'Eſpagne auec celuy de France, ramaſſe auſſi dans la perſonne de ſon Fils, les vertus des Charles & des Philippes d'Auſtriche, auec celles des Henry & des Louïs de Bourbon. Elle y contribüe en ſecond lieu la fecondité comme ſurnaturelle de ſes larmes & de ſes oraiſons. Et ne ſçauons-nous pas qu'elle triompha par ces moyens d'vne ſterilité de plus de vingt années ? que ſes larmes furent les roſées qui firent naiſtre ce lys, & que ſon oraiſon fut comme celle du Prophete Elie, la clef du Ciel qui en ouurit enfin les threſors, pour en faire ſortir le bonheur & l'abondance ? *Oratio iuſti clauis cœli.* Elle y contribüa enfin vne troiſiéme fecondité, Chryſ. ſerm. 1. de Elia.

vne fecondité morale ; par la bonne education qu'elle donna à ſon fils, & qui eſt d'autant plus digne de cette gloire & de ce nom, que ceux qui inſtruiſent les enfans à la vertu peuuent eſtre appellez leurs ſeconds peres, parce qu'en formant leurs mœurs ils leur donnent comme vne ſeconde vie. O ! que cette vertueuſe Mere ſçauoit bien que l'education des Roys, quand ils ſont encore ieunes, eſt extrémement importante aux Eſtats, & que les peuples peuuent la demander à ceux qui les ont mis au iour. Ils n'ont plus droit de choiſir leurs Roys dans les Royaumes hereditaires, mais il leur reſte comme vn ſecond droit de pouuoir demander qu'on prenne le ſoin de les inſtruire, afin qu'ils meritent d'eſtre choiſis ; & qu'ils ſoient vn iour dignes d'eſtre Roys par élection, quand ils ne le ſeroient pas déja par le priuilege de leur naiſſance. Que ne fit-elle pas par elle-meſme, & par le miniſtere de ces grands hommes qu'elle employa à cet important deſſein, pour éleuer ce ieune Prince, & dans l'art de regner, comme Roy ; & comme Roy Tres-Chreſtien, dans la politique de l'Euangile, & dans la ſcience de faire regner IESVS-CHRIST ſur ſon eſtat, & principalement en luy-meſme ? En faudroit-il dauantage pour éleuer la gloire de la fecondité d'ANNE D'AVSTRICHE, & comme Mere de LOVIS, & comme Mere de ſon peuple ? Et vn fils ſi accomply ne pourroit-il pas eſtre tout ſeul le Panegyrique, & comme parle le Texte ſacré la Couronne de ſa Mere ? On loüe quelquesfois les enfans par les meres qui les ont mis au iour ; & quelquesfois on loüe les meres par leurss enfans. Dans ce

premier ordre naturel, où la gloire descend des meres aux enfans; on peut loüer Lovis par Anne, & dire qu'il porte en luy-mesme les glorieuses impressions de son sang & de ses vertus. Mais dans cet autre ordre renuersé où la gloire remonte des enfans aux meres, & où les ruisseaux retournent à leur source, on peut loüer Anne par Lovis; puis qu'on peut croire raisonnablement que les eminentes qualitez qui paroissent dans le fils, ont esté premierement dans la mere; & qu'elle a vne glorieuse part & dans tout ce qu'il a déja fait, & dans toutes les merueilles qu'il doit faire.

Ce n'est pas assez à sa gloire de nous auoir donné vn Roy, elle luy donne encore vn Frere; elle adjoûte Philippe de France à Lovis, pour estre comme la seconde colomne de son Thrône, afin d'en appuyer la fermeté; & comme vn second lys de sa Couronne, pour en augmenter l'éclat. Le Ciel ne doit auoir qu'vn Soleil, ny le Royaume qu'vn Roy. Mais il est de la grandeur, & du bonheur de cet Estat, d'auoir des Princes du sang qui soustiennent l'authorité de nos Roys, & qui soient capables de l'estre; d'auoir des Astres qui enuironnent le Soleil, & qui puissent estre des Soleils eux-mesmes. Mais quoy? il arriue souuent que la fecondité des meres est leur malheur, & que la pluralité des enfans, qui deuroit establir leur famille, en la diuisant la détruit. Que fait cette vertueuse Mere? Non contente d'auoir ainsi estendu la famille Royale, elle l'vnit. Elle conserue vne parfaite intelligence entre ses deux augustes Enfans, fortifiant les liens de la nature par ceux de l'amitié, afin qu'ils soient

entierement freres ; & que par le moyen de cette vnion, ils ſoient plus forts entr'eux, & plus propres pour ſouſtenir la gloire de cette Couronne. Il eſt vray que ſa fecondité auoit déja fait vne grande partie de cet ouurage, par les bonnes inclinations qu'elle auoit données à ces deux Princes : mais ſa prudence acheue & conſerue cette vnion commencée de leurs cœurs, par l'application du ſien. C'eſt comme le centre d'où ces lignes ſont ſorties, & où elles viennent ſe réünir. C'eſt comme vn aimant, qui ſe mettant entre deux fers, les vnit à ſoy, & les vnir tous deux enſemble. Peut-elle porter plus auant la gloire de ſa fecondité? Ouy, elle la rendra eternelle, & pourueoyant à l'immortalité de ſa famille, elle pourueoira à l'eternité du bonheur de cet Eſtat, comme diſoit vn Orateur à deux Empereurs, parlant d'vn mariage qu'ils auoient fait. *Veſtri generis ſeriem prorogando, omnibus ſaculis prouidiſtis. Vt tam immortale ſit imperium, quam ſempiterna ſoboles imperatorum.* Voicy le grand coup d'eſtat d'Anne d'Avstriche, & comme Reyne, & comme Mere; & qui a eſté proprement l'ouurage de ſes ſoins, & le fruit de ſes prieres, c'eſt l'auguſte Mariage de Lovis auec Marie Therese d'Eſpagne, c'eſt à dire du plus grand des Rois, auec la plus vertueuſe des Princeſſes, & qui ſeroient l'vne & l'autre ſans aucune comparaiſon, ſi l'on ne les pouuoit pas comparer enſemble ; duquel nous pouuons dire aujourd'huy ce que S. Gregoire de Nazianze a dit d'vn autre mariage, que ce n'eſt pas moins le mariage de leurs vertus, que de leurs perſonnes, qui comme deux Aſtres fauorables, ne

Paneg. Max. & Conſt.

ioignent enſemble leurs rayons que pour produire des miracles. *Vt hoc matrimonium non minus virtutis, quam corporum nexus eſſet.* Ne conſultons pas les Aſtres pour faire l'horoſcope de cette Alliance, cét admirable Dauphin qui en eſt le premier fruit, nous montre tout ſeul ce que nous en pouuons dire, & ce que nous en deuons eſperer. Cette rauiſſante beauté qui paroiſt ſur ſon viſage; cette incomparable bonté qui éclate dans ſes mœurs; cet eſprit charmant qui brille dans ſes yeux, dans ſes paroles & dans ſes actions, infiniment au deſſus de ſon âge, nous font aſſez iuger par ce qu'il eſt, & par ce qu'il fait, ce qu'vn iour il doit eſtre en luy-meſme, & ce qu'il doit faire pour noſtre bonheur, ſi ſon Pere & ſon Ayeul luy laiſſent quelque choſe à faire. Ah! qu'il paroiſt bien par ces faueurs du Ciel que noſtre grande Reyne qui les a procurées, a pû dire de IESVS-CHRIST, ce que l'Eſpouſe a dit de ſon Eſpoux aux Cantiques. *Qui paſcitur inter lilia.* Il ſe plaiſt, il regne dans les lys, puis qu'il les multiplie, qu'il les conſerue, qu'il les embellit de la ſorte. *Donec aſpiret dies:* Cette heureuſe Mere les a veus autour de ſon Thrône pendant les plus beaux iours de ſa vie. *Et inclinentur vmbræ:* Et apres auoir couronné ſon lit à ſa mort, ils couronneront encore aujourd'huy ſon ſepulchre.

Greg. Naz. or. in Laud. patris.

Cant. 2.

2. Et ce auec vn éclat d'autant plus glorieux pour elle, qu'elle adjoûte des lauriers à ces lys, & que ſi ſa fecondité a donné des enfans à l'Eſtat, ſa force & ſa pieté qui ont regné dans toutes ſes actions, luy vont donner des victoires. Ne diſputons pas ſi les femmes ſon propres pour le gou-

uernement des Eſtats, & ſi elles doiuent regner ſur les Thrônes, principalement dans le temps de la Guerre, où il faut vaincre pour regner. Quoy que diſent au contraire les loix de quelques Royaumes, le Ciel a decidé cette queſtion en faueur de ce ſexe en la perſonne de Debora, cette braue, cette vaillante de l'ancien Teſtament; de laquelle l'Eſcriture raconte qu'elle rendoit la iuſtice à l'ombre des palmes: Et S. Ambroiſe adjoûte à ſon honneur, que quoy qu'elle fut & femme & veufue, elle eſtoit cependant la Regente du peuple d'Iſraël, elle choiſiſſoit les Capitaines, elle ordonnoit les combats, elle remportoit les victoires. *Vidua populos regit, vidua duces eligit, vidua bella diſponit, mandat triumphos.* C'eſt pour faire voir par ces ſuccés, que ny la foibleſſe de ſon ſexe, ny la ſolitude de ſon veuuage, n'empeſcherent pas ſa vertu, ny de gouuerner, ny de vaincre. Ne ſemble-t'il pas que ce Pere a fait le Panegyrique d'ANNE D'AVSTRICHE dans celuy de Debora, & que l'eſprit de Debora a paſſé dans ANNE D'AVSTRICHE? Comme il parût principalement lors qu'elle fut comme éleuée vne ſeconde fois ſur le Thrône pour eſtre la Regente de cet Eſtat par le choix qu'en fit LOVIS le Iuſte, qui acheua de meriter ce nom pour l'auoir ainſi choiſie. Ah ce fut alors que IESVS-CHRIST ſe declara comme le Regent inuiſible de cet Eſtat, & qu'il regna glorieuſement en elle, puis qu'il luy mit auec le Sceptre, qu'elle commença à conduire les victoires dans les mains, comme S. Ambroiſe a dit de cet autre, *In manu mulieris ſumma victoria.* Elle porta deux ſortes de victoires dans ſes mains

Ambr. lib. de viduis.

Ambr. lib. de viduis.

pendant le temps de ſa Regence ; des victoires guerrieres & ſanglantes, dans les guerres eſtrangeres qui attaquerent l'Eſtat : des victoires innocentes & paiſibles, dans les diuiſions ciuiles où l'Eſtat combattit contre luy-meſme. Mais quoy ? faut-il que la chaire de l'Euangile, qui ne parle que des combats des Saints, & qui ne produit que leurs victoires ſur les vices, ſoit le theatre de ces triomphes militaires, & qu'elle montre des lauriers trempez dans le ſang que l'Egliſe n'aime pas ? Ne faiſons pas difficulté de l'employer pour vn moment à cét vſage, puis que ces victoires dont nous parlons, ſont les effects de la pieté heroïque que noſtre Reyne a euë pour IESVS-CHRIST, & de la prouidence particuliere que IESVS-CHRIST a euë pour elle. Iamais la France n'a eſté plus heureuſe que dans les premieres années de ſa Regence. Iamais elle n'a gagné plus de batailles. Iamais elle n'a pris plus de Villes. Iamais elle n'a eſtendu plus loin, ny les bornes de ſon Eſtat, ny la reputation de ſes Armes. Cependant le temps de la Minorité d'vn Roy enfant, & de la Regence d'vne Reyne veufue, n'eſtoient pas vn temps de victoires, comme le temps de l'orage n'eſt pas propre à produire des fleurs. Mais que ne fera pas le corps politique de ce grand Royaume auec le cœur d'vne Reyne genereuſe, auec la teſte d'vn ſage Miniſtre, auec le bras d'vn Prince conquerant, qui ſera toûjours tout cœur, tout teſte & tout bras pour le ſeruice de ſon Roy, & pour la gloire de la France ? Ce fut luy, qui ſous le nom du Duc d'Enguien, ſi fameux dans ſes ayeux, mais deuenu plus illuſtre dans ſa perſonne, gagna la bataille

de Rocroy, où il immola tant de ſang ennemy au tombeau de LOVIS le Iuſte, où il commença à ſouſtenir le Thrône de LOVIS Dieu-donné, où il fit de cette premiere victoire le commun lien de la mort de l'vn, & du Regne de l'autre ; rendant la France ſemblable à ces Païs qui voyent leuer le Soleil d'vn coſté, tandis qu'il ſe couche de l'autre, ſans aucun ſenſible interualle de tenebres qui leur faſſe connoiſtre qu'ils ayent vn autre jour. Ce fut luy qui dans les batailles de Fribourg, de Norlingue, & de Lens, & dans mille autres occaſions, dont les noms ſeulement occuperoient trop long-temps noſtre diſcours à les dire, continüa d'eſtendre la gloire du Roy, de la Regente, & de l'Eſtat auec la ſienne ; montrant par la ſuite de tant de victoires, que tandis qu'il combatoit par ſa valeur ſous les Ordres de la Reyne, le Ciel combatoit pour elle. Comme Debora diſoit elle-meſme
Iudic. 5 de ſes combats. *De cælo dimicatum eſt.* Ah ie vois deux combats differents : Noſtre Regente combat le Ciel par ſes oraiſons ; & le Ciel vaincu par elle, combat à ſon tour pour elle par ces extraordinaires benedictions qu'il donne à ſon gouuernement & à ſes armes : *De cælo dimicatum eſt.* C'eſt de là que deſcendent les victoires ſanglantes qu'elle remporte dans les guerres eſtrangeres, mais plus excellemment encore les victoires paiſibles qu'elle remporte dans les diuiſions ciuiles où l'Eſtat combat contre luy-meſme.

Ie ne veux pas neantmoins r'appeller en ce lieu l'image de ce temps, qui a fait de nos maux les objects de ſa force, & de ſa pieté, & la matiere de ſes triomphes innocens, par leſquels IESVS-

CHRIST a regné en elle, non plus comme vn Dauid conquerant, mais comme vn Salomon pacifique. Ie ne diſpute pas ſi ç'a eſté vn crime, ou vn mal-heur. Si c'eſt vn crime, elle l'a pardonné. Si c'eſt vn malheur, elle y a remedié. Oublions donc ce qu'il y a eu de criminel, puis qu'elle l'a oublié elle-meſme. Effaçons ce qu'il y a eu de malheureux, puis qu'elle l'a effacé par ſes graces. Laiſſons dans le ſilence & dans l'obſcurité les ſujets de ſes combats; ouurons ſeulement les yeux pour voir les triomphes de ſa bonté, & combien de victoires elle enueloppe dans vne. Elle triomphe de nos maux, en les gueriſſant par des remedes ſi auantageux & ſi agreables, qu'à la veuë des remedes qu'elle nous a appliquez, nous auons de la peine de nous plaindre des maux que nous auons ſoufferts. Elle triomphe de ſes propres reſſentimens par vne eſpece de victoire d'autant plus glorieuſe, que les vengeances des Roys ſont plus difficiles à vaincre que celles des particuliers. Pourquoy cela? Elles ſont plus ardentes, parce qu'ils ſont plus ſenſibles aux injures qu'on leur fait. Elles ſont plus puiſſantes, parce qu'ils ont en main le pouuoir de ſe venger. Elles paroiſſent plus legitimes, parce que les Roys peuuent prendre comme faites à leur dignité les offences qu'on fait à leurs perſonnes: Et comme ils ſont les arbitres de leurs droicts, ils ſe perſuadent facilement qu'ils peuuent faire par juſtice tout ce qu'ils veulent faire par paſſion. O Dieu qu'il eſt difficile de démeſler ces intereſts, & de ne confondre pas la paſſion auec la juſtice. Il n'appartient qu'à la bonté heroïque de noſtre Princeſſe

de ſacrifier ſes vengeances, quelques ardentes ; quelques puiſſantes & quelques legitimes qu'elles puiſſent eſtre, à la douceur de IESVS-CHRIST qui regne ainſi glorieuſement en elle. Mais le fruict de ces deux victoires, eſt qu'elle triomphe des cœurs des peuples, & par la reconnoiſſance qu'ils ont de ſes graces, & par l'eſtime qu'ils conçoiuent de ſa bonté, la voyant paroiſtre auec tant d'éclat ſur ceux-meſme qui l'auoient offencée, qu'il ſembloit à voir ſa conduite qu'vn moyen infaillible pour receuoir d'elle des bien-faits, eſtoit de luy auoir fait des injures. Illuſtre victoire, & qui a cecy de particulier, qu'elle n'eſt pas moins agreable ny moins aduantageuſe aux vaincus, qu'à celle qui vainc & qui triomphe, & qui merite que nous appliquions à ſa Regence cette belle deuiſe de Conſtantin, qui repreſentoit vne Couronne portée ſur les aiſles d'vne colombe, ſymbole de la douceur. C'eſt pour dire premierement que ſa douceur a porté & conduit ſa couronne, & diſpoſé de ſon pouuoir. C'eſt en ſecond lieu, pour marquer que ç'a eſté par ſa douceur qu'elle a merité ces Couronnes de ſa Royauté, & de ſes victoires. Mais elle a les aiſles d'vne colombe, pour faire voir qu'elle ſe haſte de nous ſecourir & de vaincre ; & qu'apres auoir donné à l'Eſtat des enfans, & des victoires, elle vole aux extremitez du Royaume, afin de luy porter & de luy donner la paix.

3. ANNE auoit ſouhaité la paix dans tous les eſtats de ſa vie, & de ſa Royauté ; & parmy les plus grandes tempeſtes de la guerre, elle auoit toûjours eu le calme dans ſon cœur, pratiquant ce

conſeil que S. Auguſtin donne aux Roys : *Pacem debet habere voluntas, bellum neceſſitas.* Qu'ils faſſent la guerre par neceſſité : mais que leur volonté conſerue des ſentimens & des deſirs de paix. Ce n'eſt pas aſſez de la ſouhaiter, elle entreprend enfin de la faire, & en remettant le Sceptre entre les mains de ſon fils, elle ſe reſerue le ſoin d'en acheuer la gloire, & de joindre l'oliue à ces lauriers, & à ces lys dont elle l'auoit orné. Elle a trois alliances auec trois Roys differens, qui luy inſpirent ce deſſein, dans lequel ils ſont intereſſez eux-meſmes. Elle eſt Sœur de PHILIPPE Roy d'Eſpagne. Elle eſt Mere de LOVIS Roy de France. Elle eſt Fille de IESVS-CHRIST Roy de la Terre & du Ciel. Comme Fille de IESVS-CHRIST elle eſt animée de ſon Sang, qui comme dit S. Cyprien, eſtant receu dans les cœurs des Chreſtiens, ne leur porte que des paroles de paix. *Iam ſanguis tuus, Domine, non quærit vltionem, &c.* Ah ! luy dit-il principalement dans ſes communions, toutes ces guerres m'attaquent; de quelque coſté que tournent les victoires, i'y perds, on répand par tout le ſang de mes enfans, & l'on prophane le mien. *Clamat in nobis verba pacifica* : Comme Sœur de PHILIPPE, elle a le ſang d'Eſpagne dans ſes veines, qui demande la paix à ſon cœur. Elle ſouffre de trop grandes & de trop longues violences dans le partage & dans le combat de ſon propre ſang ; de voir que celuy qu'elle a receu demeure ſi long-temps ſeparé de celuy qu'elle a donné, & que la moitié d'elle-meſme combatte ainſi contre l'autre. Et comme Mere de LOVIS, elle a vny dans ſa perſonne le ſang D'AVSTRICHE auec celuy de BOVRBON,

Aug. Epiſt.

Cypr. de paſſ.

& ces deux ruiſſeaux ſeparez par vne ſi longue guerre, joignent enſemble leurs voix pour luy demander qu'elle les réüniſſe par le lien de la paix, apres les auoir vnis ſi eſtroitement par celuy de la nature. *Clamat verba pacifica.* Mais helas de ces meſmes endroits d'où elle tire les motifs de ſouhaiter la paix, elle voit naiſtre des obſtacles qui l'empeſchent de la faire. Du coſté de IESVS-CHRIST, il a eſté infiniment offencé par tant de pechez, il voudra les punir. Du coſté de PHILIPPE, il a ſouffert beaucoup de pertes, il voudra les reparer. Du coſté de LOVIS, il eſt accouſtumé à vaincre, il voudra continuer ces combats pour continuer ſes victoires. Intelligence tutelaire de cét Eſtat, & vous Ange gardien de cette Reyne, qui auez conſpiré enſemble pour luy inſpirer le deſſein d'entreprendre cét ouurage, vous eſtes témoins de ce qu'elle a fait pour l'acheuer. Elle fait à peu prés ce que fit autrefois Moyſe, pour appaiſer le tumulte de ſon peuple. Il ſe partagea, dit Philon, comme en deux differens offices, pour parler aux hommes & à Dieu : *Diuiſis mentis & ſermonis officiis, altera deprecabatur Deum, &c.* Elle traite auec IESVS-CHRIST, pour appaiſer ſon indignation par ſes oraiſons, & par ſes larmes ; & afin de pouuoir des-intereſſer ſa gloire, elle s'offre pour eſtre la victime des pechez de ſon Eſtat. Et peut eſtre que ſa derniere maladie a eſté l'execution de ce premier ſacrifice. Elle traite auec PHILIPPE, & luy fait entendre qu'en voulant reparer les pertes qu'il a faites, il ſe met en danger d'en faire encore de nouuelles. Elle traite auec LOVIS, & apres auoir employé tout ce que

Philo. lib. 2 de vita Moſ.

peut la tendreſſe d'vne Mere ſi aimable ſur le cœur d'vn Fils, ſi bon & ſi genereux, elle luy repreſente qu'vne bonne paix vaut mieux que pluſieurs victoires qu'on eſpere ; & qu'en diminuant quelque choſe des titres de vainqueur & de conquerant, il acquerra des noms plus glorieux, qui le feront appeller le Roy de la paix, & le Pere de ſes peuples.

Ouy grande Reyne, le Ciel & la Terre exauceront vos vœux, & les cœurs de ces trois Princes auec qui vous traitez ces affaires, feront comme vn triple écho qui répondant aux ſouhaits & aux prieres du voſtre, vous accordera la Paix que vous auez ſi ſouuent demandée. Et vous pourrez prendre iuſtement cette deuiſe qu'auoit pris vne Dame de voſtre nom ; c'eſtoit vne colombe qui portoit vn rameau d'oliue en ſon bec. Ie la vois ſortir cette Reyne, cette Mere de la Paix, de l'Iſle de la Conference, comme cette colombe qui ſortit de l'Arche apres le deluge, & qui reuint portant en ſon bec vn rameau d'oliue, ſymbole de la reconciliation de Dieu auec les hommes, & de l'eſperance d'vn monde nouueau. Elle reuient apres ce deluge de larmes & de ſang, qui a eſté répandu dans ces guerres, portant en ſa bouche l'oliue de la paix qu'elle montre à tout l'Vniuers comme l'ouurage de ſes mains, & le fruict de ſes trauaux, & qu'elle preſente à ſes peuples comme la fin de leurs maux, & le commencement de leurs eſperances. Prenons cette branche d'oliue de ſa bouche & de ſa main, pour la joindre à ces lys & à ces lauriers qu'elle a donnez à la France. Ils ont couronné ſon thrône, qu'ils reuiennent aujourd'huy pour couronner ſon tombeau. Ah ! que ces

Anne Marquiſe de Monferrat.

lys marquent d'vn coſté l'eternité de la famille Royale qu'elle a laiſſée ſur la terre ; mais que de l'autre ils marquent auſſi l'immortalité qu'elle a acquiſe dans le Ciel. Que ces lauriers ſignifient d'vn coſté les victoires que ſa pieté heroïque a remportées pendant ſa vie ; mais qu'ils ſignifient auſſi les triomphes qu'elle a remportées ſur la mort. Que ces oliues repreſentent d'vn coſté la paix qu'elle a donnée à l'Europe : mais qu'elles repreſentent auſſi celle qu'elle a meritée, & que nous luy deuons ſouhaiter ; & ce auec d'autant plus de juſtice, qu'ayant affermy & augmenté la gloire de l'Eſtat ſur le Thrône, elle a ſouſtenu & deffendu les intereſts de l'Egliſe à l'Autel.

II. PART. Il y a vne liaiſon tres-eſtroite entre les Thrônes des Roys du Monde, & les Autels de IESVS-CHRIST, comme il y auoit autrefois vne alliance inſeparable entre le Sacerdoce & la Royauté. Il faut que l'Autel appuye le Thrône, il faut que le Thrône appuye l'Autel. L'Autel doit ſoûtenir le Thrône, parce que c'eſt au pied des Autels, où les Roys doiuent impetrer les benedictions de Dieu, qui les font regner dans leurs Royaumes, & par le caractere de ſon authorité qu'il imprime ſur leurs fronts, & par l'obeïſſance & le reſpect qu'il inſpire dans le cœur des peuples. Apprenez Princes de la Terre que l'éclat de voſtre Majeſté, que la force de vos armées, que la terreur de voſtre nom, ſont des moyens foibles, & impuiſſans pour vous faire regner, ſi Dieu ne s'en meſle luy-meſme, s'il n'intereſſe par ſes commandemens la conſcience de vos ſujets, pour vous faire rendre l'obeïſſance qu'ils vous doiuent.

Mais

Mais il faut reciproquement que le Thrône soûtienne l'Autel, & que le zele & la pieté des Roys se serue de l'authorité que IESVS-CHRIST leur a donnée pour deffendre son Eglise, qui est son empire & son Estat, qu'il a acquis par son Sang, & par lequel il regne dans le monde. Afin qu'ils puissent dire sur la Terre, ce que les Saints couronnez disent dans le Ciel: *Fecisti nos Deo nostro regnum.* Ah! mon Dieu, vous nous faites regner dans nos Estats, nous vous ferons regner dans vostre Eglise: C'est par vous que nous regnons. *Per me reges regnant*, nous ferons auec le secours de vostre grace, que vous regniez en quelque façon par nous-mesme, & par l'vsage de nostre authorité, que nous consacrerons à vostre gloire. Ah! grande & vertueuse Reyne, que vous comprenez bien ces obligations de vostre Thrône, quand non contente de prosterner & d'offrir vôtre Couronne aux Autels, vous alliez allumer sur ces mesmes Autels ce feu sacré de vostre zele, qui s'est apres seruy du pouuoir de vostre Couronne pour la défense de l'Eglise, auec tant d'éclat & de succés que vous pouuez dire vne seconde fois que vous estes le Royanme de IESVS-CHRIST, puis qu'ayant regné dans vous sur le Thrône, il regne ainsi par vous à l'Autel. L'Eglise a trois qualitez principales, la verité, la saintеté, la majesté. La verité, dans sa doctrine. La saintеté, dans ses mœurs. La majesté, dans son culte & dans ces ceremonies. Suiuons les mouuemens du zele de nostre Reyne tres-Chrestienne, pour voir auec quelle vigueur & quelle gloire, elle a défendu ces trois qualitez de l'Eglise contre tous les ennemis

qui l'ont attaquée pendant ſon Regne, & ſouſtenu la verité, la ſainteté, la majeſté de cet Empire de IESVS-CHRIST par le ſien.

L'Egliſe, dit S. Paul, eſt la colomne & l'appuy de la verité, mais c'eſt comme vne colomne de cryſtal, qui a de la fermeté & de l'éclat; ſoit parce qu'elle eſt appuyée ſur la verité de IESVS-CHRIST, qu'elle croit, & qu'elle connoiſt elle-meſme: ſoit parce qu'elle appuye les veritez de l'Euangile, qu'elle fait croire & connoiſtre aux
1. Tim. 3. Chreſtiens. *Columna, & firmamentum veritatis.* Mais quoy qu'elle ſoit inébranlable contre les portes de l'Enfer, & contre les attaques des Demons, comme neantmoins elle eſt combattuë par les erreurs des hommes, elle a beſoin du ſecours des Roys. Vne Eſtoile a premierement appellé des Roys pour la fonder: Elle brille encore aujourd'huy dans l'Euangile, & appelle tous les Roys Chreſtiens pour la deffendre, leur diſant auec le
Pſ. 2. Prophete, *Et nunc Reges intelligite. Erudimini qui iudicatis terram, ſeruite Domino in timore.* Ecoutez, Roys du monde, apprenez à ſeruir Dieu auec crainte & auec reſpect. Saint Auguſtin parlant du zele que les Roys doiuent auoir pour combattre & pour chaſtier les Heretiques, demande comment ils peuuent ſeruir Dieu. Il répond que c'eſt en ſe ſeruant de leur authorité pour deffendre & pour venger les injures qui ſont faites à ſa gloire. Et il adjoûte cette belle reflexion: *Aliter ſeruit quia*
Aug. ep. 50. ad Bonifac. *homo eſt, aliter quia etiam & Rex eſt.* Il y a bien de la difference entre les ſeruices qu'vn Roy rend à Dieu comme homme; & ceux qu'il luy rend comme Roy. *Quia homo eſt, ei ſeruit viuendo fideliter:*

quia verò etiam Rex, per leges iusta præcipientes. Il ſert Dieu en qualité d'homme particulier, en viuant ſaintement en luy-meſme. Mais il ſert Dieu entant que Roy, quand il employe la ſeuerité des loix pour la défenſe de ſa cauſe. Que les Roys croyent comme Chreſtiens les veritez de la Foy, mais qu'ils les ſouſtiennent comme Roys par l'vſage de deux puiſſances que Dieu a attachées à leur dignité : de la puiſſance militaire des armes, de la puiſſance politique des loix. *Seruite Domino in timore.* Qu'ils ſeruent Dieu auec crainte, comme luy deuant vn iour rendre conte de ces deux puiſſances de leur Sceptre qu'il a mis entre leurs mains. Si iamais il y a eu de Reyne Chreſtienne qui ait ſuiuy cette Eſtoile, qui ait obeï à ces voix, n'a-ce pas eſté la noſtre? Elle voyoit bien que ces lumieres & ces oracles ne s'adreſſoient pas ſeulement aux Roys, mais qu'ils parloient encore à celles de ſon ſexe, qui eſtant appellées à la participation de leur puiſſance, eſtoient auſſi appellées à cet employ. Elle ſçauoit que dans tous les Royaumes Chreſtiens, les Reynes qui les ont gouuernez ont toûjours beaucoup contribüé à l'établiſſement de la Foy, & à la défenſe de l'Egliſe : comme les Helenes dans l'Empire, les Theodolindes en Italie, les Clotildes en France, les Indegondes en Eſpagne. Elle ſe conſideroit comme eſtant ſortie du ſang des Roys Catholiques, & comme eſtant entrée dans l'alliance des Roys tres-Chreſtiens; Dont les vns n'ont iamais ſouffert d'hereſie dans leurs Eſtats, ny les autres dans leurs perſonnes. Et voyant qu'elle recüeilloit en elle-meſme toute la gloire de ces deux noms, & tous

les exemples du zele de ces Monarques ; que ne fit-elle pas pour ſouſtenir les intereſts de l'Egliſe, & par la force des armes, & par l'authorité des loix, & pour en deffendre la verité contre les erreurs qui l'ont attaquée, ou qui l'ont voulu attaquer. Ie voy bien que vous me direz qu'elle n'a iamais parû les armes à la main, & que cette loüange militaire n'eſt pas propre, ny de ſon ſexe, ny de ſa vertu. Mais quoy ! ne ſçauons-nous pas la glorieuſe part qu'elle a euë dans toutes les guerres de la Religion, que Lovis le Iuſte a entrepriſes, & que ſi ſon zele a contribüé ſes conſeils pour les entreprendre ; ſa pieté a cooperé encore dauantage par ſes prieres pour les executer ? Allez, grand Roy, allez porter vos armes iuſqu'aux extremitez de voſtre Eſtat, pour y combattre l'hereſie ; allez l'attaquer dans la Ville Capitale de ſa rebellion ; domptez les elemens pour dompter ſa fureur, donnez des chaiſnes à l'Occean pour en donner de plus fortes à ſa rage. Vous n'irez pas tout ſeul dans ſes expeditions ; la pieté de voſtre épouſe vous accompagnera par tout, elle attachera les victoires à vos eſtendarts, & le bonheur à vos armes. Que fait-elle cependant ? Elle ſe retire dans le Val-de-Grace, que nous pouuons appeller la vallée des graces & des benedictions, comme Moyſe ſe retira ſur la Montagne pendant les combats de Ioſüé. Choſe admirable, dit S. Ambroiſe, il ſemble ne rien faire, & cependant il fait tout. Il combat auec des mains languiſſantes & fatiguées, qu'il leue de temps en temps vers le Ciel ; Il défait les ennemis qu'il ne touche pas ſeulement, & ſans leur donner aucun coup, il

remporte la victoire. *Cum otiosus staret præliabatur, nec solum præliabatur, sed etiam de hostibus quos non contingebat, triumphabat.* C'est pareillement au pied des Autels, où nostre Princesse offre ses prieres, qu'elle gagne les batailles, qu'elle prend la Rochelle, qu'elle dompte l'Occean, qu'elle triomphe de l'heresie, & qu'elle rend à l'Eglise ses Temples & ses Autels. Qu'on dresse donc des trophées à Lovis, mais qu'on y adjoûte le nom d'Anne. Qu'on represente d'vn costé ce religieux Conquerant auec les armes à la main, foulant aux pieds l'heresie; mais qu'on graue d'vn autre costé l'image de son épouse, qui auec des mains iointes & éleuées vers le Ciel, acheue de dompter ce monstre, & par la puissance des armes, & par l'authorité des Loix. Ambr. l. 3. de offic.

Auez vous iamais veu vn serpent, qui apres auoir esté a demy brisé, se traisne encore auec la moitié de luy-mesme, & tasche de ramasser & de rejoindre les restes de son corps & de sa vie, pour y conseruer son venin. Voila quel estoit l'estat de l'heresie en France, apres les guerres de la Religion, & apres la mort de Lovis le Iuste. Mais c'est en vain que le demon de l'erreur & de la rebellion qui l'anime, fait ses seconds efforts: il trouuera que le zele de Lovis est encore viuant & agissant dans son épouse: Et il experimentera par la continüation de ses desauantages, que si vne femme a esté destinée du Ciel pour briser la teste de ce dragon, celle-cy continüera ses combats, & acheuera de le vaincre. Apres auoir employé à ce dessein l'authorité de sa Couronne qu'elle a euë en main pendant le temps de sa Regence, elle anime encq-

re celle de ſon fils pour abbattre les Temples de cette fauſſe Religion, qu'elle auoit baſties des ruines de nos Egliſes; & pour luy oſter ces monumens de ſon impieté & de ſa rebellion, que le malheur des temps paſſez auoient arraché des mains de ſes ayeux, & qu'elle auoit ſauuez des victoires de ſon pere. C'eſt icy où ie deurois encore produire comme vne eſtincelle de ce premier feu, le zele qu'elle a témoigné contre les nouuelles doctrines qui ſe ſont éleuées de ſon temps, & qui ont troublé la paix de l'Egliſe, & attaqué ſa verité. Mais comme la multitude de ſes loüanges ſe dérobe à elle-meſme le temps qu'elle merite, & qu'elle demanderoit pour paroiſtre dans toute l'étenduë de ſa gloire; & comme d'ailleurs ce flambeau qu'elle a allumé pour combattre ces tenebres, brille encore aujourd'huy à nos yeux, il ſuffit d'en remarquer ſeulement & la lumiere & l'ardeur. Vous ne ſçauriez croire les ſoins que ſa prudence a pris pour rendre ſon eſprit & ſon cœur inacceſſible à ces nouueautez qui tentent aſſez dangereuſement la curioſitez de celles de ſon ſexe. Vous ne pouriez vous imaginer les précautions dont elle a vſé pour deffendre la famille Royale des atteintes de ce venin; & pour en faire comme vn parterre de lys, ſemblables à ceux que l'Epoux aux Cantiques, repreſente au milieu des épines: *Sicut lilium inter ſpinas.* Elle enuironnera ces lys qu'elle a formez & cultiuez de ſa main, comme d'vne haye d'épines, qui conſerueront d'vn coſté la blancheur & la pureté de ces fleurs, & qui picqueront vn iour les mains de ceux qui les voudront toucher. Mais qui ne ſçait auec quelle ardeur & quel courage

Cant. 2.

elle a entrepris de combattre ces erreurs, que la pieté luy fit apprehender d'abord comme dangereuſes à la Religion & à l'Eſtat? Elle n'a pas aſſez de ſes propres mains, elle appelle tout le monde à ſon ſecours. Elle intereſſe dans cette commune cauſe de l'Egliſe, l'authorité du ſouuerain Pontife, qui en eſt le Chef. Elle y engage la puiſſance du Roy, qui en eſt le premier protecteur. Elle allume le zele des Prelats, qui en ſont les Paſteurs. Elle fait parler les Docteurs qui en ſont les oracles. Et nous pouuons dire à ſa gloire que les foudres qui ont eſté lancez du Vatican; que les Edits, qui ſont émanez du conſeil du Prince; que les reſolutions, qui ont eſté priſes dans les aſſemblées des Eueſques; que les deciſions qui ſont ſorties de la Sorbonne, ont eu leur premier principe dans le cœur, dans l'oratoire, & dans le cabinet de nôtre Reyne; que ſon zele a eſté comme l'intelligence qui a remué tous ces reſſorts; & qu'elle merite que nous luy donnions dans cette chaire les meſmes acclamations que le Concile de Calcedoine donna à l'Imperatrice Pulcherie, il ne faut que mettre le nom d'ANNE à la place du ſien, & dire encore vn coup; *Viue*, meſme en dépit de la mort, *cette incomparable Reyne. Dieu garde la Catholique l'Orthodoxe. Dieu garde la gardienne de la Foy.* Elle a ſouſtenu la verité de l'Egliſe contre les erreurs, & ſa ſainteté contre les vices.

2. Tous les hommes, dit Tertullien, ſont naturellement ſoldats, quand il s'agit du ſalut des Roys, ou de l'intereſt des Republiques: & ſans attendre d'autre ordre, ny d'autre commiſſion, ils doiuent tous prendre les armes contre les crimi-

nels de leze-Majeſté, & contre les ennemis pu-
Tertul. Apol. blics. *In reos majeſtatis, & publicos hoſtes, omnis homo miles eſt.* Diſons à plus forte raiſon que tous les Chreſtiens, & les Roys principalement, ſont naturellement ſoldats, quand il eſt queſtion de deffendre l'Empire de Iesvs-Christ & la ſainteté de l'Egliſe; & que l'onction de leur Bapteſme, qui les a ſanctifiez comme Chreſtiens, & puis celle de leur Sacre qu'ils ont receuë comme Roys, leur impoſe de tres-grandes obligations de combattre contre les ennemis publics de la gloire de l'vn, & de la pureté de l'autre. Ils peuuent & doiuent employer pour ces combats religieux deux ſortes d'authorité qu'ils retirent de leur Couronne. L'authorité imperieuſe du commandement: L'authorité attrayante de l'exemple. O Dieu! que c'eſt vn grand auantage pour la gloire de l'Egliſe, & qui contribuë admirablement à conſeruer la ſainteté de ſes mœurs, quand elle a des Roys dans ſon ſein qui ſe declarent ouuertement les protecteurs de la vertu, & les ennemis des vices. Voila les deux declarations qu'a toûjours faites Anne d'Avstriche, par ſes paroles, par ſes actions, & dans toute la conduite de ſa vie. Voila les deux vſages de ſa Couronne, par leſquels elle a fait regner Iesvs-Christ dans ſon Royaume. Ce n'eſt pas aſſez à ſa pieté heroïque Royale, de pratiquer des vertus ſecretes & particulieres dans la ſolitude de ſes retraites. Il faut qu'elle paroiſſe en public, & qu'elle faſſe comme les perles, qui apres auoir formé leur éclat dans l'obſcurité des abyſmes, viennent paroiſtre auec pompe ſur la majeſté des Autels. Ouy, elle ſe declarera ouuer-

tement pour estre par estat, & par profession la protectrice de toutes les vertus de son siecle; & vous ne trouuerez pas qu'il se soit fait de son temps, dans la France, aucune bonne œuure tant soit peu considerable pour la gloire de Dieu, & il s'en est fait vn grand nombre, où elle n'ait contribué sa puissance & sa pieté, & qui ne soit marquée du sceau de l'vne & de l'autre. Faut-il reformer les Religions qui se sont relaschées de la saincteté de leur premier esprit? Elle y employera la protection de son authorité. Faut-il bastir des Hospitaux, ou auec les secours qu'on donne aux necessitez corporelles des pauures, on pouruoit aux necessitez spirituelles de leurs ames? Elle y contribuëra ses reuenus, & quelque chose dauantage. Faut-il establir des Confrairies, qui sont des assemblées de deuotion, ou bien authoriser celles qui sont déja establies? Il y en a fort peu dans cette Ville, où elle n'ait donné son nom. Escoutez cecy libertins du siecle, qui rougissez peut-estre de ces pratiques de pieté, comme si c'estoit le partage des esprits foibles, ou la deuotion du peuple; tandis que la plus grande, & la plus genereuse Reyne du monde fait gloire de viure dans ces exercices de deuotion, & de mourir Superieure d'vne compagnie de charité establie dans sa Paroisse; adjoûtant ce titre de misericorde & d'humilité, a tant d'autres augustes qualitez qui ont fait la gloire de son nom, & qu'on peut grauer sur son sepulchre. Il ne faut pas s'estonner apres cela, si ayant ainsi donné sa protection à toutes les vertus, elle s'est declarée l'ennemie de tous les vices, & principalement de ces pechez

ſcandaleux, qui ſont, comme dit Saluien, les opprobres de l'Egliſe, & qui diffament dauantage la pureté de ſes mœurs ; & ſi pour combatre plus fortement ces ennemis publics, elle a joint l'authorité de ſon fils auec la ſienne. Ie ſçay bien grand Roy, que ç'a eſté vn effect de voſtre pieté, du zele que vous auez pour l'Egliſe, & du ſang de S. Loüis qui anime voſtre cœur, d'auoir renouuellé vos Edicts contre les duels, pour arreſter la fureur de voſtre Nobleſſe ; & contre les blaſphemes, pour arreſter l'impieté de voſtre peuple ; & contre le luxe des habits, pour arreſter la vanité & la profuſion de tous les ordres de voſtre Eſtat. Mais ſouffrez que voſtre auguſte Mere ait quelque part dans la gloire de vos Ordonnances, puis qu'elle a tant de part aux bonnes inclinations, & aux ſalutaires conſeils qui vous ont perſuadé de les faire, pour faire regner IESVS-CHRIST dans ces differentes parties de ſon Egliſe. Glorieux regne de LOVIS & d'ANNE ! & bien different de celuy de ces mauuais Princes, qui s'eſtant declarez ouuertement les protecteurs des vices, & les ennemis de la vertu, ont rendu le vice ſi inſolent, qu'il a parû meſme auec éclat ſur les tribunaux & ſur les thrônes ; & la vertu ſi timide & ſi abbatuë, qu'elle a eſté contrainte de ſe retirer dans les ſolitudes, & de ſe cacher dans les tombeaux. Comment appellerons-nous ces regnes, ſinon les regnes des demons ? Au lieu que nous pouuons appeller iuſtement le regne de noſtre Roy & de ſa vertueuſe Mere, le regne de IESVS-CHRIST, ou le vice & la vertu ont comme changé de deſtin, & de place, ſous l'authorité de leur Sceptre, que

la pieté de noſtre Regne a rendu ſemblable à cet arbre des Indes, dont l'ombre fait mourir les ſerpens, tandis qu'elle fait naiſtre & croiſtre les fleurs. Ah ! c'eſt à l'ombre de ce Sceptre des lys que les vices ſont abbatus, & que toutes les vertus fleuriſſent.

Et ce d'autant plus glorieuſement, qu'elle joint encore à l'ombre de la protection l'éclat & la lumiere de ſon exemple ; Et qu'on peut dire d'elle ce qu'vn Hiſtorien a dit d'vn Empereur, qu'eſtant tres-grand, & tres-puiſſant par l'authorité imperieuſe de ſes commandemens, il a eſté encore plus grand, & plus puiſſant par l'authorité attrayante de ſes exemples. *Cumque ſit imperio maximus, exemplo maior eſt.* Elle ſçauoit qu'vne des plus grandes obligations des Roys eſt de donner de bons exemples, parce que la meſme éleuation qui rend leurs actions ſi viſibles, les rend infiniment puiſſantes, pour attirer l'imitation des peuples. Elle auoit appris que ce n'eſt pas aſſez qu'ils ayent les vertus des Chreſtiens, mais qu'ils doiuent aller plus auant, & les rendre exemplaires ; que l'obligation meſme de l'humilité, que S. Auguſtin appelle la premiere vertu des Chreſtiens, cede, à l'égard des Grands, à l'obligation de l'exemple ; ou du moins que par vn ſage temperament ils doiuent accorder les ombres & les tenebres de cette premiere vertu, auec l'éclat neceſſaire de l'autre. Qu'ils ſe cachent quelquefois par humilité, qu'ils dérobent leurs bonnes actions à leurs propres yeux, pour n'en faire pas les ſujets de leur complaiſance : Mais qu'ils les produiſent auſſi aux yeux de leurs peuples, pour en faire les

Vell. Paterc.

objects de leur imitation, & les motifs de leur vertu. C'eſt pourquoy on auoit accouſtumé de porter vn flambeau allumé deuant les Empereurs, quand ils marchoient en public, pour leur dire que leur vie deuoit eſtre comme vn flambeau pour l'inſtruction de leurs peuples, & que c'eſt aux Roys que s'adreſſe ſingulierement ce commandement de l'Euangile: *Sic luceat lux vestra coram hominibus.* C'eſt auec cét Oracle dans le cœur, & auec ce flambeau à la main, que ie vois ſortir noſtre Reyne des tenebres de ſon humilité du ſecret de ſes retraites. Allons, diſoit-elle à ſoy-meſme, allons par tout où la gloire de IESVS-CHRIST, & l'intereſt de l'Egliſe nous appelle. Quel Temple n'en a eſté le témoin, & quel Autel n'en a veu les marques? Quel lieu, quelle occaſion de deuotion où elle ne ſe ſoit trouuée, ou ſa pieté n'ait porté la majeſté de ſa Couronne, pour faire ſeruir l'éclat de ſa Couronne, afin de rendre plus illuſtres & plus puiſſants les exemples de ſa pieté? Semblable en cela à cét Ange, qui remuë & qui conduit le Soleil, & qui dans les differentes parties de l'Vniuers fait des applications differentes de ſa lumiere. Il en répand les rayons ſur les Aſtres du Ciel; il en trace les images ſur les nüées de l'air; il en peint la beauté ſur les fleurs de la terre; il en imprime meſme l'éclat ſur les perles & ſur les diamants qui ſont cachez dans l'obſcurité des rochers, & dans le fonds des abyſmes. C'eſt ainſi que le zele de la Reyne a porté l'éclat de ſa Royauté, pour faire les diuerſes applications de ſes exemples ſur les differentes parties de cét Eſtat, qui comme vn

Codin. Curopal.

Matt. 5.

monde politique, a ſon Ciel, ſes Aſtres, & ſes Elemens. Croyriez-vous bien que meſme les perſonnes Religieuſes, qui comme des perles & des diamants, ſe forment dans les abyſmes de leurs larmes, & dans l'obſcurité de leurs Monaſteres, & qui l'ont veuë quelquesfois dans leurs Maiſons, ont profité de ſes exemples? Mais ſortez vne ſeconde fois, grande Reyne, de ces retraites, apres auoir ainſi enſeigné la vertu, reuenez pour condamner les vices. Puiſque, comme diſoit Pline à Traian, la vie d'vn bon Empereur, diſons d'vne Reyne vertueuſe, eſt vne cenſure publique, & conſtante des peuples: *Vita Principis cenſura eſt, eaque perpetua.* Bon Dieu! que c'eſt vn grand auantage pour vn Predicateur, de faire l'Eloge d'vne Princeſſe, dont les loüanges meſme ſont des inſtructions; & de pouuoir dire de ſa pourpre Royale, ce que Tertullien a dit de la robbe des premiers Chreſtiens, qu'elle condamnoit, & qu'elle faiſoit rougir les vices: *De occurſu meo vitia ſuffundo.* Ce n'eſt pas la robbe ſimple d'vn Chreſtien, ny l'habit d'vn pauure Religieux qui condamne le monde. Ie produis la pourpre de ma religieuſe Princeſſe toute brillante d'or, & de pierres precieuſes, mais plus éclatante par les exemples de ſa deuotion, de ſa modeſtie, de ſon humilité. C'eſt auec cét ornement de ſa gloire, & de ſa vertu, que ie feray rougir les vices. C'eſt ainſi, diray-je, qu'elle a deffendu la ſainteté de l'Egliſe, & qu'elle a ſouſtenu ſa Majeſté.

Plin. paneg. Traian.

Tertul. de pallio.

3. Car encor bien que la majeſté de l'Egliſe ſoit aſſez auguſte, & aſſez venerable par elle-meſme, & par les impreſſions du Sang de IESVS-CHRIST

qu'elle porte dans ſes Sacremens, ou qu'elle immole dans ſon ſacrifice ; neantmoins, comme elle paroiſt aux yeux des hommes qui ſe gouuernent par les ſens, elle a beſoin de quelques ſenſibles ornemens qui ſoûtiennent cette premiere gloire. Il n'y auoit rien, dit Tertullien, qui exposât dauantage l'Egliſe au mépris des Payens, que l'alliance qu'elle fait de la ſimplicité apparente de nos Myſteres, auec la magnificence des biens qu'elle promet. *Nil adeo eſt quod obduret mentes hominum, quam ſimplicitas diuinorum operum quæ in actu videtur, & magnificentia, quæ in effectu repromittitur.* Il eſt donc important à ſa gloire qu'elle ait quelque choſe d'éclatant & de majeſtueux dans ſon culte & dans ſes ceremonies, qui ſupplée à la ſimplicité des apparences qu'elle monſtre, & qui réponde à la magnificence des biens qu'elle cache, & qu'elle promet. C'eſt pourquoy Dieu a toûjours demandé cette magnificence dans ſes Temples & ſur ſes Autels, non ſeulement dans l'Ancien Teſtament où il auoit à traiter auec vn peuple groſſier : mais meſme dans la Loy de grace où le culte que nous luy deuons rendre eſt plus pur, & plus ſpirituel. Mais à qui voulez-vous que l'Egliſe demande ces ornemens, ſi ce n'eſt aux Roys & aux Princes Chreſtiens, a qui ſon Eſpoux & ſon Roy a donné tant de richeſſes? Voila le tribut qu'ils luy doiuent rendre des finances de leur Eſtat. Ils ne peuuent pas les mettre immediatement dans ſes mains ; qu'ils les donnent à ſon Egliſe, où il reſide ſpirituellement par ſes graces, & corporellement meſme dans l'eſtat de ſon Sacrement. *Honora Dominum de tua ſubſtantia* C'eſt

Tertul. de Baptiſmum.

Prou. 3.

à ces religieuſes conditions que noſtre Reyne Tres-Chreſtienne a poſſedé de grands biens, comme vn des appanages de ſa Couronne. C'eſt à cet vſage qu'elle a conſacré vne grande partie de ſes finances, pour faire regner IESVS-CHRIST dans la majeſté de ſon Egliſe, auec vne magnificence conuenable en quelque façon à la Royauté qu'il y a, & qu'il y exerce. Ie trouue qu'elle a donné deux ſortes d'ornemens à l'Egliſe, qui contribuent à ſa Majeſté, la magnificence des Temples, & des Autels qu'elle a fait baſtir ; les Reliques des Saincts qu'elle a miſes ſur les Autels, & dont elle a embelly les Temples. Voila deux ſortes de pierres differentes qu'elle a employées à ces baſtimens ſacrez & auguſtes ; des pierres materielles & inanimées, qui ont eſté tirées de la terre ; des pierres ſaintes qui ont eſté viuantes ſur la terre, & qui ſeront vn iour glorieuſes dans le Ciel. Diſpenſez-moy de parcourir tous les ouurages de ſa pieté qui paroiſſent dans les Temples qu'elle a baſtis ; & qui brillent ſur les Autels qu'elle a dreſſez, & à qui elle a donné des ornemens ſi precieux & ſi magnifiques. Ie produis ſeulement à vos yeux ce ſuperbe baſtiment de l'Egliſe, & du Monaſtere du Val de Grace, que nous pouuons appeller comme le chef-d'œuure de ſa magnificence. Prenez à loiſir les dimenſions de ce grand Edifice, pour comprendre à meſme temps celle du cœur, & de la vertu de celle qui l'a fondé, & de la gloire qu'elle merite. Mais regardez-le, s'il vous plaiſt, auec quelque reflexion ſur ce ſaint lieu où nous ſommes. Voyez d'vn coſté cette Chapelle Royale, (c'eſt le monument de la pieté, & de la magni-

ficence de ſaint Loüis. Voyez d'vn autre coſté cet autre Temple, c'eſt le monument de la pieté & de la magnificence d'ANNE. Ils ont contribué tous deux à la majeſté de l'Egliſe. Mais ces deux ouurages ont encor vne gloire commune qui les doit rendre conſiderables ; c'eſt que ce Roy ſainct, & cette vertueuſe Reyne les ont baſtis à leurs dépens : c'eſt qu'ils ont retranché quelque choſe de la magnificence de leurs maiſons, pour faire celles de IESVS-CHRIST, & les rendre plus magnifiques: c'eſt que dans ces grands baſtimens il n'y eſt pas entré vne ſeule goutte du ſang de leurs peuples, pas vne larme de leurs ſujets.

Ah ! elle y meſle ſeulement le ſang des Martyrs, & les Reliques des Saincts qu'elle met dans ce Temple, & qu'elle place ſur mille Autels ; afin que ces oſſemens ſaincts, qui ont eſté pendant leur vie les ornemens animez de l'Egliſe, faſſent ce meſme office apres leur mort, & la rendent plus majeſtueuſe, & plus venerable. En quoy nous pouuons remarquer qu'elle a imité la pieté des Roys Chreſtiens, & principalement de ceux de noſtre France, qui ont toûjours eu vn ſoin particulier de ramaſſer les Reliques des Saincts des autres endroits de l'Vniuers, & de les faire tranſporter dans les Egliſes de leur Royaume. Soit parce qu'ils ont crû auec raiſon que les cendres des Saincts ſont les appuis des Eſtats, &, comme parle ſaint Baſile, des Tours pour les deffendre. *Quaſi turres quædam*, & que ces oſſemens ſaincts feroient la force & le ſouſtien des corps politiques de leurs Empires ; ſoit parce qu'ils ont voulu dans ces Tranſlations honorer les Saincts par l'Egliſe,

Baſil. or. de 40. Mart.

&

& l'Egliſe par les Saints, & par l'application de leurs Reliques. C'eſt ainſi que Charlemagne ramaſſa, comme il dit luy-meſme, vn nombre infiny des Reliques de diuerſes parties du monde Chrêtien, pour les mettre dans vne Egliſe qu'il auoit fait baſtir. *Quæ huic ſancto intuli loco, vt eorum ſuffragiis regnum firmetur.* C'eſt ainſi que S. Loüis a enrichy cette Sainte Chappelle de ces threſors ſacrez, & pour ainſi parler, des dépoüilles d'vne grande partie de l'Egliſe. C'eſt ainſi qu'ANNE D'AVSTRICHE a fait tranſporter les Reliques de S. Vincent, de S. Bonauenture, du Bienheureux Iean de Dieu, & de pluſieurs autres Saints, ſur les Autels de nos Temples, ioignant par ce moyen l'éclat inuiſible de leur ſainteté, auec la magnificence ſenſible des ornemens qui les enuironnent, pour augmenter par ce mélange la majeſté de l'Egliſe. Ce qui m'oblige en finiſſant ce Point, de ioindre ces deux témoignages à ſa gloire. Vn Prophete dit que les pierres des murailles crieront vn iour, *Lapis de pariete clamabit*: Et l'Eccleſiaſtique adjoûte que les oſſemens de Ioſeph prophetiſerent apres ſa mort: *Oſſa ipſius poſt mortem prophetauerunt.* Ah! i'entends ſortir de ces Temples, & de ces Autels ces deux differentes voix. I'entends ces pierres inanimées dont elle a baſty les Temples; & ces pierres viuantes des Reliques des Saints, dont elle a enrichy les Autels, qui mélant enſemble leurs voix, parlent d'elle, auec elle, & pour elle. Elles parlent d'elle, & annoncent à tous les ſiecles, la magnificence de ſa pieté, & du zele qu'elle a eu pour l'Egliſe. Elles parlent auec elle, pour impetrer de Dieu par l'interceſſion de ces

Habac. 2.

Eccl. 49.

Saints, la protection qu'elle demande pour le Roy, & pour ſon Eſtat. Elles parlent enfin pour elle, pour obtenir du Ciel les graces qui luy ſont neceſſaires, afin qu'ayant affermy la gloire de l'Eſtat ſur le Thrône, apres auoir défendu les intereſts de l'Egliſe à l'Autel, elle trauaille à ſa propre ſanctification à la Croix.

III. PART. Qu'eſt-ce que ie viens de dire N. N. & en quel lieu vay-je chercher l'Eloge de la Reyne que ie loüe? Quoy! changer le Thrône où elle regne, & le Sceptre qu'elle tient en main, en vne croix qu'elle doit ſouffrir, & porter en elle-meſme? C'eſt neantmoins le troiſiéme objet de ſa vertu, le troiſiéme theatre de ſa gloire, le troiſiéme eſtat où elle a pû dire, qu'elle a eſté le Royaume viuant de IESVS-CHRIST. *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.* Il a regné en elle ſur le Thrône: Il a regné par elle, à l'Autel: Il va regner ſur elle, à la Croix. C'eſt par la Croix que IESVS-CHRIST regne ſur les Monarques du monde, & principalement ſur les Roys Chreſtiens. Il les a vaincus, dit S. Auguſtin, par la puiſſance de ſa Croix; & apres les auoir ſubjuguez par ces armes, il a mis ce ſigne ſacré ſur leurs fronts, & ſur l'eminence de leurs Couronnes, comme vne glorieuſe marque de la victoire qu'il a remportée ſur eux, & de l'empire qu'il exerce. *De cruce vicit Reges, & ſubiugatis ijs ipſam crucem in cruce fixit.* Mais ſans parler de cet empire violent & terrible, qu'il exerce quelquesfois ſur eux dans les iours de ſa fureur, comme parle le Prophete, où il les gouuerne auec vne verge de fer, où il briſe leur Sceptre & leur Couronne; il regne ſur les Roys Chreſtiens d'vne

Aug. in Pſ. 95.

Pſal. 2.

maniere plus douce & plus attrayante, & qui neantmoins fait ſpirituellement tous ces coups de ſon pouuoir. C'eſt par le moyen des vertus Chrêtiennes qui émane de la Croix, & paſſant par les cœurs de ces Princes, les ramenent à la Croix comme par vn cercle de gloire, & les aſſujettiſſent à ſa puiſſance. Ie trouue principalement trois genres de vertus qui luy rendent cette gloire. Les vnes ſont ſurnaturelles & propres à la Royauté: Les autres ſont comme naturelles à la Royauté: Et les troiſiémes ſont comme miraculeuſes à la Royauté. Les vertus naturelles à la Royauté, ſont celles qui l'accompagnent, & qui ſont propres à cet eſtat, comme les vertus liberales & magnifiques. Les vertus ſurnaturelles à la Royauté, ſont celles qui la vainquent, comme les vertus deuotes & religieuſes. Mais les vertus que i'appelle miraculeuſes, à l'égard de la Royauté, ſont celles qui la foulent aux pieds, comme les vertus humiliantes & rigoureuſes, qui tiennent dauantage de la Croix de IESVS-CHRIST. Ah! que n'eſt-il permis à mon diſcours de vous faire voir cette Croix comme regnante dans ſes mains par les vertus liberales qu'elle exerce, ou comme triomphante dans ſon cœur, par les vertus religieuſes qu'elle pratique? Suppleés à mon ſilence, ſacrées retraites des Monaſteres, où elle a ſi ſouuent pratiqué ſes deuotions. Et vous, Hôpitaux, vous Maiſons des miſerables, où elle a ſi ſouuent enuoyé & appliqué ſes aumoſnes. Parlez pour moy de tous les endroits du Royaume, pauures qu'elle a nourris, & à qui elle a donné les moyens de viure & de parler. Tandis que ie me haſte de la repreſenter tou-

te entiere ſur la Croix ; où elle va participer aux ſouffrances du Sauueur, & aux vertus rigoureuſes qu'il y a exercées luy-meſme. C'eſt ce nom de Croix que ie puis donner au lit de ſa derniere maladie, puiſque S. Auguſtin appelle la Croix le lit de
Aug. IESVS-CHRIST mourant : *Lectulus morientis.* C'eſt là où elle va receuoir deux impreſſions de la Croix, qui la font regner imperieuſement ſur elle ; des coups de rigueur, des contre-coups de grace. Des coups de rigueur, puis qu'elle l'a fait ſouffrir ; des coups de grace, puis qu'elle luy fait la grace de ſouffrir auec merite, ce qu'elle endure par neceſſité. Sa derniere maladie a eu trois rigoureuſes qualitez. Elle a eſté humiliante, douloureuſe, mortelle. Voila les coups de rigueur de la Croix : mais voicy les contre-coups de grace. Elle accepte ces humiliations auec humilité. Elle ſouffre ces douleurs auec patience. Elle reçoit enfin la mort auec courage. Mais dans vn degré d'éleuation ſi grand & ſi heroïque, qu'on peut dire qu'elle s'humilie, qu'elle ſouffre, qu'elle meurt veritablement en Reyne.

1. Nous pouuons dire particulierement des maladies des Roys, ce que les Medecins diſent des maladies des autres hommes, qu'il y a quelque choſe de diuin. Mais vne des principales intentions de la prouidence de Dieu qui les afflige, eſt d'humilier leurs eſprits par les infirmitez de leurs corps. Ils ne s'humilient guere d'eux-meſmes ; ils n'ont rien autour de leurs perſonnes qui leur inſpire des ſentimens d'humilité, tout ſert à leur donner des penſées d'éleuation & de ſuperbe. Il faut donc que IESVS-CHRIST s'en meſle, & qu'il s'en

meſle doublement ; qu'il leur faſſe ſentir d'vn coſté les humiliations de ſa Croix, voila le coup de rigueur ; & que d'vn autre coſté par l'application des graces & des exemples de cette Croix, il leur donne le moyen de profiter de ces humiliations neceſſaires, par vne volontaire humilité. Voila le coup de grace. Iamais il n'y a eu de Soueraine qui ait receu plus auantageuſement ce coup & ce contre-coup de la Croix, ny dont le corps ait eſté plus humilié par les humiliations neceſſaires de la maladie, ny dont le cœur ſe ſoit plus humilié luy-meſme par les humiliations volontaires de ſa vertu, que celle dont nous parlons. Ie ſçay bien qu'elle n'auoit pas attendu cette derniere occaſion pour exercer l'humilité, & que dans la pompe meſme de ſa Royauté, & dans les plus beaux iours de ſa vie, elle auoit pratiqué ce conſeil que S. Auguſtin donne aux Grands, de conſeruer vn cœur humble & ſoûmis, ſous le ſuperbe appareil de leur gloire. *In ſuperbo cultu cor humile.* Aug. ep. 199. Et que ſi elle n'auoit pas toûjours eu l'exterieur, & comme le corps de cette vertu, elle en auoit eu l'interieur, & comme l'eſprit en elle-meſme. Mais IESVS-CHRIST, qui vouloit luy donner vne humilité toute entiere, compoſée du corps & de l'eſprit de cette vertu, humilie ſon corps par cette faſcheuſe maladie, pour humilier ſon eſprit par la vertu & par les exemples de ſa Croix, luy diſant auec ſon Prophete. *Humiliatio tua in medio tui.* Miche. 9. Vous portez voſtre humilation au milieu de vous-meſme. Vous auez autour de vous l'éclat, la grandeur & la gloire : mais vous auez au dedans de vous le ſujet de voſtre humiliation. Encore eſt-il

auprés de voſtre cœur, parce que c'eſt à luy que i'en veux, c'eſt ce cœur que ie veux abbatre. Ouy, mon Sauueur, vous réuſſirez dans voſtre deſſein, & iamais vous n'auez enuoyé de Croix qui ait eſté mieux ménagée. Elle regarde cette maladie interieure & ſecrete, comme vne mine d'or dont il faut creuſer la profondeur, & ouurir les differentes veines, pour en retirer les threſors qu'elle renferme. C'eſt pourquoy elle s'applique ſi ſouuent & ſi fortement à la conſideration de ſon mal, pour en tirer tous les motifs & tous les ſentimens d'humiliation qu'il peut produire. Bien loin d'imiter la vanité de celles de ſon ſexe & de ſa condition, qui ferment les yeux à tout ce qu'elles ont d'humiliant en elles-meſmes, & ne les ouurent iamais que pour voir ce qu'elles ont d'éclatant au dehors. Noſtre illuſtre malade au contraire, n'a point d'yeux pour voir les ornemens de ſa dignité; mais elle ouure, pour ainſi dire, mille yeux pour voir ſon humiliation, pour penetrer tous les ſecrets, pour en tirer toutes les conſequences. Encore pour la voir mieux & auec plus d'application, elle ſe faiſoit apporter aſſez ſouuent vn miroir quand on penſoit cette vlcere. Ce n'eſt pas aſſez d'en ſouffrir la douleur, d'en ſentir la puanteur, elle en veut voir l'horreur de ſes propres yeux, pour le connoiſtre plus parfaitement par ces differentes experiences. Ah! il faut que l'humiliation entre par toutes les portes de ſes ſens, & que ſon cœur reçoiue par reflexion toutes les impreſſions qu'elle y peut faire, afin de pouuoir dire auec le Roy Prophete: *Humiliatus ſum vſquequaque.* Ie ſuis humiliée, & ie m'humilieray moy-

Chryſ.

Pſ. 118.

meſme en toutes les manieres que ie pourray. Helas ! quel vſage de ce miroir, & combien different de ceux des Dames du Monde & de la Cour, qui ne ſe ſeruent de leurs glaces, que pour y voir pluſieurs fois leur beauté, que pour en tirer mille reflexions de complaiſance, & les faire ainſi complices de leur vanité. Noſtre Reyne ne ſe ſert de ſon miroir que pour en faire le moyen de ſa vertu, que pour ſe rendre plus humble, & pour abbatre les éleuations de ſon cœur, & de ſa dignité.

C'eſt encore trop peu d'accepter ou d'appliquer à ſon cœur, les humiliations qu'elle ſouffre effectiuement ; elle anticipe celles qui doiuent eſtre, regardant déja par auance dans la pourriture de ſon mal, celle où la mort la doit reduire. Comme elle répondit vn iour à ce ſçauant & vertueux Prelat qui l'aſſiſtoit dans ſa maladie, & qui l'auertiſſoit qu'elle deuoit apprendre de la qualité de ſon mal, que les Roys doiuent s'humilier deuant Dieu. Ouy, dit-elle alors, mais i'ay cet auantage par deſſus tous les autres de ma condition, que leurs corps n'ont eſté pourris qu'apres leur mort, & que ie vois le mien qui commence à pourrir tout en vie. Comme ſi elle eut voulu dire. Il eſt vray que la grande humiliation des Roys eſt, que leurs corps tous couronnez & tous couuerts d'or & de pourpre qu'ils ſont, doiuent eſtre reduits en cendre, & deuenir la paſture des vers. Mais cette humiliation de leur mort, ne fait pas de grandes impreſſions ſur leurs eſprits pendant le temps de leur vie ; ou parce que cet objet eſt encore éloigné de leurs yeux, ou parce qu'à trauers ces ſuperbes

ornemens dont leurs corps ſont enuironnez, ils ont de la peine de reconnoiſtre en eux ces principes de mort, ces ſemences de vers, & pourriture qu'ils portent. Au lieu que ſans attendre ma mort, ie me vois pourrir, & mourir eſtant encore viuante, ie puis regarder mon corps comme vn demy cadavre, qui eſt déja mort d'vne partie de luy-meſme, & qui dans cette alliance qu'il porte en luy-meſme de la vie & de la mort, peut dire auec ce Prophete couuert d'vlceres, qu'il contracte déja des alliances auec la pourriture & les
Iob. 17. vers. I'ay dit à la pourriture qu'elle eſtoit mon pere & ma mere; & aux vers qu'ils eſtoient comme mes freres & mes ſœurs. *Putredini dixi pater meus es, mater mea, & ſoror mea vermibus.* Quelle inuention de l'humilité, & combien oppoſée à l'inſolente vanité de ces Princes, qui pour porter plus haut l'éleuation de leur gloire, alloient chercher des alliances imaginaires dans le Ciel, ſe faiſant appeller comme le Roy Saporés, les freres du Soleil & des Aſtres. Noſtre Reyne, par vn contraire mouuement, va chercher dans le tombeau des alliances & des adoptions humiliantes, & qui foulent aux pieds toutes ces glorieuſes alliances qu'elle a comme fille, comme ſœur, comme épouſe, comme mere des Roys. Retirez-vous, dit-elle, pompes du monde, ornemens inutiles de ma dignité. Qu'on me laiſſe mourir dans le pauure habit de S. François, qui exprime, & qui ſeconde les ſentimens de mon cœur. Mais non, reuenez pompes, reuenez grandeurs de ma Couronne, pour eſtre les victimes de mon humilité, & comme les ornemens de ma patience.

2. Il eſt vray que cette vertu eſt rare dans les Grands, comme elle leur eſt difficile : à grand peine en connoiſſent-ils le nom, bien loin d'en exercer les actes : Elle eſt rare, parce que dans le bon-heur où ils viuent, ils n'ont pas ſouuent les occaſions de ſouffrir. Elle eſt difficile, parce que, comme ils ſont ſenſibles à la douleur, & accouſtumez à vne vie delicate, ils ne ſouffrent guere auec patience les maux qui leur peuuent arriuer. La patience, dit-on, n'eſt pas la vertu des Roys, elle n'appartient qu'aux miſerables. Elle loge ordinairement dans les Hoſpitaux. Elle paroiſt fort rarement ſur les Thrônes. Il eſt donc neceſſaire que IESVS-CHRIST y mette la main ; & qu'il y mette ſes deux mains, pour faire ſur eux comme deux impreſſions de ſa Croix. Que d'vne main il leur donne des occaſions de ſouffrir, & principalement des maladies, dont ils ne peuuent pas ſe diſpenſer ; voila le coup de rigueur : Et que de l'autre main il leur applique les graces, les exemples de ſa Croix, afin qu'ils endurent ces maux auec patience ; voila le coup de grace. Ie ſçay bien, grande Reyne, que pour exercer cette rigoureuſe vertu, vous n'auiez pas attendu que Dieu y mit ainſi la main, vous y auiez employé les voſtres, par les mortifications volontaires que vous auiez ſouuent priſes dans les retraites de voſtre pieté. Mais il veut faire vn exemple des rigueurs & de la patience de ſa Croix, pour monſtrer qu'il regne ſouuerainement ſur elle. C'eſt pourquoy non content des occaſions communes, il la frappe extraordinairement de cette maladie douloureuſe, dont nous pouuons dire ce que Ceſarius, frere

de S. Gregoire de Nazianze a écrit eloquemment des vlceres de Iob. Il dit que Dieu auoit ouuert ſon corps en mille endroits, pour faire voir les ſceptres interieurs de ſon cœur auec l'éclat dont ils brillent; *Vt innoteſcant interiora Regis ſceptra ſuis fulgoribus.* C'eſt par cette ouuerture que ſon mal a faite auprés de ſon cœur, que nous pouuons voir deux ſceptres de ce cœur Royal; deux genres de patience qu'elle exerce; vne patience conſtante à ſouffrir ces douleurs en elles-meſmes; vne patience penitente à les ſouffrir relatiuement à ſes pechez, pour les expier par ces ſouffrances. Ie vois bien qu'en parlant de cette vertu, nous auons ce deſauantage que nous pouuons voir ſes combats, mais nous ne pouuons pas voir également ſes victoires. Les combats de la patience ſont viſibles, ils paroiſſent dans les douleurs du corps; ſes victoires ſont ſecretes, parce qu'elles conſiſtent dans les reſolutions de l'eſprit. Nous voyons aſſez les douleurs que noſtre illuſtre malade ſouffre ſur ſa Croix, elles ſont violentes, elles ſont longues. Mais que n'eſt-il permis à nos yeux de voir ſes victoires ſecretes, & cette diſpoſition conſtante & heroïque de ſon cœur qui les endure auec patience. Empruntons pour la loüer, ce que Tertullien a dit pour exprimer celle de IESVS-CHRIST ſur la Croix, quoy qu'auec vne inégalité infinie. Il prouue la Diuinité du Sauueur par le miracle de ſa patience, en ce que pendant vne ſi longue paſſion, & parmy des douleurs ſi violentes, il ne donna pas vne ſeule marque de l'impatience de l'homme: *Nil de impatientia hominis imitatus eſt.* Il ne dit pas vn mot, il ne fit

Cæſarius, dialog. 3.

Tertul. lib. de patient.

pas vne geſte, il ne jetta pas vn ſoûpir, qui témoignât le moindre mouuement de ceux que la douleur excite ordinairement dans les hommes qui ſouffrent. Ah ! ſes douleurs, ſes playes, ſon ſang, marquent bien qu'il eſt homme : mais ce ſilence, cette patience heroïque auec laquelle il les endure, montre éuidemment qu'il eſt Dieu. Détournons vn peu les yeux de la Croix du Sauueur, pour les jetter ſur celle de noſtre Reyne. Quel ſpectacle, & combien digne des yeux des Anges, de voir vne Reyne que ſon ſexe, ſon aage, ſa condition rendoient apparamment ſi ſenſible à la douleur, & ſi facile à ſe plaindre, endurer ſi long-temps des maux ſi violens, & des remedes encore plus faſcheux, ſans ſe plaindre, ſans permettre à la douleur de dire vne ſeule parole, ny de faire la moindre action, qui témoignât de l'impatience ; mais qui ne marquât vne parfaite ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, & à l'empire de ſa Croix ? *Nil de impatientia hominis imitata eſt.* Rien qui ſe reſſente, ie ne diray pas ſeulement de l'impatience de l'homme, mais ny de la foibleſſe de ſon ſexe, ny de l'infirmité de ſon aage, ny de la delicateſſe de ſa condition. On remarquoit ſeulement quelques larmes qui couloient de ſes yeux, & quelquefois meſme dans la violence de ſon mal elle les verſoit en ſi grande abondance, que ſes mouſchoirs en reſtoient tous trempez. Mais ne croyez pas que ces marques de foibleſſe diminuent rien de la gloire de ſa vertu ; ſi ſes larmes d'vn coſté montrent l'excés de ſa douleur, elles font auſſi voir la grandeur de ſa patience. On peut dire qu'il faut que ſa douleur ſoit extréme, puis qu'elle contraint

ſes yeux de pleurer : mais on doit adjoûter que ſa patience doit eſtre encore plus grande, puis qu'ayant de ſi preſſants ſujets de pleurer, elle empeſche ſa bouche de ſe plaindre. Ah ! mon Sauueur, c'eſt la force de voſtre Croix qui fait ainſi la ſienne : & il me ſemble qu'en monſtrant ce Roy crucifié, elle dit auec le Prophete, *Ab ipſo patientia mea.* C'eſt de là que vient ma patience, ie ne la tire pas de la fermeté de mon eſprit, ny de la grandeur naturelle de mon courage, ny de la gloire de mon ſang, elle me vient de IESVS-CHRIST. *Ab ipſo.* De luy, comme mon exemple ; de luy, comme mon motif ; de luy, comme mon ſecours ; de luy, comme ma recompenſe : Ie tire de ſon ſang & de ſes playes la force d'endurer conſtamment mes douleurs, & de les endurer auec vne patience penitente, pour l'expiation de mes pechez.

Pſal. 61

C'eſt le ſecond ſceptre de ſon cœur, par lequel il regne ſur ſes douleurs, il triomphe de ſa maladie. Et pour en comprendre la gloire, il faut preſuppoſer que les maux que Dieu nous enuoye ont deux rapports à nos pechez, ils en ſont quelquefois les chaſtimens, ils en peuuent eſtre les remedes. Vne maladie entre les mains de la Iuſtice de Dieu, eſt vne punition dont il ſe ſert pour chaſtier nos offences. Mais entre les mains de ſa miſericorde, elle peut deuenir vn moyen, qui nous ſeruira pour les expier, ſi nous l'endurons auec patience. Il y a donc vn commerce mutuel entre la patience, & la penitence des Chreſtiens ; elles peuuent ſeruir reciproquement l'vne à l'autre. Comment cela ? La patience ſert à la penitence,

parce qu'il faut que nous acceptions volontairement, & que nous endurions patiemment les maux qui nous arriuent, pour en faire des satisfactions pour nos pechez, qui en expient les restes. Mais aussi la penitence à son tour contribuë beaucoup aux resolutions de nostre patience, parce que nous endurons plus facilement ces maux, quand nous faisons cette reflexion que c'est Dieu qui nous les enuoye pour chastier nos pechez, que nous les auons meritez, & que nous en pouuons faire les moyens de nostre penitence. Admirable complication de ces deux vertus, dont nostre Reyne se sert pour triompher doublement des douleurs qu'elle endure. Elle les souffre auec vn esprit de penitence, auec les sentimens d'vn cœur contrit; dans cette veuë qu'elle a que les moindres fautes qu'elle a commises, & qui sont inéuitables aux Grands, meritent incomparablement de plus grandes peines. Elle les souffre encore auec vn esprit de patience, auec la force d'vn cœur constant; afin d'en faire les remedes de ses pechez, qui suppléent en quelque façon à l'acheuement de ses penitences. On luy dit que Dieu chastie les pechez du peuple en sa personne. Helas! dit-elle, il punit les miens. On luy enuoya vn Reliquaire des ossemens d'vne Sainte qui estoit morte d'vn cancer. Si les Saincte, dit-elle, ont esté affligées de ce mal, que doit attendre vne pechereſſe? Mon Dieu quelle saincte disposition? Hé que pourroit dire autre chose cette Saincte mesme, dont elle s'applique les Reliques, non pas tant pour estre les remedes de son mal, que pour estre les motifs de sa patience? Et ne pouuons-nous pas luy donner le

meſme nom que Tertullien donne à Iob, quand il l'appelle le grand ouurier des victoires de Dieu ? Tertul. de pat. *Operarius ille victoriæ Dei.* Ah ! c'eſt dans la concauité de cét vlcere, comme dans vne boutique de grace qu'elle forme des Couronnes à IESVS-CHRIST, & qu'elle luy donne des victoires ſur les humiliations qu'elle reçoit, ſur les douleurs qu'elle endure, & ſur la mort qu'elle va ſouffrir.

3. Iamais IESVS-CHRIST ne regne plus abſolument ſur les Roys du Monde, iamais il ne les aſſujettit plus imperieuſement ſous la puiſſance de ſa Croix, que par la neceſſité de mourir, qu'il leur Pſal. 81. annonce par cét Oracle du Prophete. *Vos autem ſicut homines moriemini* : Vous viuez comme des Dieux, ſçachez que vous mourrez vn iour comme les autres hommes. Voila le coup de rigueur. Mais voicy le contre-coup, ou le dernier coup de grace; en leur impoſant la neceſſité de mourir, il leur donne la grace de bien mourir, & par l'application des merites, des exemples, & des vertus de ſa Croix, & il change cette funeſte menace en vne promeſſe fauorable : Vous mourrez, leur dit-il, comme des hommes; mais ie feray que vous mouriez comme des Dieux; c'eſt à dire auec vn courage diuin, qui vous fera triompher de la mort à peu prés comme i'en ay triomphé moy-meſme. La mort preſente deux objets qui ſont terribles pour tous les hommes, mais plus eſpouuantables aux Roys. Les craintes qui la precedent, & les peines qui l'accompagnent. Mais ces deux objects qui peuuent eſtonner & abbatre les plus aſſeurez, ne ſe preſentent aux yeux de noſtre Reyne, que pour eſtre les ſujets des deux dernieres victoires

de ſon cœur. Elle mourra ? ouy, mais auec vn courage intrepide contre les craintes qui precedent la mort, mais auec vn courage diuin & dominant ſur les peines qui l'accompagnent. N'apprehendons pas d'entrer dans ce combat, puis qu'elle ne l'apprehende pas elle-meſme. Regardons ſa mort auec la meſme fermeté d'eſprit qu'elle l'a regardée. Ie ne veux pas neantmoins dans ces occaſions, ny la conſtance des Philoſophes qui mépriſent la mort, elle tient de l'inſenſibilité, & de la ſuperbe : ny le courage des ſoldats qui s'expoſent à la mort, il tient de l'emportement & de la brutalité : ny la force des parricides d'eux-meſmes qui ſe donnent la mort, elle tient du deſeſpoir & de la rage. Ie demande vne conſtance, vn courage, vne force raiſonnable & chreſtienne, qui voye, qui ſente les craintes, & les allarmes de la mort, mais qui les vainque par des motifs ſurnaturels, & auec les ſecours de la grace, comme la dépeint Saint Pierre Chryſologue, quand il exhorte le Chreſtien de former ainſi ſon courage, afin de pouuoir fouler aux pieds toute la crainte de la mort. *Vt totam mortis poſſit deſpicere, & calcare formidinem.* C'eſt auec ces yeux & ce cœur qu'Anne regarda venir la mort pendant tout le temps de ſa maladie qu'elle voyoit bien eſtre mortelle, & principalement aux approches de ce moment ; & l'on peut dire d'elle ce que l'Eſcriture a dit d'vn grand Roy: *Spiritu magno vidit vltima.* Elle regarda ce dernier moment auec vn courage grand & extraordinaire, & auec vne fermeté d'eſprit digne du ſang de tant de Roys & d'Empereurs, dont elle eſtoit deſcenduë ; mais plus digne encore du

Chryſol. ſerm. 118.

ſang de IESVS-CHRIST, dont elle eſtoit animée; ſans auoir iamais donné la moindre marque d'étonnement, ſans auoir témoigné la moindre de ces foibleſſes, qui ſont ſi ordinaires aux mourans. Cependant la mort ſe preſenta à ſes yeux auec toute la pompe de ſes douleurs, auec tout l'appareil de ſes craintes. Cependant elle ne vint pas ſoudainement & tout à coup, elle ſe fit voir de loin dans la longueur de ſa maladie, elle vint à elle lentement, elle s'approcha peu à peu, & ce loiſir qu'elle eut de la conſiderer pouuoit ſeruir à la faire craindre. Mais que ne peut vn grand cœur & vn eſprit naturellement ferme, quand ces diſpoſitions de force & de generoſité, ſont éleuées par la grace, & fortifiées par les vertus, & par les exemples de la Croix de IESVS-CHRIST? C'eſt de là qu'elle tire cette vigueur qui la rend ſi intrepide. C'eſt le bouclier qu'elle applique à ſon cœur, comme diſoit vn Prophete. *Dabis eis ſcutum cordis, laborem tuum.* Tren. 3. Mon Dieu vous faites des ſouffrances de voſtre Croix, des boucliers pour armer les cœurs des Chreſtiens, & ſingulierement celuy de cette Reyne. Diſons mieux, qu'il ſe ſert de ſa Croix pour l'attaquer, qu'il s'en ſert pour le deffendre. Vn cœur bien attaqué par la Croix, vn cœur encore mieux deffendu par cette Croix meſme. Il eſt attaqué par la Croix, à cauſe des douleurs & des craintes qu'il ſouffre: Au dehors par les douleurs de la maladie; au dedans par les craintes de la mort. OuBien encore il eſt combatu au dehors par les craintes naturelles de la mort que nous auons tous entant qu'hommes, & qui nous la font regarder comme le dernier des maux qui peuuent

attaquer

attaquer la nature. Il eſt combattu au dedans par les craintes en quelque façon ſurnaturelles, que nous ſentons comme Chreſtiens, & qui nous font regarder dans ce moment le compte que nous deuons rendre à Dieu, & l'eternité qui le ſuit. Mais voicy le contre-coup de grace : Cette meſme Croix qui attaque ainſi ſon cœur, ſert à meſme temps à le deffendre. *Scutum cordis.* C'eſt vn bouclier qu'elle applique au dedans, & au dehors de ſon cœur. Au dedans par les Communions qu'elle reïtere ſi ſouuent pendant ſa maladie, & par le ſacré Viatique qu'elle reçoit à ſa mort auec vne pieté ſi exemplaire : Au dehors par le ſacrifice de la Meſſe qu'elle entend tous les iours, & par la veuë du Crucifix qu'elle regarde ſi ſouuent, comme le ſerpent d'airain dont les regards tirent autant de remedes contre le venin de la mort. Ou bien diſons qu'elle couure auec ce bouclier & le dehors, & le dedans de ſon cœur : le dehors par l'eſperance de la reſurrection que le Sauueur crucifié a meritée pour nos corps ; & le dedans par la confiance que ſon ſang & ſes merites peuuent donner à nos ames, & qui faiſoit dire à cette vertueuſe mourante : *Non timebo mala, quoniam tu mecum es.* Ie craindrois ce dernier combat ſi ie deuois y entrer toute ſeule ; mais, mon Dieu, ie n'apprehende pas tous ces maux dont la mort me peut menacer, puiſque vous eſtes auec moy pour me deffendre. Pſal. 22

Faut-il s'eſtonner apres cela ſi elle triomphe auant que de mourir de toutes les craintes de la mort, & ſi elle triomphe en mourant des peines qui l'accompagnent. Ces craintes procedent de

deux ſources, de la difficulté qu'ont tous les hommes de quitter la vie, qui eſt le plus cher de tous les biens temporels, & auec lequel on perd tous les autres : & de l'incertitude du ſalut qui doit allarmer les Chreſtiens, & qui dépend de ce moment dont nous ignorons les ſuittes. C'eſt encore dans cette importante occaſion qu'elle appelle à ſon ſecours la Croix du Sauueur, pour acheuer heureuſement la ſienne: Non contente de voir le Crucifix qu'on luy preſente, elle le prend en ſa main pour l'appliquer plus fortement à ſes yeux, à ſa bouche, à ſon cœur. Que ne dit-elle pas alors à ce Crucifix, & qu'elles réponces ne reçoit-elle pas de ſes playes ? Il ſe fait vn commerce reciproque du cœur de IESVS-CHRIST crucifié, auec le cœur de cette Reyne mourante : Elle fait paſſer ſon eſprit dans le cœur du fils de Dieu, par ſes ſoûpirs, par ſes oraiſons, par les actes de reſignation, & de charité qu'elle luy adreſſe. Mais auſſi le Sauueur fait paſſer ſon eſprit dans ce cœur mourant, par les ſecours qu'il luy enuoye, par les conſolations qu'il luy communique, par la derniere faueur, qu'apparemment il luy fait, de mourir enfin dans ſa grace : N'eſt-ce pas dominer glorieuſement ſur la mort, que d'en changer ainſi la nature & les peines ; de faire ſortir de ces combats la paix auec laquelle elle expire ; de ces ombres de la mort l'immortalité qu'elle va poſſeder ; & de ce momeut l'eternité bien-heureuſe où elle entre ? Changeons donc le lict de ſa Croix ; faiſons-en vn Thrône & vn Autel, comme IESVS-CHRIST a fait de la ſienne. Elle fait de ſon lict ſon Autel, où tenant le Crucifix en main

comme le glaiue de son sacrifice, elle immole courageusement sa vie auec tout ce qu'elle a de glorieux, auec tout ce qu'elle possede d'aimable. Elle fait de son lict vn Thrône, où tenant le Crucifix en main comme le Sceptre de sa Royauté, elle regne en mourant, parce qu'elle meurt en Reyne auec tout l'éclat d'vn courage heroïque & Royal: Vn Thrône où elle fait regner IESVS-CHRIST sur elle, puis qu'elle meurt parfaitement assujettie à sa croix, comme la victime & la conqueste de ses souffrances: Vn Thrône où elle regne enfin sur la mort, puis qu'elle en fait le moyen de son immortalité & de sa gloire, & qu'elle peut dire mille fois dans ce moment, qu'elle acheue d'estre pour le temps, & qu'elle sera dans l'eternité, le Royaume de IESVS-CHRIST: *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

C'est de l'estat de sa gloire, & pour ainsi dire de sa seconde Royauté, où nous deuons croire raisonnablement qu'elle est déja arriuée, où elle conserue encore les mesmes affections qu'elle a euës autrefois pour son peuple, qu'elle se presente à nous, & qu'elle nous presente le Thrône, l'Autel, & la Croix; afin qu'ayant esté les theatres de sa vertu, ils soient maintenant les instructions de la nostre. *Conclusion.*

1. Elle nous montre le Thrône Royal où elle a regné, & où elle a laissé en mourant deux precieux restes d'elle-mesme, l'image de ses bien-faits, & la famille Royale. Elle nous laisse ses bien-faits dont elle a obligé l'Estat, pour estre les sujets de nostre reconnoissance: Elle nous laisse ses enfans pour estre les objects de nostre obeïssance & de nos res-

pects : Et comme les Predicateurs dans cette occaſion ſont auſſi bien les interpretes de ce qu'elle veut de nous, comme des ſentimens que nous auons pour elle; ſouffrez que ie vous diſe ce que Saint Ambroiſe a dit dans l'Oraiſon Funebre de Theodoſe : *Tantus imperator receſſit à nobis, ſed non totus receſſit ; reliquit enim liberos ſuos, in quibus eum debemus agnoſcere.* Elle ne s'eſt pas retirée toute entiere de nous ; elle demeure dans ſes enfans, comme dans de glorieuſes parties d'elle-meſme ; c'eſt en eux que nous la deuons reconnoiſtre. *Soluamus filiis, quod debemus patri* : Rendons aux enfans ce que nous deuons à la mere. Ie ſçay bien que ce grand Roy qu'elle nous a donné, nous eſt infiniment conſiderable par luy-meſme, & qu'il a mille titres dans ſa perſonne qui meritent l'obeïſſance, le reſpect, & quelque choſe dauantage, l'amour & l'affection de ſes peuples ; & par la majeſté de ſon viſage, & par l'éleuation de ſon eſprit, & par les ſoins qu'il prend luy-meſme du bon-heur & de la gloire de cét Eſtat. Mais adjoûtons à toutes ces eminentes qualitez, que c'eſt ANNE D'AVSTRICHE qui nous l'a donné, qu'il porte l'image de ſon genie, & de ſes vertus, & que nous pouuons eſperer que continüant d'agir par ſon eſprit, il ſera toûjours comme elle, le Royaume de IESVS-CHRIST regnant en luy, par luy, & ſur luy : *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

Ambr. or. Faneb. Theodoſ.

2. Elle nous montre l'Autel où elle a offert ſes prieres, & dont elle a ſouſtenu les intereſts ; & nous conjure par les exemples de ſon zele, & par les monumens de ſa pieté, de vouloir imiter ſa pieté dans les deuotions particulieres que nous de-

uons rendre aux Autels, & de ſeconder ſon zele par l'ardeur que nous deuons auoir pour ſouſtenir la verité, la ſainteté, & la majeſté de l'Egliſe. Le Sauueur menaça vn iour les Iuifs, qu'vne Reyne s'éleueroit au Iugement pour condamner leur impieté. Diſons auec les Theologiens, que les Roys Saints & vertueux, ſeront dans ce dernier iour les accuſateurs & les Iuges de leurs peuples, & qu'ils condamneront par leurs ſuffrages, ceux qu'ils n'auront pas pû perſuader par les exemples de leur vertu. Ah! n'attendons pas que noſtre vertueuſe Princeſſe ſorte alors de ſon tombeau pour s'eſleuer contre nous, & pour condamner ainſi la tiedeur de noſtre foy, & le déreglement de nos mœurs qui offenſent la gloire de l'Egliſe; faiſons qu'elle regne ſur nous apres ſa mort par l'authorité de ſes exemples, & allumons dans nos cœurs vne eſtincelle de ce feu qui a conſumé le ſien, & qui brûle encore dans ſes cendres.

3. Elle nous montre enfin ſa croix, & apres nous auoir exhortez d'imiter les vertus qu'elle y a pratiquées, elle nous apprend deux ſortes de neceſſitez qui nous reſtent, & dont elle nous a donné de grands exemples, la neceſſité de bien mourir que nous auons comme hommes, & la neceſſité de bien mourir que nous auons comme Chrétiens. Voyez vn peu la qualité de ſa maladie; voyez l'eſtat où la mort la reduite, & ce qu'elle eſt maintenant dans ſon tombeau; & dites en vous-meſmes; C'eſt donc ainſi que les Roys meurent? C'eſt là où vont aboutir toutes leurs grandeurs? C'eſt tout ce qui reſte de cette grande Reyne? des vers, de la pourriture, des cendres.

qui s'approchant toûjours de plus en plus du neant, perdront enfin ces noms meſmes qui leur reſtent. Nous ſommes d'vne meſme nature & d'vne bien differente condition, qu'eſt-ce que nous deuons attendre : Ah ! faut-il pour des grandeurs qui doiuent finir, perdre des Couronnes qui ne finiront iamais ? faut-il pour des corps qui doiuent pourrir, damner des ames qui ſont immortelles ? Ne vaut-il pas mieux aſſujettir ce qui eſt au dehors & au dedans de nous à l'Empire de IESVS-CHRIST, pour en faire ſon Royaume ? Elle nous enſeigne enfin à faire vne bonne mort par l'exemple de la ſienne, nous proteſtant auec toute l'authorité qu'elle peut auoir, que la plus importante affaire que nous ayons, & qui ſeul nous eſt abſolument neceſſaire, c'eſt de bien mourir ; puiſque c'eſt de ce moment que dépend le ſort de nôtre eternité ; que c'eſt à quoy elle a rapporté tous ſes ſoins, & que nous deuons y employer tous *les* noſtres, afin que du moins à ce dernier moment nous receuions les applications & le dernier coup de grace de la Croix de IESVS-CHRIST ; & que ſi dans le reſte de noſtre vie le peché a regné en nous, nous puiſſions eſtre en mourant le Royaume de Dieu. Demandons à cette ſainte Croix, que nous adorons en ce lieu, & que noſtre Reyne a ſi ſaintement portée, qu'elle nous donne vne heureuſe mort, & qu'elle acheue le bon-heur de la ſienne ; afin que s'il luy reſte encore quelque choſe à expier, elle l'efface par les applications reïterées de ſon Sacrifice, & qu'elle haſte ainſi la poſſeſſion de la gloire qu'elle a meritée, où elle puiſſe dire eternellement : *Feciſti nos Deo noſtro Regnum.*

ORAISON FVNEBRE
DE TRES-HAVT, TRES-PVISSANT, TRES-MAGNIFIQVE
PRINCE
FEV MONSEIGNEVR
HENRY D'ORLEANS,
DVC
DE LONGVEVILLE, &c.

Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, viuet. *Ioan. 11.*

Celuy qui croid en moy, quoy qu'il vienne à mourir, ne laissera pas de viure. En S. Iean, chap. 11.

CE n'est pas, Messieurs, sans quelque espece d'apprehension, que i'entreprends cet Eloge Funebre à la gloire de feu Monseigneur HENRY D'ORLEANS, DVC DE LONGVEVILLE, & vostre illustre Seigneur; puisque ie rencontre d'abord dans cet honorable Auditoire, deux differentes passions

qui s'intereſſent diuerſement dans le ſujet que ie traite : La douleur & l'amour ; le regret que vous auez conceu de ſa mort, & l'affection que vous conſeruez pour ſa memoire. Ie vois l'vne dans le feu de ces flambeaux, & l'autre dans l'image de ces larmes : I'apprehende d'vne coſté de ne pouuoir pas contenter pleinement voſtre affection, ny le zele que vous auez pour ſa gloire ; mais ie crains d'ailleurs de renouueller ou d'augmenter voſtre douleur, ſi en voulant vous montrer les raiſons que nous auons de le loüer, ie vous fais voir à meſme temps les ſujets que vous auez de le plaindre ; l'vn me fait craindre d'en trop dire, & l'autre d'en dire trop peu. Ie trouue neantmoins dans le Thême que i'ay pris, & dans cet oracle de l'Euangile, qui peut eſtre appliqué à ce Prince, vn temperamment aſſez iuſte pour accorder ces deux paſſions auſſi bien dans vos cœurs, que dans mon diſcours : *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet;* quoy qu'il ſoit mort, il ne laiſſera pas de viure. C'eſt par ce moyen que ie puis ce me ſemble contenter l'affection que vous auez pour ſa gloire, & adoucir à meſme temps la douleur que vous reſſentez de ſa mort ; puis que ſi ie ſuis obligé de vous repreſenter ſa mort, ie puis d'vn autre coſté vous produire celle de ſa vie, & de la gloire qu'il a meritée & acquiſe par ſes actions, & qui le fait triompher des loix de la mort & de l'obſcurité du ſepulcre. Mais auec cet auantage fauorable à mon deſſein, que ie parle aujourd'huy à la veuë de l'Autel, & comme au milieu de cet auguſte ſacrifice, qu'on va offrir pour le repos de ſon ame ; qui en nous repreſentant la mort du Sau-

ueur, nous donne les gages de l'immortalité & de la gloire, dont ce Prince a fait pendant ſa vie, le principal objet de ſes eſperances & de ſes deſirs, & dont nous deuons faire apres ſa mort le plus grand ſujet de ſes loüanges; montrant combien iuſtement on peut dire de luy, qu'encore bien qu'il ſoit mort, il ne laiſſe pas de viure, *etiam ſi mortuus fuerit, viuet.*

Comme c'eſt le propre des vertus en general de meriter & de donner la vie & l'immortalité aux hommes, parce qu'elles ſont comme des participations de la vie & de l'eternité de Dieu: Ie trouue trois ſortes de vertus principalement, qui font ſouuent viure les hommes nonobſtant la neceſſité de la mort, & qui les font ainſi triompher des loix inéuitables du ſepulcre: Les vertus nobles & militaires: les vertus ſages & politiques; les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles. Les premieres les font viure dans la memoire des Braues: Les ſecondes les font viure dans la memoire des Sages; & les troiſiémes enfin, les font viure dans la memoire des Saints, & plus excellemment encore dans l'eſtime, dans la poſſeſſion, & dans la vie de Dieu meſme. Si iamais ces trois genres de vertus ſe ſont heureuſement rencontrées dans vn ſujet pour eſtre les principes de ſa gloire & les ſources de ſon immortalité, ç'a eſté ſans doute en la perſonne de feu Monſeigneur le Dvc de Longveville, dont nous regrettons la mort, mais dont nous deuons honorer la vie. Il a eu eminemment les vertus nobles & guerrieres. comme vn grand Prince: Il a poſſedé admirablement les vertus ſages & politiques,

comme vn grand homme d'Eſtat : Il a enfin pratiqué excellemment les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles, comme vn grand homme de bien, & comme vn predeſtiné pour la gloire. Mais quoy que tous ces trois genres de vertus ſe ſoient répandus indifferemment dans tous les eſtats de ſa vie; il faut neantmoins auoüer qu'ils en ont comme partagé les diuers temps, & qu'ils les ont marquez auec des caracteres particuliers : Il a donné les premieres ardeurs de ſa ieuneſſe, aux vertus guerrieres : Il a employé les lumieres d'vn âge plus auancé, aux vertus Politiques : Mais il a principalement conſacré les dernieres années de ſa vie, & les momens importans de ſa mort, à l'exercice des vertus Chreſtiennes. N'apprehendons pas apres cela la veuë de ſa mort, puis que nous l'allons voir incontinent apres ſi auantageuſement reparée par ces trois excellentes vies, que ces trois ſortes de vertus luy ont acquiſes ſi iuſtement, *Etiam ſi mortuus fuerit viuet.* 1. Ses vertus Guerrieres le feront viure eternellement dans la memoire des Braues : 2. Ses vertus Politiques, dans la memoire des Sages : 3. Ses vertus Chrêtiennes & ſurnaturelles, dans la memoire des Saints, dans l'eſtime des Anges, dans la poſſeſſion & dans la vie de Dieu meſme. *Viuet.* Mais enfin apres luy auoir donné ces trois vies, ie montreray comment il doit viure dans vos cœurs: *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet.*

Diuiſion du Diſcours.

I. PART. C'eſt le priuilege des vertus nobles & guerrieres, principalement quand elles ſe rencontrent dans les perſonnes d'eminente condition, de les faire viure apres leur mort, non ſeulement dans

la memoire des peuples, mais plus excellemment dans le ſouuenir des braues, qui ſçauent en eſtimer le prix, & leur donner la gloire qu'elles meritent : Soit parce que le courage & la valeur triomphent de la crainte de la mort, & meritent par ce moyen comme vne recompenſe proportionnée à leur éleuation, l'immortalité & la gloire: Soit parce que les Roys & les peuples intereſſez dans l'exercice de ces vertus, propoſent à ceux qui en font profeſſion, ces glorieuſes recompenſes, pour les animer à mepriſer la mort par l'eſperance d'vne meilleure vie. C'eſt pour cela qu'on dreſſe des arcs de triomphe à leur nom, qu'on graue meſme ſur leurs tombeaux, auec les marques de leur gloire, les images de l'immortalité; pour dire qu'ils viuront meſme apres leur mort, qu'ils ont ſi genereuſement mépriſée. Mais il faut auoüer que les Grands meritent ſingulierement cette ſeconde vie de gloire, quand ils ioignent dans leur cœur & dans leur conduite, deux ſortes de vertus, dont l'alliance eſt auſſi difficile qu'elle eſt neceſſaire pour former de grands Princes & de grands Conquerans ; ſçauoir les vertus douces & paiſibles, auec les vertus guerrieres & éclatantes que leur inſpire leur condition. Quand la force, le courage & la valeur, qui comme dit S. Ambroiſe, ont quelque choſe de farouche & d'impetueux: *Vim quandam ferocientis virtutis habet.* Quand dis- Ambr.
je, ces éclatantes qualitez ſont temperées, & comme adoucies par la bonté, par la iuſtice, & par la liberalité: C'eſt ce beau temperamment qui fait le caractere des grands Princes, & qui a fait la premiere gloire du noſtre; dont nous pouuons repre-

ſenter la vertu ſous la meſme figure, à proportion dont le Ciel exprima celle de Moyſe, quand il fit paroiſtre vne colomne de feu à deux faces; l'vne de feu, & l'autre de nüée, pour la conduite de ſon peuple. Voyons 1. L'ardeur de ce feu dans les vertus courageuſes qui ont animé ſon cœur; 2. L'impreſſion de cette nüée dans les vertus paiſibles & temperées, qui en adouciſſant ce feu, l'ont rendu plus éclatant & plus illuſtre.

1. Il ne nous ſera pas difficile de faire paroiſtre auec pompe ce premier éclat de ſes vertus, ſi nous voulons les rappeller à leur ſource, & ſi nous nous ſouuenons qu'HENRY D'ORLEANS eſtoit deſcendu de cet illuſtre Comte de Dunois, ſi fameux dans les Hiſtoires; qui apres auoir déliuré la France d'entre les mains des Anglois, apres auoir ſecondé par ſa valeur les miracles de la Pucelle d'Orleans, que le Ciel auoit enuoyée pour le ſalut de cet Eſtat, apres auoir remis le Roy Charles VII. ſur le Thrône de ſes peres, apres auoir eſtably ſon authorité dans toutes les Prouinces par ſes victoires & par ſa conduite, a rendu enfin ce dernier ſeruice à la Couronne, que d'auoir laiſſé de dignes heritiers de ſa valeur & de ſa fidelité, auſſi bien que de ſon nom & de ſa gloire. Car encore bien que, comme diſoit vn Ancien, le ſang de tous les hommes ſoit tout d'vne meſme couleur, & qu'on voye quelquesfois de grands courages dans de baſſes conditions; il faut neantmoins aduoüer que la nobleſſe du ſang, quand il eſt genereux & illuſtre, contribüe beaucoup à former dans les cœurs des deſcendans, des vertus nobles & courageuſes; Soit parce que les peres commu-

niquent à leurs enfans les belles inclinations qu'ils ont, auec la vie qu'ils leur donnent; soit parce que les enfans faisans apres reflexion sur les glorieuses actions de leurs peres, en font les motifs de leurs vertus, & s'excitent par cette consideration, à soustenir la gloire qu'ils leur ont laissée. Il n'en falut pas dauantage pour appeller nostre ieune Prince aux combats, dés aussi-tost qu'il commença à viure dans le monde: Nous pouuons appeller ces premieres ardeurs, les mouuemens du sang de Dunois, qui commence à boüillir dans ses veines, & qui se haste de donner des marques de sa valeur. Mais laissant à part ces occasions particulieres où son courage le porte d'abord, ie le veux regarder principalement dans ces grands emplois où il fut apres appellé par les ordres de son Roy, comme General de ses armées, pour voir auec quel éclat & quel succés, il fit paroistre ces vertus nobles & guerrieres, que sa naissance & son education auoient formées dans son cœur. Mais où voulez-vous que nous suiuions son courage? sera-ce dans la Lorraine, où dans la Franche-Comté qui en furent les premiers theatres? C'est là où il va attaquer le Duc Charles iusques dans ses retranchemens, & sur l'eminence d'vn rocher inaccessible à tout autre courage qu'à celuy de ce Prince. Apres la fuite des ennemis, il prend d'assaut la ville de Poligny, qui est suiuie de celle d'Arbois, & de plusieurs autres Places considerables; Il défait en suitte les troupes du Duc Sauelly, qui se voulut opposer à ses armes victorieuses se trouuant luy-mesme en personne dans toutes ces importantes occasions; & ioignant les fonctions d'vn soldat

genereux auec la conduite d'vn ſage Capitaine? Voulez-vous que nous trauerſions les Alpes auec luy, pour faire voir à l'Italie que la France a des conquerans comparables à ceux qui ont autrefois paſſé ces montagnes? Apres auoir chaſſé le Cardinal de Sauoye du Marquiſat de Saluſſe, où il eſtoit aſſez puiſſant; apres auoir pris la ville de Bene, apres auoir forcé le Chaſteau, quoy qu'il ſembloit preſque imprenable; il accourt au ſecours de Thurin, que l'armée des ennemis tenoit aſſiegé; & obligea le Prince Thomas, & le Marquis de Legane, de conſentir à vne ſuſpenſion d'armes extremement aduantageuſe au party qu'il eſtoit venu ſouſtenir. Mais les neceſſitez des affaires de la France, appellent la valeur & la prudence de M. LE DVC DE LONGVEVILLE en des Païs plus éloignez, afin qu'il aille cüeillir des palmes, & des lauriers, parmy les glaces & les neiges de l'Allemagne: Il y va pour prendre la conduite de l'armée du Duc de Veymar, & pour ſucceder aux emplois de ce grand Capitaine, qui ne pouuoit pas auoir vn plus digne ſucceſſeur que celuy-cy, n'y dont ſa valeur répondit plus parfaitement à la ſienne: Il en donna des preuues aſſez éclatantes à la priſe des villes de Cuſenac, Binghen, & Atlein, & ſur tout au paſſage du Rhin, qu'il entreprit comme abſolument neceſſaire à la gloire des armes du Roy. On compte parmy les premiers exploits des Conquerans, comme des Ceſars, & des Alexandres, les paſſages des Riuieres, quand ils les ont trauerſées en dépit des ennemis, parce qu'il leur a falut vaincre à meſme-temps les hommes & les elemens. Il faloit trauerſer vne Ri-

uiere large, rapide & impetueuſe ; les ennemis auoient détourné tous les grands batteaux neceſſaires au paſſage de ſa Caualerie ; ils auoient laiſſé quelques troupes ſur le bord pour en deffendre l'auenüe : Mais rien n'eſt impoſſible au ſang de Dunois, quand il combat pour la gloire de la France ; il ramaſſe ce qu'il trouue de batteaux auec vne prudence & auec vne diligence incroyable : & ſuppléant par ſa valeur & par celle de ſon armée, au défaut de ces commoditez, faiſant meſme paſſer à la nage vne partie des cheuaux, apres auoir triomphé des ondes & des flots, il alla défaire quelques troupes de dragons qui l'attendoient ſur l'autre bord, pour s'oppoſer à ſon paſſage. La reputation de cét exploit qui paroiſſoit impoſſible, l'entrée inopinée de ſes troupes victorieuſes dans le Païs ennemy ; mais ſur tout la grandeur de ſon nom, ietta la terreur par tout, & attira à meſme temps la conqueſte de toute la Contrée de Rhingauue, & de pluſieurs Villes conſiderables. Mais les troupes de la l'Angraue de Heſſen, & le Mareſchal Bannier, auec l'armée Suedoiſe s'eſtant venu ioindre a luy, il ſe rendit ſi puiſſant & ſi redoutable, qu'il eut ſans doute déslors decidé tout d'vn coup le ſort de toute la guerre d'Allemagne, ſi les ennemis, apprehendans l'éuenement d'vne bataille generale, n'euſſent dérobé pour cette fois cette gloire à la France, & cette victoire à noſtre Prince. Mais les ordres du Roy l'ayant rappellé vne ſeconde fois dans l'Italie pour y commander ſon Armée, il y trouua de nouuelles matieres à ſon courage ; Il prit Nice de la Paille, & puis la ville de Tortonne, & le Châ-

teau, apres cinquante iours de ſiege, marquant ainſi tous les voyages qu'il fait de tous ces emplois qu'on luy donne par les témoignages de ſa valeur, & par les auantages de ſes victoires.

2. Vous jugerez ſans doute, Meſſieurs, que ces victoires ſont ſuffiſantes pour luy faire meriter la qualité d'vn grand Prince, & pour le rendre digne du nom & du ſang D'ORLEANS, qui en a eſté comme le principe: Vous croirez en ſuitte que ſes vertus guerrieres ne peuuent iamais paroiſtre dans vn iour plus éclatant, que dans celuy où ie vous les ay repreſentées toutes couuertes de pouſſiere & de ſang, couronnées de lauriers & de palmes. Il y a eu neantmoins dans ſon courage, & dans ſa valeur quelque choſe de plus grand, & de plus excellent, que ſa valeur & ſon courage meſme, qui a contribüé admirablement à l'acheuement de ſa gloire. C'eſt l'alliance qu'il a faite dans ſon cœur, & dans ſa conduite de ces vertus nobles & guerrieres, auec les vertus douces & paiſibles dont il a eſté doüé. Il faut auoüer que le courage eſt vn feu bruſlant qui rauit les yeux, & l'admiration de tout le monde; mais comme il eſt impetueux, & violent il eſt à craindre qu'il ne paſſe quelquefois à des extremitez dangereuſes; & que ce meſme flambeau qui iette des lumieres de gloire, n'allume de funeſtes embraſemens, s'il n'eſt ioint auec d'autres vertus, qui en moderent l'impetuoſité, qui en corrigent la violence, & qui comme dit le Prophete, coupe & partage la flamme du feu. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* C'eſt voſtre voix, mon Dieu, c'eſt voſtre grace, ce ſont les vertus que

vous

vous inſpirez aux Grands qui coupent la flamme du feu, qui moderent le feu de leur courage; quand elle luy oſtent la qualité qu'il a de brûler, pour luy laiſſer ſeulement celle qu'il a de luire; quand elles retranchent de leur courage ce qu'il y a de trop violent, & de trop emporté pour conſeruer, & pour perfectionner ce qu'il a de grand & de genereux. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* Ie trouue entr'autres trois ſortes de paſſions ou de vices, qui accompagnent preſque infailliblement la valeur, & les autres qualitez militaires, ſi d'autres vertus plus douces ne viennent pour ainſi dire au ſecours pour en moderer l'excés pour couper l'impetuoſité de ces flammes. Sçauoir la fierté, l'iniuſtice, & l'intereſt. 1. Comme les guerriers ſont accouſtumez au meurtre & au carnage, il y a danger qu'ils ne deuiennent fiers, & pour ainſi dire cruels; & qu'ils ne gardent dans leurs mœurs, quelque impreſſion de cette humeur qu'ils ont priſe dans les batailles. 2. Comme ils ont la force en main, il y a danger qu'ils ne deuiennent iniuſtes, & qu'ils ne foulent aux pieds les loix qui ne ſont gueres reſpectées dans les armes. 3. Comme ils ſont accouſtumez à prendre les dépoüilles des ennemis, il y a danger qu'ils ne deuiennent auares & intereſſez, & qu'ils ne paſſent facilement d'vn gain qui a eſté legitime, à ceux qui ne leur ſeront pas permis. C'eſt ce qui flétrit quelquefois les lauriers des Conquerans, qui diminuë la gloire de ce titre; quand apres auoir vaincu leurs ennemis, ils ſe laiſſent honteuſement ſurmonter à leurs paſſions & à leurs vices. Mais nous ne deuons rien appre-

hender de pareil dans le courage de noſtre Prince : S'il eſt vaillant pour combatre les ennemis, il eſt encore plus genereux pour triompher de ſoy-meſme ; & pour vaincre les imperfections qui peuuent diminuër la gloire de la vaillance : Bien loin de contracter cet eſprit de fierté qui ſuit naturellement la profeſſion, & le commandement des armes ; il n'eſt rien de plus doux ny de plus facile, ie ne diray pas ſeulement pendant le temps de la paix, mais au milieu meſme des fonctions de la guerre. Bien loin de ſe reſſentir de l'iniuſtice des armes, il a toûjours gardé inuiolablement les loix & les regles de la Iuſtice, & dans ſes emplois publics, & dans ſa vie particuliere; iamais il ne iugeoit d'vne affaire qu'il n'euſt ouy les deux parties, & qu'il n'en eut examiné les raiſons, meritant auſſi bien la qualité de juſte que celle de genereaux. Bien loin enfin de tenir quelque choſe de l'humeur intereſſée des Guerriers, ne ſçauons-nous pas auec qu'elle éleuation de cœur, auec quelle generoſité & quelle liberalité il a manié les affaires qu'il auoit entre les mains, lors meſme, que les neceſſitez des guerres qu'il faiſoit le pouuoient legitimement diſpenſer de ſemblables magnificences ; en voicy deux témoignages éclatans. Comme il arriuoit quelquefois que nonobſtant la ſeuerité, dont il vſoit pour faire garder la diſcipline militaire, la licence des ſoldats ne laiſſoit pas de faire des deſordres dans les lieux où ils paſſoient ; il faiſoit repaſſer incontinent apres par ces meſmes endroits quelqu'vn de ſes Aumoſniers auec des ſommes neceſſaires, pour reparer à ſes dépens, les dommages que ſon Ar-

mée auoit faits, quoy qu'il n'en fut pas la cauſe. O Dieu! qu'il eſtoit bien éloigné de retenir injuſtement le bien d'autruy, puiſqu'il donnoit ainſi ſon bien propre, pour faire des reſtitutions auſquelles il n'eſtoit pas obligé. Toute la France a appris auec admiration qu'il dépenſa plus de deux millions du ſien dans la guerre d'Allemagne, & qu'il engagea meſme ſa Souueraineté de Neuf-Chaſtel, pour auoir de quoy entretenir, & augmenter ſon armée. Où ſont doncques ces faux vaillans qui cherchent dans les guerres plûtoſt leurs intereſts que la veritable gloire; qui s'enrichiſſent aux dépens des Roys, qu'ils font ſemblant de ſeruir aux dépens des peuples & qu'ils font ſemblant de deffendre; & qui meſlent indifferemment les larmes de leurs citoyens auec le ſang des ennemis, pour cimenter leur fortune. Et nous concluons auec quelle iuſtice ce Prince doit auiourd'huy triompher de la mort, dont il a ſi ſouuent & ſi glorieuſement mépriſé les craintes; & comment il merite de viure dans la memoire des braues, par les vertus nobles & militaires qu'il a poſſedées ſi auantageuſement, comme il merite de viure dans la memoire des ſages, par les vertus politiques qu'il a ſi admirablement exercées. *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet.*

C'eſt par ce ſecond genre de vertus, que les grands hommes viuent apres leur mort; c'eſt à la faueur de ces flambeaux, & comme par vn reſte de ces excellentes lumieres qu'ils triomphent des tenebres & de l'obſcurité des tombeaux. Car quoy que les vertus politiques ne ſemblent pas auoir cette éclat ſenſible & brillant, qui accom- II. PART.

pagne les qualitez militaires, & qu'elles mettent meſme vne partie de leur ſageſſe à cacher les reſſorts de leur conduite : Il faut neantmoins auoüer que leur merite & leur pouuoir s'eſtendent au de là de la mort de ceux qui les ont poſſedées, & qu'elles doiuent & peuuent leur donner vne ſeconde vie de reputation & de gloire : Soit que nous les conſiderions en elles-meſmes, elles ſont les plus nobles productions de l'eſprit de l'homme, & comme des rayons emanez de la Sageſſe & de l'Intelligence de Dieu, où reſide principalement ſa vie : Soit que nous les regardions dans leurs effets, elles contribüent beaucoup au bien des peuples, & à la felicité des eſtats, qui ne dépendent pas moins de la politique des Sages, que par la generoſité des Conquerans. Ainſi il appartient à la reconnoiſſance des peuples, & à la iuſtice des Sages, de ne laiſſer pas éteindre ces lumieres auec la vie de ceux qui les ont poſſedées : Mais de les faire viure dans leur memoire & dans l'eſtime qu'ils conſeruent de leurs principes. Mais il faut remarquer que ces vertus politiques enueloppent principalement deux qualitez comme neceſſaires à leur perfection, la lumiere & le feu ; La ſageſſe dans l'entendement, & la fidelité dans la volonté. C'eſt ainſi qu'elles peuuent faire vn homme d'eſtat acheué, luy donnant les deux parties nobles qui le compoſent ; la ſageſſe luy forme la teſte, la fidelité, le cœur. Mais où eſt-ce que ces deux qualitez ont paru plus heureuſement n'y plus auantageuſement reünies, que dans l'eſprit & dans le cœur de feu M. LE DVC DE LONGVEVILLE, qui a paſſé en ſon temps pour vn des plus

grands hommes d'Eſtat, & des plus ſages politiques qui ayent iamais trauaillé à la conduite de ce Royaume? Il auoit reçeu de la nature vn eſprit vif & penetrant, auec vn iugement net & ſolide; & puis cultiuant les premieres ſemences de cette vertu par ſon eſtude & par ſes reflexions il y adjoûta vne ſinguliere prudence qui paroiſſoit meſme dans la conduite de ſa maiſon. Mais il couronna les lumieres de la raiſon par la fidelité de ſon cœur qu'il conſerua toûjours inuiolable pour le ſeruice du Roy, & pour le bien de la France! Il ſe trouua cependant en des temps aſſez difficiles, il rencontra des occaſions aſſez dangereuſes, & des tentations aſſez violentes, qui euſſent pû ébranler toute autre vertu que la ſienne: Mais il ſe ſouuient qu'il eſt ſorty d'vn ſang qui a ſauué la France, & qui a demeuré inuiolablement attaché au ſeruice de nos Roys; Ah! il ne fera rien qui puiſſe flétrir cette gloire. Faut-il s'étonner apres cela, ſi les deux plus Iuſtes de nos Roys, & les plus Sages de nos Miniſtres, reconnoiſſans en ſa perſonne ces excellentes diſpoſitions, luy ont donné en diuers temps des emplois ſi importans, au dedans & au dehors du Royaume?

Le Soleil répand ſa lumiere ſur deux ſujets differens; ſur le Ciel où il eſt attaché, & puis ſur le reſte du monde, qui eſt, pour ainſi dire à ſon égard, comme vn pays eſtranger, ſuiuant que la prouidence de Dieu, qui l'allume & qui le conduit, en remuë les mouuemens par le miniſtere de ſes Anges. Diſons pareillement que les vertus politiques de noſtre Duc, que nous pouuons ap-

peller comme des Soleils raiſonnables, ont eu deux theatres differens de leurs emplois : La France, qui eſtoit comme ſon Ciel ; & les pays eſtrangers, où il eſt allé donner des preuues de ſa prudence & de ſa fidelité ; ſuiuant que les ordres de nos Roys, qui ont eſté comme les Anges moteurs de ſa conduite, ont guidé ſes mouuemens & appliqué ſes lumieres. 1. Comme il ne nous eſt pas permis d'entrer dans le ſecret des Conſeils de nos Roys, pour y entendre les oracles de la politique de ce Miniſtre, il faut la voir paroiſtre particulierement dans les Gouuernemens qu'il a eus, & qui ſont les plus importans ſujets de cette vertu. On peut comparer les Gouuerneurs des Prouinces dans l'Eſtat, aux Anges tutelaires des diuerſes parties du monde, dont la prouidence naturelle & politique de Dieu ſe ſert pour les conduire & pour les gouuerner : Mais il faut remarquer que le principal employ de la ſageſſe & de la fidelité de ces bienheureuſes Intelligences, conſiſte à procurer que les peuples commis à leur conduite ſoient bien auec Dieu ; c'eſt pour cela qu'ils portent les commandemens & les graces de Dieu aux peuples, & reciproquement auſſi les neceſſitez & les prieres des peuples deuant le Thrône de Dieu ; c'eſt à ces importantes & auantageuſes conditions, grand Prince, que le Roy Louys le Iuſte, qui a montré ſingulierement ſa iuſtice dans les emplois qu'il vous a donnez, vous met entre les mains deux des plus importantes Prouinces de ſon Eſtat, pour y eſtre le dépoſitaire de ſon authorité, & comme l'Ange tutelaire de ſes peuples : En effet laiſſant à part le Gouuerne-

ment de Picardie, qu'il ne garda pas long-temps; voyez auec quelle prudence & quelle fidelité il a gouuerné la Normandie pendant l'eſpace de plus de quarante-deux ans, où il s'eſt comporté veritablement comme vn Ange mediateur entre le Roy & ſes peuples; Il ſouſtient d'vn coſté les intereſts du Roy, comme ſon Lieutenant; mais il défend auſſi les intereſts des peuples comme leur pere: Il porte auec vigueur les ordres & les commandemens de l'vn; mais il repreſente auſſi auec efficacité les miſeres & les larmes des autres, afin de conſeruer par ce commerce de la ſoûmiſſion & de l'obeïſſance des peuples, auec l'authorité & la bonté du Roy, la paix & le bonheur de cette Prouince. Ah! les larmes que ce Pays affligé verſe de tous coſtez pour la mort de ce ſage Gouuerneur, ſont les preuues euidentes de ſa conduite; & il marque viſiblement par le regret qu'il ſent de l'auoir perdu, le bonheur qu'il a eu de l'auoir poſſedé ſi long-temps, & auec de ſi grands auantages. 2. Mais ſuſpendons encore pour quelque temps nos larmes & nos ſoûpirs, & auant que ce flambeau s'éteigne à nos yeux, paſſons pour vn moment dans les pays eſtrangers, pour voir auec quel éclat il paroiſt dans l'Allemagne. Vos penſées préuiennent déja mon diſcours, & vous vous le repreſentez par auance dans voſtre eſprit, tel qu'il eſtoit dans Munſter, que nous pouuons iuſtement appeller le plus beau, le plus grand, & le plus illuſtre theatre de ſes vertus politiques: Car ſoit que nous regardions la grandeur & l'importance de cette negociation, il eſtoit queſtion de donner la paix à l'Europe: Soit que nous conſide-

rions la qualité de nos ennemis, nous auions affaire auec les plus adroits & les plus déliez politiques du monde : Soit que nous iettions les yeux ſur les difficultez de ce Traité, il faloit démeſler les differens intereſts des Eſtats, des Royaumes, des Republiques engagées dans nos differens. Non ny la prudence de cette incomparable Reyne, qui conduiſoit alors cet Eſtat ſous l'authorité de noſtre ieune Monarque, ny la ſageſſe de ce grand Miniſtre qui l'aſſiſtoit de ſes conſeils, ne pûrent trouuer vn plus excellent politique pour executer ce grand deſſein, pour oppoſer à ces politiques ſi raffinez, que noſtre HENRY D'ORLEANS, que nous pouuons comparer dans cette occaſion, à cet Ange de l'Apocalypſe, qui portoit l'arc-en-Ciel dans ſa teſte, & le Soleil dans ſes yeux & ſur ſon viſage. Ah! il porte dans ſa teſte l'arc-en-Ciel, qui eſt le ſymbole de la Paix, puis qu'il porte ce grand ouurage de la Paix dans ſa raiſon & dans ſa politique ; mais il a le Soleil dans ſes yeux & ſur ſon viſage, c'eſt à dire les lumieres de ſa prudence & le feux de ſa fidelité, qui doiuent former cet arc-en-Ciel, à trauers les nüées & les ombres qui s'y oppoſent. Et ſans doute que dés-lors il eut receu le fruit de ſes trauaux, de ſes ſoins & de ſes peines, ſi l'affaire n'eut dépendu que de luy: Ah ! dés-lors il eut tary les ſources de nos larmes, il eut arreſté ces torrens de ſang qui ont depuis inondé les Royaumes intereſſez dans cette Paix. Mais helas ! Mais ; ah ! il ne faut point chercher d'autre mais ny d'autre raiſon de la continüation de nos malheurs, que la continüation de nos crimes ; c'eſt ainſi que nous auons retardé les faueurs que le Ciel nous auoit preparées, que nous auons

empeſché les bons deſſeins de nos Roys, & les negociations de leurs Miniſtres ; meritans iuſtement que la funeſte prediction de ce Prophete s'executât dans cette occaſion, & que l'ouurage ou le fruit de l'oliuier trompât nos eſperances : *Mentietur opus oliuæ.* Il arriue quelquesfois qu'apres qu'vn Iardinier a cultiué vn Oliuier auec ſoin, apres que cet arbre, arrouſé de ſes ſueurs auſſi bien que des pluyes & des roſées, a produit de belles fleurs, & qu'il a promis de bons fruits; comme il eſt ſur le point de les recüeillir, voicy vn mauuais vent, quelque maligne influence des Aſtres qui rend inutiles ſes trauaux, & qui trompe ſes eſperances ; c'eſt vn arbre menteur : *Mentietur opus oliuæ.* Tel fut à proportion le ſort de cet oliuier de la Paix, qui auoit eſté ſi bien cultiué par les ſoins & par les trauaux de ce grand Plenipotentiaire : Mais ne croyons pas que pour auoir ainſi trompé ſes eſperances, il luy ait oſté pour cela la gloire de ſes trauaux qu'il a ſi iuſtement meritée : Car outre qu'il n'y a que les conſeils, les reſolutions & les moyens des affaires, qui ſoient en noſtre pouuoir, & que les euenemens ſont entre les mains de la fortune, ou pour mieux dire de la prouidence de Dieu ; & qu'ainſi ce grand Politique ayant fait exactement tout ce qui dépendoit de ſon miniſtere, il merite autant de loüanges, comme ſi ſes ſoins auoient réuſſi. D'ailleurs encore nous pouuons adjoûter que la Paix qui a eſté faite depuis a eſté l'effet de celle qu'il auoit ainſi auancée, & qu'il a ietté à Munſter les ſemences des fruits que nous auons recüeillis à Bayonne & à S. Iean de Luz : Il auoit tracé le

plan de ce ſecond Traité ; il en auoit mis les diſpoſitions. Reconnoiſſons les premiers principes de cette Paix dans la bonté de noſtre glorieux Monarque, & dans l'amour qu'il a eu pour ſes ſujets ; dans les ſoins de cette grande Reyne ſa mere, & dans les vœux qu'elle en a ſi ſouuent preſentez au Ciel ; dans les conſeils & dans les trauaux de ce ſage Miniſtre, qui a ſi bien executé les ordres de l'vn, & ſecondé les deſirs de l'autre. Mais auoüons auſſi que le Dvc de Longveville a eu vne glorieuſe part dans cette ouurage, & que nous pouuons prendre quelque branche de cet oliuier pour le ioindre auec ſes cyprés, afin de couronner ſon ſepulcre ; puis que viuant ainſi dans la memoire des Braues, comme vn grand Prince, par ſes vertus guerrieres, & dans la memoire des Sages, comme vn grand homme d'Eſtat, par ſes vertus politiques, il vit encore plus excellemment dans la memoire des Saints & dans l'eſtime de Dieu, par les vertus Chreſtiennes & ſurnaturelles, comme vn grand homme de bien, comme vn predeſtiné à la gloire : *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet.*

III. Part. Car ce n'eſt pas aſſez à vn Prince Chreſtien qui peut pretendre à l'immortalité de Dieu, de viure dans la memoire & dans l'eſtime des hommes : Cette vie de gloire & de reputation ne triomphe que foiblement de la mort, ſi elle demeure toute ſeule ; & on peut appliquer à ceux qui la poſſedent, ce que diſoit ce Philoſophe de quelques Grands de ſon temps ; que par les belles actions qu'ils croyoient auoir faites dans le monde, ils n'auoient trauaillé que pour faire ſeulement l'Epitaphe d'vn

tombeau, afin qu'on pût mettre sur leurs sepulcres ces magnifiques inscriptions: *Icy giſt vn Conquerant*; *Là vn grand Homme d'Eſtat.* Voilà tout le fruit de leur vie, & toute la gloire de leur mort. *Ipſos laboraſſe in titulum ſepulcri.* La veritable vie des Chrestiens est celle qu'ils esperent dans le Ciel, qui les fait viure non seulement dans la memoire des Saints, & dans l'estime de Dieu; mais dans la possession de l'eternité de Dieu mesme. C'est par le moyen de cette vie immortelle & glorieuse, qu'ils triomphe pleinement de la mort, & qu'ils reparent auantageusement cette vie mortelle & miserable; & qu'on peut dire d'eux cet oracle, *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet.* Mais comment est-ce que nous pouuons acquerir cette immortalité ou cette gloire, que par les vertus Chrestiennes & surnaturelles, par la Religion, par la pieté, par la Charité, par la Penitence; que S. Bernard appelle les semences de l'eternité, *Semina æternitatis*; & les Theologiens, des dispositions à la gloire qu'elles meritent infailliblement. Mais il faut auoüer qu'elles ont vn éclat & vn merite particulier, quand elles se trouuent dans les Grands, dans les personnes des Princes, où nous pouuons dire qu'elles sont doublement surnaturelles: Ces vertus sont surnaturelles en elles-mesmes; parce qu'elles surpassent la nature, & ne se forment que par le mouuement de la grace: Elles sont encore surnaturelles à l'égard de leur condition; afin qu'vn Prince soit courageux, liberal, grand politique, il ne faut pas qu'il s'éleue au dessus de sa condition, ou qu'il en combatte les inclinations; il faut seulement qu'il les suiue; ces vertus sont

comme naturelles a la fortune : Mais la pieté, la penitence, l'humilité, ſont entierement ſurnaturelles aux Princes; il faut pour les pratiquer qu'ils oublient ce qu'ils ſont, qu'ils s'éleuent au deſſus de leur condition, qu'ils la combattent, qu'ils la vainquent. C'eſt, grand Prince, à ces combats Chreſtiens, que les graces victorieuſes de IESVS-CHRIST appellent voſtre courage ; c'eſt à ces importantes negociations, que les lumieres de ſon Eſprit appellent la prudence du voſtre. En effet, quoy qu'il eut répandu les exemples de ces admirables vertus dans tous les eſtats de ſa vie, il en a conſacré particulierement les dernieres années à ces exercices Chreſtiens : Soit que nous diſions que les ſemences de pieté qu'il auoit toûjours conſeruées dans ſon cœur, ont agy plus fortement dans ces temps, qu'il preuoyoit bien deuoir eſtre les derniers de ſa vie ; ſoit encore que les exemples & les prieres de cette illuſtre Princeſſe ſon épouſe ayent contribué à ces ſaintes reſolutions ; ſoit principalement que la prouidence de Dieu, qui l'auoit predeſtiné pour le Ciel l'ait voulu preparer à la mort, par ces impreſſions extraordinaires de ſa grace ; il a bien montré que c'eſtoit ſon ſentiment & ſon deſſein par cette priere exemplaire dont il a fait vne ſi particuliere profeſſion, & qu'il a principalement exercée ſur deux objets, ſur leſquels Dieu luy auoit donné du pouuoir : 1. Sur ſa famille. 2. Sur ſoy-meſme.

1. Ie ne parle pas en general du ſoin qu'il a eu de ſa famille : car en ayant toûjours banny les blaſphemes, & les autres pechez ſcandaleux, il a

taſché ſingulierement en ces derniers temps d'y introduire les exercices reglez de la pieté Chrêtienne : ce que S. Chryſoſtome demandoit à toutes les maiſons des Chreſtiens, quand il diſoit qu'elle deuoient eſtre chacune en particuliers comme de petites Egliſes. Ie ne veux pas dire auec quelle pureté, & auec quelle fidelité il a manié les biens d'Egliſe, & les reuenus des Benefices, qu'il auoit dans ſa Maiſon, les employant entierement, ou pour le ſoulagement des pauures, ou pour la reparation des Egliſes, & des autres lieux ſacrez. Ie laiſſe meſme à part, le ſoin extraordinaire qu'il a eu pour l'éducation de Meſſieurs ſes enfans, afin de les faire éleuer, & comme Chrêtiens, & comme Princes, pour produire en ce lieu, ce grand exemple de pieté que vous ſçauez auſſi bien que moy, & qui regarde la perſonne de Monſieur le Comte de Dunois ſon fils aiſné, le premier heritier du nom & de la gloire d'Orleans, la premiere de ſes eſperances. Toute la France a veu auec admiration ce jeune Prince en la fleur de ſes ans, renoncer genereuſement au monde auant preſque que l'auoir connu, & à vn monde qui ſe preſentoit à ſes yeux ſi pompeux & ſi agreable, où la grandeur de ſa naiſſance, où la gloire de ſes alliances, où ſes excellentes qualitez luy offroient de ſi grands auantages, & luy donnoient de ſi glorieuſes eſperances, pour ſe conſacrer à Dieu dans la ſainte & ſçauante Compagnie de IESVS. Mais ſi tout le monde admire la pieté du Fils, ie n'admire pas moins celle du Pere, qui conſent à ſa reſolution, qui le conduit pour ainſi dire, luy-meſme à l'Autel, qui coopere au deſſein de

ſon ſacrifice. Comment appellerons-nous cette heroïque action? dirons-nous que c'eſt vne victoire qu'il remporte ſur ſoy-meſme? Ouy, puis qu'il triomphe de la plus violente, & de la plus tendre des paſſions; qui eſt l'amour qu'vn pere à pour ſon fils, & vn tel pere pour vn tel fils, ſi accomply & ſi aymable. Ou bien adjoûterons-nous que c'eſt vn martyre qu'il ſouffre? Ouy puis qu'en immolant cette chere partie de ſon ſang au martyre de la Religion, il s'y preſente en quelque façon luy-meſme, comme les Docteurs de l'Egliſe ont dit que les peres & les meres des martyrs, qui conſentoient à leur martyre, ou qui les offroient aux tourmens, eſtoient en quelque façon martyrs eux-meſmes, & qu'ils s'immolloient en la perſonne de leurs enfans, & dans ces ſenſibles parties d'eux-meſmes. Quand ie regarde ce vertueux & ſage Prince; dans cette importante occaſion, il me ſemble que ie vois le Patriarche Abraham qui conduit luy-meſme ſon fils à l'Autel, & qui va l'offrir en ſacrifice. Saint Zenon de Veronne dit tres-bien qu'il oublia la qualité de pere, pour ſe ſouuenir ſeulement qu'il eſtoit ſeruiteur de Dieu, & pour luy rendre en cette qualité cette difficile obeïſſance. Diſons pareillement que ce Prince Chreſtien, que ce pere vertueux s'oublie en quelque façon qu'il eſt pere, puis qu'il ſacrifie ainſi ſon fils; il s'oublie qu'il eſt Prince puis qu'il immole à meſme temps vne des plus grandes eſperances de ſon illuſtre Maiſon. Ah mon Dieu! qui luy inſpirez cette reſolution par vôtre grace, & qui en regardez auec plaiſir l'execution, comment eſt-ce qu'il pouuoit témoigner

plus excellemment la soûmission qu'il vouloit rendre à vostre volonté, ou l'amour qu'il auoit pour vostre gloire? Mais par qu'elle plus heroïque action se pouuoit-il mieux preparer à la mort, & consacrer la derniere année de sa vie?

2. Mais qu'il rendit encore plus auantageuse à sa predestination par la pratique des vertus Chrestiennes, qu'il exerça toûjours depuis sur soymesme, auec vne extraordinaire application, singulierement dans sa maison, ou plûtost dans sa solitude de la Huse, où il se retira bien-tost apres pour se preparer à la mort, auant qu'elle fut arriuée; ce qui fait que nous pouuons appliquer cette belle pensée de S. Clement Alexandrin, quand il dit que IESVS-CHRIST venant au monde, a transplanté la mort, *Transplantauit interitum.* C'est à à dire, qu'vne des principales inuentions de sa sagesse, & vne des plus excellentes operations de sa grace, c'est qu'il a enseigné aux Chrestiens l'vsage qu'ils deuoient faire de leur mort, en la transplantant au temps de la vie, afin de se preparer à ce moment, long-temps auant qu'il arriue: *Transplantauit interitum.* Il y a certaines plantes, qui dans leur terroir naturel, ne produisent que des venins & des poisons; mais estant transplantées dans vn terroir estranger, elles y portent de bons fruits; comme le pescher, dont les fruits sont venimeux dans la Perse, qui est son terroir naturel, produit des fruits salutaires en France. La pensée de la mort, est vne plante feconde qui peut produire des fruits differens; suiuant le terroir où elle se trouue: Si vous laissez dans son soc naturel, qui est le temps mesme de la mort, & que vous ne

vous prepariez à ce moment, que lors ſeulement qu'il eſt proche, cette plante ne produira que des poiſons, que des troubles, des allarmes, des deſeſpoirs, qui dans vne preparation precipitée empeſcheront ſans doute l'application neceſſaire à vne ſi importante action. Mais que doit faire le Chreſtien? il doit tranſplanter la mort dans vn terroir eſtranger, c'eſt à dire au temps de la vie, & ſe preparer à ce dernier moment, long-temps auant qu'il arriue. Ah! la penſée de la mort ainſi tranſplantée dans le cœur d'vn Chreſtien, y produira des fruits admirables de contrition, de penitence, de reſignation & autres bonnes œuures ſemblables. Voila ce que Dieu opere par ſa grace dans l'eſprit & dans le cœur de noſtre Prince; il n'attend pas que l'extrémité de la vieilleſſe, ou qu'vne maladie dangereuſe l'auertiſſe qu'il faut mourir: Dans vn âge encore aſſez fort, & dans vne ſanté aſſez vigoureuſe, il penſe prudemment à ſa mort; il ſe prepare à cette derniere heure; & pour le faire auec plus d'application, il ſe retire dans la ſolitude de la Huſe, que nous pouuons appeller comme le temple de ſes derniers ſacrifices, qu'il fit genereuſement ſur ſoy-meſme; ayant appris de S. Auguſtin, que pour bien mourir vne fois, il faloit mourir pluſieurs fois à ſoy-meſme. Nous auons quatre ſortes de vies en nous-meſmes, qui peuuent eſtre les matieres de nos ſacrifices, comme elles peuuent deuenir par les déreglemens de nos paſſions, les principes de nos crimes: 1. La vie ciuile, qui conſiſte dans la conuerſation & dans le commerce du monde: 2. La vie des ſens, qui conſiſte dans la ioüiſſance des plaiſirs

qui

qui les flattent. 3. La vie de l'esprit qui consiste dans la liberté des pensées & des actes interieurs. 4. Et enfin la vie naturelle, qui consiste dans l'vnion de l'ame auec le corps. Vous allez voir comment ce Prince Chrestien a sacrifié courageusement ces quatre sortes de vies par quatre sortes de morts morales & mystiques, pour se preparer à la mort. 1. Il sacrifie cette vie ciuile, qui le pouuoit faire viure dans le grand monde, par cette volontaire retraite qu'il fait dans sa solitude, pour auoir plus de liberté de viure à Dieu, & de vacquer à soy mesme; Plus heureux millefois dans le silence & dans l'obscurité de ce desert, que lorsqu'il a paru auec tant de pompe dans la Cour de nos Roys, ou lors qu'il a fait luy-mesme des cours assez grandes & assez éclatantes. 2. Il y sacrifie la vie des sens, par les mortifications qu'il prend, par les austeritez qu'il pratique. Ce n'est pas assez de garder exactement le Careſme, comme il auoit toûjours fait; il y ajoûte encore des jeusnes au pain & à l'eau: Ce n'est pas assez de se priuer des plaisirs des sens, il y ajoûte encore des haires & des cilices. O Dieu! quel spectacle aux yeux des Anges & de Dieu, de voir vn Prince qui pratique les mortifications des plus austeres Religieux, dans vn corps si delicat & si foible, qui porte le cilice sous la pourpre, & qui expie ses pechez par de si rigoureuses penitences. Ah! dit S. Ambroise, parlant de la penitence de Dauid; Dauid a offensé Dieu, ce n'est pas grand' merueille, c'est ce que les Roys ont accoustumé de faire; mais Dauid a fait penitence, c'est ce que les Roys ne font pas. *Peccauit Dauid, quod solent*

Reges ; pœnitentiam egit Dauid, hoc non ſolent Reges. Mais ſi le nom meſme de la penitence eſt inconnu dans les Cours des Roys, on trouuera le plus rigoureux appareil de cette vertu dans la ſolitude de noſtre Prince. 3. Il y ſacrifie la vie de l'eſprit par la pratique de l'Oraiſon, & de la meditation qu'il fait reglement tous les iours pendant pluſieurs heures, auec vne deuotion & application extraordinaire, qu'il accompagne de ſaints entretiens & de la lecture de bons liures. Ah ! grand Prince que ces occupations ſont belles, qu'elles ſont dignes de vous, comme Chreſtien & comme predeſtiné ! Ie vous eſtime bien plus glorieux vous voyant proſterné aux pieds d'vn Crucifix, que lors que ie vous ay veu paroiſtre à la teſte des Armées ; que voſtre pourpre eſt bien plus éclatante quand elle eſt teinte du Sang de IESVS-CHRIST, que lors que vous l'auez arrouſée du ſang des ennemys ! que i'ayme bien mieux vous voir dans les playes de voſtre Sauueur, que lors que vous faiſiez vous-meſmes des playes à ceux qui vouloient reſiſter à voſtre bras, ou qui s'oppoſoient à vos victoires. 4. Ajoûtons enfin que dans cette occaſion il a ſacrifié en quelque façon ſa vie naturelle ; puiſque ſa retraite en ce lieu, où l'air eſtoit extremement mauuais, & les rigueurs de ſa penitence, ont notablement auancé ſa mort : Tellement qu'on peut dire de luy qu'ayant ſouuent expoſé ſa vie dans les batailles pour le ſeruice de ſon Roy, il l'a donnée enfin au ſeruice de Dieu, & aux intereſts de ſon ſalut : Pouuoit-il mourir plus glorieuſement que de mourir pour cette cauſe, & pour ainſi dire par les mains

meſmes de la pieté ? Ah ! tandis que pour loüer la mort des autres Princes & des autres Conquerans, on marquera les occaſions & les cauſes ; qu'on dira que celuy-là eſt mort dans ce combat, celuy-cy ſur la bréche ; on dira qu'HENRY D'ORLEANS, apres s'eſtre mille fois trouué dans ces occaſions de gloire, eſt mort enfin, non ſeulement dans les exercices de la penitence & de la pieté, mais encore par les exercices meſmes de la pieté & de la penitence. Il eſt vray qu'il n'a pas eu l'auantage qu'il auoit ſouhaitté de mourir dans ſa ſolitude ; parce qu'il en ſortit quelques iours auant ſa mort pour deux raiſons conſiderables qui ſeruent à la rendre plus glorieuſe ; l'vne fut parce qu'il vouloit paſſer les feſtes de Paſques dans la Ville Capitale de ſon Gouuernement, pour y rendre à l'Egliſe les deuoirs d'vn bon Chreſtien, & pour donner à tout le monde cet exemple public de ſa pieté. Il ſortit encore de ſa retraite pour aller trauailler en ce meſme lieu, à la conuerſion d'vne perſonne de condition de la Religion pretenduë Reformée, qui eſtoit malade à l'extremité ; ce qu'il fit pendant quelque temps, non pas en Prince, mais en Apoſtre : juſques-là qu'ils ſe déroboit la nuit pour ſe couler ſecretement dans la chambre du malade afin de le conjurer de reuenir à l'Egliſe Catholique. Mais helas ! ces trauaux meſme contribuerent à ſa mort, puiſqu'il tomba incontinent apres dans ſa derniere maladie, qui fut la conſommation de ſon ſacrifice, & qui le fit mourir comme le martyr en quelque façon de la charité qu'il exerça enuers le prochain, auſſi bien que de la penitence qu'il exerça ſur ſoy-meſme.

Et c'eſt icy, Meſſieurs, où j'ay quelque ſujet de me plaindre du zele que vous auez pour cet illuſtre mort, & qui vous a fait haſter la pompe funebre de ce iour ; de ce qu'en voulant prouuer ſa gloire auec trop d'ardeur, vous l'auez en quelque façon diminuée ; ſoit parce qu'il m'eſt reſté fort peu de temps pour vne action ſi importante ; ſoit parce que i'ay eu fort peu de memoires de ſes heroïques vertus ; ſoit enfin parce que n'ayant pas eu le loiſir d'apprendre aucunes nouuelles des circonſtances de ſa mort, ie ſuis obligez de ſupprimer en ce diſcours le plus bel endroit de ſa vie, & le plus grand ſujet de ſes loüanges. Ah ! ce ſeul moment de ſa mort, que nous pouuons conjecturer de toutes ſes autres actions, auoir eſté tres-ſaint & tres-illuſtre, pourroit faire vn Panegyrique entiere à ſa gloire : O Dieu ! que ie tirerois de ce moment de ſources & de principes de ſa vie, de ſa gloire, & de ſon immortalité ; ie repreſenterois ce Prince mourant auec la generoſité d'vn Prince Chreſtien, auec vne parfaite ſoûmiſſion aux volontez de Dieu, auec vn entiere renoncement à toutes les grandeurs du monde : Ie produirois ce grand homme d'Eſtat mourant auec vne prudence vrayement Cheſtienne, apres s'eſtre preparé exactement à la mort, apres s'eſtre muny de tous les Sacrements de l'Egliſe auec tous les ſentimens de pieté, qu'on pouuoit attendre d'vn predeſtiné : ie ferois parler ce pere mourant pour donner ſa benediction à Meſſieurs ſes enfans, pour les exhorter à vne triple fidelité, à celle qu'ils doiuent à Dieu ; à celle qu'ils doiuent à leur Roy, à celle enfin qui ſe doiuent à eux-meſmes, à leur conſcien-

ce, & à leur ſalut ; Apres cela ie conclurois hardiment par les paroles de mon théme, *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet.* Il viura eternellement dans la memoire des braues, par ſes vertus guerrieres, comme vn grand Prince : Il viura dans la memoire des ſages par ſes vertus politiques, comme vn grand homme d'Eſtat ; Mais il viura plus excellemment dans la memoire des Saints, & dans la poſſeſſion de Dieu, par les vertus Chreſtiennes qu'il a pratiquées iuſqu'à la mort, comme vn grand homme de bien, & qui eſt mort auec toutes les marques de predeſtination.

Mais il faut enfin, Meſſieurs, qu'il viue dedans vos cœurs, & que pour ſuppléer ce qui manque à mon diſcours, vous luy donniez au dedans de vous vne quatriéme vie qu'il demande, faiſans viure trois choſes principalement, ſes bien-faits, ſes vertus & ſa mort ; ſes bien-faits par voſtre reconnoiſſance ; ſes vertus par voſtre imitation ; & ſa mort meſme en quelque façon, par le profit que vous en deuez retirer pour la voſtre. 1. Vous ſçauez l'affection que ce Prince à toûjours euë pour cette Ville, les faueurs dont il vous a comblées en general, & en particulier : Ah ! ne ſouffrez pas que ſes bien-faits meurent auec luy, faites-les viure dans vos cœurs par le moyen de voſtre reconnoiſſance ; que s'il n'eſt plus preſent luy-meſme pour receuoir vos deuoirs, rendez-les à ce qui reſte de luy, rendez-les à cette illuſtre Princeſſe ſa veuue, qui a eſté l'objet de ſon amour, & qui eſtant ſi conſiderable par ſa naiſſance, l'eſt encore dauantage par ſes vertus, & par cette pieté exemplaire dont elle fait profeſſion ; rendez-les à Meſ-

ſieurs ſes enfans, dignes heritiers du nom & des vertus de leur pere : rendez enfin ces deuoirs de voſtre reconnoiſſance à ſon ame, par le ſecours de vos prieres que vous offrirez à Dieu, pour le repos de ſon ame ; afin que s'il luy reſte encore quelque choſe à expier, vous haſtiez la joüiſſance de la gloire qui l'attend dedans le Ciel. 2. Vous auez eſté les témoins de ſes vertus, faites-les viure en vous-meſmes par l'imitation de ſes exemples ; ſouuenez-vous que les peuples ont vne particuliere obligation d'imiter les vertus des Grands, & principalement de ceux que Dieu leur a donnés pour eſtre leurs Gouuerneurs, leurs Seigneurs, & leurs Maiſtres ; & qu'il ſe ſeruira de leurs exemples pour faire leur jugement, condamnant la mauuaiſe vie des vns, par la comparaiſon de la bonne vie des autres: Il produira à ce iour contre vous les exemples de voſtre Prince, pour confondre voſtre lâcheté : Venez-çà, dira-t-il lâche Chreſtien, vous n'auez pas peu faire penitence de vos crimes, le nom ſeul des auſterités & des mortifications a paru inſupportable à voſtre delicateſſe ; Voyez vn peu ce qu'a fait cet illuſtre Seigneur dans ſa derniere retraite ; que pouuez-vous répondre à ſes ieuſnes & à ſes oraiſons, à ſes cilices & à ſes haires ? Mais à Dieu ne plaiſe que jamais ſes vertus, dont nous honorons la gloire, ſeruent à noſtre condamnation ; j'atteſte l'affection qu'il conſerue encore pour vous dans le Ciel, qu'il ſouhaite ſeulement que vous les faſſiez viure en vos cœurs, afin qu'elles vous faſſent viure eternellement vous-meſmes. 3. Il vous preſente enfin ſa mort, afin que l'ayant honnorée au-

jourd'huy par cette pompe funebre, vous la faſſiez viure en vous-meſmes, par le profit que vous en pouuez retirer pour la voſtre. La mort à comme deux viſages, l'vn regarde le temps qu'elle finit, l'autre l'eternité qu'elle commence : Regardez la mort de ce Prince du coſté du temps, & voyez dans ſon tombeau où vont aboutir toutes les grandeurs du monde pour n'y attacher pas vos cœurs; regardez-là du coſté de l'eternité, & voyez comment il s'eſt preparé à ce moment, afin que vous appreniez à vous y diſpoſer de meſme : Viuons mes freres comme des hommes qui doiuent vn iour mourir, & mourons comme des Chrêtiens qui doiuent toûjours viure ; preparons-nous à la mort, qui nous menace, & à l'immortalité qui nous attend, afin qu'on puiſſe dire de chacun de nous, *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet.* Dieu nous en faſſe la grace. Ainſi ſoit-il.

ORAISON FVNEBRE
DV REVEREND PERE
MARTIAL
CAPVCIN.

Etiam si mortuus fuerit, viuet. Ioan. 11.

Et erit sepulcrum eius glorioſum. Iſaiæ 11.

In omni ore quaſi mel indulcabitur eius memoria. Eccl. 49.

IE réünis ces trois Oracles dans mon diſcours ; & ce que le S. Eſprit a dit en general de la mort des Saints, ie l'applique en particulier à celle du R. P. Martial Capucin, dont nous honorons la memoire dans la ceremonie de ce iour. Ne craignons pas l'ombre de cette mort, elle n'a rien de mort que le nom, elle couure vne veritable vie: *Etiam si mortuus fuerit, viuet* ; ceſſant de viure en luy-meſme, il a commencé de viure à Dieu. Ne regardons pas auec frayeur ſon tombeau, il n'a rien de funeſte que l'apparence ; mais il cache vne gloire viuante en effet, *Et erit ſepulcrum eius glo-*

riosum; son tombeau sera glorieux. N'apprehendons pas l'amertume de cette separation, elle perd ce qu'elle a d'amer par la douceur de sa memoire: *In omni ore indulcabitur quasi mel*; sa memoire demeurera dans l'esprit & dans la bouche des hommes, aussi douce que le miel. C'est neantmoins auec quelque desauantage que i'entreprends ce discours, puis que ce n'est pas ordinairement pour des Religieux qu'on fait de semblables ceremonies, & qu'on ne produit pas apres leur mort, ces pompes & ces ornemens qu'ils ont mépriſez pendant leur vie. D'ailleurs encore, dans ces occasions nous ne pouuons pas garder les loix ny les coustumes ordinaires des loüanges. Pour faire les Oraisons Funebres des autres morts, on a accoustumé de faire principalement paroistre les qualitez qui les ont rendus considerables aux yeux du monde, la nobleſſe de leurs maisons, la gloire de leurs alliances, la beauté de leur esprit, la grandeur de leur courage, leurs combats & leurs triomphes: Mais pour parler d'vn pauure Religieux, il faut prendre des lumieres toutes contraires, il faut renuerſer dans ſes loüanges cet ordre qu'il a renuerſé dans ſes mœurs; il a fait consiſter ſa vertu à cacher tout cet éclat exterieur, il ne faut pas pour la loüer faire paroiſtre cela meſme. Mais parmy ce desauantage de mon diſcours, ie trouue que mon ſujet eſt auantageux à mon miniſtere, & que c'eſt vne occaſion fauorable à vn Predicateur Chreſtien, de faire l'Oraiſon Funebre d'vn Religieux. Pourquoy cela? parce que dans les diſcours qu'on fait ordinairement pour honorer la memoire des Grands ou des Illuſtres du monde,

on ne ſçait pas en quel eſtat ſont les ames de ceux qu'on loüe ; quelquesfois le Predicateur a iuſte ſujet de dire en luy-meſme, peut-eſtre que ie fais icy l'Oraiſon Funebre d'vn damné ! ie fais peut-eſtre dans vne Egliſe le Panegyrique d'vn homme qui eſt brûlé dans l'Enfer, & qui combat par ſes blaſphêmes & par ſes deſeſpoirs, tout ce que ie dis dans ſes loüanges. Mais dans le ſujet que ie traite aujourd'huy, ie ne dois pas former ces craintes ; la vie de ce bon & vertueux Capucin nous donne vne aſſeurance morale de ſon ſalut, & i'ay cette conſolation que ie vais loüer vn homme qui le merite iuſtement, & à qui les Anges donneront vn iour des acclamations, & IESVS-CHRIST meſme des couronnes. Et puis enfin, ie ne ſuis pas aujourd'huy en peine de contenter l'ambition ou la vanité des viuans, qui s'intereſſent aſſez ſouuent dans les loüanges des morts, pour en tirer quelque reflexion de gloire : C'eſt voſtre pieté & voſtre generoſité, MADAME, qui fait toute ſeule cette ceremonie, & que ie dois regarder preſque toute ſeule dans mon diſcours. Souffrez ſeulement que ie vous diſe que dans cette Pompe Funebre, que vous auez dreſſée à la memoire du R. P. Martial, il y a quelque oppoſition entre vos vertus & les ſiennes : Voſtre pieté choque en quelque façon ſon humilité ; & voſtre generoſité, ſa modeſtie : Vous luy faites rendre des honneurs, & il en a fuy les moindres ombres ; & ſi dans l'état de ſon bonheur, où nous deuons croire qu'il eſt maintenant, il eſtoit capable de ſouffrir quelque repugnance, ſans doute qu'il auroit quelque reſſentiment de la ceremonie que vous faite, &

du discours que i'entreprends. Ie veux neantmoins prendre vn temperamment qui puisse contenter vostre pieté, & qui ne choque pas sa modestie: I'en diray fort peu en comparaison de ce qu'il merite, pour ne choquer pas l'vne, & i'en diray neantmoins assez pour contenter l'autre : Et pour satisfaire à l'vne & à l'autre tout ensemble, ie montreray les victoires de la vertu & de la sainteté sur la mort, exprimées dans les oracles de mon thême, & qui paroissent excellemment dans celle de ce grand homme ; faisant voir que comme la mort triomphe de la vie des hommes, la vie & la vertu des Saints triomphe pareillement de la mort, & vainc, pour ainsi dire, ses propres victoires.

Ie trouue que la mort a comme trois actions differentes, & remporte trois victoires sur la vie commune des hommes, par trois separations qu'elle fait : Elle separe l'esprit du corps ; elle separe le corps du reste du monde pour le cacher dans vn tombeau ; elle separe l'homme tout entier du commerce des autres hommes. Montrons au contraire que la vie & la vertu des Saints triomphe de ces trois separations par trois victoires oppoſées, comme il paroistra dans la vie & dans la mort de ce Religieux. 1. La mort a separé son esprit de son corps ; mais sa vertu l'a vny plus estroitement & plus inuiolablement à Dieu ; cessant de viure à soy-mesme, il a commencé à viure en Dieu d'vne plus excellente vie : *Etiam si mortuus fuerit, viuet.* 2. La mort a separé son corps du reste du monde pour le cacher dans vn tombeau; mais sa vertu a rendu son tombeau glorieux, en répandant sur ce corps mort les semences de la

Diuision du Discours.

vie & les eſperances de la reſurrection : *Et erit ſepulcrum eius glorioſum.* 3. La mort enfin l'a ſeparé du commerce des autres hommes, & l'a comme arraché auec amertume d'entre les bras de ſes freres ; mais ſa vertu le fera viure auec éclat & auec douceur dans leur memoire : *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria.*

I. PART. Ne croyez pas que ie veüille dire que la mort puiſſe agir ſur nos eſprits, ils ſont immortels par leur nature, & hors de l'atteinte de ſes traits; mais tout ce qu'elle peut faire, & tout le triomphe qu'elle peut remporter ſur cette excellente partie de l'homme, c'eſt de la ſeparer du corps & de rompre cette liaiſon qui fait le bien & l'auantage de l'vne & de l'autre de ces parties. Et c'eſt cette ſeparation qui laiſſe le corps ſur la terre, & qui enuoye l'ame dans des païs inconnus, dont l'image a troublé la ſcience des Philoſophes, & allarmé la crainte des Chreſtiens dans cette incertitude fatale où c'eſt que vont les eſprits ſeparez, & quel eſt le ſejour de ces ames immortelles. Mais ſi la mort ordinaire des hommes nous inſpire ces frayeurs ; diſons que la mort des Saints, & ſingulierement de ce bon Religieux, dont nous parlons, nous donne de plus fauorables aſſeurances. La mort a triomphé de ſa vie dans l'ordre de la nature; mais la vertu de ſa vie a triomphé par auance de ſa mort dans l'ordre de la grace : Celle-là a ſeparé ſon ame de ſon corps, mais à trauers cette ſeparation, ſa vertu a vny cette meſme ame plus eſtroitement auec Dieu; & au moment qu'il a ceſſé de viure à cette ſenſible partie de luy-meſme, il a commencé de viure d'vne plus eminente façon dans le

ſein de la gloire, ou au moins dans l'eſtat d'vne grace conſommée, & qui ne peut plus ſouffrir de ſeparation. Nous pourrions tirer vne conjecture generale de cet auantageux ſentiment de la Religion où Dieu l'auoit appellé, pour commencer à viure en luy, auant qu'il eut preſque commencé à viure au monde : Nous pourrions dire qu'en vertu de cét eſtat & par les liens de ces vœux, il a eſté attaché tellement à Dieu, que la mort n'en a pû rompre la liaiſon; ſuiuant le ſentiment des Theologiens, qui tiennent que la vie Religieuſe, ſingulierement dans vn Ordre ſaint, tel qu'eſt celuy des Capucins, eſt vne marque de predeſtination & vne aſſeurance morale de ſalut: Adjoûtons neantmoins que le R.P. Martial a eu encore deux attachemens particuliers auec Dieu, & comme deux eſpeces de Religions adjoûtées à la premiere ; attachement de Religion & de volonté, à ſçauoir vne ferme & inuiolable conſtance dans ſa premiere ferueur, & dans l'obſeruation de ſes regles; attachement de Religion & d'eſprit, c'eſt à dire vne raiſon déterminée à ne ſe conduire que par les lumieres de Dieu, & par les maximes de l'Euangile.

Il y a certaines vertus dont la gloire & l'éclat conſiſte en de certaines ſaillies extraordinaires, & qui ſortent du train commun, que nous pouuons appeller de ſaintes impetuoſitez: Tel eſt quelquesfois le zele des Saints quand ils ſe portent à des actions heroïques, & qui s'éleuent au deſſus des regles ordinaires : Tel le courage des Martyrs, quand ils s'élancent quelquesfois iuſques à rechercher volontairement les occaſions du martyre. Mais il y a vn autre genre de vertus qui n'a

rien d'impetueux ny d'extraordinaire, & dont l'excellence & le propre caractere conſiſte plûtoſt dans vne certaine teneur de vie, dans vne égalité conſtante & reglée, & inuiolablement attachée au ſeruice de Dieu: Nous pouuons comparer les premieres vertus aux miracles que Dieu fait quelquesfois extraordinairement au deſſus des loix & contre les regles de la nature; & les ſecondes, à ce train ordinaire & reglé que ſa Prouidence garde conſtamment dans la conduite du monde. Saint Auguſtin faiſant comparaiſon de ces deux manieres d'agir de la puiſſance de Dieu, de ces miracles extraordinaires auec cette conduite commune; Vous admirez, dit-il, que Dieu aye multiplié vne fois les pains dans vn deſert, parce que c'eſt vn miracle; & vous n'admirez pas cette Prouidence ordinaire qui multiplie conſtamment tous les ans les ſemences dans la terre; & qui par cette multiplication, pouruoit à la nourriture de tant de peuples: Cependant ce n'eſt pas vn moindre miracle, quoy qu'il arriue tous les iours; au contraire, parce qu'il arriue tous les iours conſtamment, c'eſt encore vn plus grand miracle. Reſpectons pareillement les ſemences de la vertu, qui ont paru en quelques Saints, admirons ces impetuoſitez & ces miracles de la grace; mais auoüons auſſi qu'vne vie conſtante & reglée, a ſa loüange en particulier en cela meſme, qu'elles ne ſe donnent iamais. Pourquoy cela? cette fermeté marque vn eſprit fortement attaché à Dieu, & qui participe en quelque façon à l'immutabilité de ſa volonté & à l'eternité de ſon eſtre; & qui, comme dit S. Gregoire de Nazianze, peut

parler en quelque façon comme Dieu, & dire, ie suis toûjours le meſme : *Vt his quoque Dei verbis vti possint, ego idem sum & non mutor.* Certes, quand ie ne ſçaurois autre choſe de la vertu du R. Pere Martial, ſinon qu'il a toûjours conſerué inuiolablement la premiere ferueur de la Religion, auec vne fermeté toûjours égale ; ce ſeroit vn aſſez grand miracle pour tirer de là l'attachement immüable de ſa volonté auec Dieu, qui a eſté le principe de cette conſtance. Il n'eſt pas mal-aiſé d'auoir de l'ardeur pour Dieu quand on entre dans la Religion, parmy les premieres chaleurs de la grace, & tandis que la nouueauté meſme de cet eſtat peut fauoriſer ces premieres violences : Mais communément auſſi on ſe relaſche par apres, on ſent éuanoüir cette premiere ferueur. Comme la vertu eſt éleuée au deſſus des forces de la nature, & qu'elle eſt contraire à ſes inclinations, il eſt mal-aiſé de luiter toûjours d'vne meſme force contre cet aimable ennemy, & d'auoir des impetuoſitez toûjours égales. Encore vous remarquerez dans la vertu dont nous parlons, deux circonſtances conſiderables, dont l'vne regarde la Religion où il a veſcu, & l'autre ſa perſonne. Il a veſcu aſſez long-temps dans l'Ordre des Capucins, qui eſt la Religion la plus auſtere de l'Egliſe, & où les penitences & les rigueurs ſemblent rendre en quelque façon les relaſchemens & les adouciſſemens raiſonnables ; luy-meſme a eſté preſque toûjours Superieur pendant qu'il a eſté dans cet Ordre, il pouuoit vſer des priuileges de ſa charge ; & comme il diſpenſoit les autres des rigueurs de la Religion, il pouuoit ſe diſpenſer

ſoy-meſme, & que cependant il aye toûjours conſerué vn eſprit également reſolu à ſe mortifier ſoy-meſme, ſans que la difference des temps & des occaſions aye apporté le moindre changement du monde dans ſes plus rigoureuſes vertus ; qu'apres trente-cinq ans de Religion il aye montré la meſme ferueur pour ſa Regle, comme au premier iour de ſon Nouiciat. Ha ! Meſſieurs, ne deuons-nous pas conclurre de cette conſtance qu'il y auoit dans ſon ame vn fonds de pieté excellent, & que ſon eſprit qui a regné dans toute cette conduite, eſtoit inuiolablement attaché à Dieu. Cette conſtance que nous remarquons dans le Soleil à ſe leuer tous les iours pour nous porter ſa lumiere, & pour nous annoncer la gloire de Dieu, marque viſiblement que la main de Dieu le conduit, ou qu'il y a vn Ange caché dans cet Aſtre qui en regle les mouuemens auec tant de iuſteſſe & d'égalité. Quand ie vois la vie de ce Religieux ſi bien & ſi ſaintement reglée ; quand i'apprends que ſa vertu, comme vn Soleil ſurnaturel, fait de tous les iours de ſa vie des iours ſaints, & qui annonce la gloire de Dieu auec vne meſme fidelité, ſans qu'elle aye iamais manqué dans ſa conduite, non plus que cet Aſtre dans ſon cours ; ô Dieu! dis-je en moy-meſme, il faut qu'il y aye vn Ange là dedans, vn eſprit agiſſant, immüable, attaché à Dieu ? comme vn Ange qui ſoit le principe de ces mouuemens : Et ie puis appliquer à vne vie ainſi reglée, ce que le Prophete dit de la ſuite des iours, *Dies diei eructat verbum, & nox nocti indicat ſcientiam* : Vn iour annonce la parole à vn autre iour, & vne nuit enſeigne la nuit ſuiuante. Que veut dire ce Prophete par

par ces iours Docteurs & par ces iours disciples? quelles sont ces nuits sçauantes qui enseignent, & ces nuits ignorantes qui sont enseignées? Il veut dire que chaque iour annonce la gloire de Dieu, auec tant de fidelité & d'éclat, comme s'il auoit appris sa leçon de celuy qui la precede: & si en prenant les mesmes lumieres il auoit pris ses instructions. *Dies diei eructat verbum.* Et que cha- Psal.18.
que nuit produit la pompe de ses estoiles, comme si celle qui a passé deuant elle luy auoit appris ce mestier, & luy auoit laissé cette science, *Et nox* Ibid.
nocti indicat scientiam. Qu'est-ce que la vie de ce bon Religieux? qu'vne suite de iours dont l'vn semble auoir enseigné l'autre, puisqu'ils ont tous constamment publié la gloire de Dieu, & qu'ils ont tous esté marquez d'vn mesme caractere de ferueur & de lumiere; *Dies diei eructat verbum.* Qu'est-ce encore autre chose; qu'vne suite de nuits, dont l'vne semble auoir donné la leçon à l'autre, puisqu'elles ont esté toutes également consacrées à chanter les loüanges de Dieu, & à la pratique de la penitence, sans que iamais sa pieté aye manqué à cet ordre. *Et nox nocti indicat scientiam*? C'estoit vn effet de l'attachement de sa volonté auec Dieu, & puis encore de cette estroite liaison que son esprit auoit à sa conduite.

C'est comme j'ay dit auparauant vne seconde Religion dans la Religion mesme, vne Religion de l'esprit qui l'attache inuiolablement à la conduite de Dieu, & à ne se gouuerner dans ses actions que par les lumieres de l'Euangile. Les hommes peuuent auoir trois sortes d'attachemens d'esprit auec Dieu; comme Chrestiens par

la foy; comme Religieux par l'obeïſſance qu'il rendent à leurs ſuperieurs, comme repreſentans Dieu meſme; mais enfin ceux qui s'adonnent à vne particuliere perfection, ont vne troiſiéme liaiſon auec ſon eſprit diuin, par vne determination conſtante & habituelle, qu'ils prennent de ne ſe conduire que par ſes lumieres: C'eſt proprement à ceux-cy qu'on peut appliquer ce qu'à dit l'Apoſtre de IESVS-CHRIST venant au monde, *factus eſt ſapientia à Deo*, il a eſté fait noſtre ſageſſe; comme ſi vn Chreſtien ou vn Religieux renonçoit à ſon propre eſprit, & aux lumieres de ſa prudence ou naturelle ou acquiſe, pour ſe ſoûmettre entierement à la conduite de IESVS, & prendre l'eſprit de IESVS-CHRIST à la place de ſon eſprit particulier, & de ſes propres lumieres: il eſt dans ces occaſion, noſtre ſecond eſprit, noſtre entendement, noſtre ſageſſe, *Factus eſt nobis ſapientia à Deo*. Admirable tranſport de l'eſprit de IESVS dans celuy de l'homme! mais que nous pouuons remarquer auec excellence dans la conduite de ce bon Religieux qui a fait toûjours vne profeſſion particuliere de ne ſe gouuerner dans ſes affaires que par les lumieres de Dieu, & par les maximes de l'Euangile. Cependant il auoit de grands obſtacles à cette ſoûmiſſion d'eſprit qui l'a rendent conſiderable; ſoit que nous le regardions comme perſonne particuliere, ou comme perſonne publique, & faiſant la charge de Superieur: Il eſtoit doüé d'vn eſprit naturel fort beau & fort perçant, qu'il auoit cultiué par l'étude des ſciences où il auoit excellemment réüſſi. Or vous ſçauez que c'eſt la maladie des beaux eſprits & des ſçauans, de

1. Cor. 1.

se fier aux lumieres de leur esprit, & de suiure leur conduite particuliere; il leur fâche de s'en rapporter à des esprits estrangers; & dans cette consideration ils ont de la peine à faire l'Euangile, à suiure les lumieres de Dieu, & les regles ordinaires de leur conduite. D'ailleurs il estoit ordinairement Superieur dans son Ordre; & en cette qualité il estoit obligé d'establir en soy-mesme des regles de gouuernement & des maximes de prudence: Mais las! qu'il est bien dangereux que les Superieurs des Religions ne iettent pour cela les yeux sur la politique du monde, & qu'ils ne transportent les maximes du gouuernement des estats dans la conduite de leurs Monasteres, & qu'ils ne fassent pour ainsi dire des politiques Religieux: Mais l'esprit du P. Martial estoit trop attaché à Dieu & auoit des lumieres trop pures pour estre susceptible de ce mélange, & de cette prudence du monde, qui est ennemie de Dieu: En voicy seulement vn exemple. Vne personne qui l'aimoit beaucoup, & qui s'interoissoit dans son bien & dans sa gloire, luy donna quelque aduis sur vne affaire qui luy estoit importante, & où il s'agissoit de ses interests: Ie vous auouë, luy dit ce Pere, que ces aduis que vous me donnez sont de la plus belle politique du monde, & fort auantageux à mon honneur; mais quand ie deurois estre le plus miserable & le plus persecuté de tous les hommes, aucune consideration humaine ne me fera agir contre la lumiere que Dieu me donne, qu'il y va de sa gloire de faire tout le contraire de ce que vous me conseillez; ie sçay que ie puis faire des fautes, & que ie me puis tromper; mais ie tâche de me conduire en la

ſeule veuë de Dieu. Que c'eſt auec juſte raiſon que nous pouuons comparer la conduite de ſa vie à ce Chariot que vid Ezechiel, qui portoit en pompe la gloire de Dieu, auec ces quatre animaux qui le traiſnoient : Ce Char a l'eſprit de vie dans ſes rouës qui preſide à leurs mouuements, & ces animaux qui repreſentent les paſſions de l'homme portoient l'image du Firmament ſur leurs teſtes : Le cœur de ce bon Religieux ne ſe remuë que par l'eſprit de Dieu, qui anime ſes rouës & porte toûjours dans ſa teſte l'image du Firmament, qui luy ſert de flambeau & de guide ; & c'eſt ſur ce Chariot de gloire, qu'apres auoir paſſé ſur les diuerſes affaires de ſa vie, il va enfin comme en triomphe à la mort. Las ! quel ſuccés doit-on attendre d'vn eſprit ainſi preparé ; quelle fin d'vne ſi ſainte vie & ſi attachée à Dieu par tant de liens & de chaînes, ſinon qu'il triomphe de la mort ; & qu'au moment qu'elle ſeparera ſon ame de ſon corps, ſa vertu l'vnira plus fortement auec Dieu, & d'vne liaiſon indiſſoluble & immuable. C'eſt en cela proprement que conſiſte la victoire de la ſainteté ſur la mort, à ioindre l'ame auec Dieu, & la faire viure à la gloire ; C'eſt ce que S. Paul appelle eſtre à IESVS, & ce qu'il ſouhaite comme le terme de la ſeparation de ſon ame auec ſon corps. *Deſiderium habent diſſolui, & eſſe cum Chriſto.* C'eſt ce que S. Iean appelle mourir au Seigneur : *Beati mortui qui in Domino moriuntur* ; qu'il ne ceſſoit de viure au monde que pour commencer à viure à IESVS, & de ſa vie glorieuſe. Et ce ſont les fauorables conjectures que nous pouuons tirer de toute la vie de ce grand homme, pour ce triomphe de ſa mort.

1. ad Philip. 23. Apocal 14. 13.

Voulez-vous ſçauoir qu'eſt-ce que bien mourir, dit S. Auguſtin, & qui ſont ceux qui reçoiuent cette grace ? ne conſultez point les Palais des mourans, ny les lits d'or & de ſoye où ils expirent ; Interrogez l'Euangile, *Interrogate Euangelium*. Et moy ie dis que pour ſçauoir que le P. Martial eſt bien mort, il faut conſulter deux liures, l'Euangile d'vn coſté, & ſa vie de l'autre ; & tirer de la correſpondance de ſa vie auec l'Euangile les aſſeurances de ſa bonne mort, & les conjectures de ſon triomphe : Que nous dit l'Euangile ? qu'vne bonne mort eſt vn effet de la grace & de la predeſtination de Dieu. Pour qui croirons-nous que Dieu aura eu cet amour particulier ; ou a qui il aura fait cette derniere grace qu'à ce bon Religieux, qu'il a appellé à cet eſtat de ſalut ; & auquel il a ſi fidellement cooperé par ſes œuures, & qui a merité par vne ſainte vie ſi conſtante & ſi inuiolable d'eſtre à Dieu en ce dernier moment ? Que nous dit l'Euangile ? que le Sauueur du monde attribuë vne bonne mort à la prudence du Chrêtien, & à la conduite generale de ſa vie ; Et n'a-ce pas eſté vne excellente & infaillible diſpoſition pour cette fin, que d'auoir eſté attaché immuablement à Dieu & de volonté & d'eſprit, & d'auoir ſuiuy les lumieres de IESVS, qui ne conduiſent enfin qu'à ce dernier terme ? Quoy donc ſi nous entrions dans la Cellule de cet Agoniſant pour le voir mourir auec des marques de la predeſtination, auec le Crucifix d'vn coſté, & la Regle de ſaint François de l'autre ; pourrions-nous pas dire, que ce ſont les deux flambeaux qui ont conduit ſa vie & ſanctifié ſa mort, les deux ſceaux

qu'il a appoſez à ſa derniere grace; & appliquer à
1. Cor. 15. ſa vertu, ce que Saint Paul a dit de IESVS, *Abſorpta eſt mors in victoria*: Que la mort a eſté comme aneantye dans la victoire de ſa vertu; pourquoy? à meſme temps que celle-là le fait mourir à luy-meſme, celle-cy le fait viure à Dieu, à qui elle voüe ſon ame, que la mort ſepare de ſon corps: *Etiam ſi mortuus fuerit, viuet*, & puis encore pour vn triomphe redouble ſa vertu, mene ſon corps en pompe dans le tombeau, au moment que la mort le ſepare du monde: *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.*

II. PART. C'eſt la ſeconde operation de la mort ſur l'homme, & la plus ſenſible de ſes victoires, qu'elle remporte ſur le corps, & qui a comme trois degrez, & trois parties differentes: Premierement, elle oſte au corps humain toutes les fonctions de la vie, & tous ces auantages & ces ornements qu'il receuoit de la preſence & de l'actiuité de l'ame: Elle éclypſe la lumiere des yeux, elle oſte le mouuement aux mains, elle priue la langue de l'vſage de la parole, elle efface la beauté du viſage. En ſecond lieu, apres que la mort a mis le corps en cet eſtat, elle en fait vn ſpectacle d'horreur, incapable du commerce & de la ſocieté des autres hommes, qui ne pouuant ſouffrir la veuë de cet objet qui leur eſtoit auparauant ſi agreable, le cachent dans vn tombeau pour le bannir entierement du monde. Mais en troiſiéme lieu, c'eſt dans ce tombeau que la mort acheue ſa victoire, reduiſant en cendres ce corps, & ne laiſſant de ce bel ouurage que des vers & des oſſemens, comme des pitoyables reſtes de ſa vie & de ſa gloire. Voi-

là ce qui rend les tombeaux ſi funeſtes, on les regarde comme les theatres de la mort, les monumens de la foibleſſe de l'homme & de la deſtruction de ſon corps. Quel moyen d'aneantir cette victoire ſenſible de la mort, & de rendre les ſepulchres glorieux & honorables? Ie trouue deux inuentions, celle des hommes & celle de Dieu: l'inuention des hommes, eſt celle que leur vanité leur ſuggere, & le deſir d'immortalité, dont ils ont comme des ſemences; les inuentions de Dieu pour la gloire des tombeaux, ſont celles que la vertu conſeille & fournit aux Saints. Que fait la vanité des hommes? elle tâche de rendre les tombeaux glorieux par la pompe des baſtimens, par la gloire des Epitaphes, par des marbres de Porphyres, des titres ſous leſquels ils pretendent d'étouffer les victoires de la mort, & glorifier des cendres: Mais, que fait la vertu des Saints? elle prepare des ornements inuiſibles qui reuiennent apres la mort, & rendent les ſepulchres glorieux, faiſant qu'on puiſſe appoſer cét Epitaphe. *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.* Cette gloire a appartenu principalement à IESVS à deux titres: Premierement, à cauſe de la gloire de ſa vie, & puis encore parce qu'il triompha de ſa mort, reſuſcitant trois iours apres l'auoir endurée, *erit ſepulchrum eius glorioſum.* Ha! ce ſepulchre ſera glorieux, puis qu'il recueille vne ſi ſainte vie, & vne ſi triomphante mort. Adorons le priuilege de IESVS-CHRIST dans la gloire de ſon ſepulchre; mais diſons, que comme il a communiqué à ſes Saints les miracles de ſa vie, il les a rendus participans des triomphes de ſa mort. Comment ce-

la ? parce qu'ils portent comme ces deux titres dans le tombeau ; vne ſainte vie, & puis elle imprime ſur ces corps des ſemences de reſurrection, & vn germe d'immortalité & de vie, qui produiront vn iour leur fruit, qui feront ſortir nos corps en triomphe de l'empire de la mort.

Ie ſçay bien que toutes les vertus en general font ces glorieuſes impreſſions ſur les corps des Saints, & leur laiſſent ces precieuſes ſemences, ſoient qu'elles donnent la premiere grace, ſoit qu'elles l'augmentent par apres. Pourquoy cela ! parce qu'en meritant la gloire des ames, & leur donnant par la grace des droits ſur l'immortalité, elles meritent conſequemment la gloire des corps, qui ayant eſté les compagnons de leurs combats, le doiuent eſtre de leurs triomphes. Il faut neantmoins auoüer que ce priuilege appartient particulierement aux vertus, qui regardent le corps comme l'objet, & la matiere de leurs victoires: Ces vertus qui s'exercent au dépens du corps, qui comme dit Tertullien, font des intereſts des ſens la matiere de leurs ſacrifices, *De bonis carnis adolentur* ; ſans doute qu'elles donnent aux corps des Chreſtiens des droits particuliers à la gloire, qu'elles impriment ſur les membres des caracteres de vie, & laiſſent apres la mort des ſemences propres de reſurrection. I'en trouue principalement de deux ſortes qui font ces glorieuſes impreſſions ſur les corps des Saints ; la mortification des ſens, qui conſiſte dans les volontaires rigueurs que nous prenons pour la gloire de Dieu, & puis la pureté, ou la chaſteté Chreſtienne, que S. Paul appelle la ſanctification des corps ; Ce ſont com-

me deux ſortes de morts volontaires qui triomphent de la mort corporelle des hommes, en répendant ſur nos corps des ſemences de vie, & des aſſeurances de la reſurrection. Le Sauueur du monde explique cette premiere verité par la ſimilitude du grain, qui doit eſtre comme enſeuely dans la terre, & comme mort dans le tombeau naturel pour porter des fruits : Et S. Paul conſiderant cette vertu, non ſeulement en elle-meſme ; mais par le rapport qu'elle a auec la Croix de IESVS-CHRIST, dit que c'eſt porter la Croix de IESVS-CHRIST ſur nos corps, dont nous pouuons tirer les aſſeurances infaillibles de noſtre reſurrection, & de noſtre gloire, *Si ſuſtinebimus & conregnabimus.* Et pour ce qui regarde la pureté, outre qu'elle a ſes rigueurs & ces ſacrifices dans la priuation des plaiſirs, & dans les violences que nous deuons faire à nos inclinations, encore a-elle des droits particuliers ſur la gloire & ſur la reſurrection par l'excellence qui luy eſt propre ; elle éleue & purifie les corps de terre & de limon, elle rend les hommes ſemblables aux Anges ; & comme diſent les Peres, elle porte par auance quelque image de la reſurrection. *Quod nos futuri ſumus, vos eſſe cupietis,* diſoit S. Cyprien aux Vierges ; Vous auez commencé d'eſtre par voſtre pureté ce que nous eſperons d'eſtre par noſtre reſurrection.

2. ad Thim. 2.

Cypr.

S'il eſt ainſi n'apprehendons par d'entrer dans le tombeau de ce pauure Religieux, pour voir le pitoyable eſtat où la mort a reduit ſon corps, qui a eſté d'autrefois animé d'vne ſi belle vie ; nous auons en main dequoy changer ce premier viſage

de ce tombeau, & le rendre auantageux à ſa gloire ; nous auons dans le corps meſme dequoy nous conſoler de l'eſtat preſent où il eſt par deux conſiderations de ce qu'il a eſté, & de ce qu'vn iour il doit eſtre. Il faut rappeller d'vn coſté les vertus qu'il a pratiquées, & dont ce corps a eſté le ſujet & l'inſtrument: Il faut d'vn autre coſté étendre noſtre veuë & nos eſperances, ſur ce qu'il ſera vn iour ſur cette future reſurrection que luy promettent ſes vertus paſſées : Ce ſont comme deux flambeaux que nous allumons autour de ſon ſepulchre, pour diſſiper les ombres de la mort, & pour le rendre éclatant & illuſtre. Et cependant dans cet interualle de temps où il eſt maintenant, nous reüniſſons ces deux temps, dont l'vn eſt paſſé, & l'autre n'eſt pas encore: Nous regardons ce corps ſaint comme conſeruant les reſtes de ſa ſainteté paſſée, & comme gardant en luy-meſme les ſemences de ſa future reſurrection. Vn Philoſophe diſoit autrefois que l'homme eſt l'oriſon du temps & de l'eternité, qui joint enſemble tous les deux : Mais diſons mieux, qu'vn homme de bien mort, eſt l'oriſon du temps & de l'eternité; il repreſente le temps ſaintement paſſé, mais il a les eſperances d'vne vie future qui ranimera ces cendres, & leur donnera vne eternité de gloire & de bon-heur. Vous ſçauez qu'on met communément ſur les tombeaux des Roys des Statuës de leurs vertus, des images de leurs victoires, pour vaincre ainſi en quelque façon la mort qui les a abbatus à ſes pieds, & pour en étouffer l'horreur ſous la pompe de ces trophées : Ie voudrois ſeulement repreſenter ſur le tombeau du Pere Martial

ces deux vertus qu'il a pratiquées dans son corps, & qui en ont fait d'autrefois le sujet & la matiere de leurs sacrifices, la mortification de ses sens, & la pureté & l'innocence de sa vie ; mais ie voudrois les faire paroistre comme victorieuses de la mort, & faisant par auance ce qu'elles feront vn iour, quand elles r'animeront ces cendres.

On dit communément que les enfans retiennent beaucoup des qualitez des Astres sous lesquels ils sont nez, & qu'ils portent ordinairement en eux-mesmes les impressions des choses que les meres ont pensées & imaginées au moment de leur conception : C'est vn caractere qui demeure graué dans leur humeur, & quelquefois sur leurs corps mesme qui regne dans leurs inclinations, & dans toute la conduite de leur vie. Les deux Astres sous lesquels le Pere Martial est né dans la grace, & qui ont presidé à ce premier moment & à tout le reste de sa vie, ont esté IESVS-CHRIST d'vn costé, & Saint François de l'autre ; il est fils de deux crucifiez ; il est sorty des playes de IESVS-CHRIST, & des Stigmates de François ; Ainsi nous pouuons dire qu'il a retiré de ces deux principes ces impressions de Croix, cet esprit de mortification, ces inclinations qu'il auoit à la penitence & à l'austerité. Nous pouuons remarquer en luy trois sortes d'austeritez qui ont composé sa vie, celles qu'il a endurées comme Religieux ; celles qu'il a prises comme Superieur, celles qu'il a pratiquées comme fils de deux crucifiez : Les premieres ont esté attachées à son estat, les autres à sa charge, mais il a pris volontairement les dernieres pour imiter IESVS & les exemples

de ſon pere. Quand nous ne ſçaurions autre choſe de la vie de ce Religieux, ſinon qu'il a vécu ſi long-temps dans ſon Ordre, ſans iamais s'eſtre relâché des rigueurs & des auſteritez de ſa regle, n'en voila pas aſſez pour dire qu'il a porté eternellement la mortification de IESVS ſur ſes membres, & qu'il a enduré vn long martyre à ſa gloire: Il eſt vray que toutes les Religions en general peuuent porter la qualité de martyre, ſuiuant la penſée de ſaint Bernard; mais il faut auoüer que cette rigoureuſe gloire appartient ſingulierement aux Capucins; il me ſemble qu'ils honorent par eſtat le crucifiement ſenſible de IESVS-CHRIST, & qu'ils expriment dans cette partie du corps myſtique de l'Egliſe ces mortifications ſenſibles que IESVS-CHRIST a endurées dans ſon corps naturel, ſa Croix, ſes Cloux & ſes Eſpines. Choſe admirable cependant! que ce veritable Capucin aye par vn zele infatigable ſupporté toutes les rigueurs de cette Religion, pendant l'eſpace de trente-cinq ans qu'il a vécu ſous la Regle, ſans que iamais il ſe ſoit diſpenſé d'vn jeuſne, d'vne diſcipline: diſant auec IESVS, quand on luy vouloit perſuader de deſcendre de la Croix, qu'il demeureroit attaché à l'Autel de ſon ſacrifice. Non, diſoit-il, à ces inclinations, mais à ſes neceſſitez & à ſes foibleſſes, ie ne ſortiray pas pour vn moment de ma Croix, ie ne détacheray pas de ces rigueurs la moindre partie de moy-meſme. Bien plus la charge de Superieur où il a vécu ſi long temps, & qui apparamment le deuoit diſpenſer d'vne partie de ces rigueurs, ſeruoit à les augmenter dauantage: Il adjoûtoit les trauaux

des voyages, & les peines qu'il prenoit dans les affaires aux austeritez de la Religion, & rendoit par cette alliance les vnes & les autres plus rigoureuses : Souuent pendant les visites qu'il faisoit de sa Prouince, apres auoir fait les quinze lieuës à pied pendant les chaleurs de l'Esté, & dans les rigueurs de l'Hyuer, à trauers les pluyes & les orages, il ieusnoit aussi exactement comme s'il ne fût pas sorty ce iour-là de sa chambre ; quoy que la lassitude & le trauail l'obligeât de prendre quelque repos, & de reparer ses forces par le sommeil, il ne manquoit pas pour cela de se leuer à Matines, & de passer le reste de la nuit à écrire des lettres ; changeant ainsi par son zele & par sa vertu les ordres de la nature, & faisant que la nuit destinée au repos & au soulagement des peines, seruit à les augmenter ; & c'estoit en cela seulement qu'il se seruoit de l'authorité de Superieur pour prendre ces dispenses rigoureuses de l'ordre commun qu'il eut refusé à tous les autres. Quoy donc, si à ces rigueurs de sa Religion & de sa charge, nous adjoûtions encore ces mortifications volontaires qu'il prenoit en son particulier, & qu'il déroboit à la veuë des hommes : Ha ! Cellules, Oratoires, Eglises, Autels qui auez esté les témoins de ses larmes, de ses disciplines, de ses veilles, que vous pourriez bien contribüer à sa gloire & à nostre discours, & nous faire connoistre visiblement comment il a porté la mortification de Iesvs-Christ sur ses membres. Le Sauueur exprime cette vertu sous deux termes considerables ; il l'appelle vne abnegation de soy-mesme, où l'ame semble renier son corps, & témoigner

par le mauuais traitement qu'il luy fait de ne le pas connoiſtre pour ſien, *Abneget ſemetipſum*. En en autre endroit il appelle cela, ſe haïr ſoy-meſme ; *Qui odit animam ſuam in hoc mundo*. Ha ! que ces deux oracles ſe trouuent veritables dans la perſonne de ce Capucin ; il paroiſt bien que ſon eſprit renonce à ſon corps, qu'il le renie, qu'il ne le connoiſt pas pour ſien, puis qu'il ne prend aucun ſoin de ſes intereſts, qu'il n'a pour luy aucune complaiſance : Mais qu'il montre bien la haine qu'il a contre luy, puis qu'il le traite comme ſon ennemy, qu'il s'obſtine à le tourmenter par mille genres de ſupplices ; toûjours oppoſé à ſes inclinations, toûjours appliqué à le combatre. Eſcoûtez cecy, lâches Chreſtiens, qui eſtes eternellement occupez à idolatrer vos corps, ſans iamais faire à vos ſens la moindre violence du monde ; Ha ! que ces cendres & que ce tombeau condamne voſtre lâcheté ; mais que les exemples de ſa pureté font des reproches aux libertez & aux impuretez de vos vies.

Car c'eſt encore vne deuxiéme impreſſion que la vertu a faite ſur le corps de ce Religieux, & qui reſte encore ſur ces cendres pour les faire triompher de la mort & de la corruption ; en le faiſant ſouffrir comme vn martyr, elle l'a fait viure comme vn Ange. Ie ſçay bien que la chaſteté, eſt vne vertu ordinairement inconnuë, & dont l'éclat n'eſt pas viſible aux yeux du monde, ou parce que l'humilité qui l'accompagne neceſſairement, la cache pour la conſeruer, ou ſuiuant la penſée de Tertullien, parce que ceux qui l'a poſſedent la doiuent garder auec quelque eſpece de pudeur & de

honte. *Ipſum bonum ſuum erubeſcendum eſt.* Nous auons neantmoins d'aſſez grandes aſſeurances de la vertu de ce grand homme, pour dire qu'il en a conſerué la pureté inuiolable pendant le cours de ſa vie, & qu'il l'a portée tout entiere dans le tombeau. Miracle aſſez rare dans la corruption du ſiecle où nous viuons & dans les dangers communs qui l'attaquent, mais qui paroiſtroit encore auec vne gloire extraordinaire dans ſa perſonne, ſi nous pouuions produire en ce lieu les occaſions qu'il a vaincuës, & où il a renouuellé les grandes victoires que les Saints ont remportées d'autrefois. C'eſtoit bien vn effet de la grace de Dieu, qui a conſerué les trois enfans au milieu d'vne fournaiſe ardente, ſuſpendant en leur faueur l'actiuité & la violence des flammes; mais qui par vn miracle plus grand conſerue les cœurs, & les corps des hommes au milieu des feux de cette dangereuſe paſſion, ſans permettre à leur ardeur d'en flétrir la pureté par la moindre de ſes atteintes. Mais auſſi ce bon Religieux qui auoit conſacré ſon cœur, & ſon corps à Dieu par les vœux de ſa Religion, contribüoit beaucoup de ſon coſté à conſeruer ce threſor ſi precieux & ſi fragile; ſoit par la precaution de ſa prudence, ſoit par la modeſtie de ſes ſens, ſoit encore par les volontaires rigueurs qu'il prenoit, & qui ſeruoit comme d'vne cloſture d'Eſpines pour enuironner, & pour deffendre la blancheur & la beauté de ſes lys. C'eſt auec vn corps ainſi conſacré qu'il va ſe preſenter à la mort: Que fera-elle ſur ſes membres? elle pourra bien luy oſter la vie & le mouuement, mais non pas les impreſſions & Tertul,

comme les caracteres de ſa pureté & de ſes penitences ; elle mettra ce corps dans vn tombeau, elle le reduira enfin en cendres ; mais elle ne pourra pas arracher à ces precieux reſtes de luy-meſme les ſemences de vie & d'immortalité que ſa vertu y a laiſſées ; & comme par la vigueur de ces principes cachez, il ſortira vn iour glorieux de ce tombeau, il triomphe de ſon obſcurité par auance, & le rend auantageux à la gloire, *Et erit ſepulchrum eius glorioſum.* Comment cela ? par l'eſperance qu'il a de l'immortalité, & puis encore par l'auantage qu'il reçoit dans ſa mort de viure dans la memoire des hommes.

III. PART. C'eſt icy la troiſiéme victoire de la vertu & de la ſainteté ſur la mort, comme c'eſt la troiſiéme operation de la mort ſur la vie des hommes de les ſeparer, comme dit ſaint Auguſtin, de la ſocieté & du commerce des autres hommes. Ils ne paroiſſent plus ſur la terre, ils ſont cachez dans les tombeaux, que Iob appelle des ſolitudes, parce qu'vn homme y demeure tout ſeul. Et comme nous paſſons aiſément de l'abſence à l'oubly, il arriue ordinairement que la mort dérobant ainſi vn homme à nos yeux, l'oſte conſequemment à noſtre memoire. *Periit memoria eorum cum ſonitu.* Les dernieres plaintes qu'on a faite retentir ſur leurs tombeaux, le dernier ſon des cloches qui ont honoré leurs funerailles, a enleué preſque à meſme temps le ſouuenir & la penſée de leurs perſonnes. Il me ſemble qu'on peut dire que c'eſt comme vne extention de la mort, ou plûtoſt vne mort redoublée & réïterée, puiſque dans le ſentiment de tous les ſages, & meſme dans les maximes des Chreſtiens,

Pſal. 8. 9.

Chreſtiens, nous pouuons pretendre vne ſeconde vie apres celle-cy, vne ciuile ou morale, vie d'eſtime & de reputation, qui nous fait ſuruiure à nous-meſmes ; & lors que nous ne ſommes plus, nous fait ſubſiſter auec honneur dans la memoire des autres hommes. Mais quel moyen de pouuoir conſeruer & comme arreſter cette ſeconde vie nonobſtant les ſeparations de la mort? comment ioindre des choſes ſi éloignées, d'vn homme qui n'eſt plus auec le ſouuenir & le reſpect de ceux qui reſtent? Les vns ont cherché cette immortalité dans les monumens de leurs écrits ; les autres dans la pompe de leurs baſtimens ; quelques-vns dans les trophées de leurs victoires : Mais c'eſt à la ſeule vertu, que le Sage attribuë ce triomphe de la mort & cet ouurage de l'immortalité : Soit que nous diſions que la prouidence de Dieu procure cette gloire temporelle aux gens de bien pour recompenſer meſme en ce monde les bonnes actions de leur vie, & pour leur donner vne image ſenſible ſur la terre de l'immortalité qu'il leur prepare dans le Ciel : Soit parce que c'eſt vn effet comme naturel de la vertu de demeurer dans l'eſprit & dans la memoire de ceux qui l'ont veuë, & ſur leſquels elle a fait des impreſſions viues & venerables. Comme lors que le Soleil a ceſſé de luire, il laiſſe apres ſoy des reſtes éclatans de lumiere qui l'arreſte en quelque façon, & le font voir apres qu'il a ceſſé de paroiſtre.

C'eſt auec de iuſtes reſſentimens de douleur, que nous auons veu diſparoiſtre preſque en vn moment ce grand homme ; mais ſa

vertu doit ſoulager vne grande partie de cette perte, puis qu'il n'eſt pas mort tout entier, il reſte encore dans nos eſprits & dans nos cœurs par vne excellente partie de luy-meſme; pour eſtre ſeparé de nos yeux, il ne le ſera pas de nos penſées, & la douceur de ſa memoire triomphera des rigueurs & de l'amertume de la mort: *In omnē ore indulcabitur eius memoria.* Et les raiſons de cette aſſeurance, ou les fondemens de cette immortalité, ſe doiuent prendre des vertus éclatantes & publiques qu'il a pratiquées pendant ſa vie, & qui eſtendent leur éclat apres ſa mort pour la vaincre. Les Aſtres agiſſent ſur deux ſujets differens, comme ſur deux theatres de leur lumiere: Premierement, ſur le Ciel où ils ſont attachez, qui eſt comme leur pays & le lieu naturel de leur lumiere: Et puis apres auoir éclairé ce lieu, ils eſtendent leurs rayons & leurs influences ſur la terre, qui à leur égard, eſt comme vn pays eſtranger, où ils ne vont iamais eux-meſmes, & où ils ne ſont que par leurs actions comme les cauſes dans leurs effets. Diſons que les vertus publiques & éclatantes du Pere Martial, & qu'il a pratiquées comme perſonne publique, ont eſté comme des Aſtres de la grace, qui ont agy ſur deux ſujets differens: Premierement, ſur ſa Religion, où il a eſté attaché comme à ſon Ciel, & qu'il a premierement éclairée comme ſon lieu naturel; & puis elles ſe ſont répanduës au dehors ſur le monde, où il n'eſt allé que par ſes emplois & par ſes exemples, ſans y paſſer effectiuement luy-meſme. Et c'eſt en ces deux eſtats & par les vertus qu'il y a pratiquées, qu'il a eu tant d'éclat differentes.

pendant sa vie, & à l'égard de sa Religion & aux yeux mesme du monde, dont les precieux restes & les images qu'il en a laissées, le font eternellement viure auec gloire & auec douceur dans la memoire de ses Religieux, & dans l'estime des estrangers.

Et pour refléchir les premiers rayons de sa vertu sur son Ciel, n'est-ce pas vn témoignage public & visible de l'estime que son Ordre a fait de luy, que de l'auoir éleué aux premieres Charges; & non pas vne fois seulement, mais aussi-tost & aussi souuent que les loix de l'âge ou les Regles de sa Religion luy ont permis de gouuerner. Vous contez vos années par vos Consulats, disoit vn Orateur à vn ancien Romain, & vos iours par les Charges que vous auez euës dans la Republique. Nous pouuons dire que la vie de ce Religieux s'est passée presque toute dans les Charges de Gardien & de Prouincial : Ce qui doit paroistre d'autant plus considerable dans cette Religion, qui fait vne profession particuliere d'humilité & de mépris de soy-mesme, que ce n'est pas là ou la brigue, ny la faueur président aux elections, ou qui donnent ces auantages; c'est la vertu seulement qui les donne & qui les reçoit; ceux qui choisissent dans ces occasions, n'agissent que par des principes surnaturels; & ceux qui sont choisis n'ont pour meriter ce choix, que le suffrage de leurs vertus. Mais ce n'est pas assez à la gloire du Pere Martial, d'auoir merité ces diginitez auant que de les auoir receuës, il a trouué vn nouueau genre de merite; ç'a esté de s'en rendre encore plus digne apres les

auoir receuës, en s'acquittant dignement de ces fonctions. Il arriue ſouuent dans les dignitez humaines, que ceux qui les auoient meritées auant que les poſſeder, s'en ſont rendus indignes par apres quand ils les ont poſſedées : ils n'ont pas remply les eſperances que leur premiere vertu auoit donnée ; & pour ainſi dire, ils n'ont pas ſouſtenu leur gloire. Mais ce grand Superieur de ſa Religion a ſuiuy des routes toutes contraires, il a merité d'eſtre Superieur auant que l'eſtre; mais il l'a merité dauantage quand il l'a eſté par les excellentes vertus qu'il y a exercées, par les fruits qui ont réüſſi de ſes emplois & de ſon miniſtere, & qui ſeuls le peuuent faire viure apres ſa mort dans la memoire des Religieux de ſon Ordre qu'il a ſi ſaintement gouuernez. Mais encore quelle memoire a-t'il laiſſée de ſoy-meſme ? Ie la pourrois repreſenter ſous des qualitez differentes, priſes des diuers viſages de ſon gouuernement : ie pourrois la regarder comme glorieuſe à ſon nom, à cauſe de l'honneur qu'il a acquis ; ou comme ſainte en elle-meſme, à cauſe des vertus qu'il y a pratiquées ; ou comme vtile à ſa Religion, à cauſe du profit qu'il a recüeilly de ſa conduite : Ie la conſidere ſous cette qualité que le Sage donne à la memoire des Saints, comme douce & comme agreable, *Indulcabitur quaſi mel eius memoria.* Et la raiſon ſe doit prendre de la douceur de ſon gouuernement, qu'il a fait paſſer en mourant dans ſon nom & dans ſa memoire ; comme les Abeilles font paſſer la douceur des fleurs ſur leſquelles elles trauaillent, dans le miel qu'elles font & qu'elles

compoſent, *quaſi mel.* Ie ne diſpute pas icy quelle eſpece de gouuernement eſt la meilleure, ou le gouuernement doux, ou la conduite rigoureuſe & ſeuere; s'il vaut mieux gouuerner par crainte ou par amour : c'eſt vne queſtion qui peut auoir lieu dans la politique des Roys ou des Magiſtrats ſeueres; mais qu'on ne doit pas meſme propoſer dans les Religions, dont la politique doit eſtre contraire à celle du monde, & ne doit auoir d'autres maximes que celle de la charité & de la douceur de l'Euangile. Premierement, du coſté de IESVS-CHRIST, c'eſt le Chef & le premier Superieur des Religions, dont les Abbez, les Prouinciaux & les Superieurs ne ſont que les Lieutenans & les Vicaires : Mais comme ils repreſentent ſon authorité, ils doiuent auſſi repreſenter ſa douceur; & il me ſemble que lors que ceux-là entrent dans les Charges, on leur adreſſe l'oracle de l'Apoſtre, qui les conjure par la debonnaireté de IESVS-CHRIST, de vouloir ſuiure ſa conduite. Et puis encore du coſté des Religieux, comme ils ſe ſont ſoûmis volontairement à cet empire eſtranger & aux loix de l'obeïſſance, qui choque ſans doute les inclinations naturelles de la liberté; il faut les gouuerner doucement comme des enfans, & non pas comme des eſclaues, pour leur laiſſer dans cette douceur, quelque image de la liberté qu'ils ont donnée. Mais las! qu'il eſt difficile de garder ce temperamment que demande la qualité de Superieur, & d'vn Superieur de charité? de ioindre enſemble l'authorité & la douceur, l'amour & l'empire. Et la difficulté ſe prend de

deux ſources oppoſées, qui contribüent à rendre vn Superieur rigoureux, il y a en cela du vice, il y a de la vertu, l'vn & l'autre ſe meſle enſemble pour compoſer cette humeur imperieuſe & rigoureuſe, qui n'eſt que trop commune meſme dans les Religions. Qu'eſt-ce qu'il y a de vice, c'eſt que l'eſtat de Superieur par luy-meſme, l'vſage de l'authorité reueille en nous les ſemences de la vanité & de l'ambition, qui ſont ſi naturelles à l'homme; nous nous accoûtumons en commendant aux autres à vne certaine fierté imperieuſe qui tient quelque choſe du tyran: ce qui eſt d'autant plus dangereux que la vertu dans ces occaſions ſemble ſe meſler auec le vice; ces rigueurs procedent ordinairement d'vn principe de zele qui eſt bon dans ſa cauſe, mais qui peut eſtre mauuais en ſes effets; plus vn Superieur eſt vertueux, plus il ſouhaite que ſes ſujets ſoient parfaits; dans l'idée qu'il ſe forme de leurs obligations, & des ſiennes, les moindres fautes paroiſſent des monſtres à ſon eſprit qu'il doit combatre; & comme la nature ſe meſle ordinairement auec la vertu, pour peu que cet homme ſoit billieux, il allume ſa colere & paſſe quelquefois à des rigueurs bien contraires à la vertu meſme; & ſous vn pretexte apparent de zele & de pieté, il contente ſa mauuaiſe humeur. Mais las! que ce Religieux, dont nous parlons, eſtoit bien éloigné de cette conduite paſſionnée & imprudente, que ſon zele eſtoit bien épuré de ce mélange dangereux, & que nous pouuons bien luy appliquer ces paroles du Prophete, *Vox Domini intercidentis flammam ignis*, il coupe la flamme du feu en quatre façons

Premierement, il coupe le feu de l'ambition & de la colere qui deuoient apparemment ſe produire dans l'vſage de ſon authorité; ſa prudence & ſa charité coupe & retranche ces flammes, elles ne paroiſſent pas dans ſon gouuernement, elles n'ont point de part en ſa conduite, *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* En ſecond lieu, cela ſe peut entendre du feu de ſon zele, il le coupe, il le partage, il réflechit, il tourne contre ſoy-meſme ce qu'il a de rigoureux & de ſeuere; mais il ne laiſſe paſſer ſur ces ſujets, ſinon ce qu'il y a de doux & de profitable; pour luy les rigueurs, pour les autres les douceurs & les complaiſances, *intercidentis flammam ignis.* Ou bien en troiſiéme lieu, il coupe la flamme du feu, parce que des deux parties de ſon zele, des deux qualitez qu'il a de fort & de rigoureux d'vn coſté, & de l'autre de fâcheux & de rude: il retranche ce qu'il y a de rude, & conſerue ce qu'il y a de rigoureux; autant qu'il faut de force & de vigueur pour gouuerner, mais il oſte le reſte qui pourroit fâcher ceux qu'il gouuerne, *intercidentis flammam ignis.* Adjoûtons vne quatriéme façon de couper le feu dans ſa conduite: quand la neceſſité de ſon gouuernement l'obligeoit de traiter quelqu'vn de ſes freres auec plus de rigueur & de ſeuerité qu'il n'eut voulu; par vne douceur de reflexion il adouciſſoit le reſſentiment de ſon cœur, il coupoit ainſi vne grande partie de la flamme qu'il auoit allumée, *intercidentis flammam ignis*, iuſques à demander pardon à ceux qu'il croyoit auoir fâchez en les corrigeant, en s'excuſant d'vne faute qu'il n'auoit pas faite: il ſe comportoit dans cette occa-

ſion comme vn Medecin, qui ayant eſté obligé par les loix de ſon art, & par la neceſſité du malade de le bleſſer pour le guerir, & d'appliquer le feu à ſon mal, reuient vne ſeconde fois pour appliquer du baûme aux playes qu'il a faites. Ha! ce baume qu'il a ainſi appliqué pendant ſa vie, paſſe iuſques ſur la mort, & paſſe dans ſon nom & dans ſa memoire pour la rendre douce & aymable à tous ceux qui ont experimenté la douceur de ſon gouuernement, ou qui en ont veu les exemples. *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria.* Sa mort a eſté amere & fâcheuſe à tous les Religieux de ſon Ordre, elle a ietté l'amertume dans leurs cœurs qui s'eſt répanduë dans les plaintes de leurs bouches, *in omni ore*: mais ſa vertu change cette amertume en douceur; le ſouuenir de l'auoir poſſedé ſoulagé de reſſentiment qu'ils ont eu de le perdre; & ce que ie dis aujourd'huy dans cette Egliſe, ſes freres le diſent dans leur cœurs, & par leur paroles, & font vn double écho de cette partie de mon diſcours.

Mais pourquoy renfermer dans les bornes de la Religion, ou ſa memoire, ou ſa vertu; puis qu'il a répandu les actions de l'vne, & qu'il répand encore les douceurs de l'autre ſur les ames, & dans les eſprits des ſeculiers: C'eſt le dernier ſujet de la ſainteté éclatante, qui comme vn Aſtre de grace, apres auoir eclairé le Ciel de ſa Religion apporte ſes rayons ſur cette terre qui luy eſtoit eſtrangere, afin de verifier apres ſa mort cet oracle. *In omni ore indulcabitur quaſi mel eius memoria. In omni ore*: Ces paroles ſouffrent deux belles explications: nous les pouuons entendre

d'vne façon actiue & passiue. Premierement, nous pouuons dire que de son costé il a eu tous les grands emplois, dont vn Religieux estoit capable pour le salut du prochain, qu'il a parlé par toutes les bouches, c'est à dire, qu'il a parlé par toutes les differences des voix, qui pouuoient seruir à témoigner son zele; il a parlé comme Predicateur dans les Chaires pour la conuersion des pecheurs; il a parlé comme Directeur dans les Tribunaux de la conscience, pour l'instruction & pour la conduite des ames; il a parlé dans la conuersation comme Saint, pour l'édification de tout le monde, & par la saintetè de ses discours, & par les exemples de sa vie, *in omni ore*: & nous pouuons luy appliquer ce que dit Saint Ieroſme des Predicateurs Chrestiens, qu'ils doiuent estre tous voix & tous langues, pour annoncer l'Euangile. *Totus vocalis incedat.* Mais parmy ces differentes voix, il auoit vne douceur predominante, qui triomphoit des cœurs, & qui faisoit par tout des fruits admirables. Mais si de son costé il a parlé par ces differentes bouches, adjoûtons aussi que toutes les bouches parlent reciproquement de luy; *in omni ore*: les pecheurs qu'il a conuertis, les ames qu'il a instruites, les predestinez au salut desquels il a cooperé pendant sa vie, preschent ses loüanges apres sa mort: c'est à quoy s'accordent les Seculiers auec les Religieux, les Grands & les Petits, les Roys mesme & les Reynes, qui ont honoré ses trauaux se ioignent auec le peuple, pour dire qu'il viura eternellement dans la memoire des hommes, *in omni ore*: & sans aller plus loin aujourd'huy n'est-ce pas

vn grand auantage à la memoire du Pere Martial, de voir ce qui ſe paſſe dans cette ceremonie funebre? Quel honneur pour luy de viure dans l'eſprit & dans le cœur des perſonnes qui compoſent cette illuſtre Maiſon, ſi conſiderables pour leur naiſſance & pour le merite de leur vertu; Mais quel auantage pour ſon bon-heur de receuoir le ſecours de leurs vœux & de leurs prieres, ſoit qu'il ſoit encore en eſtat d'auoir beſoin de cette aſſiſtance, elle ſert à ſon ſoulagement; ſoit qu'il viue déja bien-heureux dans le Ciel, comme nous pouuons legitimement preſumer de tout ce que ie viens de dire, ces prieres que vous offrez pour luy, ſeruiront purement à ſa gloire; & comme les Saints dans le Ciel voyent ce qui ſe paſſe ſur la terre, à quoy ils ont quelque intereſt, ſans doute que ſon ame reçoit aujourd'huy dans cette occaſion, & dans d'autres ſemblables quelque accroiſſement du bon-heur accidentel qu'il poſſede.

FIN.

Permission du Procureur General de l'Ordre de Cluny.

DOm Alexis Dauid, Prestre, Religieux Profez, Docteur de Paris, Predicateur du Roy, & Procureur general de tout l'Ordre de Cluny. Comme il est de nostre charge de veiller à la conseruation des Priuileges de nôtredit Ordre, aussi est-il de nostre deuoir d'en procurer le bien & l'honneur par toutes sortes de moyens, & principalement par ceux qui peuuent estre vtiles au prochain. Pour ce est-il que EDME COVTEROT Libraire-Imprimeur de cette Ville de Paris, nous ayant representé qu'il desiroit imprimer en plusieurs Volumes, vn Liure intitulé: *Panegyriques des Saints, prononcez dans les meilleures Chaires de cette Ville de Paris par feu Dom* IACQVES BIROAT, *Docteur en Theologie, Prieur de Beussan, & Religieux profez de nostredit Ordre, & plusieurs autres Ouurages, comme Caresmes, Aduents, Octaues & autres*, & en obtenir toutes les permissions necessaires; Pourquoy il se seroit adressé au R. P. Dom Pierre du Laurens, grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre, & à Nous. Apres auoir leu & pris communication desdits Ouurages, & auoir remarqué qu'il n'y a rien qui ne porte le vray caractere du genie de son Autheur, & qui ne soit tout digne de paroistre dans le public, Nous requerons pour l'honneur de nostredit Ordre que tous les Ouurages susdits soient imprimez par ledit COVTEROT, auquel nous promettons nostre jonction & nostre protection, en cas qu'il soit troublé dans la joüissance de son Priuilege. En foy dequoy nous auons signé ce present Acte, & scellé du Sceau de nostre Office. FAIT à Paris au College de l'Ordre, ce trentiéme iour de Iuin mil six cens soixante-sept.

Dom ALEXIS DAVID.
Procureur General,

Permission du Vicaire General de l'Ordre de Cluny.

DOM PIERRE DV LAVRENS, Prestre Religieux profez, Prieur du Prieuré-College de Cluny de Paris, Abbé de Nostre-Dame, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Maison de Sorbonne, Conseiller & Aumosnier du Roy, Grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluny, & Vicaire General né au spirituel & temporel desdites Abbayes & Ordre du Reuerendissime Abbé & de la Voûte, le Siege Abbatial vacquãt: Nous permettons pour nostredit Ordre, que EDME COVRROT Marchand Libraire, imprime *les Aduents, Octaues, Caresmes, Panegyriques des Saints, Dominicales, Vestures, Professions Religieuses, Discours & Oraisons Funebres de Dom* IACQVES BIROAT, *Prestre, Religieux, Prieur de Beussan, & Chambrier du Prieuré Conuentuel de Coincy de nostredit Ordre, preschez par luy dans les principales Eglises & Parroisses de la Ville de Paris, & ailleurs*, auec l'approbation publique, ne trouuant rien en iceux de contraire à la Foy & aux bõnes mœurs, mais qu'ils sont remplis de doctrine & pieté: de sorte que nous les estimons tres-vtiles à l'instruction & edification des Chrestiens, & de nos Religieux. FAIT à Paris en nostredit College de Cluny, le 28. Ianuier 1669. En foy dequoy nous auons signés les presentes, & fait contre-signer par nostre Secretaire, & fait appoſer le Sceau de nostredit Office.

DV LAVRENS, Grand Prieur
& Vicaire General susdit.

Par Commandement de mondit
Reuerend Reu. Grand Prieur,
FOVRNIER.

APPROBATIONS.

NOvs ſous-ſignez Docteurs Regens en Theologie de la Faculté de Paris; Certifions auoir leu quantité *de Sermons, compoſez & preſchez par deffunt* M. BIROAT, *pour les Veſtures, & Profeſſions Religieuſes*, comme auſſi diuerſes *Oraiſons Funebres*, dans leſquels l'eſprit, & la pieté de l'Autheur paroiſt; mais rien de contraires à la Foy, ny aux bonnes mœurs; En foy dequoy nous auons ſigné. A Paris ce douziéme iour de Iuin 1671.

A. DEBREDA, Curé de S. André des Arts.

P. MARLIN, Curé de S. Euſtache.

I. LABBE'.

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Priuilege du Roy, en datte du 19. Octobre 1657. Signé, Par le Roy en son Conseil, DENIS. Et scellé : Il est permis au Sieur BIROAT, Docteur en Theologie, de l'Ordre de Cluny, Conseiller & Predicateur du Roy, de faire imprimer, vendre & debiter par tel Libraire & Imprimeur qu'il voudra choisir, *Tous les Sermons qu'il a composez & preschez durant les Aduents, Caresmes, Octaues, Dimanches, Festes de l'Année, Oraisons Funebres, Vestures & Professions Religieuses*; auec défenses à toutes personnes de les faire imprimer, d'en vendre ny debiter d'autre impression, que de celles qui seront faites par les Libraires qui auront droit de luy, pendant neuf années, à compter du iour qu'ils seront imprimez pour la premiere fois, sur les peines portées par iceluy.

Ledit Sieur BIROAT a cedé ledit Priuilege à EDME COVTEROT Libraire à Paris, & luy a donné tous sesdits Sermons, par son transport du mois d'Octobre 1666.

Registré sur le Liure de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de cette Ville de Paris. Signé *PIGET, Syndic.*

Acheué d'imprimer pour la premiere fois, les Sermons sur les Vestures, Professions Religieuses, & Oraisons Funebres, le 18. *Iuin* 1671.